

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE NOMBRIL DE L'OUTAOUAIS : UNE HISTOIRE POLITIQUE DE LA PETITE-NATION
ENTRE 1960 ET 1983 - POLITIQUE, DISCOURS ET RÉFÉRENTS IDENTITAIRES
LOCAUX EN TRANSFORMATION

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

À LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR

THOMAS GILBERT

FÉVRIER 2026

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

La rédaction d'un mémoire de maîtrise peut sembler de l'extérieur une entreprise solitaire. Pourtant, pour quiconque s'est prêté à cette exercice, ce n'est évidemment pas le cas. En effet, bien que personne ne peut écrire les lignes pour nous, il n'en demeure pas moins que ce travail requiert l'appui et le soutien d'un entourage solide qui apporte chacun, à sa façon, une pierre à l'édifice.

Ainsi, je me dois de remercier d'abord mon superviseur, M. Stéphane Savard, sans qui il aurait été tout simplement impossible d'écrire ce mémoire. Vos conseils ont su guider mes recherches et ma rédaction du début à la fin tout en tempérant ma plume qui manquait parfois de nuances. Pour tout autre support relié à la rédaction, je dois aussi grandement remercier mes collègues de bureau, Simon Provost et Gabriel Jarvis. Merci de m'avoir permis de mieux appréhender les défis auxquels je devais faire face et d'éviter certains pièges. Votre expérience et vos opinions m'ont énormément servi durant ces deux dernières années.

Ma famille y est aussi pour beaucoup. Je remercie donc mes parents pour leur support durant tout ce processus. Merci de m'avoir fait confiance et d'avoir toujours cru en moi. Je dois aussi remercier mes deux sœurs pour leurs encouragements et leurs conseils. Merci Chlo pour ton avis sur mes fameux tableaux Excel et merci Amé pour ta correction de mes chapitres. Un merci tout spécial aussi pour ma cousine, Mahélie, qui m'a offert deux livres cités dans ce mémoire dans le cadre de notre échange de cadeaux familial de Noël. (Chose promise, chose due).

Par la suite, je remercie l'ensemble de mes proches qui ont écouté (ou plutôt enduré) mes doutes, mes remises en question et, parfois, mes épiphanies durant ces deux dernières années. Un merci vraiment particulier pour ma coloc. Tu ne le sais sûrement pas, mais ton écoute et ton support indéfectible sont en grande partie responsable de ma persévérance, merci Alex.

Finalement, je remercie tout lecteur de mon mémoire. J'espère avoir été capable de transmettre l'amour que j'ai pour le milieu de vie qui m'a vu grandir et où je me sens véritablement chez moi. Je dédie d'ailleurs ce mémoire aux gens de la Petite-Nation. Restons fier de notre milieu et de ses particularités.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	i
Liste des cartes	v
Résumé	vi
Introduction.....	1
Problématique initiale	3
Plan du mémoire	5
Chapitre I : État de la question et enjeux méthodologiques	6
1.1. Bilan historiographique : du national vers le local	6
1.1.1. La Révolution tranquille : une période de transformation	7
1.1.2. L'histoire régionale du Québec : comprendre les particularismes régionaux	12
1.1.3. L'Outaouais : une région périphérique et hybride	14
1.2. Historiographie locale: un portrait de la Petite-Nation des origines à 1960	16
1.2.1. Une seigneurie en marge du réseau seigneurial	17
1.2.2. Portrait d'une société paroissiale	20
1.2.3. La création d'un journal local	23
1.3. Problématique	26
1.4. Cadre méthodologique	28
1.3.1. Cadre temporel et organisation textuelle	28
1.3.2. Cadre conceptuel : des idéologies et du politique	29
1.3.3. Les sources : une problématique en soi	31
Chapitre II : 1960-1970 : Le maintien de la société paroissiale	34
2.1. Un nouveau rôle pour l'État québécois : mise en place d'institutions et de structures régionales	34
2.1.1. Construire l'Outaouais : les premières formes d'organisation régionale	35
2.1.2. La voirie de l'Outaouais : facteur de retard économique ?	39
2.1.3. Un changement de garde difficile : le cas des institutions scolaires	41

2.2. La société paroissiale en péril : la gestation d’une nouvelle culture politique	44
2.2.1. Le discours traditionaliste et l’Union nationale	44
2.2.2. Un Parti libéral discret	48
2.2.3. Un journal qui évolue : l’apparition d’un débat public local	51
2.3. Les oubliés de la Révolution tranquille : les germes d’une identité locale	53
2.3.1. L’isolement comme référent identitaire local	53
2.3.2. Un discours en marge : l’indépendantisme	54
2.4. Conclusion	58
Chapitre III : 1970-1978 : L’effritement de la société paroissiale	59
3.1. Les bouleversements du début de la décennie	59
3.1.1. L’élection provinciale de 1970	59
3.1.2. La réforme électorale de 1972	62
3.2. Se débrouiller sans l’Outaouais : l’émergence d’institutions et de structures locales	65
3.2.1. Vers des structures locales : la prise en main du développement économique	65
3.2.2. Institutions sociales locales : transformation et création	69
3.2.3. La voirie : une orientation confuse	73
3.3. L’émergence d’une nouvelle culture politique	75
3.3.1. La fin de la société paroissiale	75
3.3.2. De nouveaux acteurs communautaires	78
3.3.3. De paroissiens à citoyens : l’apparition de pratiques citoyennes	82
3.4. Le nombril de l’Outaouais : une identité amenée à se définir	84
3.4.1. Qui sommes-nous ? Outaouais Vs Laurentides : référent identitaire régional	83
3.4.2. Papineau, c’est nous : valorisation du passé seigneurial	86
3.5. Conclusion	89
Chapitre IV : 1978-1983 : La consolidation d’une nouvelle société rurale	91
4.1. Réorganiser l’Outaouais : la consolidation d’une organisation locale et dynamique	91
4.1.1. Le régionalisme du PQ : décentralisation et consultation	92

4.1.2. Le long processus de création d'une MRC	94
4.1.3. Organiser localement le développement économique de la vallée : le COPLADE	100
4.2. Prendre en main son destin : une culture politique locale à maturité	105
4.2.1. L'écosystème communautaire : un levier pour la culture politique locale	106
4.2.2. Des citoyens engagés : les demandes du milieu	107
4.2.3. Rapatrier la Petite-Nation dans Papineau : (ré)obtenir une représentation politique	112
4.3. Une identité définie : la Petite-Nation de l'Outaouais	116
4.3.1. Protéger le passé : un rôle au sein du Québec moderne	116
4.3.2. Être québécois : s'approprier l'identité nationale par l'appartenance au territoire	119
4.4. Conclusion	123
Conclusion.....	124
Annexe 1 : Cartes	131
Annexe 2 : Données démographiques	133
Annexe 3 : Cartes électorales	135
Annexe 4 : Résultats électoraux	137
Bibliographie	144

LISTE DES CARTES

Carte 1.1. : Carte du comté municipal de Papineau en 1942	20
---	----

RÉSUMÉ

Ce mémoire s'intéresse à la Révolution tranquille dans un contexte périphérique et rural. Pour ce faire, l'analyse se concentre sur une sous-région de l'Outaouais : la Petite-Nation. Aujourd'hui composante majeure de la MRC Papineau, la vallée de la rivière Petite-Nation se présente comme un milieu doublement périphérique. Ancienne et seule seigneurie de l'Outaouais québécois, la région se démarque par son isolement face au reste du réseau seigneurial laurentien et son développement en marge de celui de l'Outaouais métropolitain (Hull-Ottawa). L'objectif du mémoire est donc d'apporter une nouvelle perspective à l'historiographie de la Révolution tranquille en tentant d'y intégrer une dimension rurale et périphérique. Cette perspective permet de se dégager du cadre urbain et national au profit d'un cadre local et donc de mettre de l'avant certains particularismes régionaux. De plus, le mémoire propose aussi d'apporter une nouvelle perspective à l'historiographie de l'Outaouais en se concentrant sur un de ses milieux périphériques.

Le mémoire donne la parole à des acteurs politiques, économiques et intellectuels locaux pour comprendre leur vision des transformations qui secouent le Québec entre 1960 et 1983. L'analyse se concentre donc sur le discours de ces acteurs et montre que ceux-ci n'ont pas simplement été témoins des transformations de la Révolution tranquille. Au contraire, le mémoire soutient que certains de ces acteurs ont su faire preuve de dynamisme pour s'adapter et intégrer leur milieu de vie aux transformations de la Révolution tranquille.

La source principale utilisée, le journal local *La Petite-Nation*, permet de relever les traces d'une rupture entre le discours traditionaliste véhiculé dans la vallée de 1960 à 1970 et le discours néonationaliste qui prend le relais à partir de 1970. Le cadre temporel choisi (1960-1983) montre que les transformations de la Révolution tranquille s'opèrent au-delà des simples années 1960 et affectent la vallée sur le long terme. Le mémoire analyse ces transformations par le prisme de l'intégration de l'État à cette petite société, l'évolution de la culture politique et l'émergence de nouveaux référents identitaires véhiculés dans le journal. La création de la MRC Papineau en 1983 représente alors l'aboutissement d'un long processus politique s'étant opéré sur un peu plus de deux décennies et qui donne une existence institutionnelle à la vallée de la Petite-Nation.

Mots-clés : Québec, Révolution tranquille, Outaouais, Petite-Nation, ruralité, histoire politique, société paroissiale, culture politique, référents identitaires

INTRODUCTION

*En queque part dans le bas de l'Outaouais
Oh viens m'aider j'suis un peu mêlé
Y'a un p'tit chemin qui fourche dans l'nord
(La P'tite Nation)
Vous verrez que l'monde est bon
Puis le Lac-Simon
- La Tuque Bleue, La P'tite Nation, 2003.*

L'arrivée à la maîtrise s'accompagne de son lot de questionnements. Le premier, le plus pressant, est le choix d'un bon sujet. Le nouvel étudiant que j'étais n'avais comme seul repère qu'une période : les années 1960. Cette période a toujours représenté une sorte de mythe à mes yeux. Dans mon imaginaire, ces années correspondent à une sorte d'effervescence des revendications politiques et sociales. Il n'y a qu'à penser au mouvement des droits civiques aux États-Unis¹ ou encore aux fameux événements de mai 68 en France². Au-delà des événements, la période frappe aussi l'imaginaire en raison de l'important contenu culturel qu'elle a engendré de façon contemporaine ou de façon rétroactive³. La musique d'un Bob Dylan, le courant cinématographique de la nouvelle vague en France ou encore, tout simplement, un classique du cinéma comme *Forest Gump* ne sont que quelques exemples qui montrent bien l'impact de la période sur les productions culturelles. Au travers de ces divers événements et de ce contenu culturel, la décennie devient alors un mythe; une période où le changement triomphe sur l'immobilisme. Le livre *La Génération lyrique* de François Ricard faisant l'éloge de la génération des « baby-boomers » capture bien cette idée d'une période mythique, presque idéalisée :

Rien dans leur passé n'a pu leur faire prévoir le bonheur qui maintenant se présente à eux, un bonheur non plus limité à de petits groupes comme avant la crise et la guerre, mais offert à tous, ou du moins à des couches beaucoup plus larges qu'auparavant. Fait de confort, de sécurité, d'aménités de toutes sortes, c'est un bonheur démocratique, auquel chacun, s'il n'y a pas nécessairement accès, peut du moins aspirer de plein droit⁴.

C'est en cela que réside mon intérêt pour la période. Il s'agit pour moi d'un moment où il était permis de rêver, permis de croire en un avenir meilleur, mais, surtout, un moment où le changement politique et social était perçu comme étant possible, voire désirable.

¹ Nicole Bacharan, *Les noirs américains – Des champs de coton à la Maison Blanche*, Paris, Éditions Périm, 2010, p. 155-180.

² Babia Rivard, *Mai 68*, Paris, Les Presses universitaires de France, 2018, 199 p.

³ Pour plus de détail sur l'impact de la décennie sur la culture et la société occidentale, voir la 2^e partie dédiée à l'après-guerre dans : Eric Hobsbawm, *L'Ère des extrêmes : Histoire du court XX^e siècle (1914-1991)*, Paris, Éditions Agone, 2020, p. 373-500.

⁴ François Ricard, *La Génération lyrique*, Montréal, Les Éditions Boréal, 1992, p. 20-21.

Cependant, une fascination pour une période ne peut constituer à elle seule un sujet de mémoire. Il faut donc se centrer sur un endroit. Le Québec apparaît alors comme un bon cadre spatial, car, ici aussi, les années 1960 furent synonyme de changements. Dans le contexte québécois, nous avons même donné un nom à cette période : la Révolution tranquille. Élevée par certains historiens, comme Gérard Bouchard, au rang de véritable mythe fondateur du Québec⁵, les événements qui en ont découlé ont animé l'historiographie québécoise de la seconde moitié du XX^e siècle. Elle a tellement intéressé nos historiens que l'étude de cette période aujourd'hui s'accompagne d'une nouvelle source de questionnement : qu'en redire ?

Voici donc le point où j'en étais à mon arrivée à la maîtrise : une période et un contexte spatial. Le problème de l'originalité s'est alors rapidement posé. Comment aborder ce sujet sous un nouvel angle ? Puis, graduellement, cette question s'est recentrée sur moi : que puis-je amener à cette historiographie ? Ce même « je » dont on nous demande toujours de faire abstraction lorsque l'on écrit est pourtant à l'origine de la réflexion ayant mené à ce mémoire. Après tout, pour se dédier corps et âme à un sujet pendant deux ans, il faut une sensibilité envers un sujet que d'autres n'auront pas. Le « je » reprend alors de son importance, car c'est justement le regard particulier que l'on porte sur un sujet qui guidera notre recherche.

Reprenons alors la question : qu'est-ce que ce « je » peut apporter à l'historiographie de la Révolution tranquille ? Ce n'est qu'en me réappropriant ce questionnement que mon sujet a pu émerger. Ce que je peux amener : une sensibilité spécifique envers un objet d'étude qu'une autre personne ne pourra avoir; en somme, un bagage d'expériences particulières. Pourquoi alors ne pas simplement parler d'où je viens ? Après tout, ma région natale, la Petite-Nation en Outaouais, n'a pas suscité énormément de passion chez les historiens, en témoignent la mince historiographie de la région et ma totale ignorance de celle-ci à ce stade. Je me suis alors souvenu d'un article du journal *Le Droit* en 2017 qui portait sur le décès de Claude Quesnel, directeur du Club d'Athlétisme de la Petite-Nation entre 2003 et 2013. Dans cet article, une citation de Quesnel m'avait marqué : « Tu demandes aux gens de Gatineau de quelle région ils proviennent et ils te diront l'Outaouais. Tu poses la même question aux gens de la Petite-Nation et ils te répondront la Petite-Nation. Nos jeunes sont fiers. Ils sont aussi passionnés⁶. » Il s'agit d'un constat que je partage, j'ai toujours dit que je venais de la Petite-Nation. Mais pourquoi ? Pourquoi ce particularisme régional ? C'est à la lumière de cette question qu'a pu germer une idée : faire l'histoire de la Petite-Nation durant la Révolution

⁵ Voir : Gérard Bouchard, « L'imaginaire de la Grande noirceur et de la Révolution tranquille : fictions identitaires et jeux de mémoire au Québec », *Recherches sociographiques*, vol. 46, no.3, 2005, p. 411-436.

⁶ Martin Comtois, « L'homme qui formait des champions », *Le Droit*, 22 septembre 2017, <https://www.ledroit.com/2017/09/23/lhomme-qui-formait-des-champions-ddd4d4f0ff4056ed9a8f122ae48def2f/>.

tranquille⁷. Le présent mémoire est l'aboutissement de tous ces questionnements. Toutefois, avant de se lancer dans une recherche et une analyse historique, il est essentiel de se questionner sur la pertinence de cet objet d'étude. Il faut un angle d'attaque. Pourquoi faire l'histoire de la Petite-Nation durant la Révolution tranquille ?

Problématique initiale

Pour répondre à la question qui vient d'être posée, il faut problématiser notre sujet. Tout d'abord, à l'échelle nationale, l'étude de la Petite-Nation permet de se pencher sur la Révolution tranquille en contexte rural. Ce travail n'a pas vraiment été fait au Québec jusqu'ici, surtout sur le plan politique. Pourtant, la ruralité est l'un des fondements de la société canadienne-française s'étant développée dans l'espace seigneurial de la vallée laurentienne. Comme le démontre Jean-Philippe Warren, l'idéalisation de cette société rurale est à l'origine d'une analyse sociologique de la société canadienne-française dans les années 1950. En effet, leur vision s'inscrit dans une critique d'une certaine ruralité conservatrice des Canadiens français par des disciples de l'École de Chicago⁸. Les chercheurs de cette école, dont font partie les grands intellectuels québécois comme Fernand Ouellet et Jean-Charles Falardeau, brosseront un portrait primitif de la société canadienne-française en mettant de l'avant sa nature rurale et traditionnelle. Ce courant de pensée se fait donc le relai d'une vision américaine de la société canadienne-française qui la qualifie de « folk society » ou « société folklorique ». Toutefois, ces sociologues cherchaient avant tout à critiquer le traditionalisme des années duplessistes qui étouffaient leur recherche, comme le souligne d'ailleurs Jacques Rouillard⁹. Dans leur analyse, la Révolution tranquille et la fin du régime de Duplessis apparaissent alors comme une rupture avec cette société canadienne-française¹⁰. Cette vision de la société canadienne-française peut être mise en relation avec la pensée décoloniale qui émerge au Québec durant la Révolution tranquille¹¹. Le livre d'André D'Allemagne, *Histoire du colonialisme au Québec*¹², ou encore le livre de Pierre Vallière, *Nègre blanc d'Amérique*¹³, portent un regard similaire sur la société canadienne-française de leur époque en les

⁷ Nous définirons en détail la période et ses spécificités dans le Chapitre 1. Pour l'instant, mentionnons que la Révolution tranquille concerne une période allant des années 1960 jusqu'au début des années 1980. Voir : Martin Pâquet et Stéphane Savard, *Brève histoire de la Révolution tranquille*, Montréal, Les Éditions Boréal, 2021, p. 27-35.

⁸ Jean-Philippe Warren, *L'engagement sociologique : la tradition sociologique du Québec francophone (1886-1955)*, Montréal, Les éditions Boréal, 2003, 447 p.

⁹ Jacques Rouillard, *Le mythe tenace de la Folk Society en histoire du Québec*. Québec, Septentrion, 2023, 149 p.

¹⁰ Fernand Ouellet, « La Révolution tranquille, tournant révolutionnaire? », dans Thomas S. Axworthy et Pierre Elliott Trudeau (dir.), *Les années Trudeau : la recherche d'une société juste*, Montréal, Le Jour, 1990, p. 333-362.

¹¹ Voir par exemple : Sean Mills, *Contester L'empire : Pensée Postcoloniale et Militantisme Politique à Montréal, 1963-1972*, Montréal, Hurtubise, 2011, 349 p.

¹² André D'Allemagne, *Histoire du colonialisme au Québec*, Montréal, Lux Éditeur, 2010, 192 p.

¹³ Pierre Vallière, *Nègre blanc d'Amérique*. Montréal, Typo, 1994, 472 p.

présentant comme une société colonisée par des forces extérieures. Le courant décolonial, au même titre que les sociologues de l'École de Chicago, participe donc à créer l'image d'une société canadienne-française profondément colonisée, prisonnière de sa condition¹⁴.

Plus récemment, un courant historiographique se donne comme mission de réhabiliter l'imaginaire canadien-français en revalorisant la culture s'y étant développée : la nouvelle sensibilité historique. Ce courant, apparu en réaction à l'échec du référendum de 1995, critique la position de l'histoire sociale et des décoloniaux en cherchant à inscrire le Québec contemporain dans une continuité avec son passé canadien-français¹⁵. À titre d'exemple, mentionnons les travaux de Joseph-Yvon Thériault qui accusent la Révolution tranquille d'avoir tué la tradition canadienne-française et d'avoir détruit par conséquent la mémoire collective des Québécois¹⁶. Les intellectuels de ce courant cherchent donc à revaloriser le passé canadien-français et à inscrire le Québec post-Révolution tranquille dans une continuité avec ce passé.

Cette vision du passé canadien-français est cependant critiquée par certains chercheurs en sciences sociales. C'est le cas notamment de Jean-Pierre Couture et de Jean-Marc Pôtte qui remarquent que ce courant idéalise la société canadienne-française pré-Révolution tranquille¹⁷. Cette idéalisation mène à un certain passéisme chez ce courant qu'ils qualifient de conservateur. Il semble donc important de trouver un équilibre entre la critique radicale du Canada français rural fait par les penseurs décoloniaux et les sociologues des années 1950, et l'idéalisation de cette société par la nouvelle sensibilité historique. Cet équilibre offrirait alors la possibilité de s'interroger sur la ou les façons dont cette société s'est adaptée aux changements de l'époque tout en présentant les communautés comme des acteurs de cette histoire, et non comme des victimes.

Dans le même ordre d'idée, comme le souligne l'historien Jacques Rouillard, l'analyse du Canada français produite par les sociologues de l'école de Chicago s'était principalement concentrée une étude culturelle et sociale de ces milieux¹⁸. Il semble alors important de remettre la scène politique et les idées politiques au-devant de l'analyse afin de produire une histoire qui n'étudie pas ces milieux en vase clos. Ainsi, une histoire politique d'un milieu rural et canadien-français comme la Petite-Nation¹⁹, permettrait de se pencher sur la réception de la Révolution tranquille dans ces communautés. De plus, les travaux sur la

¹⁴ Albert Memmi, « Les Canadiens français sont-ils des colonisés ? », dans *Portrait du colonisé, précédé du portrait du colonisateur*, Montréal, L'Étincelle, 1972, p. 135-146.

¹⁵ Martin Petitclerc, « Notre maître le passé ? Le projet critique de l'histoire sociale et l'émergence d'une nouvelle sensibilité historiographique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 63, no.1, 2009, p. 83-113.

¹⁶ Joseph-Yvon Thériault, *Critique de l'américanité. Mémoire et démocratie au Québec*, Montréal, Québec Amérique, 2002, 374 p.

¹⁷ Jean-Pierre Couture et Jean-Marc Pôtte, *Les nouveaux visages du nationalisme conservateur au Québec*, Montréal, Québec Amérique, 2012, 170 p.

¹⁸ Jacques Rouillard, *Le mythe tenace de la folk society en histoire du Québec*, op. cit., p. 31.

¹⁹ Nous définirons cet aspect en détail au Chapitre 1, section 1.2.

ruralité se sont surtout intéressés à la démographie. S'ils permettent de constater une chute démographique à partir des années 1950²⁰, notamment en raison d'une urbanisation et d'une industrialisation qui s'accélérent²¹, peu d'historiens ont tenté de s'intéresser aux réactions politiques ou aux débats idéologiques engendrés par la Révolution tranquille dans les milieux ruraux. En résumé, le but sera ici de s'intéresser aux interprétations de la Révolution tranquille sur le plan politique en contexte rural.

Plan du mémoire

Pour terminer, il semble important de définir la marche à suivre pour remplir cet objectif. Nous commencerons par un chapitre historiographique et méthodologique qui permettra de définir la Révolution tranquille, d'explorer l'historiographie de l'histoire régionale au Québec ainsi que de faire un survol de l'historiographie de l'Outaouais et de la Petite-Nation. Une fois l'historiographie faite, il sera possible d'établir une problématique locale ainsi que de se donner des concepts et une méthodologie pour répondre aux questions que nous venons de poser.

Par la suite, nous pourrons nous tourner pleinement vers une analyse historique de la Petite-Nation durant la Révolution tranquille. Trois chapitres d'analyses chacun avec leur périodisation spécifique sur laquelle nous reviendrons en détail dans le premier chapitre, permettront de broser le portrait politique de cette petite communauté entre 1960 et 1983. Ces chapitres interrogeront les transformations du paysage institutionnel et structurel de la région, les idéologies qui y sont véhiculées ainsi que l'évolution des référents identitaires locaux et nationaux de la Petite-Nation.

²⁰ Voir : Clermont Dugas, « Évolution du monde rural québécois », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 103, no. 73-74, 1984, p. 183-204.

²¹ Jacques Rouillard, « La Révolution tranquille : tournant ou rupture ? », *Journal of Canadian studies*, vol 32, no 4, 1997, p. 23-51.

CHAPITRE I

État de la question et enjeux méthodologiques

1.1. Bilan historiographique : du national vers le local

Avant de pouvoir se lancer pleinement dans l'analyse, il faut d'abord poser des éléments de contexte historiographique. Ces éléments permettront de mieux saisir le sujet et les angles morts de la recherche qui pourront être explorés. Pour effectuer ce travail, nous diviserons notre historiographie en trois volets distincts. Le premier sera celui de l'époque étudiée : la Révolution tranquille. Par la suite, nous pourrons passer à l'historiographie régionale du Québec. Finalement, nous analyserons les grands axes de l'historiographie de l'Outaouais.

1.1.1. La Révolution tranquille : une période de transformations

Pour commencer, la première étape consiste à brosser un portrait de la Révolution tranquille. Comme mentionné en introduction, cette période fut au centre d'un nombre important de travaux historiques. Afin de mieux saisir l'impact de cette période et les enjeux entourant son historiographie, nous l'analyserons par le prisme des transformations qui l'ont accompagnées.

Tout d'abord selon certains historiens, il serait possible de qualifier la Révolution tranquille de rupture avec un ordre passé. C'est notamment l'analyse que des chercheurs contemporains de l'époque comme Fernand Ouellet portent sur la période. Pour eux, la Révolution tranquille tient dans le changement de régime qui s'opère sur le plan politique et économique au Québec et qui affecte principalement la population francophone de la province. Ouellet soutient justement que les francophones étaient « en retard » du point de vue de l'urbanisation et de l'industrialisation en comparaison avec leurs compatriotes anglophones, mais aussi en comparaison avec l'Ontario¹. De plus, son argumentaire s'appuie sur une critique de la position dominante de l'Église au sein de la société canadienne-française qui aurait maintenu les francophones dans une situation d'infériorité et dans un certain passéisme. C'est ici la thèse dite de « la rupture » qui est soutenue par Ouellet.

¹ Fernand Ouellet, « La Révolution tranquille, tournant révolutionnaire? », dans Thomas S. Axworthy et Pierre Elliott Trudeau (dir.), *Les années Trudeau : la recherche d'une société juste*, Montréal, Le Jour, 1990, p. 333-362.

En réaction, une autre thèse sera apportée par un courant dit « moderniste » : celle d'une certaine continuité. On peut retrouver cette idée chez Jacques Rouillard dans son texte « La Révolution tranquille : tournant ou rupture ? » où il propose une autre interprétation de la période. Pour lui, il faut plutôt comprendre la Révolution tranquille comme un tournant ou une accélération de la société québécoise sur le plan du développement économique. L'historien montre notamment que l'interprétation de la rupture se concentre sur une représentation rurale de la société canadienne-française et ne peut donc pas prétendre être représentative du Québec dans son ensemble². Le Québec de 1960 est déjà industrialisé, le changement vient plutôt des nouvelles fonctions de l'État et de l'interventionnisme de celui-ci durant la période.

À ce titre, l'aspect le plus important est sans aucun doute le nouveau rôle qu'acquiert l'État au sein de la société québécoise. Comme le mentionne Martin Pâquet et Stéphane Savard dans leur livre *Brève histoire de la Révolution tranquille*, ce qui caractérise avant tout la période est le consensus autour de l'État-providence qui s'installe progressivement avec la mort de Maurice Duplessis en 1959³. L'État et le politique s'imposent alors dorénavant comme le principal responsable de la sphère sociale et du bien commun au sein de la société québécoise. Il s'agit d'un renversement de l'ordre établi au Québec, puisque l'Église catholique s'était elle-même imposée comme garante de la sphère sociale après l'échec des Rébellions de 1837-1838⁴. Les transformations politiques et économiques de la période résident donc beaucoup plus du côté de la mise en place d'un État-providence entamée par les politiques du gouvernement Lesage, comme le montrent aussi Joël Belliveau et Frédéric Boily dans leur comparaison entre le Québec et le Nouveau-Brunswick à la même époque⁵. Cette vision permet aussi de placer la Révolution tranquille dans un contexte historique plus large de centralisation étatique et de transformations socio-économiques : les Trente glorieuses⁶. L'État-providence est alors appelé à prendre en charge d'importants pans de la société québécoise. Ce changement est notamment releuable dans le domaine de l'éducation alors que le gouvernement Lesage crée le ministère de l'Éducation en 1964, entamant par le fait même la sécularisation de l'éducation au Québec et reprenant la gestion de ce domaine des mains de l'Église catholique⁷. La teneur « révolutionnaire » de la période tient

² Jacques Rouillard, « La Révolution tranquille : tournant ou rupture ? », *Journal of Canadian studies*, vol 32, no 4, 1997, p.23-51.

³ Martin Pâquet et Stéphane Savard, *Brève histoire de la Révolution tranquille*, Montréal, Les Éditions Boréal, 2021, p. 16.

⁴ René Hardy, *Contrôle social et mutation de la culture religieuse au Québec; 1830-1930*, Montréal, Les Éditions Boréal, 1999, 284 p.

⁵ Joël Belliveau et Frédéric Boily, « Deux révolutions tranquilles? Transformations politiques et sociales au Québec et au Nouveau-Brunswick (1960-1967) », *Recherches sociographiques*, vol. 46, no 1, 2005, p. 11-34.

⁶ Pour plus de détail sur les comparaisons entre la Révolution tranquille au Québec et d'autres sociétés connaissant des transformations à la même époque : Jean-Philippe Carlos et Stéphane Savard (dir.), *La Révolution tranquille : entre l'ici et l'ailleurs*, Québec, Septentrion, 2024, 324 p.

⁷ Pour plus de détail sur les différentes réformes de l'éducation au début des années 1960, consulter : Jean Bernatchez et Olivier Lemieux, *La gouvernance scolaire au Québec : Histoires et tendances, enjeux et défis*, Québec, Les Presses de l'université du Québec, 2022, p. 7-34.

principalement dans cet aspect : l'État prend désormais en charge la sphère sociale en intervenant directement dans certains domaines, remplaçant par le fait même l'Église qui jouait ce rôle jusque-là.

De plus, ces nouvelles responsabilités étatiques concernent aussi la vie économique de la province. L'État québécois des années 1960 crée ainsi de nombreuses sociétés d'État pour faciliter son interventionnisme. L'exemple le plus parlant est sans aucun doute Hydro-Québec qui est au centre de la rhétorique du « maître chez nous » et qui permet à la province d'être propriétaire de sa production énergétique. Stéphane Savard montre aussi dans son livre *Hydro-Québec et l'État québécois* la portée symbolique de la société d'État sur la représentation du pouvoir politique provincial dans l'espace public⁸. L'interventionnisme de l'État québécois renforce ainsi l'image de son pouvoir et donc le consensus autour de celui-ci en devenant un symbole d'émancipation économique et sociale.

Dans le cadre de ce mémoire, la transformation politique la plus importante se trouve du côté de l'administration et de la gestion du territoire de la province. En effet, les années 1960 voient l'introduction d'un nouveau modèle de découpage du territoire : les régions administratives. Selon le sociologue Dominique Morin, la création de ces nouvelles structures administratives régionales par l'État québécois s'explique par une volonté de mieux développer les régions périphériques du Québec et, surtout, assurer leur autonomie économique⁹. Morin montre d'ailleurs que ces politiques de développement régional ne se sont pas toujours faites en harmonie avec les milieux. À ce sujet, le cas du Bureau de l'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) est probablement le plus étudié par les chercheurs. Dans son chapitre sur ce sujet, Morin démontre que la rationalité technocratique de l'État québécois en matière de développement du territoire a eu des effets dévastateurs sur les communautés de l'Est du Québec. Son travail montre que les politiques étaient adoptés dans une logique du « haut vers le bas » sans prendre en compte les besoins réels du milieu. Le bureau prévoyait notamment la relocalisation de certaines populations du Bas-St-Laurent vers de nouvelles municipalités afin de pallier le déclin de l'industrie forestière et agricole dans la région. En réaction, les populations locales s'organisent au début des années 1970 et donnent naissance aux « Opérations dignités » pour contester ces politiques¹⁰. L'interventionnisme étatique en matière de développement régional s'est donc aussi accompagné d'une forte contestation dans ces mêmes milieux. Toutefois, l'expérience du BAEQ permet aussi une prise de conscience sur l'état des régions québécoises. En conséquence, l'État met sur pied l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) en 1968 pour mieux coordonner et superviser le développement des régions dans un effort de pallier les

⁸ Stéphane Savard, *Hydro-Québec et l'État québécois : 1944-2005*, Québec, Septentrion, 2013, 436 p.

⁹ Dominique Morin, « La BAEQ, la légende et l'esprit du développement régional québécois », dans Harold Bérubé et Stéphane Savard, *Pouvoir et territoire au Québec depuis 1850*. Québec, Septentrion, 2017, p. 265-309.

¹⁰ À ce sujet, voir aussi : Bruno Jean (dir.), *Le BAEQ revisité : un nouveau regard sur la première expérience de développement régional au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2016, 230 p.

inégalités territoriales¹¹. L'OPDQ se dotera à son tour d'organes régionaux en créant les Conseils Régionaux de Développement (CRD) afin de garantir une meilleure écoute des milieux et ne pas répéter les erreurs commises par le BAEQ. Ainsi, la Révolution tranquille est aussi le théâtre d'une prise de conscience sur l'état des régions québécoises et s'accompagne d'un plus grand interventionnisme dans leur développement. L'État québécois acquiert donc un nouveau rôle au sein de la sphère sociale et économique, modifiant le rapport que la société québécoise entretient avec le politique.

Par la suite, il est tout aussi important de saisir les changements de nature idéologique qui sous-tendent les transformations précédemment évoquées. À ce titre, il est impossible de ne pas aborder le travail de Micheal D. Behiels sur cet aspect de la période. Son analyse nous permet aussi de remonter au-delà des années 1960 pour comprendre l'origine des transformations qui secouent le Québec. Pour l'auteur, les années 1950 sont le théâtre d'une lutte idéologique entre le « néo-libéralisme » des intellectuels de la revue *Cité Libre* et le néonationalisme préconisé par les intellectuels du *Devoir*¹². L'arrivée de ces nouvelles idéologies, que l'on peut qualifier de « progressistes », effrite la pensée traditionaliste et conservatrice émanant de l'Église catholique qui régnait alors au Québec francophone¹³. Selon Behiels, ce sont elles qui seraient à l'origine des transformations de nature économique et politique que nous avons abordées précédemment.

Toutefois, cette interprétation des transformations idéologiques est aujourd'hui à nuancer. En effet, l'analyse de Behiels traite l'Église et le traditionalisme comme un bloc monolithique. Pourtant plusieurs courants s'affrontent à l'intérieur du clergé catholique. Les travaux de Jean-Philippe Warren et Martin Meunier démontrent que l'émergence d'une pensée religieuse de gauche durant les années 1930 au sein même de l'Église est directement responsable de l'émergence des idées que l'on pourrait qualifier de « progressistes »¹⁴. Ce courant a lui-même été relayé par des organisations de l'Action catholique. Warren et Meunier montrent d'ailleurs que plusieurs des membres influents de *Cité Libre* et du *Devoir* étaient inscrits dans une organisation de l'Action catholique durant leur jeunesse : la jeunesse étudiante catholique (JEC)¹⁵. Les travaux de l'historienne Louise Bienvenue sur ces associations montrent d'ailleurs toute la portée de

¹¹ Paul-André Linteau et al., *Histoire du Québec Contemporain, Tome II : Le Québec depuis 1930*, Montréal, Les Éditions Boréal, 1989, p. 529.

¹² Michael D. Behiels, *Prelude to Quebec's Quiet Revolution : Liberalism versus Neo-Nationalism : 1945-1960*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1985, 366 p.

¹³ Pour comprendre la période antérieure, et notamment l'emprise idéologique du traditionalisme sur la vie politique québécoise sous Duplessis, voir l'ouvrage collectif : Lucia Ferreti et Xavier Gélinas (dir.), *Duplessis, son milieu, son époque*, Québec, Septentrion, 2010, 511 p.

¹⁴ E-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, *Sortir de la grande noirceur : l'horizon personnaliste de la Révolution tranquille*, Québec, Les Éditions du Septentrion, 2002, 207 p.

¹⁵ E-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, « La question sociale à la question nationale : la revue *Cité Libre* (1950-1963) », *Recherches sociographiques*, vol. 39, no 2-3. 1998, p. 291-316.

celles-ci dans la formation et la pensée de grands intellectuels de la Révolution tranquille¹⁶. Un autre historien, Micheal Gauvreau, s'intéresse aussi aux origines religieuses des idéologies de la Révolution tranquille dans son livre *Les origines catholiques de la Révolution tranquille*. Gauvreau y expose alors l'importance du personnalisme français pour le déploiement de l'Action catholique au Québec¹⁷. Ces contributions permettent de relativiser la rupture idéologique de la période et d'inscrire les nouvelles idéologies dans un contexte de changement s'étant opéré sur le long terme. Il n'en reste pas moins que l'analyse de Behiels sur le débat des années 1950 nous permet de mieux saisir les origines des idéologies progressistes ayant mené à l'émergence d'un État-providence au Québec.

Toutefois, il serait faux de penser que le progressisme devient hégémonique au Québec au lendemain de la victoire des libéraux de Lesage en 1960. Le travail de Xavier Gélinas sur la droite intellectuelle de la Révolution tranquille montre que la pensée conservatrice et traditionaliste ne disparaît pas subitement au lendemain de la victoire de Jean Lesage en 1960. Bien que ce courant de pensée se fasse plus discret, il subsiste au sein de quelques réseaux comme l'*Action nationale*. La droite perd simplement son unité des années duplessistes et se retrouve atomisée en raison notamment du changement de cap du nationalisme¹⁸. Comme le montre Michel Bock dans son étude du nationalisme groulxiste, les nationalistes traditionalistes préfèrent garder la nation hors de l'arène politique au profit d'une nation à vocation religieuse et culturelle¹⁹. Behiels montre plutôt que le néonationalisme québécois des années 1950 embrasse désormais une nouvelle conception de la nation axée non pas sur la culture et la religion catholique, comme c'était le cas chez les nationalistes traditionalistes, mais plutôt sur son expression politique et civique. On retrouve d'ailleurs cette vision chez des acteurs politiques de l'époque comme dans *Option Québec* de René Lévesque qui inscrit sa vision de la nation québécoise dans une perspective territoriale et civique plutôt que culturelle²⁰. La Révolution tranquille est donc un moment où de nouvelles idéologies font leur apparition sur la scène politique. Le nationalisme, lui, reste bien ancré, mais change d'orientation en se sécularisant et en se centrant sur la construction d'un État-providence.

Pour en terminer avec l'étude historiographique de notre période, revenons au nationalisme, ou plutôt aux conséquences identitaires de ce changement de paradigme. Comme nous venons de le voir, le nationalisme se sécularise avec la Révolution tranquille en évacuant sa dimension religieuse. Par

¹⁶ Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène : L'Action catholique avant la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003, 291 p.

¹⁷ Michael Gauvreau, *The Catholics origins of Quebec's Quiet Revolution*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2005, 501 p.

¹⁸ Xavier Gélinas, *La droite intellectuelle québécoise de la Révolution tranquille*, Lévis, Les Presses de l'Université Laval, 2007, 486 p.

¹⁹ Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières : Les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Hurtubise HMH, 2004, 452 p.

²⁰ René Lévesque, *Option Québec*, Montréal, Éditions Typo, 2016, 355 p.

conséquent, l'identité des individus composant la nation est aussi appelée à se transformer par le même processus de sécularisation. Auparavant, l'emprise de l'Église catholique sur la société canadienne-française définissait cette société. Comme le résume bien Fernand Dumont : « L'Église catholique a édifié l'idéologie de la société francophone du Canada. Elle a fait une société. [...] La société québécoise n'a pas seulement subi le pouvoir religieux ; elle a subsisté en tant que société religieuse. Telle fut sa conscience de soi et sa différence²¹. » Dans les années 1960, on passe d'une identité canadienne-française à une identité québécoise, soutenue par le discours néonationaliste. On retrouve notamment cette idée chez Genevieve Zubrzycki qui observe le changement de paradigme des symboles nationaux au travers de l'évacuation de la figure de Saint-Jean-Baptiste, Saint patron des Canadiens français, dans les célébrations de la fête nationale²². On peut alors observer un glissement du référent national au Québec. Le référent n'est plus une Église-nation canadienne-française telle qu'on la retrouve dans l'analyse de Jean-François Laniel²³, mais bien l'État-nation québécois. Comme le souligne Jean-Philippe Warren, les transformations identitaires qui s'opèrent alors au Québec se doivent d'être comprises comme les conséquences de l'emprise de l'Église catholique sur les institutions et de son encadrement social : « Ainsi, avec la Révolution tranquille, on assiste à la séparation de l'Église et de l'État et, comme conséquence, à la prise en charge des formes d'encadrement social par le gouvernement provincial et à la marginalisation pratique et symbolique de l'Église²⁴. » L'État, en tant que nouveau garant de la sphère sociale, s'impose dorénavant comme le référent national de la société québécoise. En conséquence, la dimension religieuse de l'identité des francophones du Québec est évacuée au profit d'une nouvelle identité civique centrée sur le nouvel État-providence québécois.

Ces interprétations de la Révolution tranquille nous permettent d'acquérir une vue d'ensemble des transformations qui frappent le Québec. Il peut alors être intéressant de se lancer dans le jeu des échelles et ainsi de se pencher sur l'expression de ces changements au niveau régional ou encore au niveau local. Pour cela, il est impératif de passer par l'historiographie de l'histoire régionale.

1.1.2. L'histoire régionale du Québec : comprendre les particularismes régionaux

Ces interprétations de la Révolution tranquille nous permettent d'acquérir une vue d'ensemble des transformations qui frappent alors le Québec. Il peut alors être intéressant de se lancer dans le jeu des

²¹ Fernand Dumont, *Le sort de la culture*, Montréal, L'Hexagone, 1987, p. 250.

²² Genevieve Zubrzycki, *Saint-Jean-Baptiste décapité, nationalisme, religion et sécularisme au Québec*, Montréal, Les éditions Boréal, 2020, 304 p.

²³ Jean-François Laniel, « L'Église-nation canadienne-française au siècle des nationalités : regard croisé sur l'ultramontanisme et le nationalisme », *Études d'histoire religieuse*, vol. 81, no 1-2, 2015, p. 15-37.

²⁴ Jean-Philippe Warren, « L'invention du Canada français : le rôle de l'Église catholique », dans Martin Pâquet et Stéphane Savard, *Balises et références*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007, p. 25.

échelles et se pencher sur l'expression de ces changements au niveau régional ou encore au niveau local. Pour cela, il est impératif de passer par l'historiographie de l'histoire régionale.

Au Québec, l'historiographie régionale fut particulièrement développée dans les années 1980 avec le chantier des histoires régionales lancé et dirigé initialement par l'historien Fernand Harvey sous l'impulsion de l'Institut québécois de recherche sur la culture. L'objectif était de proposer une synthèse pour chacune des régions du Québec afin de répondre aux inégalités historiographiques des différentes régions et de rendre compte des identités régionales²⁵. Pour Harvey, l'histoire régionale représentait le chaînon historiographique manquant entre l'échelle nationale et l'échelle locale. En effet, une première histoire régionale avait vu le jour dans les années 1930, mais celle-ci avait deux lacunes majeures selon Harvey²⁶. Premièrement, elle se centrait principalement sur l'étude des institutions religieuses sans prendre en compte l'économie, la vie sociale, la culture ou encore la vie politique des régions. Deuxièmement, ce premier courant, qu'il qualifie de « régionaliste », se composait principalement de diverses monographies mettant surtout de l'avant la colonisation des communautés locales et ne réussissait donc pas à brosser un portrait régional à proprement parler.

Comme le démontre Normand Perron, devenu directeur du chantier en 1991, la nouvelle histoire régionale proposée par le chantier s'inscrit dans le courant de la *public history* alors en vogue aux États-Unis et qui souhaite faciliter l'accès du public à son histoire²⁷. Le chantier se donne alors aussi pour objectif d'intéresser les populations locales à leur histoire régionale, tout en palliant les lacunes de l'historiographie régionaliste en utilisant une méthodologie historique rigoureuse qui permet de couvrir l'histoire politique, sociale, économique et culturelle des régions du Québec²⁸. De plus, l'arrivée de cette histoire régionale doit se comprendre dans le contexte de la Révolution tranquille, alors que l'État intervient maintenant dans le développement du territoire, modifie la relation entre les populations et leur milieu et met en place les régions administratives créées pour organiser le territoire²⁹. L'histoire régionale acquiert par ce phénomène une vocation plus large de compréhension des espaces régionaux et de leur réalité. Le chantier produira finalement 23 monographies entre 1981 et 2013 et plusieurs synthèses³⁰. Celles-ci permettent de mieux

²⁵ Fernand Harvey et Normand Perron, *Le chantier sur l'histoire des régions du Québec : genèse et réalisations, 1980-2013*, Montréal, INRS - Centre Urbanisation Culture Société, 2018, 44 p.

²⁶ Fernand Harvey, « L'historiographie régionaliste des années 1920 et 1930 au Québec », *Les cahiers des dix*, no 55, 2001, p. 53-102.

²⁷ Normand Perron, « Le Chantier des histoires régionales et la *Public history* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, no 1, 2003, p. 23-32.

²⁸ *Ibid.*

²⁹ Dominique Morin, *Op. cit.*

³⁰ Dans un effort d'accessibilité, le chantier décline ses monographies souvent volumineuses en synthèse plus courte. D'autres synthèses visent aussi parfois à cibler une sous-région spécifique. C'est le cas par exemple de la synthèse sur Portneuf qui est une déclinaison de la monographie portant sur la grande région de Québec.

saisir les différentes expériences régionales du Québec et, par conséquent, de voir émerger certaines identités régionales particulières.

L'historiographie de la Révolution tranquille dont nous avons discuté jusqu'à maintenant s'est principalement concentrée sur les milieux urbains ou sur une vision globale de la société québécoise. Cela s'explique notamment par l'accélération du processus d'urbanisation et d'industrialisation qui caractérise la période, comme nous l'avons vu en introduction. Toutefois, bien peu a été fait pour s'intéresser aux effets des transformations de la période sur d'autres contextes, notamment les milieux ruraux. Pourtant, la ruralité est aux origines de la société québécoise puisque l'abondance de terres agricoles vierges fut au centre de la colonisation, de ses débuts jusqu'au développement de nouvelles régions au XIX^e et XX^e siècles. Beaucoup d'intellectuels canadiens-français de la première moitié du XX^e siècle comme Lionel Groulx valorisaient d'ailleurs énormément la ruralité en l'inscrivant comme fondement de la société canadienne-française au même titre que le catholicisme³¹. Cependant, bien peu d'études s'intéressent aux effets des changements de la Révolution tranquille sur la ruralité. À ce titre, on peut citer l'article de 1984 de Clermont Dugas. Son article s'intéresse toutefois presque exclusivement aux effets dévastateurs de l'urbanisation sur la démographie des milieux ruraux³². Plus récemment, Normand Perron a lui étudié les transformations économiques de l'espace rural par le prisme du cas de Charlevoix entre 1850 et 1950³³. Si son livre permet d'apprendre que l'économie agricole est déjà négligée avant la période, les effets politiques de la Révolution tranquille sur ces espaces ne peuvent être relevés.

Les travaux de Frédéric Parent sont alors plus utiles pour s'intéresser à la ruralité de la deuxième moitié du XX^e siècle. Son livre, *Un Québec invisible*, qui s'intéresse au cas d'un village rural de la grande région de Québec (qu'il garde anonyme), permet de couvrir la période de la Révolution tranquille en contexte rural³⁴. Le livre a pour intérêt de nous renseigner sur l'organisation sociopolitique de ces milieux. Il développe notamment le concept de société paroissiale pour désigner un espace social où la paroisse joue un rôle central dans l'organisation du pouvoir local. Cependant, l'étude de Parent se penche principalement sur la démographie et l'ethnographie de sa région. De plus, son analyse ne se concentre que sur une seule municipalité et sur les transformations au sein de la hiérarchie familiale de cette localité. Pour obtenir une véritable vue d'ensemble sur les transformations politiques, les monographies et les synthèses du chantier

³¹ Gérard Bouchard, « L'historiographie du Québec rural et la problématique nord-américaine avant la Révolution tranquille, Étude d'un refus », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 44, no. 2, 1990, p. 199-222.

³² Clermont Dugas, « Évolution du monde rural québécois », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 103, no. 73-74, 1984, p. 183-204.

³³ Normand Perron, *L'État et le changement agricole dans Charlevoix, 1850-1950*, Sainte-Foy, Les presses de l'Université Laval, 2003, 318 p.

³⁴ Frédéric Parent, *Un Québec invisible : Enquête ethnographique dans un village de la grande région de Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2015, 281 p.

des histoires régionales deviennent alors les études à privilégier. Par exemple, le cas d'une MRC comme Portneuf et sa synthèse nous aide à mieux comprendre la période en contexte rural. On peut notamment y observer l'impact des fusions municipales dans les années 1960 et 1970, les tensions politiques locales amenées par la création des MRC ou encore l'évacuation des autorités cléricales dans le domaine de l'éducation³⁵. Les travaux du chantier des histoires régionales sont donc la source principale dont nous disposons pour avoir une vue d'ensemble des effets de la Révolution tranquille sur les milieux ruraux et ainsi restituer la pluralité des expériences de cette période.

1.1.3. L'Outaouais : une région périphérique et hybride

Pour conclure notre bilan historiographique, penchons-nous sur l'historiographie de l'Outaouais. Tout d'abord, il semble important de mentionner que cette région fut passablement laissée de côté par les historiens. Ce phénomène ne s'observe pas que du côté de l'historiographie. En effet, l'Assemblée nationale a reconnu en 2019 le statut particulier de l'Outaouais et le délaissement dont la région a été victime historiquement³⁶. Ce délaissement semble s'ancrer dans une histoire particulière liée au caractère hybride de la région : à la fois éloignée des grands centres urbains du Québec laurentien, et à la fois frontalière avec la capitale canadienne³⁷. L'Outaouais apparaît donc comme une région périphérique du Québec, en marge du reste de la vallée laurentienne où se trouve l'essentiel de la population, mais, en même temps, il s'agit d'une région bénéficiant du développement métropolitain d'Ottawa. Ce statut hybride a aussi un effet direct sur l'identité de la région. Comme le démontre Pierre-Louis Lapointe dans un article de 2005, l'Outaouais s'est développée autour du commerce de fourrure et de l'industrie forestière³⁸. En raison de ces deux secteurs d'activités économiques, différentes légendes et mythes (dont la célèbre chasse-galerie) se construisent dans la région et donnent à l'Outaouais une image de Far West québécois³⁹. La rivière des Outaouais est alors la porte d'entrée sur l'Ouest de la province, mais aussi sur les « Pays d'en-haut ». Il s'agit donc d'une région

³⁵ Marc Vallière, *Portneuf*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2012, 198 p.

³⁶ Mathieu Bélanger, « L'Assemblée nationale reconnaît officiellement le sous-financement en Outaouais », *Le Droit*, 30 octobre 2019, <https://www.ledroit.com/2019/10/30/lassemblee-nationale-reconnait-officiellement-le-sous-financement-en-outaouais-ad0fd9c13d2118455a95d9127389f827/>.

³⁷ Guy Chiasson, Mario Gauthier et Anne Mévellec, « L'Outaouais : entre région périphérique et région sous influence métropolitaine », *Cahiers de géographie du Québec*, vol 66, no 186, p. 219–232.

³⁸ Pierre-Louis Lapointe, « Géographie, histoire et définition d'une identité régionale : le cas de l'Outaouais », *Histoire Québec*, vol. 11, no. 2, 2005, p. 4–17.

³⁹ À ce sujet, on peut consulter l'album : Marcel Paquette, *L'Outaouais : le cœur à l'ouvrage*, Québec, Les Éditions GID, 2013, 207 p. ; Certaines des photos rappellent énormément les villages de l'Ouest américain. On peut aussi se référer au livre de Pierre-Louis Lapointe sur deux détectives privés engagés par la compagnie forestière MacLaren pour briser un mouvement de grève dans la vallée de la Lièvre et ayant mené à la mort de deux travailleurs au début de XX^e siècle, digne d'une histoire impliquant la Pinkerton. Pierre-Louis Lapointe, *La vallée assiégée : Buckingham et la Basse-Lièvre sous les MacLaren, 1895-1945*, Gatineau, Vent d'Ouest, 2006, 278 p.

frontalière et périphérique d'un point de vue québécois. Il est aussi important de rappeler que la région, et plus spécifiquement son centre urbain, Hull, fut développé par des capitaux britanniques et américains⁴⁰. En conséquence, la région est le berceau d'une importante communauté d'Anglo-Québécois. La croissance démographique de la communauté francophone ne survient qu'à la fin du XIX^e siècle avec l'industrialisation de Hull. Le petit centre urbain passe alors d'une population à 10% canadienne-française en 1850, à 50% en 1870, puis 90% en 1920⁴¹. Cependant, avec l'augmentation de la place occupée par la fonction publique fédérale au sein de la ville de Hull, et jumelé à la mainmise historique des capitaux anglo-saxons sur l'économie de la région, on peut observer depuis la seconde moitié du XX^e siècle un processus d'anglicisation des populations francophones urbaines en Outaouais⁴². L'ensemble de ces caractéristiques donnent à l'Outaouais un caractère singulier en comparaison avec les autres régions du Québec.

Pour ce qui est de l'historiographie de la région, la première tentative de synthèse historique remonte aux années 1930 et s'inscrit dans le courant « régionaliste ». Le premier ouvrage historique et synthétique sur la région, *Le Nord de l'Outaouais*, dirigé par le père Louis Taché, souffre donc des problèmes évoqués plus haut. L'histoire qui y est racontée s'intéresse à la géographie de la région, et se concentre sur les institutions religieuses⁴³. De plus, l'Outaouais qui y est dépeint ne correspond pas à celui que nous connaissons aujourd'hui d'un point de vue territorial. En effet, il couvre des régions qui se trouvent désormais dans les Laurentides, comme Labelle et Argenteuil, mais aussi des parties de l'actuelle Abitibi-Témiscamingue. Il faudra attendre une cinquantaine d'années et l'arrivée du chantier des histoires régionales pour que l'Outaouais obtienne une véritable synthèse historique couvrant une multitude de sujets. Deux livres seront produits par le chantier sur l'Outaouais. Tout d'abord, l'ouvrage synthétique de Chad Gaffield, publiée en 1994, couvre l'ensemble de l'histoire de la région allant de sa formation géographique jusqu'à nos jours⁴⁴. La monographie s'intéresse à toutes les facettes de la région, que ce soit sur les plans politique, culturel, social, économique ou encore démographique. Toutefois, pour la période qui nous intéresse ici, l'étude présente quelques problèmes. En effet, pour les années 1940 et postérieures, l'histoire de la région se concentre majoritairement sur le centre urbain Gatineau-Hull et laisse de côté l'histoire des autres communautés de la région. Ce point est particulièrement frappant en ce qui concerne l'histoire politique de ces communautés qui est quasi-absente de cette dernière partie.

⁴⁰ Pierre-Louis Lapointe, « Géographie, histoire et définition d'une identité régionale : le cas de l'Outaouais », *Op. cit.*

⁴¹ Michael Martin, *Working class culture and the development of Hull, Quebec, 1800-1929*, Gatineau, J. Bernier, 2006, p. 48.

⁴² Charles Castonguay, « Les transferts linguistiques dans l'Outaouais », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 33, no. 89, 1989, p. 241-252.

⁴³ Louis Taché, *Le nord de l'Outaouais : manuel-répertoire d'histoire et de géographie régionales*, Ottawa, Le Droit, 1938, 396 p.

⁴⁴ Chad Gaffield et al., *Histoire de l'Outaouais*, Saint-Nicholas, INRS-Culture et société, 1994, 876 p.

À ce titre, la synthèse de la collection *Histoire en bref*, elle aussi issue du chantier des histoires régionales, propose justement une interprétation de l'histoire de l'Outaouais qui peut expliquer ce choix d'une histoire centrée sur Gatineau. Dans la dernière partie du livre, l'auteur Roger Blanchette développe l'idée d'une pluralité identitaire et historique en Outaouais⁴⁵. Selon lui, il serait plus juste de parler « des » Outaouais que « d'un » Outaouais. Cette hypothèse permet de mettre en lumière la nature composite de la région. D'un point de vue géographique et social, la région se compose d'une succession de trois vallées⁴⁶ d'est en ouest possédant chacune une culture et une histoire distincte⁴⁷. Dans son analyse, Gaffield ne traite que très peu des vallées périphériques après les années 1940. Celles-ci deviennent très secondaires et peu de place est laissée à la réalité rurale dans le contexte de l'Outaouais. La synthèse de Blanchette pose alors le besoin de faire une autre histoire de la région, loin du grand centre urbain de Gatineau et qui permettrait de mieux comprendre les identités locales qui composent l'Outaouais. Il peut alors être pertinent de déconstruire la région et se pencher sur l'histoire particulière de l'une de ses vallées périphériques.

1.2. Histoire locale: un portrait de la Petite-Nation, des origines à 1960

Pour continuer, il paraît important de porter un regard plus détaillé sur l'histoire particulière de la vallée qui sera le sujet de l'analyse. Cette partie permettra de comprendre la trajectoire historique de la vallée, son fonctionnement et les interactions qui la définissent. À la lumière de celle-ci, il sera possible de mieux comprendre pourquoi cette vallée fut choisie pour réaliser ce mémoire. Pour cela, nous diviserons notre attention sur trois aspects : le passé seigneurial, la nature paroissiale de la vallée et la création du journal *La Petite-Nation*.

1.2.1. Une seigneurie en marge du réseau seigneurial

Pour commencer, penchons-nous sur le passé seigneurial de la Petite-Nation. Avant toute chose, mentionnons que, avant même d'être une rivière ou une seigneurie, le nom *Petite-Nation* est surtout le nom donné par Samuel de Champlain à une nation algonquine rencontrée lors de sa remontée de la rivière des Outaouais en 1613. En effet, durant son périple, Champlain rencontre une petite communauté à l'embouchure d'une petite rivière. En raison de sa petite taille en comparaison avec les autres groupements

⁴⁵ Roger Blanchette, *L'Outaouais*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009, p. 139-166.

⁴⁶ D'Est en Ouest : La Petite-Nation, la Lièvre et la Gatineau. Important de noter que l'on retrouve aussi une autre sous-région à l'ouest de la ville de Gatineau vers l'Abitibi : le Pontiac.

⁴⁷ Vincent Berdoulay et André Langlois, « Organisation socio-spatiale et structuration régionale de l'Outaouais », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 33, no. 89, 1989, p. 165-178.

rencontrées le long de l'Outaouais, l'explorateur les désigne comme la « Petite-Nation »⁴⁸. Il s'agit en fait des Oueskarinis⁴⁹, le « peuple du chevreuil » dans la langue algonquine, qui ont pour territoire ancestral un large bassin hydrographique qui s'étend de la rivière des Outaouais jusqu'au lac Nomingue⁵⁰. Ainsi, le nom de la région tire à la base son nom de la nation algonquine et surtout de la vallée qui était la leur. Les Oueskarinis connaîtront malheureusement un destin tragique alors qu'ils se retrouvent victimes du conflit opposant les Algonquins aux Iroquois pour le contrôle du commerce de fourrures. Durant leur pèlerinage hivernal vers le Mont-Tremblant, leur montagne sacrée, la Petite Nation sera prise en embuscade par un groupe d'Iroquois qui les décime en 1653 sur les rives du lac Nomingue⁵¹. Les quelques survivants trouveront refuge au fort de Trois-Rivières. Les Oueskarinis laissent donc en héritage une désignation pour ce territoire qui était le leur : la Petite-Nation. Il paraissait important de rappeler les racines autochtones du nom avant de poursuivre.

Tournons-nous maintenant vers le passé seigneurial de la région. En raison de sa singularité en Outaouais québécois⁵² et de sa liaison avec Louis-Joseph Papineau, il s'agit de la période ayant le plus préoccupé l'historiographie locale. Il est possible de relever une opposition entre deux visions de ce passé. Tout d'abord, on retrouve la vision que l'on peut qualifier de « l'isolement ». Cette position est notamment soutenue par l'historien ontarien Cole Harris qui brosse un portrait particulièrement négatif du développement de la seigneurie⁵³. Comme il le souligne, la seigneurie fut colonisée durant la deuxième vague de migration canadienne-française, après 1820, alors que le réseau seigneurial du Saint-Laurent est saturé. Les premiers colons sont donc caractérisés par leur pauvreté et leur recherche de travail⁵⁴. De plus, la pauvreté des sols⁵⁵ jumelée à ce qu'il qualifie de mauvaise gestion par la famille Papineau auraient maintenu la région dans un état de sous-développement.

⁴⁸ Mathieu d'Avignon, *Premier récit de voyage en Nouvelle-France 1603-1619 – Samuel de Champlain*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2018, p. 265.

⁴⁹ On retrouve, de manière interchangeable, l'orthographe *Weskarinis* ou *Oueskarinis*. Nous conserverons la deuxième pour le reste du mémoire.

⁵⁰ L'histoire des Oueskarinis est l'objet d'une importante historiographie par l'historien Jean-Guy Paquin. Ce dernier a écrit quatre livres sur l'histoire de cette nation et son héritage. Voir notamment : Jean-Guy Paquin, *Au pays des Weskarinis*, Chénéville, Jean-Guy Paquin, éditeur, 2014, 160 p.

⁵¹ Jacques Lamarche, *Au cœur de la Petite-Nation : Le château Montebello*, Ottawa, Les Éditions de la Petite-Nation, 1984, p. 20-23.

⁵² La Petite-Nation est la seule seigneurie sur la rive québécoise de l'Outaouais. On en retrouve seulement une autre sur la rive ontarienne : la seigneurie de l'Orignal.

⁵³ Cole Harris, « Of poverty and helplessness in Petite-Nation », *The Canadian historical review*, vol. 52, no. 1, mars 1971, p. 23-50.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 25.

⁵⁵ Nous reviendrons sur cet aspect dans la partie 1.2.2.

Cette interprétation des Papineau comme mauvais gestionnaire est aussi soutenue plus en détail par l'historien Claude Baribeau dans son livre sur la seigneurie⁵⁶. Dans ce livre, Baribeau dresse lui aussi un bilan négatif du développement en mettant de l'avant le manque d'implication de Louis-Joseph Papineau dans son rôle de seigneur. Selon lui, Papineau n'aurait pas rempli son mandat d'agent de colonisation et aurait plutôt misé sur la valeur marchande de la seigneurie, notamment en vendant les droits d'exploitation forestière à des entrepreneurs américains⁵⁷. L'argumentaire de Baribeau est particulièrement centré sur la figure de Louis-Joseph Papineau et soutient que celui-ci n'aurait pas été vraiment intéressé à développer sa seigneurie, trop occupé par la vie politique. Les deux historiens ont donc des positions semblables sur le rôle de Louis-Joseph Papineau comme seigneur de la Petite-Nation : il n'aurait pas pris ses responsabilités de seigneur au sérieux et aurait maintenu la seigneurie et ses censitaires dans un état de pauvreté et d'isolement face au reste du Québec.

La Petite-Nation, en tant que territoire de colonisation, aurait donc été dès le départ une région en situation précaire. Il est aussi possible de lier cette interprétation du passé seigneurial au concept de « marche » ou de « *borderland* »⁵⁸. En effet, en raison de sa situation périphérique et de sa proximité avec l'Ontario, la Petite-Nation apparaît, dans l'interprétation de Baribeau et de Harris, comme une marche ; une sorte de dernière zone frontière entre les aires de peuplement du Saint-Laurent et de l'Outaouais métropolitain. L'isolement de la vallée doit donc aussi être attribué à sa position géographique. Quoi qu'il en soit, cette interprétation permet de mettre en lumière les particularités de cette seigneurie au sein de l'ensemble du réseau seigneurial québécois, notamment sa position isolée, en marge du réseau seigneurial.

À l'inverse, et plus récemment, d'autres chercheurs nuancent cette interprétation de Papineau comme mauvais seigneur. On peut notamment citer les travaux d'Olivier Guimond qui mettent de l'avant un portrait beaucoup plus nuancé des qualités de gestionnaires de Papineau⁵⁹. Guimond met notamment de l'avant le rôle du frère de Louis-Joseph, Denis-Benjamin, dans la gestion de la seigneurie. Guimond soutient aussi que la seigneurie est pauvre et isolée, mais, selon lui, les Papineau ont tout fait pour essayer de sortir la Petite-Nation de cet état et ainsi de rentabiliser leur propriété. Il tient pour preuve l'important volume de correspondances entre les frères Papineau portants sur l'état de la seigneurie et qui prouve l'intérêt de Louis-

⁵⁶ Claude Baribeau, *La seigneurie de la Petite-Nation 1801-1854*, Québec, Les Éditions Asticou, 1983, 166 p.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 151.

⁵⁸ Voir par exemple cet article adaptant ce concept à la Madawaska : Béatrice Craig, « La Madawaska entre marche et région frontalière au 19^e siècle ou les limites de la construction étatique américaine », *Acadiensis*, vol. 45, no. 2, automne 2016, p. 5-25.

⁵⁹ Olivier Guimond, *La trahison d'un amoureux des « vieilles lois françaises » ? Louis-Joseph Papineau et le paradoxe du seigneur républicain*, mémoire de M.A. (Histoire), Université de Sherbrooke, 2017, 303 p.

Joseph pour son développement⁶⁰. Ainsi, sans non plus tirer un bilan positif du travail des Papineau, le portrait nuancé de Guimond permet de mettre en lumière un autre aspect important de l'époque seigneurial : la création d'un patrimoine.

En effet, la présence de la famille Papineau dans la région a laissé derrière elle des traces. Le village de Montebello est sans aucun doute la localité où le passé seigneurial de la vallée est le plus présent. On y retrouve le domaine seigneurial de la famille avec le manoir, la chapelle funéraire ou encore l'atelier de peinture de Napoléon Bourassa, gendre de Louis-Joseph et père d'un certain Henri Bourassa. On peut aussi citer les infrastructures publiques mises en place par la famille pour développer la seigneurie comme le moulin banal de Papineauville, en 1822, ou encore la maison du meunier de 1821 qui est encore aujourd'hui le plus vieux bâtiment de l'Outaouais⁶¹. La famille Papineau laisse donc derrière elle un important patrimoine bâti, marque de son implication dans la région. De plus, ce patrimoine permet de relever la particularité de la vallée dans le contexte de l'Outaouais et lui donne une identité particulière. Comme le souligne Benoit Grenier dans son livre sur la mémoire du passé seigneurial au Québec, le patrimoine bâti agit comme mémoire matériel d'un certain passé⁶². Ce patrimoine pose donc aussi les bases d'une histoire locale, différente des autres vallées, sur laquelle nous reviendrons amplement dans ce mémoire.

Pour finir sur le passé seigneurial, il convient de dire un mot sur l'héritage immédiat de ce patrimoine. En effet, en 1929, les héritiers de Papineau font face à des problèmes financiers qui les forcent à vendre le domaine seigneurial. Mentionnons que la grande partie du domaine forestier avait déjà été vendu au début du XX^e siècle à William Owens, un sénateur canadien. En 1929, la famille ne possède plus que le manoir et la terre environnante, en plein de cœur de Montebello. La même année, un Américain du nom de Harold Saddlemire se porte acquéreur de l'ensemble du domaine⁶³ et entreprend rapidement sa transformation en vaste club privé⁶⁴. C'est dans ce contexte que le fameux Château Montebello est érigé pour accueillir les membres du *Seigniority Club* en séjour sur l'ancien domaine des Papineau. Le territoire du club, et donc le château, sera fermé au public jusqu'en 1970. Le *Seigniority Club*, en déficit budgétaire pour la première fois depuis 1945, est alors forcé de vendre le château au *Canadian Pacific Hotel*⁶⁵. Le passé seigneurial de la Petite-Nation doit donc aussi être compris dans cette optique : l'accès à une partie de

⁶⁰ Olivier Guimond, « Seigneur absent, seigneur effacé ? Louis-Joseph Papineau et la gestion de la Petite-Nation par l'entremise de Denis-Benjamin, son frère et agent seigneurial (1817-1854) », *Histoire Québec*, vol. 22, no. 2, 2016, p. 15.

⁶¹ Claire Leblanc et Martin Parent, « Le fief et la seigneurie de la Petite-Nation : un vaste territoire, une histoire captivante », *Histoire Québec*, vol. 29, no. 2, 2023, p. 35.

⁶² Benoit Grenier, *Persistances seigneuriales : Histoire et mémoire de la seigneurie au Québec*, Québec, Septentrion, 2023, p. 160.

⁶³ La partie que possédait encore la famille Papineau ainsi que la partie vendue au sénateur William Owens.

⁶⁴ Jacques Lamarche, *Au cœur de la Petite-Nation : Le château Montebello*, *Op. cit.*, p. 88.

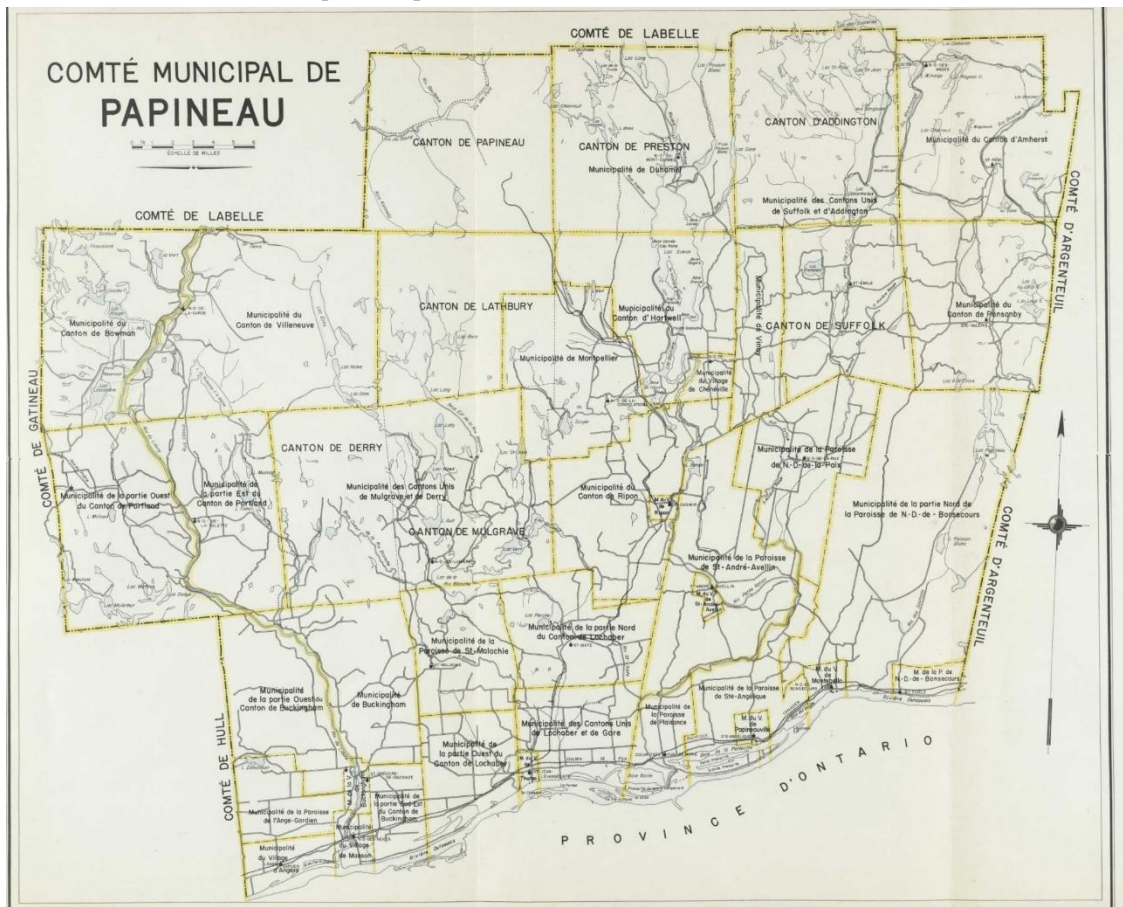
⁶⁵ *Ibid.*, p. 129.

l'héritage des Papineau, dont le manoir, a longtemps été réservé à une certaine bourgeoisie étrangère. Il reste tout de même que le club a permis de donner une nouvelle envergure à ce patrimoine en lui donnant une notoriété qui dépasse de loin la vallée.

1.2.2. Portrait d'une société paroissiale

Maintenant que nous avons posé les origines de la vallée, penchons-nous sur son fonctionnement et sa composition. Comme nous l'avons vu précédemment, l'Outaouais est divisé en une succession de trois vallées d'est en ouest. La Petite-Nation est la première de ces vallées depuis l'Est. La carte 1, tirée de l'inventaire du comté municipal de Papineau en 1942⁶⁶, permet de mieux comprendre le positionnement de la région au sein de l'Outaouais, tout en montrant sa composition.

Carte 1 : Carte du comté municipal de Papineau en 1942



⁶⁶ Ministère de l'industrie et du commerce, *Inventaire des ressources naturelles du comté municipal de Papineau*, BANQ, 1942, p. 15. D'autres cartes sont disponibles en annexe 1. Il peut être intéressant de les consulter pour mieux comprendre cette section.

Cette carte montre l'ensemble du comté municipal de Papineau qui joignait les vallées de la Lièvre et celle de la Petite-Nation. La Petite-Nation représente, sur cette carte, le carré formé entre Notre-Dame-de-Bonsecours (Sud-Est), Thurso (Sud-Ouest), Preston (Nord-Ouest) et Amherst (Nord-Est). Le reste du comté se retrouve plutôt dans la vallée de la Lièvre. L'inventaire divise la vallée de la Petite-Nation en trois zones distinctes, chacune avec ses propres spécificités géographiques. On retrouve premièrement la zone sud qui longe l'Outaouais entre Thurso et Notre-Dame-de-Bonsecours et qui concentre l'essentiel des terres cultivables de la vallée grâce à une mince ligne de terres entre la rivière et le piémont. Par la suite, la zone du centre ou piémontaise où l'on retrouve le village de Saint-André-Avellin et aussi d'autres municipalités limitrophes comme Ripon et Notre-Dame-de-la-Paix. Cette zone compte aussi quelques terres cultivables façonnées par le passage des glaciers, mais, en raison de sa situation piémontaise, les sols y sont moins propices à l'agriculture que dans la zone sud⁶⁷. Finalement, on retrouve la zone nord, complètement dans le Bouclier canadien, qui concentre la plupart des lacs de la vallée, dont le lac Simon, et qui accueillera éventuellement des centres de villégiatures. On peut aussi noter la présence à l'époque d'une importante industrie forestière dans cette zone, notamment à Duhamel. Ce découpage en trois zones est très utile pour comprendre le fonctionnement de la région. Il permet de mettre en lumière le développement nord-sud de la vallée, en décalage avec la vision d'une vallée de l'Outaouais d'est en ouest. Le Sud est la zone agricole, directement connectée à l'axe est-ouest entre Montréal et Gatineau par la route 148⁶⁸. Le Nord, lui, est la zone touristique et forestière. Au milieu, on retrouve une zone centrale qui permet de desservir les habitants, travailleurs forestiers et touristes du Nord notamment grâce à la municipalité de Saint-André-Avellin. Ce développement nord-sud, qui suit la rivière de la Petite-Nation, est aussi permis par trois axes routiers principaux : la 321, de Papineauville à Duhamel en passant par Saint-André-Avellin, la 323, de Montebello jusqu'à Amherst, et la 317, de Thurso à Ripon.

L'inventaire des ressources naturelles du comté municipal de Papineau de 1942 nous permet aussi de brosser un portrait général de la situation économique de la région. On peut notamment y relever que l'agriculture reste la composante dominante de l'économie locale. Toutefois, on y remarque aussi que celle-ci est loin d'être performante comme c'était déjà le cas lors de la colonisation par la famille Papineau. La faiblesse de l'économie agraire ne se limite pas au manque de terres agricoles dans la zone sud, elle se traduit aussi par un faible revenu pour les agriculteurs : « Dans l'état actuel de la production végétale, les produits des grandes cultures interviennent directement pour peu de chose dans le revenu-argent des cultivateurs. Dans la zone sud, ce revenu s'établit à 30\$ par exploitant; il dépasse 25\$ dans la zone du centre,

⁶⁷ *Ibid.*, p. 21.

⁶⁸ Appelée à l'époque Route 8. Pour toute la suite de ce mémoire, nous utiliserons les noms contemporains des routes pour éviter toute confusion.

mais n'atteint pas 15\$ dans celle du nord »⁶⁹. Il est aussi important de noter que la région peut compter sur une industrie laitière s'étant peu à peu développé depuis la fin du XIX^e siècle⁷⁰. Toutefois, celle-ci n'est pas optimisée, car la production de fromage ou de beurre est limitée par le manque de rendement des fermes laitières : « La capacité de production des établissements laitiers est loin d'être atteinte. [...] Les progrès de cette industrie reposent sur l'augmentation de la production laitière et par conséquent sur le développement général de l'agriculture »⁷¹. Ainsi, bien que l'agriculture soit l'une des principales occupations économiques de la vallée, celle-ci reste, comme au temps des Papineau, assez défailante.

Mais qu'en est-il alors de l'industrie forestière ? Comme nous l'avons vu, cette industrie est l'un des principaux moteurs économiques de l'Outaouais durant la première moitié du XIX^e siècle. Tout d'abord, mentionnons que celle-ci ralentit grandement dans l'ensemble de la région au tournant du XX^e siècle⁷². Dans la Petite-Nation, l'industrie forestière fonctionne elle aussi au ralenti. En 1942, on compte 44 scieries dans la vallée qui emploient 887 travailleurs⁷³. La compagnie Singer, qui exploite la majorité du bois dans la zone nord en employant des agriculteurs en hiver, compte à elle seule 512 de ces 887 travailleurs (un peu moins de 58%) et produit 54% du sciage⁷⁴. L'exploitation forestière représente alors surtout un moyen pour les agriculteurs de maximiser les revenus de leur ferme en vendant le bois de leur terre aux scieries. Les petites scieries peinent aussi à vendre leur produit à l'extérieur de la vallée⁷⁵. La Petite-Nation doit donc, comme le reste de l'Outaouais, composer avec le ralentissement de l'industrie forestière.

Le découpage du comté municipal de Papineau en deux vallées distinctes peut sembler arbitraire à première vue. Après tout, la seigneurie de la Petite-Nation se limitait à une petite portion au sud-est de la vallée⁷⁶. Comment peut-on alors affirmer que les autres municipalités au nord, mise à part leur position géographique le long de la rivière, font partie d'un ensemble régional commun ? Pour comprendre cela, il est impératif de passer par l'historiographie paroissiale locale. Le travail réalisé par Claude Lamarche et d'autres historiens amateurs de la région durant les années 1970⁷⁷ permet de rendre compte du lien démographique qui unit cette constellation de municipalités et de paroisses. En effet, les monographies locales nous permettent de constater que l'ensemble de ces municipalités ont bien des racines communes.

⁶⁹ *Ibid.*, p.27.

⁷⁰ Chad Gaffield, *op. cit.*, p. 334.

⁷¹ Ministère de l'industrie et du commerce, *op. cit.*, p. 33 et 35.

⁷² Chad Gaffield, *op. cit.*, p. 341-343.

⁷³ Ministère de l'industrie et du commerce, *op. cit.*, p. 28.

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ Chad Gaffield, *op. cit.*

⁷⁶ Voir cartes Annexe 1.

⁷⁷ Par exemple : André Bricault et Lucien Lavoie, *Le Mémorial de Plaisance*, Ottawa, Les Éditions de la Petite-Nation, 1986, 203 p., Jean-Guy Perras, *La Saga de Thurso*, Ottawa, Les Éditions de la Petite-Nation, 1985, 160 p., Léo Bédard et al., *Ripon, J'ai la couleur d'une rivière (1865-2015)*, Ripon, Comité du patrimoine de Ripon, 2015, 286 p.

Par exemple, la municipalité de Ripon et son canton, au nord de la seigneurie, est colonisée à la base par des squatteurs de Montebello tentant d'échapper aux rentes seigneuriales en s'installant sur les rives du lac Grosseau⁷⁸. Encore plus au nord, à Duhamel, les premiers colons de la municipalité sont aussi issus du Sud et s'y installent pour bénéficier de l'industrie forestière qui s'y développe, surtout avec l'achat des terres par la compagnie Singer en 1941⁷⁹. Ripon et Duhamel sont à la base des cantons non développés, mais l'arrivée de colons canadiens-français mène à l'érection canonique de paroisses pour desservir ces populations. Ainsi bien que certaines municipalités soient désignées comme « cantons », laissant penser à une colonisation britannique, elles possèdent toutes une structure paroissiale et sont organisées autour d'une église de village prouvant que l'occupation réelle du territoire découle d'une colonisation française. L'utilisation du terme « cantons » relève donc beaucoup plus de l'administration et du découpage des terres. Autre exemple : plus à l'ouest, à Thurso, la petite ville est à la base issue de la colonisation britannique avec l'implantation d'une mission protestante en 1842⁸⁰. Toutefois, l'industrialisation de la ville mènera à un afflux important de travailleurs venant de l'ancienne seigneurie. Ce processus s'accélère en 1925 avec la construction du moulin à scie de la Singer⁸¹. Ainsi, la vallée appartient bien à un tout qui prend racine dans la première zone de peuplement : la seigneurie. Le manque de terres exploitables qui caractérise le sud de la vallée a inévitablement poussé la population vers de nouvelles zones plus au nord et plus à l'ouest. Les villages et paroisses qui longent la rivière possèdent donc tous un certain lien avec l'ancienne seigneurie de Louis-Joseph Papineau.

Dernier point important : qu'en est-il de la démographie de la vallée ? À des fins de continuité avec le cadre temporel de ce mémoire, regardons les données de recensement de 1961⁸². En croisant les données sur la langue et l'origine ethnique⁸³, et en utilisant le découpage utilisé précédemment pour différencier la Lièvre de la Petite-Nation, il est impossible de ne pas relever la nature singulière de la vallée au sein de l'Outaouais. En effet, la Petite-Nation est de loin la région de l'Outaouais où l'on retrouve la plus grande concentration de Canadiens français avec 92% de francophones. À titre de comparaison, la Lièvre se situe plutôt à 76%, en phase avec l'Outaouais qui compte 78% de francophones. On retrouve aussi 90% de francophones dans le centre urbain de Hull, mais cette donnée permet de faire le pont avec une autre particularité importante de la vallée de la Petite-Nation : sa nature rurale. En effet, les mêmes données de

⁷⁸ Claude Lamarche, *Histoire de la vallée de la Petite-Nation*, Ottawa, Les Éditions de la Petite-Nation, 1976, p. 40.

⁷⁹ *Ibid.*, p.77.

⁸⁰ Pour plus de plus amples informations sur l'histoire particulière de Thurso et son industrialisation, voir : Pierre-Louis Lapointe, *Thurso : sa rivière et son domaine forestier (1807-2017)*, Québec, Les Éditions GID, 2017, 188 p.

⁸¹ Claude Lamarche, *Histoire de la vallée de la Petite-Nation*, *op. cit.* p. 44.

⁸² L'ensemble des tableaux démographiques sont disponibles en Annexe 2.

⁸³ Les données linguistiques du recensement de 1961 se font par comté. À l'inverse, les données sur l'origine ethnique se font par municipalités. En croisant ses données, on se rend compte d'une corrélation entre la langue parlée et l'origine ethnique. Le total de la population d'origine française concorde presque exactement au total de la population avec le français comme langue maternelle. Voir Annexe 2.

recensement permettent aussi de mettre en relief la répartition de la population. Ainsi, dans la Petite-Nation, 52% de la population habite des paroisses. Du reste, 47% réside dans des petites municipalités comptant entre 500 et 1 500 habitants, dont 19% dans la petite ville mono-industrielle de Thurso qui compte 3 300 habitants. À l'inverse, le portrait de la Lièvre est totalement différent. 30% de la population se retrouve dans des paroisses (ou des cantons) contre 70% en milieu urbain. Il est important de mentionner que la Lièvre est composée du petit centre urbain de Buckingham qui compte un peu de moins de 7 500 habitants (52,2% de la population de la vallée). Pour en finir avec les chiffres, mentionnons que les deux vallées possèdent une population totale similaire de 17 724 habitants pour la Petite-Nation, et de 14 216 pour la Lièvre.

La vallée de la Petite-Nation se différencie donc du reste de l'Outaouais pour des raisons démographiques et historiques. Premièrement, sa double nature rurale et canadienne-française nous permet d'affirmer que la Petite-Nation est, en quelque sorte, le cœur canadien-français de l'Outaouais. Deuxièmement, en tant que seule seigneurie de l'Outaouais, la Petite-Nation devient par défaut le principal pôle d'origine du peuplement francophone et paroissiale de la région. Ainsi, ces deux éléments en font un objet d'étude de choix pour s'intéresser aux transformations d'une société paroissiale durant la Révolution tranquille en Outaouais. Il s'agit là des principales raisons qui expliquent le choix de cette vallée pour réaliser ce mémoire. Il ne reste maintenant qu'à se pencher sur la création d'un journal dédié spécifiquement aux affaires de la vallée en 1961.

1.2.3. La création d'un journal local

Pour conclure ce rapide survol de l'histoire de la Petite-Nation, il convient de regarder les raisons qui mènent à la création d'un journal local. En effet, bien que nous venions de voir que les villages et paroisses de la région partagent une histoire et une géographie communes, rien ne nous informe sur les interactions entre ces lieux. Les monographies de l'historien local Raymond Whissell⁸⁴ sur le régime municipal de Saint-André-Avellin permettent de relever certaines relations et interactions entre les municipalités de la vallée. Par exemple, on constate des formes de coopérations intermunicipales entre des villages limitrophes comme Ripon pour créer la Coopérative d'Électricité de Papineau-Est en 1944⁸⁵ ou encore des rivalités comme celle entre Papineauville et Thurso pour recevoir une exposition agricole en 1949⁸⁶. Toutefois, ces

⁸⁴ Historien locale bien connue de la communauté, ayant œuvré dans le domaine de l'éducation et l'un des membres fondateurs du musée des pionniers de Saint-André-Avellin : Marie Josée Bourgeois, « Papa ours et la petite histoire », dans Marie Josée Bourgeois et Marthe Lemery, *Au fil de l'histoire – 350^e anniversaire de la seigneurie de la Petite-Nation (1674-2024)*, Papineauville, MRC Papineau, 2025, p. 146-150.

⁸⁵ Raymond Whissell, *Le régime municipal de Saint-André-Avellin : 1900-1949*, Ottawa, Les Éditions de la Petite-Nation, 1987, p. 140.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 132.

monographies⁸⁷ ne permettent pas d'aller en détail, et de connaître, si tel est le cas, la nature des enjeux et des débats qui animent les interactions entre les villages de cette petite société. Il est aussi possible de se questionner sur la capacité de la population de l'époque de faire de même. Comment s'informaient-ils sur ce qui se passait à l'extérieur immédiat de leur localité ?

En septembre 1960, le gouvernement fédéral constitue la Commission royale d'enquête sur les publications, ou Commission O'Leary, pour « examiner les incidences des publications étrangères sur les périodiques canadiens, en mettant surtout l'accent sur les questions relatives à la concurrence et à l'identité nationale⁸⁸. » La Commission O'Leary met en lumière le besoin d'assurer une diffusion de l'information qui soit au minimum « canadienne », et au mieux locale dans un contexte où le gouvernement fédéral cherche par tous les moyens à créer une unité canadienne pour faire face à l'hégémonie culturelle des Américains⁸⁹. Il s'agit essentiellement d'assurer la primauté des intérêts nationaux dans les discours diffusés. La Commission encourage donc la création de périodiques locaux et recommande que le gouvernement fédéral appuie les initiatives de milieu désirant se doter d'organes de diffusion de l'information. Plusieurs recommandations vont en ce sens, par exemple : « Que les revues culturelles et les " petites " revues à but non lucratif, [...], soient autorisées à être expédiées par la poste gratuitement d'un bout à l'autre du Canada pour ce qui est des cinq mille premiers exemplaires de chaque livraison, et du nombre autorisé d'échantillons⁹⁰. »

C'est dans ce contexte que, le 9 novembre 1961, le journal *La Petite-Nation* publie sa première édition dans laquelle on explique les raisons et les intérêts qui animent la direction initiale du journal. En effet, la direction affirme que le triangle géographique formé par Saint-André-Avellin, Montebello et Papineauville est un espace de communication autour duquel gravite un total de dix paroisses et qui nécessite un organe d'information dédié garantissant un accès à l'information, mais aussi à une publicité commerciale et communautaire locale⁹¹. Ce dernier point est particulièrement important pour les acteurs économiques locaux. Dans cette même première édition, le président de la chambre de commerce de Saint-André-Avellin se réjouit de la création du journal qu'il voit comme :

⁸⁷ On peut aussi citer la monographie du même genre centrée sur la municipalité de Montebello : Yves Michel Allard, *Histoire de Montebello 1929-2003*, Montebello, La Société historique Louis-Joseph Papineau, 2003, 401 p.

⁸⁸ Richard Stursberg, « Commission royale d'enquête sur les publications », dans *L'Encyclopédie canadienne*, 7 février 2006, <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/commission-royale-denquete-sur-les-publications>.

⁸⁹ Énormément de textes aurait pu être cités ici pour parler de construction d'une identité pancanadienne, mais je recommande personnellement : José Eduardo Iguarta, *The other quiet revolution : national identities in English Canada, 1945-71*, Vancouver, Les presses de l'Université de Colombie-Britannique, 2006, 277 p.

⁹⁰ Commission royale d'enquête sur les publications, *Rapport de la Commission royale d'enquête sur les publications*, Ottawa, L'imprimeur de la Reine, 1961, p. 104.

⁹¹ La direction, « Un grand vide est comblé », *La Petite-Nation*, 9 novembre 1961, p. 1.

[...] le meilleur agent d'unité d'une meilleure connaissance des gens de chez-nous entre eux. D'une plus grande compréhension doit naître une collaboration plus étroite, un esprit d'unité, un esprit de corps; ceci devient synonyme de force et par le fait même de réalisations⁹².

D'autres y voient aussi un outil démocratique qui permettra d'intéresser la population au politique:

Ceux qui s'occupent de la chose publique, à l'échelon scolaire, municipal, provincial et même fédéral, trouvent dans le nouvel hebdomadaire un champ de bataille ou de fraternisation idéale qui leur permet d'exposer leurs idées, librement, d'une façon loyale et honnête. Tous admettent que le choc des idées produit sur une estrade publique comme le fait un hebdomadaire, ne peut tourner qu'à l'avantage et au bien de la population en général. Nos gouvernants tant municipaux que provinciaux ne sont en fait que les administrateurs délégués et désignés par la population et il est bien que celle-ci soit tenue au courant de leur progrès et de leurs déboires dans l'exercice de leur fonction publique⁹³.

Le journal est donc dès le départ pensé comme un organe de communication locale servant l'ensemble du territoire de la Petite-Nation et sa population. Son rôle n'est pas seulement la diffusion d'information : il a aussi pour objectif d'être un facteur d'union pour les municipalités de la vallée qui pourront l'utiliser pour coordonner des projets communs. De plus, le journal se doit aussi d'être pensé comme un acteur politique en soi qui agit comme une source d'information, mais aussi un espace de débats. Il sera donc intéressant de se pencher sur les transformations qui affectent sa ligne éditoriale et sa vocation.

Toutefois, il est important de noter que l'initiative de créer un journal local ne vient pas directement du milieu. En effet, le créateur du journal est Gérard Bonicalzi, un homme d'affaires de Buckingham qui possède déjà deux autres hebdomadaires en Outaouais : le *Bulletin de Buckingham* et la *Revue de Gatineau*⁹⁴. Les bureaux d'édition et d'impression du journal ne sont donc pas situés dans la vallée au début de l'analyse. Le journal engage tout de même des correspondants pour relayer l'information locale⁹⁵, mais les éditeurs, la direction et les éditorialistes ne sont pas initialement des acteurs locaux. Là aussi, il sera intéressant de relever les transformations de cet état des choses. Pour l'instant, cette première édition du journal met donc la table pour le travail d'analyse de ce mémoire.

Pour conclure cette discussion historiographique et ce survol de l'histoire local, faisons un petit résumé des contours historiographiques qui furent posés. Tout d'abord, nous avons une période caractérisée par

⁹² Romuald Aubry, « Un journal régional : facteur d'union », *La Petite-Nation*, 9 novembre 1961, p. 1.

⁹³ « Un hebdomadaire à Papineauville », *La Petite-Nation*, 9 novembre 1961, p. 5.

⁹⁴ Gérard Bonicalzi, « Mot de l'éditeur », *La Petite-Nation*, 9 novembre 1961, p. 2.

⁹⁵ La liste des correspondants est disponible à la deuxième page de chaque édition. Les villages (et non les paroisses) disposent généralement d'un correspondant dédié à chaque édition.

d'importantes transformations sociales, économiques, politiques, idéologiques et identitaires. Par la suite, nous avons un champ de recherche qui s'intéresse à la pluralité des expériences régionales du Québec et qui nous permet de nous intéresser aux transformations dans un contexte canadien-français rural. Nous avons aussi une historiographie régionale de l'Outaouais ayant besoin de s'intéresser à sa réalité rurale et périphérique dans la seconde moitié du XX^e siècle. Finalement, nous retrouvons une vallée périphérique, rurale et canadienne-française, qui représente le cadre parfait pour étudier les transformations d'un tel milieu dans le contexte de la Révolution tranquille en Outaouais. Avec tout cela, il est maintenant possible de formuler une problématique spécifique à notre sujet de recherche, la Petite-Nation, tout en la positionnant dans un cadre temporel plus large : la Révolution tranquille.

1.3 Problématique

Il semble maintenant primordial de rappeler la problématique initiale qui fut élaborée en introduction. Ainsi, l'objectif premier du mémoire est de produire une histoire politique d'un milieu rural et périphérique durant la Révolution tranquille où les acteurs locaux sont au centre de l'étude. Le but est de se détacher d'une certaine vision essentialiste de ces milieux et de montrer le rôle des acteurs locaux dans la transformation de leur milieu de vie. Le mémoire tentera de montrer que ces milieux furent loin d'être passifs durant la Révolution tranquille et, qu'au contraire, ceux-ci ont su trouver un moyen de s'intégrer aux transformations qui secouent le Québec entre 1960 et 1983. Ce premier volet de la problématique permet de placer l'analyse dans une vision nationale et de proposer une autre perspective sur une période qui fut déjà amplement étudiée par l'historiographie québécoise.

De plus, à l'échelle régionale, la Petite-Nation présente quelques particularités qui la démarquent des autres régions de l'Outaouais. Comme nous l'avons vu, elle fut la seule seigneurie sur la rive québécoise de l'Outaouais ce qui donne un caractère démographique particulier à la région. En 2020, le rapport sur la démographie linguistique de l'Observatoire du Développement de l'Outaouais (ODO) nous permet de constater que la MRC Papineau (où se trouve la Petite-Nation) est toujours majoritairement francophone. En effet, le taux d'unilingues français y est de 54%, alors que la moyenne régionale est à 30%⁹⁶. Inversement, le taux d'unilingues anglais y est à 2% contre une moyenne de 9% pour la région. Autre intérêt de ce sujet à l'échelle régionale, dans l'ouvrage de Chad Gaffield, à la section traitant des revendications rurales dans la deuxième moitié du XX^e siècle, l'historien choisit de traiter ce sujet seulement par le prisme

⁹⁶ Chantale Doucet et Alexandre Dubé-Belzile, « État de situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires – Situation linguistique », *ODO - Observatoire du développement de l'Outaouais*, Étude : Statistiques et données, 2020, p. 5.

du cas de la municipalité de Duhamel. Il justifie ce choix d'analyse minimaliste en disant ceci : « Si nous choisissons cette voie, c'est que nous manquons d'informations, ce qui démontre aussi que la région n'a pas été suffisamment étudiée, particulièrement dans les secteurs situés à l'extérieur du noyau urbain⁹⁷. » Une histoire de la Petite-Nation permet donc de s'intéresser à la fois au cœur francophone de l'Outaouais, mais aussi au contexte rural de la région ce qui n'a pas été fait jusqu'à maintenant.

Ces deux intérêts historiques nous permettent maintenant de poser certaines questions. La première, celle qui guidera l'étude : comment la Révolution tranquille fut-elle interprétée dans le contexte de la Petite-Nation ? Pour répondre à cette question, il devient intéressant de se pencher sur le discours des acteurs locaux, qu'ils soient politiques, intellectuels ou économiques. Leurs interprétations et leurs prises de positions dans l'espace public peuvent nous aider à comprendre comment un phénomène national comme la Révolution tranquille s'est exprimé dans un contexte particulier comme celui de la Petite-Nation. Cette grande question nous permet ensuite de poser certaines sous-questions. Par exemple, comment fut accueillie la création du ministère de l'Éducation en 1964 ? Assiste-t-on au même effritement de la pensée traditionaliste dans les années 1960 ? Ces questions nous mènent à sonder la réaction des élites locales aux changements qui s'opèrent à l'échelle de la province. Leur discours permet aussi de s'interroger sur le volet identitaire de la période en s'intéressant à la place et à la signification qu'ils accordent à la nation québécoise qui se construit alors. Les gens de la Petite-Nation deviennent-ils « Québécois » durant la Révolution tranquille ou restent-ils attachés à l'identité canadienne-française ? Si oui, comment et par qui ces nouvelles idées sont-elles relayées dans la région ? Toutes ces questions permettent de proposer une histoire politique de la ruralité durant la Révolution tranquille via l'étude du cas de la Petite-Nation. Finalement, en s'inspirant de l'historiographie de l'esclavage des années 1970 aux États-Unis⁹⁸, l'analyse de ce mémoire propose de donner la parole aux acteurs locaux et donc de ne pas présenter ces milieux comme des victimes passives de la Révolution tranquille, de l'urbanisation et de l'industrialisation, mais comme des acteurs à part entière. Ce choix permettra aussi de mettre l'accent sur l'adaptation et l'intégration de ces milieux aux transformations qui secouent alors le Québec. À la lumière de ces interrogations, il est désormais possible de conceptualiser le sujet et de se donner un cadre méthodologique pour répondre à cette problématique.

⁹⁷ Chad Gaffield, *Histoire de l'Outaouais*, Saint-Nicholas, INRS-Culture et société, 1994, p. 611.

⁹⁸ L'historiographie de l'esclavage aux États-Unis connaît une importante transformation dans les années 1970. Les historiens prennent conscience du besoin de produire une histoire de l'esclavage qui place les esclaves dans une position active d'acteurs, et non dans une position passive de victimes. Ce nouvel angle de recherche met l'accent sur la création d'une culture afro-américaine particulière, sur les liens familiaux et sur les relations entre maîtres et esclaves. Ces enjeux représentaient autrefois un angle mort pour l'historiographie. Pour plus de détails sur l'historiographie de l'esclavage, voir : Peter Kolchin, *Une institution très particulière : l'esclavage aux États-Unis, 1617-1877*, Paris, Belin, 1998, 299 p.

1.4. Cadre méthodologique

1.4.1. Cadre temporel et organisation textuelle

Afin d'analyser les effets de la Révolution tranquille sur la Petite-Nation, il faut définir temporellement la période qui sera étudiée. Pour cela, nous utiliserons le cadre temporel utilisé par Martin Pâquet et Stéphane Savard dans *Brève histoire de la Révolution tranquille*. Ce cadre permet d'étendre l'étude au-delà des années 1960. Pour ces historiens, la Révolution tranquille démarre avec la mort de Duplessis en 1959 et se termine avec l'adoption de la loi 111 par le gouvernement péquiste de René Lévesque en 1983⁹⁹. Selon leur interprétation, la loi 111, qui force la reprise des services scolaires et qui brise par le fait même la grève des professeurs, est le dernier clou dans le cercueil de l'effritement du consensus autour de l'État-providence qui existait depuis l'élection des libéraux de Jean Lesage en 1960. De plus, étaler la Révolution tranquille sur les décennies 1960-1970, ainsi que le début des années 1980, permet d'insérer la période dans un contexte historique mondial plus large de revendications populaires et de consolidation des États-providence¹⁰⁰. Ce cadre temporel permet aussi de diviser la période en trois phases. La première, 1959-1970, représente la phase du « haut vers le bas » où les transformations proviennent surtout des grandes réformes de l'État. La deuxième, 1967-1975, est une phase inverse caractérisée par l'émergence d'une prise de parole citoyenne qui devient le moteur des transformations. La troisième, 1974-1983, est une phase de synthèse où le gouvernement péquiste de René Lévesque transforme la prise en compte de la parole citoyenne en réformes étatique. L'étude suivra aussi cette interprétation de la Révolution tranquille en trois phases, mais pour des raisons locales.

En effet, dans le cas de la Petite-Nation, cette périodisation 1959-1983 à l'échelle nationale concorde aussi avec des événements locaux. Ainsi, la balise de départ sera la création du journal en 1961 qui représente le principal corpus de sources de la recherche. Par la suite, 1970 permettra de nous pencher sur l'impact de l'élection des Libéraux dans la région après un règne de l'Union nationale de 35 ans sur le comté électoral de Papineau. Ensuite, 1978 sera la troisième balise en raison du rapatriement de la direction du journal dans la vallée. Finalement, nous terminerons l'analyse en 1983 pour couvrir la création de la MRC Papineau. Ces balises permettront d'aborder le sujet de façon chronologique en trois chapitres distincts, tout en épousant le cadre temporel de Pâquet et Savard, mais dans une perspective locale.

⁹⁹ Martin Pâquet et Stéphane Savard, *Brève histoire de la Révolution tranquille*, *op. cit.*, p. 16.

¹⁰⁰ Jean-Philippe Carlos et Stéphane Savard (dir.), *La Révolution tranquille : entre l'ici et l'ailleurs*, Québec, Les Éditions du Septentrion, 2024, p. 14.

1.4.2. Cadre conceptuel : des idéologies et du politique

Une fois le cadre temporel posé, il nous faut maintenant des concepts pour guider l'analyse. Comme nous l'avons vu, la Révolution tranquille est une période qui se caractérise par diverses transformations qu'il faut conceptualiser. Dans le cadre de ce mémoire, une attention particulière sera accordée à certaines idéologies politiques. Ainsi, il paraît primordial de définir les plus importantes dans le cadre de l'analyse. Tout d'abord, le traditionalisme des intellectuels canadiens-français d'avant la période représentera le point de départ. J'utiliserai la définition de Jean-Philippe Carlos dans sa biographie de François-Albert Angers : « le traditionalisme constitue à la fois une sensibilité et un système de pensée catholique organisé selon une architecture de valeurs spécifique, [...] »¹⁰¹ » Le traditionalisme, que l'on peut assimiler à une forme de conservatisme, est indissociable du nationalisme canadien-français, toujours selon Carlos¹⁰². Ainsi, nous tenterons de relever la présence de cette idéologie dans la Petite-Nation, en nous intéressant surtout à la pénétration de nouvelles idéologies dites « progressistes » dans ce milieu. De plus, cette vision du traditionalisme devra être mise en relation avec les concepts de « société paroissiale » développés par Frédéric Parent et qui permet de conceptualiser les milieux ruraux et canadien-français comme « [r]efuge par excellence d'une société conquise exclue des réseaux politiques et économiques dominants [...] »¹⁰³. Ce concept nous permet de mieux saisir la nature traditionaliste des milieux ruraux avant la Révolution tranquille. Le concept de société paroissiale de Parent montre aussi la structuration des localités rurales autour d'institutions religieuses : l'Église et la paroisse¹⁰⁴. Ces concepts posent en quelque sorte le point de départ de la société étudiée et l'ordre établi qui la structure. C'est à partir de cet ordre que nous analyserons la transformation de cette petite communauté périphérique.

Pour nous intéresser à l'émergence d'un nouveau nationalisme québécois dans la vallée, nous traiterons d'un nationalisme qui cherche : « la mise en place d'un État québécois fort, dévoué aux intérêts des Canadiens français, et qui soit en même temps un État interventionniste et planificateur, [...] »¹⁰⁵ » Cette définition permet de faire le pont entre la question nationale et les nouvelles fonctions de l'État que l'on peut assimiler à ce que l'historien Micheal D. Behiels appelle le néo-libéralisme¹⁰⁶. Elle lie le concept d'État interventionniste à la nouvelle conception de la nation québécoise alors que celui-ci s'impose comme le nouveau référent national de la société québécoise, en remplacement de l'Église catholique. La notion de

¹⁰¹ Jean-Philippe Carlos, *François-Albert Angers : le rebelle traditionaliste*, Montréal, Les Éditions Boréal, 2023, p. 17.

¹⁰² *Ibid.*, p. 18.

¹⁰³ Frédéric Parent, *op. cit.*, p. 1.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 25-26.

¹⁰⁵ René Durocher, Paul-André Linteau, François Ricard et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain, Tome II : le Québec depuis 1930*. Québec, Les Éditions Boréal, 1989, p. 357.

¹⁰⁶ Michael D. Behiels, *Op. cit.*

réfèrent identitaire sera aussi d'une grande importance pour interroger les transformations de nature identitaire dans la Petite-Nation. Telle que définie par Pâquet et Savard dans leur livre *Balises et références*, « [l]a référence pose l'existence d'un groupement par appartenance [...], un groupement où les membres définissent les conditions subjectives et les contours mouvants¹⁰⁷. » Il sera donc primordial de porter attention à l'émergence de nouveaux référents à l'échelle locale, mais aussi à l'intégration des nouveaux référents nationaux comme l'État-providence. De plus, ce concept a pour avantage de reconnaître la dimension politique et donc construite des identités nationales.

Finalement, il nous faut un cadre d'analyse pour s'intéresser au politique. Pour cela, il sera possible de s'inspirer du mémoire d'Éric Donais de Weale sur la région de Thetford Mines. Dans son mémoire, Donais se penche lui aussi sur les transformations de la période en contexte périphérique, mais plus spécifiquement sur leurs effets sur l'économie des villes mono-industrielles de la région de l'amiante¹⁰⁸. Malgré son analyse économique, Donais s'intéresse aussi aux discours des élites politiques. Il utilise alors l'approche de la nouvelle histoire politique qui lui permet d'analyser les représentations symboliques du pouvoir. Cette approche est aussi utilisée par Stéphane Savard dans son livre sur Hydro-Québec où il utilise les concepts de la nouvelle histoire politique pour s'intéresser à la construction symbolique d'Hydro-Québec dans le paysage politique québécois¹⁰⁹. C'est par cette perspective que nous analyserons la pénétration de l'État provincial au sein d'un milieu périphérique comme la Petite-Nation. Nous porterons ainsi notre regard sur l'arrivée de structures et d'institutions étatiques et leur rôle dans la consolidation du pouvoir central au sein de cette petite société périphérique. De plus, Savard souligne aussi dans un article de 2017 l'utilité de cette approche pour étendre notre conception du politique¹¹⁰. En effet, la nouvelle histoire politique permet de dépasser « la » politique au profit d'une analyse couvrant « le » politique. Cette extension de la sphère politique ouvre alors la porte à une analyse qui ne s'intéresse pas qu'aux élites politiques nationales. Elle permet notamment de prendre en compte le concept de « culture politique » pour comprendre les transformations qui accompagnent la Révolution tranquille. Cette attention sur la culture politique est essentielle pour comprendre la période comme un changement des pratiques politiques où de nouveaux acteurs issus de la société civile peuvent maintenant influencer la sphère politique par leur prise de parole dans l'espace public. L'exemple du BAEQ cité précédemment permet de bien saisir cette idée d'une nouvelle culture politique. En s'organisant et en contestant les orientations de Québec en matière

¹⁰⁷ Martin Pâquet et Stéphane Savard, « Introduction. Balises territoriales et références identitaires », dans Martin Pâquet et Stéphane Savard (dir.), *Balises et références : Acadies, francophonies*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007. p. 4.

¹⁰⁸ Éric Donais De Waele, *La communauté de Thetford Mines et le Québec face aux problèmes économiques reliés à l'industrie de l'amiante, 1964-1987*, Mémoire de Maîtrise (Histoire), Université du Québec à Montréal, 2021, 173 p.

¹⁰⁹ Stéphane Savard, *Hydro-Québec et l'État québécois : 1944-2005*. *Op. cit.*

¹¹⁰ Stéphane Savard, « Histoire politique de la Révolution Tranquille : Quelques jalons pour une approche renouvelée », *Bulletin d'Histoire Politique*, vol. 25, no. 3, 2017, p. 145-161.

d'aménagement, les populations du Bas Saint-Laurent ont réussi à faire reculer l'État sur certaines fermetures de municipalités. Il devient alors essentiel de s'intéresser aux discours des acteurs locaux pour restituer le portrait politique de la région durant la Révolution tranquille.

1.4.3. Les sources : une problématique en soi

Comme le soulève Chad Gaffield dans sa synthèse sur l'histoire de l'Outaouais, le principal frein à l'étude des milieux périphériques de l'Outaouais est le manque de sources disponibles¹¹¹. Il s'agit du principal défi pour réaliser ce mémoire. On retrouve deux sociétés historiques dans la Petite-Nation. La première, la Société historique de Louis-Joseph-Papineau, s'intéresse principalement au passé seigneurial de la région. Les archives conservées par la société concernent surtout cette période¹¹². La deuxième, la Société historique de Saint-André-Avellin, possède une bonne quantité de fonds d'archives sur la période étudiée. Toutefois, après consultation de ces fonds¹¹³, bien peu d'éléments pertinents furent trouvés, notamment car ils concernent surtout la municipalité et les organismes paroissiaux y ayant œuvré. Ces archives ne permettent donc pas de restituer un portrait à l'échelle de la vallée.

En conséquence, la principale source dont nous disposons est le journal *La Petite-Nation*. Heureusement, la Société historique de Saint-André-Avellin a conservé chacune des éditions du journal depuis sa création. Entre novembre 1961 et janvier 1983, c'est un peu plus de 1 100 éditions hebdomadaires qui furent publiées. Chacune de ces éditions fut consultée dans le cadre de la recherche. Étant donné l'étendue de la tâche, le travail d'analyse produit s'est principalement centré sur ce corpus. Ce choix se justifie notamment par le manque de sources auquel il fallut faire face pour réaliser ce mémoire et par la petite taille du milieu étudié. En effet, pour cette dernière raison, le journal s'est rapidement révélé comme une source assez complète pour étudier le discours de plusieurs acteurs locaux qui utilisent abondamment le journal pour se faire entendre. La petite taille du milieu permet aussi aux journalistes locaux d'assurer une couverture exhaustive des événements à l'échelle locale¹¹⁴. De plus, l'analyse permet de révéler une transformation du rôle de ce journal au sein de la communauté. Au fil du temps, le journal prend de

¹¹¹ Chad Gaffield, *Op. cit.* p. 610-611.

¹¹² La liste des fonds d'archives de la société historique Louis-Joseph-Papineau est accessible sur leur site web : <https://www.shljp.org/fonds>.

¹¹³ Par exemple, le fonds d'archives de la Chambre de commerce de Saint-André-Avellin ou encore le fonds du Cercle des fermières furent consultés. Dans les deux cas, les procès-verbaux d'assemblées, les comptes-rendus, ordres du jour et correspondances ne contenaient que très peu d'informations sur la période étudiée ici. Les documents qui concernaient la période ne permettaient finalement que de faire état d'évènements ou d'actions dont la portée se limitait à la municipalité.

¹¹⁴ On peut donner l'exemple des assemblées des commissaires scolaires qui sont souvent couvertes en détail par le journal.

l'importance jusqu'à devenir, en 1978, un moteur essentiel de la mobilisation locale. Le travail d'analyse propose donc aussi de porter, en parallèle, une réflexion sur la source utilisée et l'évolution de son rôle pour la communauté de la Petite-Nation.

Il convient alors de dire un petit mot sur l'autre journal présent dans l'ensemble de la vallée de l'Outaouais : *Le Droit*. En effet, ce journal est fondé en 1913 par l'abbé Pierre Charlebois de la communauté religieuse des Pères Oblats de Marie-Immaculée¹¹⁵. Ce journal ne sera pas utilisé dans ce mémoire pour deux raisons. Premièrement, il est important de saisir que la zone d'influence de ce journal dépasse les frontières de l'Ontario et du Québec pour couvrir les deux rives de l'Outaouais. *Le Droit* est justement fondé en réaction au règlement 17 en Ontario qui interdit l'usage du français comme langue d'enseignement¹¹⁶. Ainsi, la ligne éditoriale du journal privilégie une vision transfrontalière de l'Outaouais qui conçoit la francophonie qui la borde comme un tout. Il ne s'agit donc pas d'un journal québécois. Deuxièmement, durant la période couverte par le mémoire, *Le Droit* adopte aussi une vision de l'Outaouais centrée sur la ville de Gatineau qui se développe à l'époque, laissant peu de place aux vallées périphériques de la région. Après consultation de celui-ci en concordance avec des événements tant régionaux que locaux relevés dans le journal *Petite-Nation*, on remarque que les informations relayées sont souvent les mêmes lorsqu'elles concernent l'Outaouais, ou tout simplement absente lorsqu'elles concernent spécifiquement la vallée de la Petite-Nation. Pour ces deux raisons, il fut déterminé que son utilisation n'était pas pertinente pour ce mémoire.

Finalement, d'autres sources complémentaires sont utilisées. Ainsi, nous avons consulté les débats de l'Assemblée nationale du Québec et ceux de la Commission permanente de la réforme électorale qui a un impact direct sur la région à partir de 1972. Les prises de positions des députés locaux et nationaux permettent aussi de faire le pont entre la vision locale des acteurs étudiés et les transformations qui secouent l'ensemble de la société québécoise. Finalement, les travaux de Pierre Drouilly qui détaillent le résultat des élections entre 1970 et 1981 par municipalité furent d'une grande importance pour prendre le pouls politique de la vallée. On retrouvera ainsi des tableaux en Annexe 4 qui compilent les résultats électoraux dans la vallée et sur lesquels nous pourrions nous appuyer, le cas échéant.

Pour conclure le cadre méthodologique, il convient aussi de dire un mot sur les limites et les biais de la recherche. En effet, il est évident qu'en utilisant presque exclusivement le journal local comme corpus de sources, l'analyse ne peut prétendre à restituer un portrait global de la vie politique de ce milieu. Par

¹¹⁵ Paul-François Sylvestre, « Première édition du quotidien Le Droit », *L'Express*, 22 mars 2011, <https://l-express.ca/premiere-edition-du-quotidien-le-droit/>.

¹¹⁶ Pour plus de détail sur le règlement 17 et ses effets sur les Franco-Ontariens : Michel Bock et François Charbonneau, *Le siècle du Règlement 17 : regards sur une crise scolaire et nationale*, Sudbury, Éditions Prises de parole, 2015, 460 p.

exemple, bien que certains élus municipaux prennent parfois la plume ou que certains journalistes couvrent par moment la politique municipale, force est d'admettre que le discours des élus municipaux n'est pas au centre de l'analyse et représente donc un angle mort de la recherche. Leur prise de parole peut parfois être relevée dans le journal, particulièrement avec l'introduction des MRC au début des années 1980. Cependant, sur d'autres enjeux, il est difficile de connaître leurs positions. Un autre type d'acteur se retrouve aussi, en conséquence, évacué du récit proposé par ce mémoire : la paysannerie locale. En effet, force est d'admettre que le corpus de sources ne concerne que très rarement les agriculteurs. Cette lacune de l'étude se justifie cependant par l'envie de produire une histoire avant tout politique de la région. La recherche se concentre donc sur les prises de parole des acteurs qui interviennent dans le journal sur des enjeux locaux, régionaux ou nationaux. On retrouve alors surtout des acteurs de nature intellectuel comme des éditorialistes, mais aussi d'autres acteurs politiques et économiques prenant parfois la parole comme des membres des différentes chambres de commerce de la région ou encore des commissaires scolaires. On retrouve aussi graduellement l'apparition des groupes de pression citoyens qui viennent animer les débats du journal. Ainsi, c'est leur vision du développement de la vallée et leurs intérêts qui priment dans l'analyse. De plus, comme nous le verrons notamment aux chapitres trois et quatre, le journal, et les prises de parole qu'on y retrouve, sont graduellement monopolisés par un petit groupe d'individus au tournant des années 1970. Là encore, le choix de source fait en sorte que leurs discours sur le développement de la Petite-Nation occupe une place centrale dans le mémoire, au détriment du discours d'autres acteurs locaux comme les paysans qui ne prennent pas beaucoup la parole dans le journal. Le présent mémoire se veut donc un premier pas dans la compréhension de la vie politique des milieux ruraux durant la Révolution tranquille, sans pour autant prétendre être en mesure de restituer un portrait global de l'histoire politique de la Petite-Nation entre 1960 et 1983. D'autres travaux devront être réalisés pour pleinement mesurer les conséquences des transformations de la période sur la vie socio-économique de ces petits milieux ruraux. Nous nous concentrerons ici sur une histoire politique qui donnent la parole aux acteurs s'exprimant dans le journal et qui l'utilisent pour mettre de l'avant leur vision de la direction que devrait prendre la région en réaction aux transformations apportées par la Révolution tranquille.

CHAPITRE II

1960-1970 : Le maintien de la société paroissiale

Ce deuxième chapitre a pour objectif de relever les traces de la première phase de la Révolution tranquille dans la Petite-Nation. Selon le cadre temporel présenté par Martin Pâquet et Stéphane Savard, les années 1960 correspondent à la mise en place de nouvelles structures étatiques et le début d'un consensus politique autour de l'État-providence où les réformes et transformations sont effectuées dans une logique du « haut vers le bas »¹. Nous tenterons donc de voir comment le milieu étudié perçoit cette première phase de la Révolution tranquille et adhère ou non à l'État-providence et à ses réformes. Pour cela, nous diviserons ce chapitre en trois sections thématiques. La première se penchera sur les premières formes de représentations étatiques provinciales découlant de la Révolution tranquille qui s'implantent en Outaouais durant la décennie. La deuxième s'intéressera au rapport entre le milieu et le politique, ainsi qu'à l'influence du discours des élites intellectuelles et politiques locales sur ce rapport. Finalement, la troisième thématique questionnera la nature de l'identité locale qui s'exprime au travers du journal local et ses conséquences sur l'appartenance à la nation québécoise en construction.

2.1. Un nouveau rôle pour l'État québécois : la mise en place d'institutions et de structures régionales

Cette première thématique s'intéresse à la création d'institutions et d'infrastructures régionales en Outaouais. La thématique permettra d'observer les convergences et les divergences entre la vision nationale, régionale et locale du développement de la région. Elle permettra aussi de comprendre le processus par lequel l'État québécois s'implante dans l'Outaouais alors que le gouvernement québécois est amené à modifier son approche en matière de développement régional. Il est alors important de saisir que la décennie correspond aussi à ce que le géographe Jean-Luis Klein appelle la première vague de développement régional. Cette vague voit une modernisation de l'administration des régions dans une logique technocratique ayant pour objectif de réduire les disparités de richesses régionales². C'est dans ce contexte que se déroule la mise en place des structures nationales comme l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) en 1968. Cette structure avait pour objectif d'assurer une planification

¹ Martin Pâquet et Stéphane Savard, *Brève histoire de la Révolution tranquille*, Montréal, Les Éditions Boréal, 2021, p. 86.

² Jean-Luis Klein, « La planification territoriale au Québec – Une lecture selon la perspective de l'innovation sociale », dans Marie-Claude Prémont et Marc-Urbain Proulx (dir.), *La politique territoriale au Québec : 50 ans d'audace, d'hésitations et d'impuissance*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2019, p. 79.

globale tout en assurant un support pour les projets régionaux.³ Nous observerons donc les formes concrètes prises par cette nouvelle politique interventionniste dans le cadre de l'Outaouais, ce qui nous permettra de replacer l'histoire locale dans un cadre régional et national plus large.

2.1.1. Construire l'Outaouais : les premières formes d'organisation régionale

Pour commencer, le tournant des années 1960 en Outaouais s'accompagne d'un lot de changements sur le plan de l'organisation et du développement. Durant la décennie, l'État québécois est amené à assumer un nouveau rôle au sein de l'Outaouais. Il prend alors conscience du besoin de s'impliquer dans le développement de cette région.

À l'échelle nationale, le nouvel intérêt de Québec pour l'Outaouais se doit d'être placé dans un contexte de lutte pour l'intégrité du territoire québécois. En effet, en 1959, l'État fédéral met sur pied la Commission de la Capitale Nationale (CCN) afin de prendre en charge l'aménagement d'Ottawa et de ses alentours. L'objectif poursuivi par la CCN en matière d'aménagement peut se résumer comme suit : « La capitale représente le reflet, le symbole de la nation entière et la région de la capitale, secteur déjà urbanisé, le lieu de résidence et de travail de sa population⁴. » Dans cette optique, la CCN s'approprie le pouvoir d'aménager la rive québécoise de l'Outaouais. La Commission s'implique alors dans un développement de la ville de Gatineau qui est en adéquation avec leur vision de ce que devrait être la grande région de la capitale du Canada. Cet enjeu nous permet de mieux observer les problématiques découlant de la nature hybride de la région de l'Outaouais. D'un côté, elle se trouve sur le territoire québécois, mais, de l'autre, son principal pôle urbain (Gatineau) est perçu une sorte de banlieue résidentielle pour la capitale du Canada selon le plan d'aménagement de la CCN. L'ingérence d'Ottawa par l'entremise de la CCN sur la rive québécoise de l'Outaouais doit aussi se comprendre comme la conséquence directe de la centralisation fédérale au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale⁵. Cette centralisation augmente la taille de la fonction publique fédérale et augmente aussi la demande de fonctionnaires pour faire fonctionner cette nouvelle bureaucratie. La vieille ville de Hull passe ainsi d'un centre industriel majeur de l'Ouest du Québec à une ville de fonctionnaires où le secteur tertiaire devient le véritable moteur de l'économie⁶. De nombreux édifices fédéraux sont alors construits participant ainsi à un processus de désindustrialisation dans ce qui

³ René Durocher, Paul-André Linteau, François Ricard et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec Contemporain, Tome II : Le Québec depuis 1930*, Montréal, Les Éditions Boréal, 1989, p. 529.

⁴ Chad Gaffield, *Histoire de l'Outaouais*, Vol. 6, Les régions du Québec, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, p. 469.

⁵ *Ibid.*, p. 473.

⁶ *Ibid.*, p. 474.

était auparavant le cœur industriel de la région⁷. En ce début de décennie 1960, l'empiètement de la CCN sur la compétence de Québec en matière d'aménagement de son territoire amène le gouvernement provincial à se pencher sérieusement sur le développement de l'Outaouais.

En parallèle, à l'échelle régionale, des structures commencent à prendre forme sous l'initiative d'acteurs économiques régionaux. Le Conseil économique de l'Outaouais (CEO) de 1964 est la première forme d'organisation régionale relevable et qui relève des transformations administratives liées à la Révolution tranquille⁸. Ce conseil, créé sous la recommandation du ministère québécois du Commerce et de l'Industrie et soutenue par des acteurs régionaux, avait pour objectif de coordonner le développement de la région dans son ensemble⁹. Ce conseil connaît plusieurs mutations durant la décennie modifiant sa portée et ses objectifs. Par exemple, en 1967, les membres du CEO forment le Conseil économique de l'Ouest du Québec (CEROQ) afin de donner une nouvelle forme de représentations aux acteurs économiques des comtés périphériques :

Autrefois, une municipalité par l'intermédiaire de ses représentants et certaines influences mises à profit, pouvait obtenir les améliorations dont elle désirait la réalisation. Les temps ont changé. Avec la présente évolution, la facilité des communications, aucun corps public ne peut s'isoler. [...] La solidarité, la centralisation, la régionalisation, un plan d'ensemble, deviennent les seuls procédés valables pour mener une cause à bonne fin.¹⁰

Ce conseil prend finalement la forme du Conseil régional de développement de l'Outaouais (CRDO) en 1970¹¹. Pour rappel, les CRD sont des conseils régionaux formés à la recommandation de l'OPDQ afin de permettre aux différents acteurs économiques régionaux d'obtenir une représentation et d'orienter le développement de leur région¹². Ces conseils ont aussi pour mandat d'informer l'OPDQ des besoins du milieu et donc d'orienter ses décisions. L'exemple du processus ayant mené à la création du CRDO montre que l'Outaouais commence graduellement à se structurer selon les prérogatives de la Révolution tranquille en matière de développement régional durant la période et que des acteurs régionaux s'imposent au sein de ces structures pour développer la région en adéquation avec leurs besoins.

À l'échelle locale, peu d'opinions et de réactions furent recensées dans le dépouillement du journal sur l'enjeu du développement de l'Outaouais. On remarque toutefois que certains acteurs locaux sont

⁷ Pour plus de détail sur la désindustrialisation de Hull, voir : Marc Bachand, « Comités citoyens et enjeux urbains à Hull », *Logements et luttes urbaines*, No. 4, 1980, p. 134-140.

⁸ Raymond Clouston, « Création d'un conseil économique régional pour l'Outaouais », *La Petite-Nation*, 5 mars 1964, p. 1 et 5.

⁹ À noter que la ville de Hull n'est pas représentée dans cet organisme et possède sa propre Chambre de commerce.

¹⁰ René Aubry, « Conseil économique de l'Ouest du Québec », *La Petite-Nation*, 4 mai 1967, p. 3.

¹¹ Conseil économique de l'Outaouais, « L'Outaouais », *La Petite-Nation*, 8 octobre 1970, p. 4.

¹² René Durocher, Paul-André Linteau, François Ricard et Jean-Claude Robert, *op. cit.* p. 530.

particulièrement impliqués dans le développement économique local. Ainsi, des structures locales commencent aussi à prendre forme. La régionalisation des chambres de commerce des différentes municipalités de la Petite-Nation est le premier pas vers une structuration de la vallée. Comme pour l'Outaouais, cette première forme d'organisation est initiée par des acteurs du milieu. L'instigateur de ce projet, Raymond Clouston, représentant de la Petite-Nation au sein du CEO/CEROQ et sur lequel nous reviendrons plus amplement dans la deuxième thématique, décrit son projet comme suit :

Le travail de la chambre de Commerce ne se limite pas seulement à faire préparer des parties de cartes, parties de bingo, tirages, ce qui est très bien. Le but de la Chambre de Commerce est de promouvoir l'émancipation économique chez nous. Accélérez l'Industrie et le commerce chez nous.¹³

On peut aussi mentionner la création en 1969 du Syndicat d'aménagement de Papineau-Est (SAPE) ayant pour objectif principal de coordonner les projets d'aménagement dans la Petite-Nation¹⁴. Ces diverses initiatives d'organisations locales permettent de constater une volonté d'être entendu et de participer aux politiques de développement venant de Québec et des acteurs régionaux. Cette volonté traduit aussi un sentiment d'exclusion comme on peut le retrouver dans la critique de Clouston à l'endroit du premier Conseil économique régional (le CEO). Selon lui, l'immense territoire¹⁵ de ce conseil ne permet pas la prise en compte des petits milieux périphériques de l'Outaouais¹⁶. Les acteurs économiques locaux ont donc bien conscience des transformations qui se déroulent à l'échelle régionale et nationale. Leur objectif est d'obtenir une place à la table des négociations et de s'assurer que la Petite-Nation obtienne sa juste part des retombées du développement régional.

Ainsi, les transformations structurelles et administratives, ainsi que l'intérêt renouvelé de Québec pour la région, culminent avec le dépôt de la *Loi sur la Communauté régionale de l'Outaouais* en 1969. Peu avant, en 1967, le gouvernement du Québec abordait finalement le problème engendré par la CCN en mettant sur pied la Commission Dorion portant sur l'intégrité du territoire québécois. Dans le rapport final, un chapitre est dédié à la question de la frontière avec l'Ontario. Deux conclusions du rapport sont essentielles pour mieux comprendre l'action de Québec en Outaouais à la fin de la décennie. Tout d'abord, le rapport affirme le besoin de raffermir la présence du pouvoir provincial dans la ville de Hull en y centralisant les services provinciaux afin de faire contrepoids à l'omniprésence de la fonction publique

¹³ Clouston, R. « Assemblée de la Chambre de commerce de Ripon jeudi dernier, 14 février », *La Petite-Nation*, 21 février 1963, p. 4.

¹⁴ « Syndicat d'aménagement de Papineau-Est », *La Petite-Nation*, 26 juin 1969, p. 11.

¹⁵ La première mouture du Conseil avait pour ambition d'unifier l'Ouest du Québec sous un même conseil économique. Le territoire du Conseil comprenait alors l'Abitibi, l'Outaouais et le comté de Labelle dans les Laurentides. Le CEROQ resserra sa sphère d'influence sur les quatre comtés de l'Outaouais : Pontiac, Gatineau, Hull et Papineau. Ce territoire correspond aussi au nouveau découpage des régions administratives de 1967.

¹⁶ Raymond Clouston, « Notre région crierait au secours », *La Petite-Nation*, 14 décembre 1967, p. 2.

fédérale dans la ville¹⁷. Il s'agit ici essentiellement d'une lutte de représentation du pouvoir dans l'espace public hullois entre Ottawa et Québec.

Par la suite, le rapport de la Commission recommande la création d'une structure régionale d'aménagement afin de faire contrepoids à la CCN. Ainsi, en 1969, le Bill 77 crée deux institutions dont l'une sera fondamentale pour le reste du mémoire : la Communauté régionale de l'Outaouais (CRO) et la Société d'aménagement de l'Outaouais (SAO). Si la CRO concerne principalement l'aménagement urbain de Gatineau et ses alentours en établissant un contrepouvoir direct à la CCN, la SAO se présente quant à elle comme un outil pour orienter le développement de l'Outaouais périphérique¹⁸. Le Bill 77 affirme que la SAO « a pour objet de favoriser l'essor économique de la région de l'Outaouais et de réaliser des projets d'équipement industriel, commercial, récréatif et touristique¹⁹. » La SAO est donc la structure donnée à l'Outaouais pour lui assurer une coordination dans l'aménagement de ses milieux périphériques. À la fin des années 1960, le gouvernement du Québec s'implique maintenant directement dans la région en soutenant la mise en place de deux structures d'aménagement régionales afin de garantir un développement de l'Outaouais qui soit en adéquation avec ses objectifs nationaux.

Cependant, la SAO n'est pas initialement une idée de la Commission Dorion. En effet, cette structure est plutôt une demande de la région, et même du local. À l'échelle régionale, c'est le CEROQ qui évoque pour la première fois le besoin de mettre en place une autre structure que la CRO pour soutenir les régions périphériques de l'Outaouais. Le président du Conseil, Antoine Grégoire, recommande alors la création d'une société d'aménagement régional afin :

[...] [d'] affirmer la présence dynamique et agissante du Québec dans la région de la capitale fédérale au moyen d'un organisme provincial articulé [sic] qui exerce sur le territoire la juridiction et les prérogatives que lui confère la Constitution²⁰.

Les membres du CEROQ ont alors bien conscience que Québec doit s'impliquer dans la région en dehors de la ville de Hull²¹. Ils recommandent que cette société prenne en charge l'aménagement des quatre comtés de l'Outaouais (Hull, Pontiac, Gatineau et Papineau). C'est d'ailleurs ce même Antoine Grégoire qui sera nommé premier président de la SAO en 1970²². Cet exemple nous permet d'observer un dialogue entre les

¹⁷ Québec (Prov), *Commission d'étude sur l'intégrité du territoire du Québec. La Frontière Québec-Ontario*, Québec, La Commission, 1970.

¹⁸ *Loi de la Communauté régionale de l'Outaouais*, L.Q. 1969, c. 85, art. 252.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Antoine Grégoire, « Le C.E.O. recommande la création de la Société d'Aménagement avant la Communauté régionale (La partie Est du comté de Papineau incluse) », *La Petite-Nation*, 11 septembre 1969, p. 1.

²¹ « Débats de l'Assemblée nationale », *Journal des débats de la Commission des affaires municipales*, 28^e législature, 4^e session, 9 septembre 1969, p. 3273.

²² « M. Robert Lussier annonce les nominations de MM. Léon Leblanc et Antoine Grégoire », *La Petite-Nation*, 29 janvier 1970, p. 1.

acteurs régionaux et les responsables québécois. Les orientations ne sont pas seulement imposées par Québec, elles sont aussi le résultat d'une volonté des acteurs de la région.

Finalement, ces recommandations du Conseil économique pour créer la SAO sont aussi influencées par le local. Dans la Petite-Nation, le SAPE s'organise justement en réaction à l'annonce d'un investissement de Québec de 53 millions pour la CRO, dont le territoire exclut la Petite-Nation malgré son appartenance à la région de l'Outaouais²³. Le SAPE se forme donc en réaction à un sentiment d'exclusion du milieu. Cette demande est d'ailleurs à l'origine de l'appui des acteurs régionaux comme Grégoire²⁴. Ce genre d'initiative locale est donc aussi en partie responsable de l'ajout de la SAO au Bill 77. La société d'aménagement semble donc enfin répondre à une préoccupation centrale des acteurs économiques locaux : obtenir du soutien politique et une oreille pour leurs préoccupations.

Ainsi, un dialogue entre le national, le régional et le local est établi durant la décennie. À la fin de celle-ci, l'Outaouais se dote finalement de structures ayant pour objectif d'assurer un développement régional équitable entre la région métropolitaine de Gatineau et les différentes périphéries de la région. Le CRDO et la SAO sont les deux structures qui devront assurer ce mandat pour l'ensemble de l'Outaouais. Cette structuration se fait à la lumière d'une prise de conscience du gouvernement central sur le besoin de raffermir son emprise sur la région. L'État interventionniste qui caractérise la première phase de la Révolution tranquille fait donc son entrée en Outaouais durant la décennie en s'impliquant dans la structuration de la région.

2.1.2. La voirie de l'Outaouais : facteur de retard économique ?

Maintenant que nous avons posé les bases de l'organisation régionale et locale, il est possible de nous pencher plus concrètement sur le développement économique de l'Outaouais. Il est d'abord important de saisir que l'Outaouais et ses sous-régions (notamment la Petite-Nation) sont perçus, à l'époque, comme « en retard » d'un point de vue économique²⁵. À ce titre, le dossier le plus évocateur est sans contredit celui de la voirie.

En effet, le retard économique de la région est alors fortement attribué à l'absence de voie de communication rapide entre Gatineau et Montréal. Déjà, en 1942, l'inventaire des ressources naturelles du comté de Papineau relevait les problèmes de la route 8 sensé relier les deux pôles urbains :

²³ « Syndicat d'aménagement de Papineau-Est », *La Petite-Nation*, 26 juin 1969, p. 11.

²⁴ Antoine Grégoire, « Le C.E.O. recommande la création de la Société d'Aménagement avant la Communauté régionale (La partie Est du comté de Papineau incluse) », *La Petite-Nation*, 11 septembre 1969, p. 1.

²⁵ Raymond Clouston, « Notre région crierait au secours », *La Petite-Nation*, 14 décembre 1967, p. 2.

Quoique en général assez bonne, cette route aurait besoin d'améliorations en certains endroits, spécialement entre Grenville et Montebello. Ces endroits défectueux font que les automobilistes accordent leur préférence à la route no 17 qui longe la rive sud de la rivière Outaouais et se trouve en Ontario sur la plus grande partie de son parcours²⁶.

Ce n'est pourtant qu'en 1969, à l'aube de l'élection de 1970, que nous relevons pour la première fois l'idée d'une autoroute québécoise reliant les deux pôles urbains²⁷. L'Autoroute 50 et la voirie deviennent alors les enjeux de l'heure comme le souligne Antoine Grégoire, alors déjà président de la SAO, dans une lettre envoyée au ministre du Transport en 1970 : « Nous savons d'expérience que le développement industriel de la région de l'Outaouais se fait attendre en grande partie à cause de la déficience des voies de communication, surtout les routes²⁸. » Il faut aussi comprendre que le projet de l'Autoroute 50 est imaginé dans la foulée de l'annonce du tristement célèbre Aéroport de Mirabel²⁹. Le projet est donc porteur d'espoir pour les acteurs économiques régionaux qui y voient un moyen de rattraper le retard économique de l'Outaouais en faisant de l'autoroute un levier du développement économique et industriel.

Ce sentiment est aussi partagé par des acteurs locaux. Ceux-ci reconnaissent les bienfaits qu'apporterait l'Autoroute 50 au développement de la Petite-Nation étant donné sa position géographique à mi-chemin entre Gatineau et Montréal³⁰ et faisant d'elle la porte d'entrée de l'Outaouais³¹. L'autoroute permettrait aussi de faciliter la transition vers une économie touristique comme le souhaitent certains acteurs. En effet, dès le début des années 1960, plusieurs acteurs économiques locaux soulèvent le besoin de modifier l'orientation économique de la vallée. Celle-ci était jusqu'alors toujours tournée vers la production agricole, et ce, malgré la pauvreté relative des sols de la vallée. On entrevoit maintenant d'utiliser les innombrables ressources naturelles de la Petite-Nation (lacs, rivières, montagnes, etc.) dans une perspective touristique³². La voirie est alors perçue comme un levier important de cette transition économique. La construction d'une voie rapide permettrait d'assurer un trafic de visiteurs venant aussi bien de la région de la capitale fédérale que de Montréal. L'Autoroute 50 serait le pilier de cette transition. Cependant, les acteurs locaux relèvent surtout le besoin pressant d'améliorer le réseau routier local afin de faciliter l'accès aux zones touristiques de la Petite-Nation. Certains lacs prisés par les touristes, et même

²⁶ Ministère de l'industrie et du commerce, *Inventaire des ressources naturelles du comté municipal de Papineau*, BANQ, 1942, p. 51.

²⁷ « Le nouvel aéroport », *La Petite-Nation*, 3 avril 1969, p. 4.

²⁸ « Selon le CEO, le réseau routier de l'Outaouais est la grande priorité de l'heure », *La Petite-Nation*, 12 mars 1970, p. 8.

²⁹ À ce sujet, voir : Suzanne Laurin, *L'éChiquier de Mirabel*, Montréal, Les éditions Boréal, 2012, 320 p.

³⁰ Roméo Chartrand, « Quand une chose traîne, elle se salit... », *La Petite-Nation*, 10 avril 1969, p. 2.

³¹ Voir carte en Annexe 1.

³² Raymond Clouston, « La chambre de commerce Ripon reçoit Montpellier », *La Petite-Nation*, 24 janvier 1963, p. 1 et 7.

certaines municipalités, ne bénéficient toujours pas de routes d'accès pavées³³. L'inventaire des ressources naturelles de 1942 relevait aussi ce problème en évoquant les opportunités futures de l'industrie touristique pour la région :

Le comté de Papineau est donc avantagé sous le rapport des attraits touristiques. Ses eaux, ses montagnes, ses forêts, ses sites pittoresques, sa faune sont pour lui un très précieux actif. Les améliorations graduelles du réseau routier, l'ouverture de chemins de pénétration dans le centre et dans le nord, l'organisation de l'hôtellerie, la protection plus efficace du poisson et du gibier contre les braconniers qui sont à l'œuvre là comme ailleurs, feront que le tourisme, appelé à se développer dans ce comté, jouera éventuellement dans sa vie économique un rôle beaucoup plus important qu'aujourd'hui³⁴.

Ainsi, avant de pouvoir développer ces zones pour accueillir des touristes, les acteurs reconnaissent que le problème le plus urgent est l'accès au territoire : « C'est un fait que nous avons les plus belles richesses naturelles chaque côté de nous, mais nous n'avons pas les accès adéquats pour y parvenir³⁵. » L'amélioration de la voirie locale devient alors une revendication centrale des acteurs économiques locaux qui se doit d'être fait en amont de l'Autoroute 50 afin de bénéficier au maximum des retombés économiques qu'elle pourrait engendrer.

L'attention portée par les acteurs locaux et régionaux envers la voirie permet donc de poser le problème majeur du développement économique de l'Outaouais, et plus particulièrement de ses sous-régions : l'isolement. Clouston résume bien ce sentiment dans un éditorial de 1964 :

Depuis longtemps, nos gouvernements ne se soucient très peu ou pas du problème économique de l'Ouest du Québec, [...]. Si l'Ouest du Québec avait le moindre intérêt nos gouvernements, il y a longtemps que Lachute serait relié à l'autoroute par des chemins praticables [*sic*], il y a longtemps que la route No 8 serait construite pour recevoir les véhicules qui veulent l'emprunter³⁶.

La zone urbaine de Gatineau est bien reliée aux divers comtés de l'Outaouais. Dans le cas de la Petite-Nation, la route 148 (route 8 à l'époque)³⁷ permet de faire le trajet entre la vallée et Gatineau. Cependant, aucune autoroute ne relie l'Outaouais à la vallée Laurentienne, du moins sur la rive québécoise de la rivière des Outaouais. Dans ce contexte, l'amélioration des voies de communication devient le symbole et le moteur d'un rattrapage économique, tout en étant une façon de garantir l'intégration de l'Outaouais aux transformations apportées par la Révolution tranquille en matière de développement du territoire. De plus,

³³ Raymond Clouston, « La route 57 en mauvais état », *La Petite-Nation*, 14 janvier 1965, p. 2.

³⁴ Ministère de l'industrie et du commerce, *op. cit.*, p. 48.

³⁵ Raymond Clouston, « La chambre de commerce Ripon reçoit Montpellier », *Loc. Cit.*, p. 1.

³⁶ Raymond Clouston, « L'Ouest du Québec ne semble pas faire partie de la province », *La Petite-Nation*, 1^{er} octobre 1964, p. 2.

³⁷ La route 148 existe alors depuis longtemps. Celle-ci n'est simplement pas pavée sur toute sa longueur, notamment à la hauteur de la Petite-Nation. Voir : *Ibid.*

dans le cas de la Petite-Nation, l'amélioration du réseau routier local est aussi perçue comme le prérequis d'une transition économique.

2.1.3. Un changement de garde difficile : le cas des institutions scolaires

Pour terminer cette première partie, il faut dire un mot sur l'impact des grandes réformes de la Révolution tranquille. Pour cela, concentrons-nous sur l'impact des réformes de l'éducation entreprises par le gouvernement Lesage sur les institutions scolaires de la Petite-Nation.

Pour commencer, quelle forme concrète prend cette réforme dans la région ? Le regroupement des commissions scolaires locales sous une commission scolaire régionale unique est la première action concrète de la réforme³⁸. La Commission scolaire régionale Papineau (CSRP) est alors créée en 1963 en regroupant, sous une seule autorité administrative, les huit commissions scolaires des vallées de la Lièvre (une CS) et de la Petite-Nation (sept CS)³⁹. Malgré ce déséquilibre entre les deux vallées, les commissaires décident de fixer le siège de la CSRP dans le petit centre urbain de Buckingham dans la Lièvre. La Régionale⁴⁰ adopte rapidement une vision laïque de l'éducation et cherche surtout à régionaliser l'éducation secondaire tout en affirmant son contrôle sur les institutions scolaires primaires des différentes localités⁴¹. On assiste alors par exemple à la fermeture de l'école normale de Saint-André-Avellin en 1965⁴², mais aussi à la fermeture de nombreuses petites écoles de village afin de centraliser les services vers certaines municipalités.

Durant la décennie, la CSRP tente aussi d'effectuer le rachat du Séminaire Montfort de Papineauville afin d'en faire une polyvalente pouvant desservir la clientèle secondaire de la Petite-Nation. Les années 1960 sont alors le théâtre d'un véritable bras de fer entre la Régionale et les Montfortains. Ceux-ci tentent de se plier aux exigences de la CSRP pour conserver l'institution, alors qu'elle cherche par tous les moyens à les pousser vers la faillite en limitant leur clientèle⁴³. Le Séminaire sera finalement bien racheté par la Régionale en 1970 après de longues négociations entre les deux partis où les Montfortains ne

³⁸ La régionalisation des commissions scolaires locales se déroule dans le cadre de l'Opération 55 visant à regrouper les nombreuses CS locales en 55 CS régionales et à centraliser l'éducation secondaire. Pour plus de détails, voir : Jean Bernatchez et Olivier Lemieux, *La gouvernance scolaire au Québec : Histoires et tendances, enjeux et défis*, Québec, Les Presses de l'université du Québec, 2022, p. 30-32.

³⁹ « Commission scolaire régionale formée », *La Petite-Nation*, 12 septembre 1963, p. 3.

⁴⁰ Le terme « Régionale » est utilisé par les acteurs du milieu pour désigner la CSRP.

⁴¹ La Régionale n'a juridiction directe que sur le niveau secondaire. Le niveau primaire reste sous la tutelle des CS locales, mais leurs commissaires relèvent tout de même de la CSRP.

⁴² Chad Gaffield, *Op. Cit.* p. 653.

⁴³ Raymond Gagnon, « L'éducation c'est votre affaire », *La Petite-Nation*, 27 novembre 1969, p. 4.

conservent que le droit de louer les locaux pour leurs activités religieuses⁴⁴. La CSRP (et donc l'État) réussit alors à s'imposer définitivement en matière d'éducation dans la Petite-Nation. L'éducation religieuse est maintenant officiellement chose du passé dans la vallée.

Ce processus se fait toutefois dans la contestation. Comme nous le verrons dans la prochaine partie, l'idéologie traditionaliste est encore bien ancrée dans la région. Dès la régionalisation en 1963, le journal voit défiler de nombreux éditoriaux, articles et prises de positions politiques s'insurgeant contre un potentiel dépérissement moral de la jeunesse. Certains sont particulièrement réticents à l'éducation mixte⁴⁵ alors que d'autres prennent la plume pour attaquer ce qu'ils perçoivent comme la percée d'un socialisme athée dans la région⁴⁶. Ce type de critique sera abordé plus en détail dans la deuxième thématique de ce chapitre. Il faut toutefois garder en tête que la prise en main de l'éducation par l'État est surtout critiquée dans une perspective religieuse et morale, comme on peut l'observer ailleurs au Québec à la même époque⁴⁷.

Un autre type de critique, plus « laïque », fait aussi son chemin dans le journal et attaque le processus même de cette prise en charge. En effet, commissaires et enseignants de la Petite-Nation critiquent la vision régionale et désintéressée de la CSRP. Si le rachat du Séminaire pour le transformer en polyvalente effraie particulièrement les communautés religieuses, le rachat est aussi attaqué par des commissaires locaux. Certains militent depuis 1964 pour que la future polyvalente soit située à Saint-André-Avellin, mieux positionnée pour desservir la vallée de la Petite-Nation en raison de sa position centrale⁴⁸. La CSRP doit cependant composer avec un budget très restreint⁴⁹ et le rachat du séminaire est alors privilégié pour éviter les frais de construction d'une nouvelle polyvalente⁵⁰. Ce litige donne le coup d'envoi à une série de conflits scolaires qui secoueront l'entièreté de la période de ce mémoire. On assiste alors à la naissance de tensions entre le sud et le nord de la Petite-Nation au sujet des droits scolaires et le placement des élèves. Les commissaires locaux sont aussi inquiets de l'effet que pourrait avoir la centralisation des services scolaires sur les élèves. En effet, les commissaires craignent que cette centralisation, jumelée à une voirie locale déficiente, se traduise par un dépérissement de l'éducation⁵¹. L'immensité du territoire de la Petite-Nation signifie que certains élèves devront parcourir plusieurs dizaines de kilomètres pour se rendre à leur nouvelle école. Les commissaires locaux et les parents craignent donc que ces grandes distances de déplacement

⁴⁴ « Le séminaire de Papineauville serait vendu à la régionale Papineau », *La Petite-Nation*, 2 avril 1970, p. 1.

⁴⁵ « Doit-on former les garçons et les filles à la même école ? », *La Petite-Nation*, 4 novembre 1965, p. 2.

⁴⁶ Roméo Chartrand, « Êtes-vous sérieux M. Lajoie ? », *La Petite-Nation*, 10 mars 1966, p. 3.

⁴⁷ À ce sujet, voir : « Chapitre 14 : La sécularisation frappe de plein fouet, 1960-1975 », dans Guy Laperrière, *Histoire des communautés religieuses au Québec*, Montréal, VLB, 2013, p. 232. ; Léon Dion, *Le Bill 60 et la société québécoise*, Montréal, Les Éditions HMH, 1967, 197 p.

⁴⁸ René Aubry, « Une école secondaire à Saint-André-Avellin », *La Petite-Nation*, 24 mars 1966, p. 1.

⁴⁹ « La situation scolaire dans notre région », *La Petite-Nation*, 25 novembre 1965, p. 6-7.

⁵⁰ « Le séminaire de Papineauville serait vendu à la régionale Papineau », *La Petite-Nation*, 2 avril 1970, p. 1.

⁵¹ « La situation scolaire dans notre région », *loc. cit.*

nuisent à l'apprentissage de leurs enfants. La critique des réformes en éducation dépasse donc la simple critique morale, elle se traduit aussi en une critique pragmatique et rationnelle de celle-ci.

Ainsi, la prise en main de l'éducation par l'État, véritable marque de la Révolution tranquille, est l'objet de nombreuses critiques dans la région. La réforme de l'éducation se fait de façon radicale et rapide par la mise en place d'une Commission scolaire régionale perçue comme éloignée des préoccupations et enjeux réels des localités qui la composent par les acteurs locaux. La réforme a un goût amer pour plusieurs citoyens et certains commissaires qui sont seulement témoins des réformes et non acteur de celles-ci.

Pour conclure cette première partie, il nous fut possible de comprendre la stratégie de Québec dans sa volonté de mieux intégrer l'Outaouais au reste de la société québécoise. La mise en place de structures régionales comme la SAO et la CRO, ainsi que les premières déclarations sur une éventuelle Autoroute 50, montrent que Québec prend des actions concrètes pour assurer un rattrapage économique de l'Outaouais. À l'échelle régionale, la décennie est donc synonyme d'intégration aux réformes de la Révolution tranquille.

À l'échelle locale, la décennie ne revêt pas exactement le même caractère optimiste. Au sein des nouvelles structures administratives, un dialogue s'établit entre le local et le régional. Cependant, dans la Petite-Nation, les premières formes d'organisations locales comme le SAPE apparaissent justement pour contester une vision de l'Outaouais trop centrée sur le pôle urbain de Gatineau. L'autoroute 50 est bien porteuse d'espoir, mais le problème de la voirie dans la Petite-Nation dépasse l'enjeu d'une voie rapide entre Montréal et Gatineau et les problèmes locaux ne trouvent pas écho chez les élites régionales. La région semble donc toujours avoir de la difficulté à se faire entendre à l'échelle nationale. De plus, le cas de l'éducation nous a permis de voir que les réformes de cette première phase de la Révolution tranquille s'imposent parfois de façon radicale pour les habitants de la Petite-Nation. La Révolution tranquille, censée être vecteur de rattrapage et d'inclusion économique pour les Canadiens français, ne semble pourtant que renforcer l'isolement de la vallée durant la décennie. Cet isolement doit toutefois aussi se comprendre comme la conséquence d'un certain climat politique local.

2.2. La société paroissiale en péril : la gestation d'une nouvelle culture politique

Cette deuxième partie a pour objectif d'interroger le rapport au politique dans la vallée. Si la première décennie de la Révolution tranquille en Outaouais se caractérise par l'émergence de nouvelles structures administratives régionales, quel rapport entretient cette société avec le politique ? Pour répondre à cette question, nous diviserons notre attention sur les deux idéologies dominantes s'opposant dans le journal : le

traditionalisme et le libéralisme. Par la suite, nous pourrions interroger le rôle du journal dans la diffusion des idées, mais aussi le rôle qu'il acquiert dans l'espace public.

2.2.1. Le discours traditionaliste et l'Union nationale

Le premier type de discours releuable dans le journal peut être qualifié de traditionaliste. Selon l'historien Jean-Philippe Carlos, le traditionalisme peut se définir comme : « [...] une philosophie qui soumet à un examen critique tout changement susceptible de ternir l'héritage culturel et historique d'une collectivité⁵². » Ce type de discours est omniprésent durant cette première décennie. Pour expliquer cette position dominante dans la sphère publique, penchons-nous sur quelques-uns des acteurs qui se font le relai de cette idéologie au sein de cette petite société et sur les éléments de leurs discours qui permet de les associer au traditionalisme.

Tout d'abord, l'intellectuel traditionaliste le plus influent de la période est sans contredit Roméo Chartrand. Ce dernier occupe une place prépondérante au sein du journal. Il en est le premier rédacteur en chef en 1961, et conserve ce poste jusqu'à la fin de la décennie. Chartrand se démarque notamment en raison de la quantité phénoménale d'écrits qu'il produit pour *La Petite-Nation* et le *Bulletin de Buckingham*⁵³. Proche des milieux ecclésiastiques de l'Outaouais et particulièrement impliqué dans la politique locale du comté de Papineau⁵⁴, il signe minimalement un éditorial par semaine, souvent accompagné de quelques billets. Sa productivité est d'autant plus impressionnante qu'il collabore parallèlement et régulièrement avec le journal *Le Droit*. La plume de Chartrand a ainsi une très grande influence sur les idées mises de l'avant dans le journal.

Durant, la première moitié de la décennie, Chartrand écrit régulièrement de longues critiques du gouvernement Lesage. Il s'agit là de son sujet de prédilection. L'écrivain est très opposé aux transformations politiques et sociales qui secouent le Québec durant les années 1960 et n'hésite pas à remettre en question les bienfaits de la Révolution tranquille⁵⁵. Il est l'un des principaux détracteurs de la réforme de l'éducation dans la région. Pour lui, le rôle de l'éducation est d'abord moral, et sa vocation est profondément missionnaire :

⁵² Jean-Philippe Carlos, *François-Albert Angers - Le rebelle traditionaliste*, Montréal, Les Éditions Boréal, 2023, p. 18.

⁵³ Autre journal de l'Outaouais détenu par Gérard Bonicalzi, fondateur du journal *La Petite-Nation*. Voir Chapitre 1, partie 1.2.3.

⁵⁴ Charles Thériault, « Roméo Chartrand n'est plus », *Le Droit*, 27 juillet 2009, <https://www.ledroit.com/2009/07/28/romeo-chartrand-nest-plus-eb5eb3fdd7de314176d5c6f1c2356651/>.

⁵⁵ Roméo Chartrand, « Le peuple a le droit de savoir », *La Petite-Nation*, 27 septembre 1962, p. 1.

À ce moment il y aurait peut-être lieu de se demander si le passé était si mauvais. Il y a parmi les religieux et les religieuses des éducateurs éminents. Lorsqu'un clerc possède des dons de professeurs et a acquis par ses études une compétence authentique, la collectivité nationale a tout intérêt à ce qu'il enseigne. Elle a aussi tout intérêt à ce qu'un établissement d'enseignement soit dirigé par des clercs.⁵⁶

Sa critique de la Révolution tranquille ne s'arrête pas à la réforme de l'éducation. Chartrand dénonce aussi la nouvelle place occupée par l'État sous Lesage. Trop dépensiers à son goût, les libéraux seraient en train de mener le Québec vers la faillite et de pervertir la population en les éloignant de leurs devoirs spirituels⁵⁷. Ainsi, le discours véhiculé par Chartrand est profondément conservateur et critique des transformations amorcées par le gouvernement Lesage. Pourtant, Chartrand affirme à l'époque ne pas vouloir faire de politique dans ses écrits. À ce sujet, il dit : « [...] je ne crois pas que les lecteurs soient bien intéressés à savoir tout ce qui se passe dans un domaine aussi complexe que mystérieux qu'est celui de la politique⁵⁸. » Chartrand prône ainsi un rejet du politique et propose de laisser ces questions hors de l'espace public. Pourtant, si l'éditorialiste est particulièrement critique du gouvernement Lesage et des libéraux en général, il est inversement un soutien indéfectible pour un autre acteur traditionaliste de la vallée : l'Union nationale.

En effet, l'UN est un autre relais important du traditionalisme dans la vallée. La décennie entière est marquée par une représentation de l'Union nationale. Deux députés unionistes se succèdent entre 1960 et 1970. Il y a tout d'abord le fameux Roméo Lorrain qui possède toujours le record de mandats consécutifs à l'Assemblée nationale. Lorrain est élu pour la première fois en 1935 sous la bannière de l'Action Libérale Nationale (ALN). Il fut entre autres journaliste pour *Le Droit*⁵⁹. Pour ce qui est de sa carrière politique pendant la période duplessiste, Lorrain fut notamment ministre des Travaux publics entre 1944 et 1960. Il conservera son siège jusqu'en 1966 où il doit céder sa place en raison de problèmes de santé⁶⁰. Durant la décennie, Lorrain est d'ailleurs excessivement discret en raison de sa santé. On ne relève que huit prises de parole entre 1960 et 1966⁶¹. Il laisse toutefois en héritage la construction de nombreuses infrastructures routières et écoles qu'il participa à mettre en place durant son mandat comme ministre des Travaux publics⁶².

⁵⁶ Roméo Chartrand, « La plume est à l'éditorialiste ce que le marteau est à l'ouvrier », *La Petite-Nation*, 6 mars 1969, p. 2.

⁵⁷ Roméo Chartrand, « La plume est à l'éditorialiste ce que le marteau est à l'ouvrier », *La Petite-Nation*, 13 mars 1969, p. 2.

⁵⁸ Roméo Chartrand, « Mise au point », *La Petite-Nation*, 12 avril 1962, p. 4.

⁵⁹ Yves Michel Allard, *Histoire de Montebello, 1929-2003*, Montebello, La société historique Louis-Joseph Papineau, 2003, p. 378.

⁶⁰ « M. Roméo Lorrain se retire », *La Petite-Nation*, 24 mars 1966, p. 1.

⁶¹ Voir les débats de l'Assemblée Nationale : <https://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/lorrain-romeo-4249/interventions.html>.

⁶² Pour plus de détail sur les actions de Lorrain entre 1935 et 1960, il est possible de consulter un film produit pour sa campagne électorale de 1960 où il résume l'ensemble des travaux accomplis dans la région village par village : Maurice Proulx, *Film politique de Roméo Lorrain*, BANQ, 1960, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2489363>.

Il décède peu de temps après son départ de la vie politique en 1967. Roland Théorêt reprend alors le flambeau de l'Union nationale dans Papineau entre 1966 et 1970. Ce dernier fut notamment maire de Gatineau de 1957 à 1960 et de 1962 à 1965⁶³. Théorêt sera donc particulièrement impliqué dans le dossier de la CCN en Outaouais et sera l'un des artisans de la prise de conscience du gouvernement québécois sur cet enjeu. Lors de sa première prise de parole à l'Assemblée nationale, le 9 février 1967, il dit :

Comment concevoir comment tolérer, [...], que les priorités d'aménagement et d'embellissement soient établies en territoire québécois par une commission où la province concernée est nettement en minorité ? Ce qui est en train de se produire, c'est qu'on tend de plus en plus à faire de Hull, une partie des comtés de Gatineau, Papineau et Pontiac, une région de parcs, de promenade et de villégiature pour accommoder touristiquement les gros bonnets pendant que les plus grands bénéficiaires, [...], sont efficacement monopolisés du côté ontarien ?⁶⁴

Alors seul député unioniste en Outaouais, Théorêt s'implique énormément à l'échelle régionale en appuyant, par exemple, le CEROQ et la création de la SAO qu'il voit comme moyen de faire contrepoids à la CCN en matière d'aménagement⁶⁵. Toutefois, aucune déclaration directe ne fut recensée au sujet de son comté. L'action politique de Théorêt participe donc à exacerber l'exclusion politique de la vallée. Cette critique sera d'ailleurs mise de l'avant lors de la campagne électorale de 1970 sur laquelle nous reviendrons dans le prochain chapitre. Quoi qu'il en soit, durant toute la durée des années 1960, l'UN se maintient au pouvoir dans la vallée.

En conséquence, le discours mis de l'avant par les acteurs politiques locaux est surtout critique de la Révolution tranquille et témoigne d'un repli sur les vieux dogmes de la pensée traditionaliste. De plus, comme le souligne Xavier Gélinas, les intellectuels traditionalistes des années 1960 se retrouvent en quelque sorte à devoir soutenir l'UN par défaut, en opposition aux politiques progressistes du PLQ⁶⁶. Roméo Chartrand agit alors comme le bras armé du parti en se faisant le défenseur et le relais des politiques unionistes dans le journal : « Entre la séparation prônée par le parti Québécois, la complicité des libéraux provinciaux avec les libéraux fédéraux, l'Union nationale nous semble le parti du juste milieu⁶⁷. » Ainsi, il martèle que les réformes des libéraux engendrent une hausse des taxes pour les contribuables⁶⁸, ou encore

⁶³ Charles Thériault, « Décès de l'ancien maire Théorêt », *Le Droit*, 1^{er} octobre 2013, <https://www.ledroit.com/2013/10/01/deces-de-lancien-maire-theoret-b061e0cc66bf6b9319215fd56e83a921/>.

⁶⁴ *Journal des débats de l'Assemblée nationale*, 28^e législature, 1^{ère} session, 9 février 1967, p. 950.

⁶⁵ *Journal des débats de la Commission des affaires municipales*, 28^e législature, 4^e session, 9 septembre 1969, p. 3267-3268.

⁶⁶ Pour mieux comprendre les liens entre l'UN et le traditionalisme durant les années 1960, consulter : Xavier Gélinas, *La droite intellectuelle québécoise et la Révolution tranquille*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007, p. 149-153.

⁶⁷ Roméo Chartrand, « L'Union nationale, son passé, son avenir », *La Petite-Nation*, 26 mars 1970, p. 2.

⁶⁸ Roméo Chartrand, « Sans aucune augmentation de taxe... », *La Petite-Nation*, 28 avril 1966, p. 2.

que le rattrapage économique de la Révolution tranquille a renforcé l'exclusion et l'oubli des milieux périphériques⁶⁹. Même lorsque l'UN ne remplit pas ses promesses sur une baisse de taxes après l'élection du gouvernement de Johnson en 1966, Chartrand prend la plume pour justifier cette décision et rejeter la faute sur le gouvernement de Lesage :

Il arrive également parfois qu'un parti politique dans l'opposition, promette beaucoup de choses à l'électorat, mais une fois au pouvoir, ayant hérité d'une situation financière plus ou moins engendrée par des « politiques de grandeur » d'une certaine équipe du « tonnerre », ce parti politique se voit dans l'obligation de changer son fusil d'épaule, afin d'adapter son programme politique suivant la situation financière dont il a hérité⁷⁰.

De plus, les unionistes maintiennent leur pouvoir en misant sur la nature rurale du comté⁷¹. Durant la campagne électorale de 1966, Théorêt mise justement sur des promesses de Crédit agricole pour se faire élire⁷². Ce dernier prône donc une vision du développement économique local en décalage avec la vision régionale et nationale qu'il met pourtant de l'avant à l'Assemblée nationale.

Ainsi, le repli de la région peut s'expliquer par l'idéologie véhiculée par ces acteurs en position de force. En effet, les acteurs traditionalistes participent au maintien d'un certain type de société que le sociologue Frédéric Parent qualifie de « paroissiale »⁷³. Les réformes de la Révolution tranquille menacent directement les tenants de cette société paroissiale, notamment en faisant reculer l'influence de l'Église sur l'organisation sociale des petites communautés rurales au profit d'institutions laïques et politiques⁷⁴. Les acteurs traditionalistes comme Chartrand cherchent donc à maintenir leur position dominante au sein de cette société structurée autour de la paroisse. Son discours critique de la Révolution tranquille et du gouvernement Lesage participe à faire survivre la société paroissiale malgré les transformations qui s'opèrent au Québec.

2.2.2. Un Parti libéral discret

Parallèlement, à la même époque, on assiste à l'émergence d'un discours opposé. Plus discret que le traditionalisme, le discours néonationaliste des Libéraux, essentiel à l'émergence de la Révolution tranquille, commence à faire son chemin dans notre journal, notamment grâce aux interventions d'un autre

⁶⁹ Marc-Carl. « L'administration Lesage ». *La Petite-Nation*, 28 avril 1966, p. 2.

⁷⁰ Roméo Chartrand, « Le gouvernement n'avait pas le choix », *La Petite-Nation*, 23 mars 1967, p. 2.

⁷¹ Pour plus de détail sur la machine électorale unioniste, et surtout sur l'importance accordée au vote des agriculteurs, voir : Jonathan Livernois, *La Révolution dans l'ordre*, Montréal, Les Éditions Boréal, 2018, p. 113-164.

⁷² Roméo Chartrand, « Interview avec le Notaire Roland Théorêt », *La Petite-Nation*, 12 mai 1966, p. 3.

⁷³ Frédéric Parent, *Un Québec invisible : Enquête ethnographique dans un village de la grande région de Québec*, Québec, Les presses de l'Université Laval, 2017, p. 25.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 56.

journaliste de *La Petite-Nation*. En effet, comme pour le traditionalisme, ce discours peut compter sur un acteur intellectuel marquant au sein du journal : Raymond Clouston. D'origine montréalaise, Clouston s'installe dans la Petite-Nation au début de la décennie⁷⁵. Il devient rapidement une figure centrale de l'organisation locale en appelant à la régionalisation des chambres de commerce. Il est aussi l'un des représentants de la Petite-Nation au CEO en 1964⁷⁶. Ainsi, il comprend rapidement que la vallée ne peut compter sur les premières structures régionales de l'Outaouais en raison de leur éloignement et de leur méconnaissance du milieu⁷⁷. Il appelle au contraire à une prise en main du développement économique par des acteurs locaux. Clouston devient alors rapidement le porte-parole des acteurs économiques de la Petite-Nation. Son discours appelle principalement au rejet de l'esprit de clocher et invite les populations locales à prendre en main leur destin :

Nous possédons le potentiel nécessaire en ressources naturelles dans notre région pour tous vivre aisément. Cependant, nous manquons d'hommes au sein de nos organismes, pour donner la poussée vers l'avant. Nous semblons tous vouloir faire une piastre facilement et vite avec le parti au pouvoir sans se soucier le moins du monde de l'avenir de notre région, de la situation financière de notre voisin⁷⁸.

Son discours relève d'une volonté de voir les municipalités et leur population s'organiser ensemble, dans une perspective régionale, afin de promouvoir un développement économique qui soit cohérent pour l'ensemble de la vallée⁷⁹. Il adhère évidemment aussi aux politiques du PLQ et c'est d'ailleurs lui qui s'occupe de défendre le parti dans le journal. Il souscrit d'ailleurs directement à la rhétorique libérale en disant : « En reprenant en main notre économie pour devenir maître chez nous. L'administrer au profit de chacun pour un Québec encore plus fort⁸⁰. » Clouston se positionne donc comme le pendant libéral de Chartrand en écrivant lui aussi chaque semaine.

Cette organisation des acteurs économiques libéraux autour de structures comme les chambres de commerce est un phénomène bien connu. Dans son livre, *Entre corporatisme et libéralisme*, Michel Sarra-Bournet démontre que le fameux consensus autour de l'État-providence a notamment été rendu possible par

⁷⁵ Raymond Clouston, « De Ripon, M. Raymond Clouston nous dit : il a critiqué et critiqué », *La Petite-Nation*, 30 janvier 1963, p. 3. ; Peu d'informations furent trouvées sur cet homme. Il décède en 1969 et aucune information ne fut trouvée sur son passé outre cet article mentionnant qu'il a déménagé de Montréal en 1962 pour s'installer dans le village de Ripon.

⁷⁶ « Création d'un conseil économique régional pour l'Outaouais », *La Petite-Nation*, 5 mars 1964, p. 1 et 5.

⁷⁷ Raymond Clouston, « La chambre de commerce de Ripon prend position », *La Petite-Nation*, 21 novembre 1963, p.6.

⁷⁸ Raymond Clouston, « La population doit apporter sa participation », *La Petite-Nation*, 10 septembre 1964, p. 2.

⁷⁹ Raymond Clouston, « L'esprit local ou l'esprit régional ? », *La Petite-Nation*, 13 août 1964, p. 2.

⁸⁰ Par exemple, durant l'élection de 1966 : Raymond Clouston, « Le Québec en marche ». *La Petite-Nation*, 12 mai 1966, p. 2.

une adhésion des acteurs économiques⁸¹. Ces groupes, fortement influencés par le « néo-libéralisme » d'après-Guerre et l'État interventionniste ont des intérêts convergents : tous désirent le développement de secteurs économiques moteurs et l'émancipation économique des Canadiens français. Les acteurs économiques sont donc l'un des principaux véhicules du discours néonationaliste et l'une des principales sources d'appui du gouvernement Lesage, même dans un petit milieu rural.

Dans le contexte de la Petite-Nation, l'émergence d'un discours favorable au Parti libéral doit aussi se comprendre dans le contexte de transition économique que nous avons mentionné dans la première thématique de ce chapitre. Comme nous l'avons vu, les traditionalistes tentent de maintenir la société paroissiale et le mode de vie agraire qui l'accompagne. Inversement, les libéraux tentent de lancer une véritable transformation de l'économie de la vallée. Cette nouvelle économie serait dorénavant centrée sur le tourisme⁸². Après tout, la Petite-Nation regorge de richesses naturelles que l'on pourrait mettre en valeur comme le Lac-Simon, les Montagnes noires ou encore le lac Schryer. Les acteurs économiques de la région ont bien conscience que le tourisme doit devenir le moteur de l'économie locale afin de capitaliser sur la richesse du territoire.

Malheureusement, force est de constater que les diverses initiatives touristiques de l'époque ne suscitent que très peu de participation. L'exemple le plus marquant est sans doute la Traversée du lac Simon, mise sur pied par le SAPE avec le soutien de Clouston à l'été 1967⁸³. L'objectif était de faire de cet événement un grand festival national, notamment grâce à la participation des municipalités de la vallée. On souhaite que chaque municipalité organise des activités, ce qui permettrait à l'ensemble de la région de bénéficier des retombées d'un tel événement. Cependant, seulement deux éditions sont organisées avant sa fermeture. L'une des raisons principales : le refus des municipalités de participer alors que l'on comptait justement sur leur participation pour financer les festivités⁸⁴. Les visées nationales de la traversée mènent aussi à une augmentation des dépenses. Le festival meurt donc en 1969 par manque de fonds. Cet exemple montre bien que les forces libérales ne réussissent pas à matérialiser leurs projets et à les inscrire dans la durée. Difficile alors de mettre en place cette fameuse transition économique. Les acteurs libéraux doivent ainsi composer avec les conséquences d'un esprit de clocher et de la société paroissiale traditionaliste qui empêchent toute forme d'organisation à l'échelle de la vallée.

Les forces économiques locales doivent aussi composer avec un autre problème de taille : l'absence de représentation politique. Durant la décennie, force est d'admettre que le Parti libéral de Papineau n'est

⁸¹ Michel Sarra-Bournet, *Entre corporatisme et libéralisme : le patronat québécois dans l'après-guerre*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2021, p. 213.

⁸² Raymond Clouston, « Stimulons le tourisme dans notre région », *La Petite-Nation*, 13 février 1964, p. 2.

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ « La caresse d'un rêve commence par des gestes réalistes », *La Petite-Nation*, 30 mai 1974, p. 22-23.

pas en mesure de convaincre les citoyens de la vallée. Les trois élections couvertes par le journal (1962, 1966 et 1970) voient se succéder trois candidats libéraux différents. Quelques articles du journal nous permettent de constater une division des forces libérales. Une multitude d'associations libérales différentes se font compétition pour le choix d'un candidat à chaque élection⁸⁵. On relève aussi la présence d'autres associations n'étant pas reconnues par le parti central.⁸⁶ Ainsi, l'absence de député libéral dans Papineau est peut-être en partie attribuable à ce manque de cohésion. Il n'en reste pas moins que les forces libérales du comté de Papineau ne réussissent pas à prendre le pouvoir avant la fin des années 1960 comme c'est pourtant le cas ailleurs en Outaouais à la même époque. La prépondérance du discours traditionaliste dans l'espace public et la mainmise des unionistes sur la politique locale compliquent aussi les choses pour ce discours qui reste en marge durant cette première décennie.

2.2.3. Un journal qui évolue : l'apparition d'un débat public local

Pour conclure sur la culture politique des années 1960, disons un mot sur le rôle du journal. Il est important de rappeler que celui-ci est fondé en 1961 et subit lui aussi des transformations durant la décennie. Initialement, et comme nous l'avons vu, Chartrand (le rédacteur en chef) refuse de politiser ouvertement le journal. La ligne éditoriale change toutefois pour l'élection de 1966 et on accepte maintenant la publication de textes politiques à condition qu'ils soient signés par un auteur⁸⁷. Le journal assume soudainement une nouvelle responsabilité : être un lieu de débat. Ce nouveau rôle sera approfondi en 1969 avec l'ouverture d'une section dédiée aux opinions du lecteur⁸⁸. On voit alors pour la première fois des citoyens prendre la plume pour donner leur opinion sur des sujets variés, dont la politique. Théorêt sera l'une des premières cibles des lecteurs qui l'accusent de ne pas prendre les responsabilités de son comté au sérieux surtout en raison de son inaction dans le dossier de l'Autoroute 50⁸⁹. Il est cependant important de mentionner que cette pratique reste très marginale à l'époque. La page d'opinion citoyenne est souvent vide en raison du manque de participation des citoyens. De plus, la plupart des opinions citoyennes recensées ne touchaient que très rarement au politique et concernaient plus souvent du potinage de village. L'apparition de cette page démontre néanmoins la volonté du journal d'intégrer une dimension participative à sa ligne éditoriale. Cette dimension sera approfondie dans les années suivantes comme nous le verrons dans les prochains chapitres.

⁸⁵ Raymond Clouston, « Interview avec le Dr Bernard Desrosiers, candidat libéral officiel », *La Petite-Nation*, 21 avril 1966, p. 2.

⁸⁶ Raymond Clouston, « Jeunesse libérale de Papineau », *La Petite-Nation*, 23 décembre 1965, p. 3.

⁸⁷ Raymond Chartrand, « Des élections le 5 juin », *La Petite-Nation*, 21 avril 1966, p. 2.

⁸⁸ La rédaction, « La parole au lecteur », *La Petite-Nation*, 6 mars 1969, p. 4.

⁸⁹ Yvon Lemieux, « Opinion du lecteur », *La Petite-Nation*, 9 octobre 1969, p. 4.

Si les citoyens de la Petite-Nation ne prennent pas directement conscience des possibilités ouvertes par cette page, d'autres acteurs locaux reconnaissent son potentiel. En effet, à la fin de la décennie, un certain Mark Assad commence à utiliser cette page pour passer des critiques contre Roland Théorêt. Il attaquera lui aussi le député dans le dossier de l'Autoroute 50 et plus particulièrement sa décision de suivre son parti, qui refuse de négocier avec le fédéral pour financer le projet, faisant ainsi stagner le dossier au détriment de ses constituants : « Il est à se demander si notre député représente l'Union Nationale ou bien les citoyens du comté de Papineau⁹⁰. » Assad, qui sera finalement le candidat libéral à l'élection de 1970, utilise donc le journal comme un outil lui permettant de se faire connaître auprès de la population.

Pour finir avec la transformation du journal, regardons son utilisation en période d'élection. En effet, la politisation du journal se fait particulièrement ressentir lors de l'élection de 1966. Durant les semaines précédant l'élection, les éditoriaux de Chartrand et de Clouston s'intensifient. Fait intéressant à noter : les deux hommes n'entrent jamais en confrontation directe dans le journal, et ce malgré leur nette opposition relevable parfois sur une même page. L'élection nous permet aussi de constater un fort biais envers l'Union nationale dans la ligne éditoriale du journal. Dans la dernière édition avant l'élection (2 juin 1966), on relève douze textes « unionistes » contre cinq « libéraux ». De plus, dix des textes unionistes sont signés par un certain « Marc-Carl » qui disparaît complètement après l'élection⁹¹. Ses textes occupent une place importante dans cette dernière édition et peuvent être qualifiés de textes de propagande : « Allez-vous le [Jean Lesage] laisser faire ? NON. Il faut nous débarrasser de ce fléau. Ça presse ! C'EST NÉCESSAIRE : IL LE FAUT⁹². » L'exemple de l'élection de 1966 montre que les unionistes exercent toujours une forte influence sur la communication du journal, mais aussi sur la politique locale. Elle se traduit aussi dans les résultats alors que, dans la Petite-Nation, l'UN remporte avec un peu plus de 50% des voix contre 38,25% pour les libéraux⁹³. Cette statistique nous permet de rendre compte de l'important capital politique dont dispose l'UN dans la région. De plus, la politisation progressive du journal lui permet d'agir comme un organe important de communication pour l'UN malgré la présence d'un débat qui émerge entre les traditionalistes et les libéraux.

Cette deuxième thématique a permis d'analyser le rapport au politique dans la Petite-Nation. Le discours traditionaliste, véhiculé par un puissant parti politique et un intellectuel occupant les hautes sphères du principal organe de communication locale, dispose toujours d'une place importante dans la vallée. Le

⁹⁰ Mark Assad, « Opinion du lecteur », *La Petite-Nation*, 1^{er} mai 1969, p. 4.

⁹¹ Difficile de dire qui est ce « Marc-Carl ». Toutefois, en lisant ses textes, il est impossible de ne pas faire de parallèle entre sa plume et celle de Roméo Chartrand. Peut-être est-ce un nom de plume ?

⁹² Marc-Carl, « Le peuple va parler fort ». *La Petite-Nation*, 2 juin 1966, p. 3.

⁹³ « Le résultat du vote dans Papineau », *La Petite-Nation*, 9 juin 1966, p. 1. ; Pour plus de détail, voir Annexe 4.

discours libéral émerge tranquillement à la même époque, mais reste cantonné à un rôle d'opposition. Les années 1960 sont donc encore le théâtre d'une lutte idéologique entre un discours traditionaliste tentant de maintenir une certaine société paroissiale et un discours libéral tentant d'emboîter le pas aux transformations qui secoue alors le reste du Québec. Ce constat semble en décalage avec le narratif traditionnel de la Révolution tranquille. Le virage libéral, l'adhésion à un État interventionniste ou encore la sécularisation, sont loin de faire l'unanimité et sont même perçues comme des menaces à l'ordre en place par les élites politiques et intellectuelles locales. On assiste presque à une continuité du débat entre traditionalisme, néolibéralisme et néonationalisme présenté par Behiels et qui caractériserait le paysage idéologique des années 1950⁹⁴. On peut aussi y voir le maintien de ce que l'historien Jonathan Livernois appelle « la permanence tranquille », une sorte de contre-révolution en place depuis le second mandat de Duplessis visant à conforter les Canadiens français dans un temps cyclique où le changement venant de forces extérieures se fait sans pour autant chambouler l'ordre établi⁹⁵. Une révolution dans le maintien de la tradition, et donc, dans le cas d'un petit milieu rural comme la Petite-Nation, de la société paroissiale. Cependant, le rôle qu'acquiert progressivement le journal durant la décennie laisse entrevoir les germes d'une nouvelle culture politique en posant les bases d'un débat public local qui viendrait secouer les fondements de la société paroissiale et être vecteur des transformations de la Révolution tranquille. Il ne manque maintenant que des citoyens engagés pour l'alimenter.

2.3. Les oubliés de la Révolution tranquille : les germes d'une identité locale

Pour conclure ce chapitre, abordons la question de l'identité de la vallée. La Révolution tranquille s'accompagne d'un changement de paradigme pour l'identité nationale alors que le néonationalisme québécois remplace le clérico-nationalisme canadien-français. L'État québécois devient progressivement le référent identitaire de la nouvelle nation québécoise, au détriment de l'Église catholique qui occupait ce rôle avec la nation canadienne-française⁹⁶. Il peut alors être intéressant de se demander si cette transformation a lieu dans la Petite-Nation, surtout étant donné la place importante dont dispose toujours le discours traditionaliste. Nous commencerons par nous questionner sur l'identité locale avant de positionner cette identité dans un cadre national.

⁹⁴ Michael D. Behiels, *Prelude to Quebec's Quiet Revolution : Liberalism versus Neo-Nationalism : 1945-1960*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 1985, p. 97-120.

⁹⁵ Jonathan Livernois, *op. cit.*, p. 99-101.

⁹⁶ Geneviève Zubrzycki, *Jean-Baptiste décapité : Nationalisme, religion et sécularisme au Québec*, Québec, Les Éditions Boréal, 2020, p. 141.

2.3.1. L'isolement et l'exclusion comme référent identitaire local

Tout d'abord, dans une perspective locale, l'identité de la vallée se caractérise par son isolement face à la vision régionale du développement de l'Outaouais, mais aussi face au reste du Québec. Cette caractéristique est relevée autant par les tenants du discours traditionaliste que les tenants du discours libéral. Chez les premiers, l'isolement est vécu comme un abandon de la part de Québec et plus précisément du gouvernement Lesage : « Nous voulons bien que M. Lesage pense à l'avenir des québécois, mais nous croyons qu'il serait plus important de penser au Québec d'aujourd'hui⁹⁷. » Chez les seconds, l'isolement est plutôt la responsabilité du milieu. L'isolement vient du fait que l'on refuse d'emboîter le pas à ces changements en se repliant sur le local et l'esprit de clocher tant décrié par Clouston : « Notre région est encore, et le sera longtemps, dominée par l'individualisme et l'esprit de clocher. Maladie économique presque incurable parmi nous⁹⁸. »

Dans les deux cas, on relève le même constat : le Québec connaît d'importants changements, mais la Petite-Nation est exclue de ces changements. La nature du rôle de la vallée change d'un discours à l'autre. Pour les traditionalistes, le milieu est victime du changement et donc de l'isolement, alors que, chez les libéraux, le problème vient plutôt du fait que la vallée est témoin et non acteur de la Révolution tranquille. Si les causes et les conséquences de l'exclusion diffèrent, le constat reste le même : le Québec évolue, alors que la Petite-Nation reste en retrait.

Ce constat nous permet de relever une identité locale qui se développe durant la décennie : celle des « oubliés » de la Révolution tranquille. Clouston et les libéraux sont particulièrement préoccupés par ce référent identitaire, car il menacerait le futur des milieux périphériques : « Au rythme où les gens quittent le comté pour la ville, certaines parties de notre région seront désertes, sans souffle de vie humaine sous peu »⁹⁹. À l'inverse, les acteurs traditionalistes ne semblent pas trop intéressés à trouver des solutions à cet enjeu. Chartrand est, au contraire, plutôt complaisant avec l'isolement de la vallée, probablement car elle alimente ses critiques virulentes du gouvernement Lesage.

De leur côté, les acteurs libéraux cherchent par tous les moyens à lutter contre l'isolement et le repli sur ce référent identitaire « d'oubliés » afin de garantir le rattrapage économique de la région. C'est la raison pour laquelle ce sont ces acteurs qui mettent en place des initiatives de coopération locale au travers d'association et d'organisations mobilisant l'ensemble de la vallée comme le SAPE. Le but est de permettre

⁹⁷ Roméo Chartrand, « La plume est à l'éditorialiste ce que le marteau est à l'ouvrier », *La Petite-Nation*, 13 mars 1969, p. 2.

⁹⁸ Raymond Clouston, « La population doit apporter sa participation », *La Petite-Nation*, 10 septembre 1964, p. 2.

⁹⁹ Raymond Clouston, « Le Comté de Papineau deviendra-t-il un comté fantôme ? », *La Petite-Nation*, 17 février 1966, p. 2.

une participation de la Petite-Nation à la vision du développement régional de l'Outaouais qui permettrait, lui, une intégration à la Révolution tranquille¹⁰⁰. Le but est aussi de créer une conscience collective au sein de la Petite-Nation qui permettrait de se dégager de l'esprit de clocher et permettre une coopération des différentes municipalités pour des objectifs communs comme le développement économique de la vallée. Clouston essaie de travailler à la création d'une identité « Petite-Nation ». Il propose par exemple de retirer le mot « petite » dans « Petite-Nation » pour donner une meilleure image à la région¹⁰¹. Cependant, durant cette première décennie, forcée d'admettre que cette vision ne trouve que très peu d'écho alors que les acteurs traditionalistes et unionistes, toujours aux manettes, restent cantonnés à critiquer toutes les politiques du gouvernement Lesage afin de conserver leur position dominante au sein de la vallée. Ce faisant, les traditionalistes participent à exacerber l'isolement de la vallée en refusant de collaborer avec le gouvernement québécois.

2.3.2. Un discours en marge : l'indépendantisme

L'isolement de la vallée entraîne aussi des conséquences sur le référent national des gens de la Petite-Nation. En effet, le plus grand absent d'un point de vue idéologique durant la période est sans contredit l'indépendantisme¹⁰². On repère bien un petit groupuscule du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) dans la ville de Thurso¹⁰³, mais celui-ci reste marginal. Le parti reçoit tout de même 10,25 %¹⁰⁴ des voix à l'élection de 1966¹⁰⁵. On observe d'ailleurs la mutation de ce groupuscule en Parti québécois en 1968¹⁰⁶. Parallèlement, l'émergence du PQ dans la région s'accompagne en 1969 d'opinions souverainiste et néonationaliste dans le journal¹⁰⁷. Ces opinions, souvent signées par une « Québécoise réveillée », restent très marginales et les éditorialistes comme Chartrand et Clouston ignorent totalement ce

¹⁰⁰ Raymond Clouston, « Notre région criera 'au secours' », *La Petite-Nation*, 14 décembre 1967, p. 2.

¹⁰¹ Raymond Clouston, « ' Vallée de la Nation ou ' Vallée de la Petite-Nation' », *La Petite-Nation*, 30 juillet 1964, p. 2.

¹⁰² Sur la question des différences entre les mots séparatisme, autonomisme, indépendantisme ou encore souverainisme, consulter le mémoire suivant : Simon Provost, *L'indépendance, une histoire de mots : utilisations des termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessioniste dans les revues intellectuelles québécoises, 1957 à 1970*, mémoire de maîtrise (Histoire), Université du Québec à Montréal, 2025, 149 p.

¹⁰³ « Communiqué du R.I.N. – Section Thurso », *La Petite-Nation*, 26 juillet 1962, p. 2.

¹⁰⁴ Ce chiffre est bien plus élevé que la moyenne nationale (5,6%). Toutefois, il est important de mentionner que le candidat du RIN dans Papineau est nul autre que Marcel Chaput, l'un des membres fondateurs du parti et figure connu du public notamment en raison de sa fameuse grève de la faim en 1963. Sa candidature explique probablement pourquoi le RIN connaît de meilleur résultat dans Papineau qu'ailleurs au Québec. Pour plus de détail sur la vie de Chaput : Jean Côté, *Marcel Chaput, pionnier de l'indépendance*, Montréal, Les Éditions Québecor, 1979, 169 p.

¹⁰⁵ « Le résultat du vote dans Papineau », *La Petite-Nation*, 9 juin 1966, p.1. Pour plus de détail, voir le résultat des élections de 1966 en Annexe 4.

¹⁰⁶ Maurice Godin, « Le 'Parti Québécois' est né ! », *La Petite-Nation*, 7 novembre 1968, p. 2.

¹⁰⁷ Roch Charron, « Plus de miettes pour Papineau, c'est le gâteau qu'il nous faut », *La Petite-Nation*, 9 avril 1970, p. 2.

type de discours malgré des attaques directes contre ceux-ci dans certains billets¹⁰⁸. L'indépendantisme reste alors en périphérie des deux discours dominants de la période malgré l'émergence d'une filiale du Parti québécois dans la vallée. De plus, à sa première élection en 1970 (que nous couvrirons plus en détail au prochain chapitre), le PQ n'obtient que 9,4 % des voix¹⁰⁹.

Au contraire, les référents nationaux de cette décennie restent très attachés à la vieille identité canadienne-française comme en témoigne par exemple l'attachement clairement exprimé en 1962 à la figure enfantine de Saint-Jean-Baptiste durant les festivités du 24 juin¹¹⁰. Cet exemple est loin d'être anodin. Geneviève Zubrzycki démontre justement dans *Jean-Baptiste décapité* que la transformation de l'identité canadienne-française en identité québécoise est intimement liée aux représentations symboliques de celle-ci durant la fête nationale¹¹¹. Le symbole d'un Saint Jean-Baptiste enfant fut l'un des premiers symboles attaqués par le néonationalisme québécois qui critiquait la représentation de la nation par un enfant. Dans la Petite-Nation, on souhaite justement conserver ce symbole qui permet, selon ses défenseurs de la Société St-Jean-Baptiste locale, de faciliter l'identification des enfants à la nation¹¹². De plus, très peu de textes questionnant l'identité nationale furent recensés. Autant Chartrand que Clouston ne semblent pas très intéressés par cette question, bien que Clouston semble plus ouvert à certains éléments du discours néonationaliste, notamment l'émancipation économique des Canadiens français¹¹³. Malgré tout, les référents identitaires canadiens-français restent bien ancrés dans la région en étant alimentée par le discours traditionaliste, encore dominant dans les années 1960.

De son côté, le député de Papineau Roland Théorêt tient un discours que l'on peut qualifier de nationaliste, visible notamment lors de son premier discours à l'Assemblée nationale où il expose le besoin de faire contrepoids à la CCN en Outaouais :

Je désire affirmer catégoriquement mon opposition à une telle commission où nous serions une fois de plus en minorité. Qu'une commission pour l'aménagement du territoire de l'Ouest du Québec soit formée c'est urgent, mais il faut que cette commission soit exclusivement québécoise, munie de pouvoirs pour transiger avec les autorités fédérales ou la Commission de la capitale nationale pour déterminer les montants à investir sur le territoire de l'Ouest du Québec, et que le pourcentage de ces montants soit basé sur des critères tel que

¹⁰⁸ Par exemple : Une Québécoise réveillée, « Opinion du lecteur », *La Petite-Nation*, 15 mai 1969, p. 4.

¹⁰⁹ Voir les résultats électoraux de 1970 en Annexe 4.

¹¹⁰ « La St-Jean », *La Petite-Nation*, 21 juin 1962, p. 2.

¹¹¹ Geneviève Zubrzycki, *Op. Cit.*, p. 95.

¹¹² Pour la Saint-Jean Baptiste de 1962, le journal retranscrit un texte du père Joseph-Papin Archambault publié par la Société Saint-Jean-Baptiste : Joseph-P Archambault, « Notre fête nationale », *La Petite-Nation*, 21 juin 1962, p. 2. Pour plus de détail sur la pensée et l'œuvre de cet homme : Harold Bérubé et Olivier Lemieux, « " Un examen de conscience " : Joseph Papin-Archambault et la reconquête linguistique de Montréal (1912-1922) », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 24, no. 3, 2016, p. 51-64.

¹¹³ Raymond Clouston, « La population doit apporter sa participation », *La Petite-Nation*, 10 septembre 1964, p. 2.

la population, l'étendue de territoire ou autres normes qui rendent justice aux citoyens de cette partie du Québec¹¹⁴.

Théorêt tient ici un discours presque souverainiste où il met de l'avant le besoin de réaffirmer la présence du gouvernement provincial dans la région face à ce qu'il perçoit comme une ingérence du gouvernement fédéral sur le territoire québécois. S'il ne met pas particulièrement de l'avant son comté dans cette déclaration au profit d'une vision régionale, Théorêt s'inscrit toutefois dans la lignée du réalignement idéologique qui secoue le discours nationaliste mis de l'avant par l'UN. En effet, avec son manifeste de 1965 « Égalité ou indépendance », Daniel Johnson modifie grandement la ligne nationaliste de l'UN en ouvrant la porte à la question de la souveraineté¹¹⁵. À ce sujet, la fin des années 1960 est justement un terrain fertile pour la montée d'un nationalisme politique au Québec en opposition au fédéralisme canadien. Le livre de Valérie Lapointe-Gagnon sur la commission Laurendeau-Dunton, qui se déroule en parallèle, rend compte de la crise identitaire qui traverse alors le Canada et des différentes tentatives de revoir le statut constitutionnel du Québec dans ce contexte¹¹⁶. L'échec de la commission pour donner un statut binational et biculturel au Canada amène le nationalisme québécois, sous sa forme politique, à trouver de nouvelles solutions à l'impasse canadienne, et ce même sous le gouvernement unioniste de Johnson. Le discours tenu par Théorêt se doit d'être remis dans ce contexte national plus large. L'action et la vision régionale de Théorêt peuvent donc s'apparenter à une forme d'indépendantisme. Toutefois, il est important de comprendre que cette vision ne semble pas atteindre la Petite-Nation alors qu'elle ne trouve pas écho dans les écrits de Chartrand. À ce sujet, Chartrand reste plus proche de l'orthodoxie traditionaliste en tenant un discours nationaliste plutôt axé sur l'autonomie des Canadiens français au sein de la Confédération canadienne. Cette position est relevable en 1967 alors que Chartrand réagit à la déclaration de Charles de Gaulle :

Si la visite du chef de la France a provoqué des incidents regrettables, elle aura tout de même permis au Canada français de découvrir que si un jour il veut atteindre une certaine égalité, le chemin à parcourir sera long et pénible. Le bilinguisme et le biculturalisme au Canada, ce n'est pas pour demain¹¹⁷.

Chartrand se refuse toujours à rejoindre la cause des souverainistes en critiquant de façon virulente leur « séparatisme ». Ainsi, à l'échelle locale, le discours indépendantiste reste en marge.

¹¹⁴ *Journal des débats de l'Assemblée nationale*, 28e législature, 1ere session, 9 février 1967, p. 953.

¹¹⁵ Voir : François Rocher, « "Retour vers le futur" : de Daniel Johnson à Daniel Johnson », dans Michel Sarra-Bournet, *Les nationalismes au Québec du XIXe au XXIe siècle*, Saint-Nicolas, Les Presses de l'Université Laval, 2001, p. 133-144.

¹¹⁶ Valérie Lapointe-Gagnon, *Panser le Canada : Une histoire intellectuelle de la commission Laurendeau-Dunton*, Montréal, Les éditions Boréal, 2018, 413 p.

¹¹⁷ Roméo Chartrand, « "Vive le Québec libre, mais non séparé" », *La Petite-Nation*, 3 août 1967, p. 2.

La marginalisation du discours indépendantiste doit aussi se comprendre dans la perspective d'une identité locale fondée sur l'isolement. En effet, comment adhérer à un nouveau référent identitaire national lorsque sa construction même se fait sur fond d'exclusion de son milieu ? Les acteurs libéraux ont bien compris cette problématique. Pour Clouston, l'adhésion à l'État-providence pourrait justement être le véhicule d'un rattrapage économique¹¹⁸. Il écrit : « L'évolution du Québec n'atteindra pas les régions où les gens ne l'ont pas dans l'esprit. Au Québec il y a évolution dans les régions qui ont emboîté le pas¹¹⁹. » L'une des principales promesses de la Révolution tranquille est justement une émancipation économique des Canadiens français. Clouston reconnaît toutefois que le gouvernement Lesage doit en faire plus pour intégrer les milieux périphériques, et plus spécifiquement l'Ouest du Québec en général, à ces transformations.¹²⁰

En bref, sur le plan identitaire, la Petite-Nation ne connaît pas la même trajectoire historique que le reste du Québec. L'État québécois ne s'établit pas comme le référent national dominant dans la région alors que les référents de l'identité canadienne-française sont encore bien en place dans la vallée. Les acteurs libéraux locaux ont bien conscience que l'exclusion de leur petit milieu empêche l'adhésion à la nouvelle identité nationale qui se construit ailleurs au Québec. En conséquence, ces acteurs libéraux ne font pas de la participation à la nation québécoise un élément central de leur discours. À l'opposé, les acteurs traditionalistes cultivent le repli sur l'identité canadienne-française qui est, elle, toujours vecteur d'inclusion pour les gens de la Petite-Nation. En cette première décennie de notre étude, la Petite-Nation reste donc une sorte de petit Canada français, isolé sur la rive québécoise de l'Outaouais et sans référent identitaire propre à l'extérieur d'un sentiment d'exclusion et d'oubli.

2.4. Conclusion

Ce premier chapitre d'analyse pose les bases de notre analyse en mettant en lumière les caractéristiques politiques, idéologiques et identitaires de la région durant cette première phase de la Révolution tranquille. On constate que le consensus autour de l'État-providence ne se construit pas dans la Petite-Nation durant les années 1960. Inversement, on relève plutôt une exclusion et un repli identitaire de la région. Les politiques de développement régional mises de l'avant par les acteurs nationaux et régionaux sont concentrées sur le pôle urbain de Gatineau. Elles conduisent donc à l'exclusion des petits milieux

¹¹⁸ *Ibid.*

¹¹⁹ Raymond Clouston, « L'évolution du Québec », *La Petite-Nation*, 10 avril 1966, p. 2.

¹²⁰ Raymond Clouston, « L'Ouest du Québec ne semble pas faire partie de la province », *La Petite-Nation*, 1^{er} octobre 1964, p. 2.

périphériques et à l'imposition « par le haut » des politiques de développement du territoire. De plus, la position dominante de l'Union nationale et du traditionalisme sur la scène politique locale cultive un discours politique s'inscrivant en critique des grandes transformations sociales et politiques de l'époque. Un discours libéral existe bien, mais celui-ci n'occupe pas une place aussi dominante que le discours traditionaliste dans le journal et ne réussit pas vraiment à matérialiser ses objectifs. En résulte une identité locale « d'oubliés de la Révolution tranquille » et un esprit de clocher qui s'inscrit justement à contre-courant de la trajectoire historique du reste du Québec sur le plan national.

On pourrait ainsi conclure que la Révolution tranquille n'a tout simplement pas lieu dans la Petite-Nation et que la vallée est donc « en retard » sur le reste du Québec. On pourrait aussi y voir une extension de la Grande Noirceur en raison du maintien d'une société paroissiale et de la place dominante du discours traditionaliste dans l'espace public. Cependant, le cadre temporel élargi que nous avons adopté pour notre analyse nous permet d'étendre l'étude au-delà des années 1960 où l'on situe traditionnellement la Révolution tranquille. Comme nous le verrons, l'analyse des années 1970 nous permet d'envisager une autre interprétation de cette période de l'histoire québécoise qui dépasse le simple cadre des années 1960 et qui permet de comprendre la Révolution tranquille comme un phénomène plus grand qui ne concerne pas simplement de grandes réformes économiques, politiques et sociales imposées par un État interventionniste. La vallée n'est donc pas « en retard » sur le reste du Québec. Cependant, durant cette première décennie, les préoccupations mises de l'avant par les acteurs traditionalistes locaux s'inscrivent en opposition à la vision technocratique du développement régional portée par la Révolution tranquille et recherchent la conservation d'une société de type paroissiale. En parallèle, la création de la SAO et du CRDO à la fin de la décennie donnent espoir aux acteurs libéraux locaux d'enfin pouvoir obtenir une oreille à Québec. Le prochain chapitre nous permettra de voir si ces nouvelles structures étatiques réussissent à matérialiser certaines transformations souhaitées par ces acteurs.

CHAPITRE III

1970-1978 : l'effritement de la société paroissiale

Après la décennie 1960 placée sous le signe du repli et de l'isolement, le tournant des années 1970 représente une période de grandes transformations politiques et socioéconomiques pour la Petite-Nation. À l'échelle nationale, le début de la décennie correspondrait à un moment de prise de parole citoyenne selon l'interprétation proposée par Pâquet et Savard¹. L'objectif de ce troisième chapitre sera donc d'analyser ces transformations, tout en relevant les traces d'une prise de parole citoyenne dans la région. Comme pour le précédent chapitre, nous mobiliserons une analyse thématique. La première s'intéressera aux transformations des institutions et des structures locales dans le contexte d'isolement qui caractérise la Petite-Nation. La deuxième se penchera sur l'émergence d'une nouvelle culture politique où l'exercice de la citoyenneté joue maintenant un rôle de premier plan. Pour finir, la troisième thématique aura pour objectif de questionner les effets de ces deux types de transformations sur les référents identitaires locaux. Cependant, avant de se lancer dans cette analyse, il sera important de présenter deux événements qui modifient durablement la trajectoire historique de la Petite-Nation et qui stimulent de véritables transformations politiques, sociales et économiques pour la vallée.

3.1. Les bouleversements du début de la décennie

Avant de se lancer dans l'analyse de la période, il est essentiel de poser deux événements majeurs qui secouent le début de la décennie. Ceux-ci agissent en quelque sorte comme des éléments déclencheurs des transformations que nous aborderons dans ce chapitre en bouleversant l'ordre de la société paroissiale locale que nous avons analysé dans le dernier chapitre. Nous tenterons ici de nous en tenir au fil des événements afin de garder l'analyse des effets et des conséquences pour le reste du chapitre.

3.1.1. L'élection provinciale de 1970

Tout d'abord, la première année de la décennie marque un changement de garde au sein des élites politiques. Pour la première fois depuis près de 35 ans, le comté de Papineau élit un député libéral. L'élection

¹ Martin Pâquet et Stéphane Savard, *Brève histoire de la Révolution tranquille*, Montréal, Les Éditions Boréal, 2021, p. 138.

provinciale de 1970 est donc un tournant important pour la région, surtout en raison de la mainmise historique de l'Union nationale sur la politique locale.

En effet, les transformations se font ressentir dès l'annonce d'une élection en mars 1970 alors que le journal affirme vouloir maintenir son indépendance politique, sans pour autant rester à l'écart de la campagne². Le journal semble donc vouloir se détacher de la ligne éditoriale très favorable à l'Union nationale qui avait teinté l'élection de 1966. Pourtant, Roméo Chartrand est toujours éditorialiste pour le journal à ce moment. Celui-ci sera toutefois beaucoup moins actif durant la campagne se limitant à quelques textes favorables à l'Union nationale avant le déclenchement de la campagne³. En conséquence, le journal opte pour une couverture beaucoup plus nuancée de la campagne électorale de Papineau en allouant une page à chaque parti politique durant le mois d'avril afin de donner un lieu aux candidats et à leurs alliés pour défendre leur position. Le journal approfondit ainsi sa vocation de lieu de débats qu'il s'était donné à la fin des années 1960 en donnant aux citoyens de la Petite-Nation un espace d'information neutre et nuancée.

Pour ce qui est de la campagne, l'Union nationale et le Parti libéral se lancent dans une chaude lutte pour le pouvoir. Roland Théorêt, député sortant, représente toujours l'Union nationale alors que Mark Assad est le candidat choisi par les libéraux. Comme pour la dernière élection, Théorêt mise encore sur des promesses de crédit agricole pour les cultivateurs⁴. Il se positionne aussi fermement sur l'Autoroute 50 en promettant le début des travaux dès son élection. Il promet aussi de s'opposer au rachat imminent du séminaire Montfort par la Commission Scolaire Régionale Papineau (CSRP)⁵. Du côté des libéraux, on mise sur une campagne de salissage contre Théorêt et l'UN en mettant en lumière leur inaction en Outaouais durant les quatre dernières années, notamment dans le dossier de l'Autoroute 50⁶. Les libéraux font aussi campagne sur ce dossier dans la région. Selon eux, le gouvernement unioniste ne serait pas en mesure de reconnaître l'importance capitale de cette autoroute dans le développement économique de l'Outaouais et de Papineau⁷. Les libéraux peuvent aussi compter sur Jacques Dupont, chroniqueur financier pour le journal de la Petite-Nation, qui politise ses écrits durant la campagne en soutenant Mark Assad avec ferveur⁸. Celui-ci se pose en quelque sorte comme l'héritier intellectuel de Raymond Clouston, décédé en 1969⁹. Dupont

² La direction, « Aux électeurs québécois », *La Petite-Nation*, 19 mars 1970, p. 3.

³ Par exemple : Roméo Chartrand, « L'Union nationale, son passé, son avenir », *La Petite-Nation*, 26 mars 1970, p. 2.

⁴ « UN », *La Petite-Nation*, 9 avril 1970, p. 10.

⁵ *Ibid.*

⁶ « Mark Assad est bienvenu partout », *La Petite-Nation*, 16 avril 1970, p. 11.; Hughes Patry, « Aux travailleurs et aux étudiants », *La Petite-Nation*, 23 avril 1970, p. 11.

⁷ Jacques Dupont, « Électeurs et électrices de Papineau », *La Petite-Nation*, 23 avril 1970, p. 2.

⁸ *Ibid.*

⁹ « M. Raymond Clouston est décédé », *La Petite-Nation*, 10 juillet 1969, p. 5.

agit alors comme le porte-parole des idées et des politiques libérales dans le journal en appuyant la campagne d'Assad.

De leur côté, les péquistes de Papineau choisissent Roch Charron, originaire de Rouyn-Noranda et ancien conseiller technique à la Confédération des syndicats nationaux (CSN)¹⁰. Le candidat du PQ met surtout de l'avant des solutions globales aux enjeux nationaux comme le chômage et la crise agricole au détriment des enjeux locaux¹¹. Finalement, le Ralliement créditiste mise sur Marcel Clément qui vante les succès du parti dans l'Ouest canadien et attaque de façon virulente les élites libérales :

C'est le parti libéral qui est allé emprunter \$100 millions d'une province créditiste, la Colombie-Britannique, le 10 septembre 1964. Même si M. Bourassa étale ses titres d'économiste renommé, la population du Québec est assez intelligente pour savoir que celui qui est obligé de se traîner à quatre pattes pour emprunter ne sait pas administrer aussi bien que ceux qui ont de l'argent à prêter¹².

Ainsi, le discours de Clément est dans la lignée de son parti. Ce dernier maintient une ligne populiste, critique des vieux partis et résolument contre l'État-providence¹³. Fait intéressant à noter : le parti reçoit l'appui de certains élus municipaux dont Yvon Whissel, maire du village de Saint-André-Avellin¹⁴.

Les libéraux finiront par l'emporter dans le comté avec une confortable avance de 43,2% des voix contre 30,8% pour l'UN, 9% pour le PQ et 17% pour le Ralliement créditiste¹⁵. Toutefois, grâce aux travaux de Pierre Drouilly sur le vote par municipalité, il est possible de constater que le vote fut beaucoup plus serré dans les villages de la Petite-Nation où le PLQ l'emporte par 36,5% des voix contre 34,4% pour l'UN, 9,4% pour le PQ et 19,6% pour les créditistes¹⁶. On remarque d'ailleurs que le vote créditiste a su convaincre un nombre important d'électeur, faisant probablement baisser le nombre de votes reçu par l'Union nationale dans la vallée. Il n'en demeure pas moins que l'élection marque la fin d'une époque pour le comté de Papineau en permettant un changement de garde dans la sphère politique. Les unionistes et les traditionalistes qui influençaient l'orientation des politiques locales grâce à leur pérennité au pouvoir¹⁷ sont

¹⁰ « M. Roch Charron, candidat du Parti québécois dans Papineau », *La Petite-Nation*, 2 avril 1970, p. 1.

¹¹ Roch Charron, « Plus de miette pour Papineau, c'est le gâteau qu'il nous faut », *La Petite-Nation*, 9 avril 1970, p. 2.

¹² « Ouverture de la campagne créditiste », *La Petite-Nation*, 9 avril 1970, p. 13.

¹³ Bien peu de travaux se sont intéressés au discours créditiste à l'échelle provinciale. Pour plus de détail sur le Ralliement créditiste et son populisme au Québec : Michael Bernard Stein, *The Dynamic of Right-Wing Protest : A Political Analysis of Social Credit in Quebec*, Toronto, University of Toronto Press, 1973, 256 p.

¹⁴ « Assemblée à Papineauville », *La Petite-Nation*, 23 avril 1970, p. 13.

¹⁵ Ces données proviennent de l'Atlas des élections au Québec pour l'élection de 1970,

<https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/atlas-des-elections-au-quebec/resource/4a328b39-ac4a-47ba-aa70-48c2d233c0a1>.

¹⁶ Pierre Drouilly, *Statistiques électorales du Québec par municipalités et secteurs de recensement, 1970-1989*, vol.2, Québec, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 1991, p. 931-946. ; Voir les résultats électoraux en Annexe 4.

¹⁷ Pour rappel, Roméo Lorrain est élu pour la première fois en 1935. L'UN conserve ce siège sans interruption jusqu'en 1970.

remplacés par des élites politiques libérales capables de soutenir les acteurs économiques de la région désirant amorcer une transition économique¹⁸. Selon-eux, le discours du retard économique de la vallée soutenu par les acteurs libéraux des années 1960 serait chose du passé et la Petite-Nation pourrait dorénavant enfin bénéficier de ce rattrapage à l'échelle régionale. Cependant, un autre événement majeur vient brouiller les cartes pour la région en ce début de décennie 1970.

3.1.2. La réforme électorale de 1972

Au mois de mars 1973, un éditorial de Jacques Dupont revient sur la réforme électorale qui fut votée par l'Assemblée nationale en décembre 1972. Celui-ci s'étonne alors de constater que la Petite-Nation ne se trouve plus dans le comté de Papineau, mais dans celui d'Argenteuil dans les Laurentides¹⁹. Il s'agit là de la première recension d'une réaction à la réforme dans le journal. Cet événement, ayant passé sous le radar des acteurs locaux, est pourtant l'aboutissement d'un long débat en commission parlementaire.

En effet, après son élection en avril 1970, le gouvernement Bourassa se lance dans une large réforme électorale qui débouchera essentiellement sur un redécoupage de la carte électorale²⁰. La Commission permanente de la réforme des districts électoraux (CPRDE) est alors mise sur pied par le gouvernement pour effectuer ce redécoupage. Les débats du 7 et 8 décembre 1972 entourant la nouvelle carte nous permettent de mieux comprendre les enjeux qui animent cette réforme. En effet, lors de ces séances de la CRPDE, il est possible de relever un long contentieux entre les députés unionistes et libéraux. Le débat s'anime justement à la fin de la première journée autour des nouvelles limites du comté de Papineau. Les unionistes, menés par le député du comté voisin de Labelle, Fernand-Joseph Lafontaine, semblent avancer que les libéraux utilisent la Commission pour se livrer à du *gerrymandering*²¹ en retirant la portion rurale du comté où l'on retrouve une plus grande concentration du vote unioniste (la Petite-Nation)²² et en l'inféodant au comté d'Argenteuil où les libéraux bénéficient déjà d'une large majorité²³ :

¹⁸Jacques Dupont, « Élection (libérale) 1970 », *La Petite-Nation*, 2 avril 1970, p. 2.

¹⁹ Jacques Dupont, « Le pamphlet de l'UN », *La Petite-Nation*, 1^{er} mars 1973, p. 7.

²⁰ Julien Verville, *La réforme du mode de scrutin au Québec: Trajectoires gouvernementales et pistes de réflexion*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2020, p. 51.

²¹ « Le *Gerrymandering* souligne aujourd'hui, [...], tout processus consistant à redessiner la carte électorale – créant au besoin des circonscriptions aux contours invraisemblables – de façon à affaiblir le parti adverse ou à favoriser l'élection du candidat souhaité. » Philippe Boudreau et Claude Perron, *Lexique de Science politique*, Montréal, Chenelière éducation, 2016, p. 95.

²² Toujours selon les données recueillies par l'Atlas des élections au Québec pour l'élection de 1970, <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/atlas-des-elections-au-quebec/resource/4a328b39-ac4a-47ba-aa70-48c2d233c0a1>

²³ Les résultats de l'élection de 1970 dans Argenteuil (avant la réforme) montrent que le PLQ y obtient 58% des votes contre 24% pour l'UN.

J'ai assez entendu parler de la valeur de la commission Drouin, comme étant un corps indépendant, juste, qui écoutait tous les gens dans le public, il nous présente un premier rapport et nous propose un premier comté qui s'appelle Chapleau. On a un deuxième rapport, après qu'on a commencé... Nous avons eu certains caucus [...] du Parti libéral, et après le caucus du Parti libéral, on se rend compte que le comté de Chapleau disparaît, qu'on ramène un autre comté de Papineau qui n'est pas semblable, loin d'être semblable, c'est peut-être la moitié et ce n'est pas la même population que le premier comté de Papineau²⁴.

Mark Assad est présent lors de la première journée et défend la décision en affirmant qu'il s'agit d'une volonté des citoyens de la Petite-Nation²⁵. Cependant, comme le soulèveront plus tard les acteurs locaux de l'époque²⁶, aucune trace de consultation populaire sur la question ne fut recensée. D'ailleurs, Assad se retrouve rapidement en difficulté devant les questionnements des députés unionistes sur les justifications de ce redécoupage. Lafontaine et ses collègues de l'UN relèvent par exemple l'ironie de retrouver le village de Papineauville hors du comté de Papineau²⁷. La première journée se termine par un débat animé entre Lafontaine et Assad où le député de Labelle accuse celui de Papineau d'incohérence et de mettre les intérêts de son parti avant ses électeurs :

Autrement dit, M. le Président, le député actuel de Papineau vient d'admettre que toutes les recommandations qu'il a reçues des corps publics, des municipalités, des électeurs, au lieu de les garder pour lui, comme il disait tout à l'heure, d'en faire une appréciation personnelle, il admet qu'il les a transmises au Parti libéral. Tout à l'heure, il disait : Non, j'ai gardé ça et j'ai envoyé ça au caucus du parti... Non, j'ai gardé ça dans mon tiroir. [...] Il vient de faire volte-face, M. le Président. Parce qu'il pensait tout à l'heure faire un péché en le transmettant à son caucus. Et il vient d'admettre que c'est son caucus qui l'a transmis²⁸.

Le président de la séance ajournera finalement la Commission à ce moment. Assad sera quant à lui absent le lendemain lorsque le débat reprend.

Avec du recul, il est possible de mieux comprendre ce qui animait cette décision de la Commission. Le comté de Papineau, tel que délimité en 1965, englobe l'ensemble des vallées de la Petite-Nation et de la Lièvre, ainsi que toute la partie est de la ville de Gatineau. Avec la création de la Communauté Régionale de l'Outaouais (CRO) à la fin de la décennie 1960, la ville de Gatineau connaît une expansion. Le redécoupage de la CPRDE vise donc à donner un comté électoral spécifique à cette partie de l'Outaouais métropolitain. C'est la raison pour laquelle le premier rapport présente un nouveau comté de « Chapleau

²⁴ Fernand-Joseph Lafontaine dans : Commission permanente de l'Assemblée nationale, *Journal des débats de l'Assemblée nationale*, 29^e législature, 3^e session, 7 décembre 1972, p. B-7095.

²⁵ *Ibid.*, p. B-7100.

²⁶ Jacques Dupont, « Les divisions territoriales », *La Petite-Nation*, 17 mai 1973, p. 2.

²⁷ Commission permanente de l'Assemblée nationale, *op. cit.*, p. B-7094.

²⁸ Fernand-Joseph Lafontaine dans : *Ibid.*, p. B-7106.

»²⁹. Il est toutefois décidé de conserver le nom de Papineau pour ce comté et d'envoyer la vallée de la Petite-Nation dans le comté voisin d'Argenteuil. C'est sur cette décision que les députés unionistes et libéraux se confrontent et que sont formulées les accusations de *gerrymandering*.

Quoi qu'il en soit, le 22 décembre 1972, la Petite-Nation quitte le comté électoral de Papineau en Outaouais pour intégrer le comté d'Argenteuil, dans les Laurentides. Il faudra attendre trois mois pour que les acteurs locaux critiquent ce changement. Jacques Dupont est celui qui est le plus vocal sur le sujet et il appelle les citoyens de la Petite-Nation à contester ce changement. Il résume le problème du redécoupage de la carte électorale ainsi : « Les pôles d'attractions de notre secteur, n'est [*sic*] certainement pas Lachute ou Montréal, mais plutôt Hull-Ottawa.³⁰ » Les acteurs, tant locaux que provinciaux, relèvent aussi une confusion quant à l'appartenance de la vallée. Celle-ci sort du comté électoral de Papineau, mais reste partie intégrante du comté municipal de Papineau³¹. Cette confusion se faisait déjà sentir lors du débat en commission parlementaire alors que les députés libéraux et unionistes passent de longs moments à se disputer sur l'emplacement des lieux discutés³². Les membres de la commission demandent régulièrement de quel « Papineau » il est question, ce qui nuit d'ailleurs à la compréhension du débat³³. Dans tous les cas, la Petite-Nation acquiert alors un caractère hybride en étant située géographiquement dans l'Outaouais, mais aussi représenté par un député des Laurentides. De plus, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, des structures régionales s'étaient mises en place durant la décennie 1960. L'exclusion politique de la Petite-Nation hors de l'Outaouais met donc en péril les quelques avancées qui avaient été faites pour assurer un développement régional cohérent pour l'ensemble de l'Outaouais comme la création de la Société d'Aménagement de l'Outaouais (SAO), supposé assurer un développement équitable pour les vallées périphériques de l'Outaouais.

En résumé, ces deux événements auront des effets directs sur le reste de notre analyse. L'élection des libéraux marque un changement de garde qui donne espoir aux acteurs économiques locaux d'obtenir un soutien politique. Inversement, le redécoupage de la carte électorale en 1972 renforce l'isolement de la région en lui donnant un député provincial dont les intérêts sont tournés vers le pôle urbain de Montréal et

²⁹ Chapleau deviendra finalement un comté à part entière en 1980. Celui-ci existe toujours aujourd'hui. Voir l'évolution de la carte électorale en Annexe 3.

³⁰ Jacques Dupont, « Les divisions territoriales », *La Petite-Nation*, 17 mai 1973, p. 2.

³¹ « Papineau ou Argenteuil », *La Petite-Nation*, 20 septembre 1973, p. 22.

³² Commission permanente de l'Assemblée nationale, *Op. Cit.* p. B-7094.

³³ Cette citation, tirée des explications de Mark Assad à la page B-7099, est un bon exemple de la confusion entourant le débat sur le redécoupage de la région : « C'est Papineau maintenant. Chapleau n'existe plus. Il y a Papineau. On avait suggéré que Papineau deviendrait Argenteuil. [...] C'est le Papineau de la loi. Le Papineau du rapport Drouin est l'Argenteuil de la loi. [...] Argenteuil avait disparu et est revenu. Papineau existait avec Chapleau. Aujourd'hui, Chapleau est disparu et Argenteuil a pris sa place. »

non celui de Gatineau. Les acteurs économiques et politiques locaux devront ainsi se repositionner dans ce nouveau contexte politique. Les liens qui avaient été créés durant la dernière décennie pour stimuler une cohésion régionale en Outaouais sont alors menacés. La vallée se retrouve désormais hors de l'Outaouais d'un point de vue politique, mais aussi hors des Laurentides d'un point de vue géographique. Ainsi, l'espoir porté par l'élection de 1970 s'estompe avec la réforme de 1972 qui marque un recul important pour la Petite-Nation au niveau de sa représentation politique comme nous le verrons plus en détail dans ce chapitre. Les trois prochaines parties auront pour objectif d'analyser les conséquences immédiates de ces deux événements sur la vallée.

3.2. Se débrouiller sans l'Outaouais : l'émergence d'institutions et de structures locales

Pour commencer, les deux bouleversements entraînent des conséquences directes sur les structures et les institutions locales. L'élection des libéraux donne un nouveau souffle initial à la mise en place de structures régionales qui permettraient un développement uniforme et cohérent de l'Outaouais. Cependant, la réforme électorale de 1972 menace cette dynamique. En effet, les préoccupations du comté d'Argenteuil sont complètement étrangères à la réalité de ce petit milieu rural de l'Outaouais. La Petite-Nation se retrouve donc à devoir se doter elle-même des institutions et des structures qui lui permettront d'assurer son développement. Pour illustrer cela, nous diviserons l'analyse en trois temps.

3.2.1. Vers des structures locales : la prise en main du développement économique

Dans un premier temps, l'élection des libéraux en 1970 permet initialement aux acteurs économiques locaux d'obtenir un soutien dans leur volonté d'assurer une transition économique dans la vallée. Avec cette élection, jumelée à la création de la SAO à la fin des années 1960, il devient alors possible de penser que le virage touristique de la Petite-Nation était entre bonnes mains en ce début de décennie 1970.

Les acteurs régionaux proches des différentes moutures du Conseil économique de l'Outaouais pensaient justement que la SAO serait l'outil parfait pour assurer le redressement économique des régions défavorisées de l'Outaouais comme la Petite-Nation³⁴. De plus, des acteurs locaux obtiennent finalement des postes au sein des structures régionales au début de la décennie. C'est le cas notamment du maire du village de Saint-André-Avellin, Yvon Whissell, qui devient vice-président du Conseil régional de développement de l'Outaouais (CRDO), lui aussi créé à la fin de la dernière décennie. À ce sujet, Antoine

³⁴ Claude Larocque, « 1970 sera l'année des grandes réalisations », *La Petite-Nation*, 8 janvier 1970, p. 2.

Grégoire, président de la SAO, affirme alors que : « sa nomination au sein de ce puissant organisme ferait en sorte que la voix du Comté Papineau et plus spécifiquement celle de la Vallée de la Petite-Nation serait entendue à Hull³⁵. » Ainsi, au début de la décennie, on constate enfin un véritable intérêt du régional pour le local, soutenu d'ailleurs par le nouveau député. En effet, le député libéral de Papineau, Mark Assad, est fortement impliqué auprès du CRDO et assiste régulièrement aux rencontres³⁶. Le début des années 1970 s'inscrit donc dans la continuité de la fin des années 1960 sur le plan du développement régional, tout en bénéficiant d'un nouveau dynamisme porté par une collaboration entre les acteurs locaux et régionaux, mais aussi par le soutien du député local. On souhaite toujours donner une cohérence régionale à l'ensemble de l'Outaouais.

De plus, la transition économique vers une économie touristique est aussi grandement soutenue par la SAO. En 1971, la société d'aménagement obtient justement un investissement de 20 millions de dollars du gouvernement québécois pour la mise sur pied de projets touristiques en Outaouais³⁷. La SAO lance aussi une enquête dans la vallée durant l'été 1971 afin de connaître les habitudes et les besoins des touristes³⁸. Là aussi, on constate un véritable intérêt pour le développement économique local de la part d'une structure régionale. La transition vers une économie touristique souhaitée par les acteurs des années 1960 comme Raymond Clouston prend lentement forme dans la vallée en obtenant un important support des structures régionales. Le début des années 1970 est donc à placer sous le signe du dynamisme régional. Ces initiatives permettent de penser que le marasme économique de la vallée sera bientôt chose du passé grâce à l'émergence d'une véritable cohésion régionale en Outaouais et d'un soutien pour le développement d'une industrie touristique.

Pourtant, ce dynamisme initial s'estompe rapidement. À la fin de la période étudiée dans ce chapitre, les réalisations de la SAO se limitent à l'ouverture de sept centres touristiques en Outaouais, dont deux dans la Petite-Nation : au Lac Simon et sur la rivière Petite-Rouge³⁹. Toutefois, dans le cas de la vallée, il est important de mentionner que la SAO doit composer avec l'opposition d'une puissante Association de propriétaires au Lac Simon. En effet, ceux-ci sont particulièrement inquiets de l'arrivée de la SAO autour du lac. En octobre 1973, la société annonce un projet de camping de 230 places à Duhamel visant à créer un centre touristique⁴⁰. Cette annonce est justement l'aboutissement d'une longue discussion avec

³⁵ Cité dans : Fidel Lalonde, « Le représentant du Comté Papineau élu à la vice-présidence du Bureau de direction du C.R.D. de l'Outaouais », *La Petite-Nation*, 1^{er} avril 1971, p. 1.

³⁶ Mark Assad, « Le député Mark Assad questionne le C.R.D. », *La Petite-Nation*, 2 décembre 1971, p. 1.

³⁷ « Feu vert au projet de la Société d'Aménagement de l'Outaouais », *La Petite-Nation*, 19 août 1971, p. 5.

³⁸ « Enquête touristique dans l'Outaouais », *La Petite-Nation*, 15 juillet 1971, p. 2.

³⁹ « Sept centres de la SAO en opération cet hiver », *La Petite-Nation*, 30 octobre 1975, p. 1-2.

⁴⁰ « Société d'aménagement de l'Outaouais - Travaux d'infrastructure au Lac-Simon », *La Petite-Nation*, 25 octobre 1973, p. 19.

l'Association des propriétaires qui voit l'arrivée de la SAO comme une menace. L'Association craint que l'arrivée massive de touristes mette en péril la vie communautaire du lac et la propreté de celui-ci⁴¹. On craint aussi que la mainmise de la SAO sur le territoire nuise aux initiatives privées et donc au développement du lac. Les propriétaires ralentissent ainsi le travail de la société d'aménagement en critiquant sa vision technocratique et déconnectée du développement touristique existant. Ce type d'opposition communautaire, jumelé au caractère hybride qu'acquiert la Petite-Nation avec la réforme électorale, explique peut-être pourquoi la SAO ne réussit pas à stimuler durablement le tourisme dans la région. La société se retrouve alors progressivement cantonnée à un rôle de consultant pour des initiatives locales, ce qui explique aussi en partie l'absence de projets touristiques d'envergure portés par la SAO dans la vallée.

En conséquence, le développement économique se retrouve rapidement entre les mains des acteurs locaux. On assiste alors à la création d'un véritable organisme local dont la vocation est de stimuler et d'organiser le tourisme dans la Petite-Nation : le Comité touristique de la vallée de la Petite-Nation (CTVPN). Le comité tient sa première rencontre en septembre 1973 après que des conseillers du Lac Simon aient exprimé leur souhait que le milieu prenne en main le développement touristique de la vallée⁴². Cette initiative s'inscrit justement dans la lutte entre les propriétaires et la SAO sur l'aménagement du lac Simon. Ceux-ci désirent se doter d'une organisation locale capable d'influencer la vision extérieure et régionale des agents de la SAO⁴³. De plus, contrairement aux initiatives d'organisations antérieures comme le Syndicat d'Aménagement de Papineau-Est, le CTVPN réussit à s'inscrire dans la durée. Le Comité bénéficie tout de même du soutien de la SAO et du CRDO. Toutefois, comme nous l'avons évoqué, ces organismes régionaux ne jouent qu'un rôle de conseiller. Leur action se limite souvent à un soutien symbolique comme des prises de parole lors d'assemblées générales du CTVPN⁴⁴. Ce sont plutôt les municipalités comme Montebello et le Lac Simon, le conseil de comté ou encore les chambres de commerce locales qui apportent un soutien financier et technique au CTVPN⁴⁵. Le Comité réussit même à se doter d'un animateur permanent et rémunéré pour les aider à remplir leur objectif de : « Donner à la population régionale suffisamment d'informations et d'animation pour que cette dernière prenne conscience de son industrie touristique et réagisse en prenant l'initiative du développement de cette industrie et en assume le contrôle⁴⁶. » Le Comité s'impose alors comme un acteur majeur du développement économique de la région. Son impact sur le

⁴¹ Association des propriétaires du Lac Simon, « Au Lac Simon », *La Petite-Nation*, 8 juin 1972, p. 10.

⁴² José De Var, « Le comité touristique Vallée de la Petite-Nation a tenu sa dernière assemblée à Saint-André-Avellin », *La Petite-Nation*, 20 septembre 1973, p. 3.

⁴³ José De Var, « Un organisme représentatif », *La Petite-Nation*, 6 septembre 1973, p. 3.

⁴⁴ « Assemblée annuelle du CTVPN », *La Petite-Nation*, 23 octobre 1975, p. 1 et 3.

⁴⁵ André Bissonnette, « Le conseil de comté : un pas de plus vers l'amélioration de l'industrie touristique », *La Petite-Nation*, 18 décembre 1975, p. 1.

⁴⁶ « Le C.T.V.P.N. obtient son permanent », *La Petite-Nation*, 25 janvier 1975, p. 2.

milieu est beaucoup plus palpable que celui de la SAO et permet à la vallée de véritablement amorcer sa transition économique en outillant les acteurs locaux.

Pour illustrer ce dernier point, donnons quelques exemples. Le plus évocateur du dynamisme touristique porté par le CTVPN est sans aucun doute l'initiative de ressusciter la Traversée du lac Simon en 1974⁴⁷. Le Comité donne même une autre envergure à l'évènement : la traversée ne serait que la conclusion d'un long festival d'été d'une semaine s'étendant à tous les villages de la vallée⁴⁸. Contrairement à la première mouture des années 1960, la nouvelle version de la traversée réussit à s'imposer et à mobiliser les municipalités. Un festival aura lieu chaque été jusqu'à la fin de notre période et réussit enfin à obtenir la participation des municipalités qui organisent des activités durant la semaine précédant la traversée⁴⁹. Le CTVPN s'implique aussi dans d'autres initiatives locales. Par exemple, en 1975, le comité se lance dans une vaste enquête sur les érablières et recommande aux cultivateurs d'ouvrir des cabanes à sucre pour dynamiser leur entreprise et stimuler le tourisme local⁵⁰. Le comité cherche ainsi à aider les cultivateurs de la vallée à prendre part à la transition vers une économie centrée sur le tourisme. Ces deux exemples montrent le chemin qui a été parcouru depuis la dernière décennie alors que ce genre d'initiatives locales ne réussissaient pas à s'établir et ne réussissaient pas à obtenir le soutien et la participation des municipalités de la vallée. Le CTVPN réussit maintenant à mobiliser les acteurs et à donner vie à des projets touristiques. Ainsi, le CTVPN s'impose comme la structure la plus importante pour le développement économique de la vallée contrairement à la SAO qui reste en périphérie de ce développement.

3.2.2. Institutions sociales locales : transformation et création

Dans un deuxième temps, les années 1970 représentent aussi un tournant pour les institutions étatiques mises en place par les réformes de la Révolution tranquille. Pour démontrer cela, il est possible de nous pencher sur deux institutions qui se transforment drastiquement durant la période.

Tout d'abord, les institutions scolaires de la Petite-Nation connaissent d'importantes transformations au début de la décennie. La Commission Scolaire Régionale Papineau (CSRP) continue son travail de centralisation des services scolaires. À ce titre, le dossier de la polyvalente continue de faire couler énormément d'encre dans le journal. Si la Régionale avait signifié de manière franche sa volonté d'installer

⁴⁷ « La caresse d'un rêve commence par des gestes réalistes », *La Petite-Nation*, 30 mai 1974, p.22-23 ; La première tentative d'organisée une traversée annuelle fut discutée dans le chapitre précédent à la section 2.2.2.

⁴⁸ Thérèse Gagnon, « La traversée du Lac-Simon - Les grandes lignes sont tracées », *La Petite-Nation*, 4 avril 1974, p.3.

⁴⁹ « Le festival d'été de la Petite-Nation », *La Petite-Nation*, 27 juillet 1974, p. 15.

⁵⁰ C.T.V.P.N., « Attention propriétaire de sucreries », *La Petite-Nation*, 27 février 1975, p. 2.

la polyvalente dans les locaux du Séminaire Montfort de Papineauville en 1970, la CSRP doit maintenant rendre des comptes dans la vallée. Les commissaires de la Régionale tentent donc de justifier cette décision en évoquant les coûts reliés à cette décision. Un article signé par la Régionale révèle que la construction d'une polyvalente à Saint-André-Avellin représenterait une dépense de 5,97 millions de dollars alors que la transformation du Séminaire des montfortains coûterait 2,6 millions⁵¹. La Régionale affirme aussi que Papineauville est un meilleur emplacement pour desservir l'ensemble de la vallée. En effet, les statistiques données par la CSRP montrent que 62,6% de la clientèle secondaire de la vallée se trouve dans le triangle formé par la route 148 et le village de Saint-André-Avellin⁵². Une polyvalente à Papineauville permettrait ainsi de répondre aux besoins de la majorité des élèves de niveau secondaire selon la Régionale Papineau.

Cependant, des voix contraires commencent maintenant à s'organiser au sein de la vallée contre cette vision centralisatrice de la Régionale. C'est le cas notamment des commissaires locaux. Le plus vocal à ce sujet est sans contredit le commissaire Germain Bélisle de Saint-André-Avellin. Le commissaire prend lui aussi la plume pour s'opposer à l'implantation de la polyvalente à Papineauville et ses effets sur les écoles de l'ensemble de la vallée :

Pour faire suite à la déclaration faite par les journaux, que, le Collège Montfortain servira comme Polyvalente pour le secteur est, nous restons avec la ferme conviction que la décision qui nous a été imposée est complètement injuste [...]. Nous avons compté dans le district, 62 classes en tout qui ont été fermées et fermeront lors de l'ouverture de l'école Polyvalente, si la 7^e et 8^e année s'inscrivent à la Polyvalente comme convenue [sic]⁵³.

Belisle étend aussi sa critique au fonctionnement même de la CSRP. Il est selon lui complètement absurde que cette décision soit prise par des commissaires régionaux siégeant à Buckingham (dans la Lièvre) et qui ne connaissent donc pas la réalité du milieu⁵⁴. De plus, en 1971, alors que les diverses commissions scolaires locales de la vallée fusionnent en une entité⁵⁵, la Commission Scolaire Seigneurie (CSS), Belisle relève que la majorité des commissaires sont issus du Sud. Pourtant, selon lui, la majorité de la clientèle se trouverait au Nord⁵⁶. Cette critique sur l'implantation des polyvalentes trouve écho dans les propos de Denis Vaugeois,

⁵¹ Régionale Papineau, « Considération pour l'implantation d'une polyvalente dans le Secteur-Est », *La Petite-Nation*, 1^{er} avril 1971, p. 4-5.

⁵² *Ibid.*

⁵³ Germain Bélisle, « Une polyvalente à Papineauville », *La Petite-Nation*, 2 décembre 1971, p. 9.

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ La réforme de 1971 vise à diminuer le nombre de commissions scolaires primaires. Au total, 168 CS sont créés à partir des 1 100 qui jalonnaient le territoire québécois. Ces CS restent toutefois sous la responsabilité d'une CS régionale. Dans le cas de la Petite-Nation, sept CS se regroupent sous la CS Seigneurie, elle-même regroupée avec la CS de la Lièvre sous la CS Régionale Papineau. Pour plus de détail sur la réforme de 1971, voir : Jean Bernatchez et Olivier Lemieux, *La gouvernance scolaire au Québec : Histoire et tendances, enjeux et défis*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2022, p. 34-39.

⁵⁶ Germain Bélisle, « Une polyvalente à Papineauville (suite) », *La Petite-Nation*, 9 décembre 1971, p. 9.

Directeur de la direction générale des programmes et des examens au ministère de l'Éducation entre 1965 et 1967. Dans un entretien donné en 2023, il dit :

Les polyvalentes, aussi, ont été construites sur des terrains qui appartenaient à des libéraux. [...] Nous on voyait passer ça et on disait au ministre et au sous-ministre : " Non écoutez il n'y a personne qui vit à proximité du site choisi. [...] Autrefois, les écoles étaient dans les quartiers. On allait à l'école à pied. [...] Avant la réforme scolaire, quatre enfants sur cinq allaient à l'école à pied. Tout d'un coup, c'est le contraire : il y en a quatre sur cinq qui vont à l'école en bus. [...] Avec la localisation et la construction des polyvalentes, on était en plein patronage⁵⁷.

Dans le cas de la polyvalente de Papineauville, il est important de rappeler que ce qui a motivé le choix de ce site est avant tout l'économie pouvant être réalisée en rachetant le séminaire Montfort au lieu de construire un nouvel établissement. Les propos de Vaugeois permettent tout de même de mettre en lumière le manque de considération pratique dans certaines décisions en éducation, notamment sur la question du placement des élèves.

Pour revenir à la Petite-Nation, l'opposition à la polyvalente nous permet aussi d'observer l'une des constantes de tous les conflits scolaires qui traversent ce mémoire : le clivage entre le Nord et le Sud de la vallée. En effet, il est important de rappeler que la vallée s'organise autour d'un axe nord-sud suivant le cours de la rivière Petite-Nation. Inversement, l'Outaouais, en tant que région, s'organise selon un axe est-ouest suivant la rivière des Outaouais. Ainsi, les intérêts des municipalités se trouvant sur la rive de l'Outaouais, le long de la route 148, divergent des intérêts des municipalités longeant la Petite-Nation. Les municipalités du Sud de la région⁵⁸, et leurs commissaires scolaires ont donc des intérêts alignés avec les commissaires régionaux de Buckingham. Cette dynamique se fait particulièrement ressentir dans le dossier de la polyvalente, mais aussi dans celui du placement des élèves. On assiste alors à une véritable entreprise de centralisation des services secondaires autour de cette nouvelle polyvalente.

Le placement des élèves devient ainsi un enjeu particulièrement mobilisateur dans la région. On le voit notamment avec la mobilisation des parents pour empêcher l'envoi des élèves de secondaire 1 et 2 de l'école Adrien-Guillaume de Chénéville vers la polyvalente de Papineauville. Ces derniers réussissent à ralentir le processus de centralisation mené par la Régionale et les commissaires du Sud en se mobilisant et en invoquant l'enjeu du transport des enfants⁵⁹. D'autres initiatives de ce genre ont lieu comme à Saint-

⁵⁷ Olivier Lemieux, *Penser l'histoire et son enseignement au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2023, p. 41-42.

⁵⁸ Pour rappel : Fassett, Montebello, Papineauville, Plaisance et Thurso (voir les cartes en Annexe 1 pour plus de détails).

⁵⁹ « Comité de l'École Adrien-Guillaume », *La Petite-Nation*, 15 mars 1973, p. 5.

André-Avellin en 1975⁶⁰ ou encore à Duhamel en 1977⁶¹. Dans tous ces cas, il est possible d’observer la même dynamique : la Régionale tente de centraliser les services d’enseignement secondaire vers le sud avec le soutien des commissaires de la Lièvre et de certains commissaires du sud de la Petite-Nation, alors que les parents et les commissaires locaux du Nord tentent par tous les moyens de sauver leur école et de maintenir les services.

Dans un autre ordre d’idée, la période voit aussi une nouvelle institution s’implanter dans la vallée : le CLSC. Le Québec du début des années 1970 est alors en pleine restructuration de son système de santé⁶². L’arrivée des Centres locaux de services communautaires (CLSC), créés à la suite des recommandations de la Commission Castonguay-Nepveu, avait ainsi pour objectif d’améliorer le système de santé québécois en mettant sur pied des soins de santé de première ligne permettant d’offrir de meilleurs services à l’échelle locale et communautaire⁶³. Dans le cas de l’Outaouais, l’arrivée des CLSC se fait d’abord dans la ville de Gatineau en 1973 grâce au soutien d’une jeune Pauline Marois et répond à un besoin criant de services en santé pour la région⁶⁴. Pour ce qui est de la Petite-Nation, les premières tractations pour implanter un tel centre dans la vallée peuvent être recensées au courant de l’année 1971. Une lettre, publiée en copie conforme dans le journal, est alors envoyée au ministre Castonguay afin de plaider pour la mise en place d’un CLSC à Saint-André-Avellin qui permettrait de desservir l’Est de l’Outaouais⁶⁵. Comme pour le cas des institutions scolaires, la lettre évoque le besoin d’établir ce centre de service dans une municipalité qui pourrait desservir de façon efficace le nord de la vallée. L’implantation du CLSC pourrait aussi établir Saint-André-Avellin comme le centre « urbain » de la Petite-Nation selon la lettre. La municipalité sera finalement bien choisie en 1972 pour accueillir le CLSC, et ce malgré une certaine opposition au sein des municipalités de la route 148 qui préfèrent Montebello⁶⁶. Ce choix peut aussi s’expliquer en raison de la présence d’un complexe déjà existant à Saint-André-Avellin pouvant accueillir le CLSC : l’ancien couvent et l’École normale des Sœurs de la Providence⁶⁷.

⁶⁰ Fleurette Prud’homme, « Thurso et St-André-Avellin ont remporté la partie », *La Petite-Nation*, 13 novembre 1975, p. 7.

⁶¹ Huguette Riopel, « Les activités dans la vallée – Duhamel », *La Petite-Nation*, 21 juillet 1977, p. 7.

⁶² Benoit Gaumer, *Le système de santé et des services sociaux du Québec - Une histoire récente et tourmentée : 1921-2006*, Québec, Les Presses de l’Université Laval, 2018, p. 118.

⁶³ *Ibid.*, p. 168.

⁶⁴ Voir : Léa Diotte et Louis Favreau, « Les années 60 dans l’Outaouais : les bouleversements annonciateurs de la réforme Castonguay-Nepveu », *Nouvelles pratiques sociales*, automne 1995, vol. 8, n. 2, p. 51–71.

⁶⁵ Comité de consultation du service social de l’Outaouais, filiale de Buckingham, « Lettre au ministre Claude Castonguay », *La Petite-Nation*, 25 novembre 1971, p. 2.

⁶⁶ « Les Centres Locaux de Services Communautaires (C.L.S.C.) », *La Petite-Nation*, 17 août 1972, p. 6.

⁶⁷ Le CLSC est initialement locataire du couvent grâce au soutien du ministère des Affaires sociales : « Un budget de \$300,000.00 dollars et un personnel de 25 personnes pour le C.L.S.C. de la Petite-Nation », *La Petite-Nation*, 18 juillet 1974, p. 4.

Quoi qu'il en soit, le processus s'amorce pour établir un CLSC dans la région. Ce qui frappe le plus dans ce processus est sa dimension démocratique. Il est alors important de rappeler que la dimension populaire est dans l'ADN même de ces institutions comme le montre la première expérience du genre ayant servi d'inspiration au modèle des CLSC : la clinique citoyenne de Saint-Jacques en 1968⁶⁸. Dans la Petite-Nation, le comité responsable d'organiser le CLSC fait preuve d'une incroyable transparence et utilise le journal pour informer la population de tous les développements. Ce comité organise, par exemple, des séances d'information afin de connaître les besoins de la population en matière de services de santé⁶⁹ ou encore des assemblées populaires afin que la population puisse elle-même choisir le Conseil d'administration du futur CLSC⁷⁰. Ces divers moments de consultation donnent au CLSC une vocation qui dépasse les services de santé. En effet, ces consultations mettent en lumière les véritables besoins de la vallée comme le souligne ce compte-rendu d'une de ces séances d'information de novembre 1973 :

Nous avons besoin de médecins, de pharmaciens, de garderies, de sécurité pour nos enfants (transports scolaires), les loisirs sont presque inexistantes, pas de locaux pour se rencontrer, le chômage est important dans la région, car il n'y a pas d'industrie (s); le tout relié à cette absence de route (s), maladie numéro 1 de la Vallée⁷¹.

Le futur CLSC qui se met en place joue donc un rôle important pour le développement de la vallée. Ce long processus culmine avec l'embauche de trois médecins en 1975 et l'approbation d'un premier budget par le ministère des Affaires sociales⁷². Le CLSC peut ainsi commencer son travail.

Ces deux exemples nous ont permis d'observer de grandes transformations institutionnelles dans la vallée de la Petite-Nation. Du côté des institutions scolaires, le rapport de force change et exacerbe les tensions entre le Nord et le Sud de la vallée. Cette dynamique peut se résumer à une divergence entre la vision centralisatrice soutenue par la Régionale, et une vision décentralisatrice, soutenue par les commissaires locaux et les parents du Nord de la vallée. La période marque aussi l'arrivée d'un CLSC qui se donne pour mission de devenir un acteur de premier plan dans le développement de la région. Dans les deux cas, on observe une volonté de reprendre en main, à l'échelle locale, les institutions étatiques créées par la Révolution tranquille.

⁶⁸ Pour plus de détail sur les origines populaires des CLSC, voir : Robert Boivin, *Histoire de la clinique des citoyens de Saint-Jacques (1968-1988). Des comités citoyens au CLSC du plateau Mont-Royal*, Montréal, VLB éditeur, 1988, 257 p.

⁶⁹ « C.L.S.C. de la Petite-Nation, "Attention : vous êtes tous concernés" », *La Petite-Nation*, 25 octobre 1973, p.3.

⁷⁰ « St-André-Avellin », *La Petite-Nation*, 27 juillet 1974, p. 6.

⁷¹ « Une vallée effervescente », *La Petite-Nation*, 29 novembre 1973, p. 3.

⁷² Gilles Bégin, « Des médecins au C.L.S.C. de la Petite-Nation », *La Petite-Nation*, 9 janvier 1975, p. 1.

3.2.3. La voirie : une orientation confuse

Pour terminer avec ce portrait des institutions et des infrastructures, revenons rapidement sur le développement du réseau routier en Outaouais, mais aussi plus particulièrement dans la vallée.

Comme nous l'avons vu, lors de l'élection de 1970, le principal cheval de bataille des libéraux et de Mark Assad est la construction de l'Autoroute 50. Il est ainsi possible de penser que ce dossier ira de l'avant dans les années suivant leur victoire. Pourtant, c'est tout le contraire qui se produit. En 1972, juste avant la réforme électorale, on assiste enfin à une entente de 130 millions de dollars entre la Commission de la Capitale-Nationale et le gouvernement québécois pour la construction de l'autoroute en six ans⁷³. Toutefois, l'espoir porté par cette annonce s'estompe rapidement. Le dynamisme d'Assad et des libéraux dans ce dossier fait rapidement place à une stagnation. Deux ans après l'annonce, des citoyens commencent à se questionner sur l'avancée des travaux alors qu'aucun tracé n'est encore publié par le gouvernement et qu'aucune date n'est avancée pour le tronçon censé relier Masson et Lachute (la Petite-Nation). On relève d'ailleurs que le ministère des Transports et la voirie régionale ne sont pas en mesure de répondre à ces questions⁷⁴. Les élites politiques locales ne sont pas non plus en mesure de répondre à la population. En effet, le nouveau député d'Argenteuil pour la Petite-Nation, Zoël Saindon, sur lequel nous reviendrons sous peu, affirme que la population devrait se renseigner auprès de la SAO pour obtenir des détails sur la question alors que la SAO répond, elle, que c'est justement le nouveau député qui peut répondre à ces questions⁷⁵. Cet échange nous permet de mettre en lumière tout le problème posé par la réforme électorale de 1972. La Petite-Nation se retrouve véritablement entre deux chaises. D'un côté, le député d'Argenteuil ne semble pas très intéressé par ce dossier censé devenir le levier d'un rattrapage économique pour l'est de l'Outaouais, et de l'autre, la SAO semble de moins en moins vouloir s'impliquer dans le développement de cette sous-région qui se trouve désormais sous la responsabilité politique d'un comté des Laurentides. Le dossier de l'Autoroute 50 frappe donc un mur durant la décennie qui ne sera jamais véritablement surmonté alors que le gouvernement péquiste adopte des coupures budgétaires majeures au début des années 1980 qui touchent les travaux d'infrastructures⁷⁶.

Pour en finir sur la voirie, la période marque aussi un changement de cap à l'échelle locale. En effet, on remarque dans les annonces de travaux publics publiées dans le journal une nouvelle orientation pour la voirie locale. Là encore, la réforme de 1972 semble avoir joué un rôle. Alors que, à la fin des années 1960 et au début des années 1970, les efforts étaient tournés vers un accès des sites touristiques du sud vers le

⁷³ « Amélioration du réseau routier québécois de la région de la capitale nationale », *La Petite-Nation*, 27 janvier 1972, p. 2.

⁷⁴ « La route 50... ou le secret des Dieux », *La Petite-Nation*, 18 avril 1974, p. 1.

⁷⁵ René Gauthier, « Une assemblée à Montebello qui tourne au ridicule », *La Petite-Nation*, 21 août 1975, p. 3.

⁷⁶ Jean-Charles Panneton, *Le gouvernement Lévesque, Tome 2*, Montréal, Septentrion 2017, p. 47.

nord⁷⁷, l'enclassement de la région aux Laurentides fait en sorte que le développement de la voirie se fait maintenant dans une logique du nord vers le sud. Ce changement peut sembler absurde étant donné la localisation géographique de la vallée le long de l'Outaouais. Il faut cependant comprendre que, pour Argenteuil et le député Saindon, la Petite-Nation semble être perçue comme une extension des Laurentides⁷⁸. Cette vision en décalage avec les besoins du milieu se voit notamment dans l'une de ses rares prises de parole à l'Assemblée nationale. En 1975, lorsque questionné sur la stagnation des travaux sur l'Autoroute 50 pour le tronçon Masson-Lachute, Saindon qualifie la région de « petit nord d'Argenteuil »⁷⁹. La vallée représente pourtant l'ouest de son comté. On constate donc ici que la Petite-Nation se résume pour lui au nord de celle-ci. Dans cette logique, les centres de villégiature du lac Simon ou de la Petite-Rouge, mis en place par la SAO, sont accessibles depuis le nord, sans avoir à passer par le sud. Les travaux routiers se concentrent ainsi à relier Saint-Jovite à Notre-Dame-de-la-Paix et Duhamel pour faciliter l'arrivée des touristes depuis les Laurentides et non depuis l'Outaouais⁸⁰. En conséquence, peu de travaux sont réalisés pendant la période sur les axes routiers comme la 321 qui relie la route 148 au nord de la vallée. Cette nouvelle perspective nuit énormément au développement de la région, qui apparaît maintenant beaucoup plus loin pour les touristes qu'elle ne l'est réellement.

Ainsi, la réforme de 1972 a des effets catastrophiques sur l'un des plus gros problèmes de la vallée : l'accessibilité. Le dossier de l'Autoroute 50 stagne par manque d'intérêt des acteurs régionaux et nationaux. De plus, la voirie locale se donne une nouvelle orientation en décalage complet avec les besoins réels du milieu. D'un point de vue routier, la Petite-Nation reste ainsi une sorte de dernière zone frontière entre Gatineau et Montréal ; le nombril de l'Outaouais. Toutefois, la Petite-Nation n'est dorénavant plus seulement isolée du reste du Québec, elle est aussi isolée de sa région administrative. Le désintéressement graduel de la SAO, le développement routier local déconnecté des besoins locaux et la stagnation du projet de l'Autoroute 50 ne sont que quelques exemples des problèmes engendrés par la réforme. En conséquence, et sur une note un peu plus positive, on observe une véritable prise en main locale du développement socioéconomique de la vallée. La mise sur pied du CTVPN, du CLSC ou encore l'opposition à la centralisation de la Régionale Papineau sont, à ce titre, les exemples les plus probants. Ainsi, bien que la réforme ait renforcé l'isolement de la Petite-Nation, on peut aussi constater une prise de conscience à

⁷⁷ Par exemple, juste avant la réforme électorale, un contrat est accordé pour (enfin) effectuer le revêtement en bitume de la route 321, artère principale de l'axe nord-sud de la vallée : « Contrat de près de 68 000\$ accordé dans le comté de Papineau », *La Petite-Nation*, 23 novembre 1972, p. 3.

⁷⁸ Visible notamment dans : Jacques Dupont, « Le député d'Argenteuil reçu à Chénéville », *La Petite-Nation*, 15 mars 1973, p.6 ; « Contrat de voirie de \$400,000 accordé sur la route 323 (57) », *La Petite-Nation*, 19 juillet 1973, p. 1.

⁷⁹ « Commission permanente des transports, des travaux publics et de l'approvisionnement », *Journal des débats de l'Assemblée nationale*, 30^e législature, 3^e session, 2 mai 1975, p. B-2609.

⁸⁰ Claude Désormaux, « Enfin la route 57 est terminée », *La Petite-Nation*, 13 juin 1974, p. 3.

l'échelle locale. Ces phénomènes sont eux-mêmes alimentés par la démocratisation d'une prise de parole citoyenne. La prochaine thématique permettra d'approfondir cet aspect.

3.3. L'émergence d'une nouvelle culture politique

Maintenant que nous avons posé les transformations du paysage institutionnelle et structurelle qui s'opèrent en cette première moitié des années 1970 dans la Petite-Nation, nous pouvons nous pencher sur les transformations du rapport au politique. Comme nous l'avons vu, les années 1960 se caractérisent par une persistance de la société paroissiale et du discours traditionaliste entraînant un certain rejet de la politique nationale et surtout une critique de la Révolution tranquille. Cependant, les bouleversements du début de la décennie viennent modifier en profondeur ce rapport. Par conséquent, il sera d'abord question du changement de garde qui s'opère chez les élites locales avec l'élection de 1970 et la réforme de 1972. Par la suite, nous étudierons l'arrivée de nouveaux acteurs durant la période et leur rôle dans l'émergence d'une véritable culture citoyenne.

3.3.1. La fin de la société paroissiale

Pour commencer, les bouleversements du début de la décennie ont un effet direct sur la politique locale. En effet, il est possible de relever un véritable changement de garde, autant chez les acteurs liés à la société paroissiale, les traditionalistes, que chez les acteurs libéraux qui réussissent enfin à saisir le pouvoir en 1970.

Premièrement, pour la première fois en plus de 35 ans, le comté de Papineau n'est plus représenté par un unioniste. On observe ainsi l'effritement graduelle de la société paroissiale qui existait durant les années 1960. Toutefois, la prise de pouvoir par un libéral ne peut à elle seule être la balise de cette effritement. Le départ définitif de Roméo Chartrand du journal marque aussi un dur coup pour les acteurs traditionalistes. Celui-ci accuse la direction du journal de l'avoir muselé durant la campagne électorale⁸¹. Il est vrai que Chartrand se fait beaucoup plus discret à partir du lancement de la campagne. Contrairement à l'élection de 1966, Chartrand ne dispose plus de son éditorial pour passer ses messages pro-unionistes. La rupture avec l'ordre paroissial se fait donc ressentir avant même le dénouement de l'élection par un réaligement du journal. Comme nous l'avons vu, le journal avait déjà pris la décision de revoir sa ligne éditoriale pour la campagne en affirmant l'indépendance politique du journal. On peut donc supposer que la direction avait appris de l'élection de 1966 où les partisans de l'Union nationale avaient inondé le journal

⁸¹ La direction, « Mise au point », *La Petite-Nation*, 5 novembre 1970, p. 1.

de textes partisans durant la campagne⁸². Il n'en reste pas moins que les acteurs traditionalistes de la Petite-Nation, les unionistes et Chartrand, ne font plus partie du paysage politique et médiatique local⁸³ dès le début de la décennie, marquant ainsi la fin d'une époque pour la vallée.

Deuxièmement, la réforme de 1972 a quant à elle des effets directs sur les nouvelles élites libérales de la région. Tout d'abord, Mark Assad, qui avait commencé à se faire connaître dans la région avec son utilisation de la page d'opinion citoyenne bien avant son élection, perd son titre de député dans la vallée. Celui-ci reste le député de Papineau, mais la Petite-Nation se voit inféodée à Argenteuil. Ainsi, tout le travail qui avait été accompli pour porter ce libéral au pouvoir dans la vallée fut en vain. Cet enjeu a un impact direct sur les élites intellectuelles qui avaient milité pour le PLQ. En effet, si la figure intellectuelle marquante des années 1960, Raymond Clouston, décède peu avant l'élection de 1970, son héritier idéologique, Jacques Dupont, subit quant à lui les effets de la réforme électorale. Ce dernier possédait déjà une chronique dans le journal depuis le milieu des années 60. Cependant, ses premières années de chroniqueur sont plutôt centrées sur des conseils financiers. En tant que comptable, il est proche du milieu des affaires de la Petite-Nation ce qui explique son soutien au Parti libéral. C'est à l'aube de l'élection de 1970 que Dupont politise ses écrits et adopte une position de militant en supportant autant la politique nationale de Robert Bourassa que la vision d'Assad pour le développement du comté :

Ce projet [*l'autoroute 50*] nécessitera, routes, ponts, enfin tout ce qui veut dire travail, et développement économique. Ce projet peut représenter pour nous des milliers de touristes de plus, des parcs, et nous aussi nous pourrions dire – Québec – Papineau – Au travail. Le 29 avril pour le bien du Comté, votons libéral, votons Assad⁸⁴.

Il continue d'appuyer Assad durant les premières années de son mandat en se faisant le relai de ses politiques dans le journal. Dupont est donc proche du parti. On peut d'ailleurs l'apercevoir dans des articles du journal aux côtés de Mark Assad dans certains événements régionaux comme des rencontres du CRDO ou encore des annonces de travaux routiers pour le comté⁸⁵.

Ainsi, avec le départ de la vallée vers Argenteuil, Dupont perd le capital politique qu'il avait acquis dans les premières années du mandat d'Assad. Cette idée se voit très bien dans ses écrits. Dupont ne cache

⁸² Voir chapitre 2, partie 2.2.3.

⁸³ L'Union nationale continue d'obtenir de bons résultats dans la vallée. Cependant, le parti ne reprendra plus le pouvoir en Outaouais et le candidat change d'une élection à l'autre, ce qui montre une certaine instabilité au sein du parti dans la région. Il est aussi important de noter que l'UN est en perte de vitesse partout dans la province alors que le parti se retrouve progressivement marginalisé jusqu'à sa dissolution en 1981.

⁸⁴ Jacques Dupont, « Électeurs et électrices de Papineau », *La Petite-Nation*, 23 avril 1970, p. 2.

⁸⁵ Jacques Dupont, « La voirie dans le comté Papineau », *La Petite-Nation*, 2 septembre 1971, p. 1.

pas sa frustration⁸⁶ et se dit même perdu lorsqu'il doit maintenant se rallier au Parti libéral d'Argenteuil⁸⁷. Il dit ne pas connaître les enjeux de ce nouveau comté, et se dit particulièrement frustré que les enjeux relatifs à la vallée, comme l'Autoroute 50, ne se trouvent pas à l'ordre du jour des considérations politiques du nouveau comté dans lequel la Petite-Nation se retrouve désormais. La frustration de Dupont est telle, qu'il décide de se lancer comme candidat indépendant à l'élection provinciale de 1973 en faisant campagne sur le rapatriement de la Petite-Nation dans Papineau⁸⁸. Il se retourne alors contre le Parti libéral qu'il avait pourtant aidé en 1970 en affirmant que la réforme est le résultat d'un *gerrymandering* du PLQ :

106 années et 30 élections : 56 années avec des députés libéraux et 50 avec des conservateurs et union-nationalistes. Disons 53 p.c. rouge et 47 p.c. bleu, pour Argenteuil alors que le défunt Papineau en 50 ans engendre un passé 30 p.c. rouge et 70 p.c. bleu. Pas surprenant que les stratégies politiques aient jugé bon de modifier une carte électorale trop bleu pour des rouges !⁸⁹

La trajectoire politique de Jacques Dupont est ainsi révélatrice d'un changement de garde qui s'opère aussi chez les libéraux de la Petite-Nation. Ceux-ci se retrouvent isolés au sein d'un nouveau comté électoral où d'autres libéraux sont déjà bien ancrés.

Ainsi, on assiste à une perte de pouvoir des acteurs traditionalistes entre la fin des années 1960 et le début des années 1970⁹⁰. De plus, on observe aussi un réalignement des acteurs libéraux des années 1960 alors que ceux-ci perdent la représentation politique qu'ils avaient si difficilement acquise après une décennie dans l'opposition. La vallée continue d'être représentée par un libéral dans le comté d'Argenteuil, mais, les liens qui avaient été tissés avec le PLQ et le député Assad pour une meilleure intégration à la vision régionale du développement auront été faits en vain. De nouveaux acteurs politiques et intellectuels apparaissent alors dans la Petite-Nation pour lui donner une représentation politique.

3.3.2. De nouveaux acteurs communautaires

La réforme électorale de 1972 marque donc une rupture importante pour la culture politique de la Petite-Nation. La scène politique et intellectuelle locale fait alors place à de nouveaux acteurs qui remplissent le vide laissé par le changement de garde que nous venons de décrire.

⁸⁶ Jacques Dupont, « Les élections », *La Petite-Nation*, 11 octobre 1973, p. 15.

⁸⁷ Jacques Dupont, « Le congrès libéral régional », *La Petite-Nation*, 10 mai 1973, p. 2.

⁸⁸ « Jacques Dupont, candidat indépendant », *La Petite-Nation*, 18 octobre 1973, p. 4.

⁸⁹ Jacques Dupont, « Les élections provinciales », *La Petite-Nation*, 4 octobre 1973, p. 2.

⁹⁰ Ce phénomène s'observe aussi à l'échelle nationale. Pour plus de détail sur la transformation du discours traditionaliste et, notamment, son intégration graduelle au discours souverainiste, voir : Xavier Gélinas, *La droite intellectuelle québécoise et la Révolution tranquille*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007, p. 164-190.

Le premier acteur à aborder est le député d'Argenteuil qui hérite soudainement d'une nouvelle sous-région. Après la réforme de 1972, Zoël Saindon devient le député responsable de la vallée. Maire du chef-lieu du comté, Lachute, Saindon se révèle rapidement comme un député assez inactif sur le plan de la politique provinciale et plus intéressé par ses fonctions municipales comme le soulèvent certains intervenants du journal. En effet, certains acteurs locaux l'accusent de ne pas prendre ses responsabilités de député en relevant notamment son record d'absentéisme parmi les 108 députés à l'Assemblée nationale⁹¹. D'autres relèvent son désintéressement face aux différents enjeux de la vallée comme la voirie, à laquelle il donne une direction complètement différente comme nous l'avons vu précédemment⁹².

De plus, il faut aussi dire que le nouveau député de la vallée a un rapport particulier au politique, quasi autocratique. En effet, dans une entrevue donnée au journal à la suite de sa facile réélection en 1973, Saindon adopte une ligne très dure face à ses opposants. Il y affirme que la contestation n'a pas sa place dans son comté et que si quelqu'un est en désaccord avec lui, l'élection est le seul moment pour le verbaliser⁹³. Il dit aussi en s'adressant aux électeurs de la Petite-Nation : « si des choses ne plaisent pas à certains groupes du comté, ce n'est pas sur la place publique qu'est la meilleure place pour régler des problèmes. Il est préférable de venir me le dire⁹⁴. » Saindon prône ici une vision du politique en décalage avec cette époque caractérisée par une libération de la parole citoyenne. Le nouveau député de la vallée ne se révèle donc pas être un acteur déterminant pour l'analyse⁹⁵.

À l'inverse, un autre personnage fait son arrivée dans la vallée et aura un immense rôle à jouer pour le reste de notre étude. En 1970, alors que le comté de Papineau change de couleur, un touriste de longue date décide de s'installer de façon permanente dans la Petite-Nation : Jacques Lamarche⁹⁶. Ce dernier s'installe dans la vallée à 50 ans, après une longue carrière d'intellectuel et d'enseignant à Montréal. Durant les années 1950 et 1960, il fréquente les milieux de la droite intellectuelle et traditionaliste⁹⁷ en s'impliquant au sein de l'Association catholique des jeunesses canadiennes (ACJC) et en côtoyant des figures comme Robert Rumilly et les membres fondateurs de *Traditions et progrès*, où il collabore régulièrement⁹⁸. Toutefois, son sujet de prédilection est sans contredit le coopératisme, et plus précisément le mouvement

⁹¹ Jacques Lamarche, « M. le député, où siégez-vous ? », *La Petite-Nation*, 6 juin 1974, p. 2.

⁹² Jacques Dupont, « Le député d'Argenteuil au Richelieu de Thurso », *La Petite-Nation*, 12 avril 1973, p. 3.

⁹³ « La parole était à Zoël Saindon, député d'Argenteuil », *La Petite-Nation*, 22 novembre 1973, p. 3.

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ Après consultation du journal des débats de l'Assemblée nationale, on relève très peu de prise de parole pour M. Saindon entre 1972 et 1979. Les quelques prises de parole ne sont pas très pertinentes pour l'analyse et ne concernent presque jamais la Petite-Nation.

⁹⁶ Claude Lamarche, *Jacques Lamarche : un homme, une époque*, Montpellier, Écrits des Hautes-Terres, 2005, p. 87.

⁹⁷ Pour plus de détails sur l'écosystème de la droite intellectuelle : Xavier Gélinas, *op. cit.* p. 85-144.

⁹⁸ Claude Lamarche, *Jacques Lamarche : un homme, une époque, op. cit.* p. 53.

Desjardins sur lequel il concentre l'essentiel de ses travaux d'écrivain⁹⁹. Lamarche s'impose donc naturellement comme un collaborateur récurrent du journal où il obtient un poste comme éditorialiste¹⁰⁰. Étant donné son parcours, il est possible de penser que Lamarche serait en quelque sorte le successeur idéologique de Chartrand en se faisant le relai d'une certaine pensée traditionaliste. Pourtant, les textes d'opinion de Lamarche ne laissent pas entrevoir cela. Au contraire, il semble suivre la trajectoire politique de bien des intellectuels de cet écosystème de droite en se ralliant plutôt à la cause du PQ et en s'intégrant au discours émancipateur et néonationaliste de la Révolution tranquille. En raison de son grand intérêt pour le modèle coopératiste et son passé au sein des milieux traditionalistes, il semble aussi y avoir un lien évident à faire entre Lamarche et la trajectoire idéologique de François-Albert Angers qui, lui aussi, abandonne son orthodoxie traditionaliste pour tenir une position conservatrice plus modérée et se rallier au discours néonationaliste du PQ¹⁰¹. La transition de Lamarche s'inscrit donc dans un contexte plus large de réaligement de la droite traditionaliste au Québec vers un conservatisme modéré, critique de l'État-providence et surtout, dans le cas de Lamarche, de sa dimension technocratique en matière de développement régional.

Pour illustrer cela, penchons-nous justement sur ses écrits en analysant les sujets qu'il aborde et les opinions qu'il formule dans le journal. Tout d'abord, Lamarche s'inscrit dans la continuité de Raymond Clouston en relevant le potentiel touristique inutilisé de la région. Son texte, « Le train vient d'arriver », publié dans le journal du 21 juin 1973, témoigne d'un véritable amour pour la vallée. Il y décrit une version imaginée de la baie de l'Ours, où il réside, dans laquelle la vallée aurait atteint son plein potentiel touristique. Il y imagine alors un train de touristes, des commerces vivants ou encore une station de ski sur la Montagne noire. Cette vision fantasmée de la vallée lui permet en fait de critiquer l'absence d'infrastructures touristiques dans la région. À ce sujet, il dit : « Pourtant, les lacs et les montagnes de Sainte-Adèle, de Saint-Sauveur, de Sainte-Agathe ne sont pas plus beaux que ceux de notre Vallée¹⁰². »

Par la suite, sur le plan politique, Lamarche est de tous les combats. À l'échelle locale, il soutient des initiatives citoyennes comme la volonté de l'Association des propriétaires du lac Simon de faire barrage à l'expansion de la SAO¹⁰³ ou encore la cause du placement des élèves en soutenant les parents du Nord¹⁰⁴. Lamarche se fait ainsi le critique d'une vision technocratique du développement de la vallée en soutenant,

⁹⁹ Par exemple : Jacque Lamarche, *Les caisses populaires*, Montréal, Lidec Inc., 1967, 146 p.

¹⁰⁰ Ses premiers éditoriaux sont recensés à la fin de l'année 1972 et deviennent hebdomadaires à partir de 1973.

¹⁰¹ Jean-Philippe Carlos, *François-Albert Angers : Le rebelle traditionaliste*, Montréal, Les Éditions Boréal, 2023, p. 275.

¹⁰² Jacques Lamarche, « Le train vient d'arriver », *La Petite-Nation*, 21 juin 1973, p. 2.

¹⁰³ Jacques Lamarche, « Trouvons le matou avant que la chatte accouche ! », *La Petite-Nation*, 19 juillet 1973, p. 2.

¹⁰⁴ Jacques Lamarche, « Quand les ordinateurs et l'asphalte remplacent le bon sens », *La Petite-Nation*, 14 juillet 1977, p. 4.

au contraire, les initiatives locales. Il sera d'ailleurs le premier président du comité responsable d'organiser la nouvelle version de la traversée du lac Simon¹⁰⁵. À l'échelle régionale, Lamarche est aussi très actif. Il milite notamment pour que l'Outaouais se dote d'un journal couvrant le territoire québécois, contrairement au *Droit* qui couvre aussi les régions francophones de l'Ontario¹⁰⁶. Selon lui, l'absence d'une culture distincte en Outaouais est ce qui explique le manque de cohésion de cette région. Finalement, à l'échelle nationale, l'intellectuel est proche du Parti québécois. Il est notamment invité pour donner des conférences sur le coopératisme à certaines assemblées du parti dans Argenteuil¹⁰⁷. Lamarche s'impose donc comme le véhicule des idées du parti et participe à l'implantation d'un certain discours néonationaliste qui se faisait discret dans la vallée jusqu'ici¹⁰⁸. Son implication à tous les niveaux nous permet de constater que Lamarche s'impose aussi comme la figure intellectuelle la plus importante de la Petite-Nation au courant de la décennie 1970. Cette ascension dans la communauté s'inscrit toutefois dans un contexte plus large d'émergence d'un nouvel écosystème communautaire pour la vallée.

En effet, l'arrivée de Lamarche à *La Petite-Nation* coïncide avec un changement de cap important au sein du journal, mais aussi avec l'arrivée de nouvelles institutions. Ces diverses transformations se nourrissent l'une et l'autre, et participent à créer un nouvel écosystème communautaire dans la Petite-Nation. Cette idée se voit particulièrement avec le nouveau rôle assumé par le CLSC. Lamarche souligne d'ailleurs le potentiel des CLSC pour la communauté dans un éditorial de 1974 où il met en lumière la vocation communautaire de cette institution et son importance pour le développement de la région :

La vocation humanitaire d'une société et de ses serviteurs permet des modalités dont toute la communauté doit bénéficier. Hâtons-nous donc de nous prévaloir de tous les services et amenons nos C.L.S.C. à œuvrer le plus rapidement possible dans tous les secteurs essentiels. Ce n'est pas du gouvernement que viendra l'appui, mais de tous les citoyens intéressés¹⁰⁹.

Lamarche souligne ici que le rôle du CLSC pour la communauté ne se limite pas à offrir des services de santé, il permet aussi d'outiller des organismes locaux, de soutenir des familles dans le besoin ou encore de coordonner certaines actions locales. Le CLSC s'impose donc rapidement comme une institution phare pour les acteurs du milieu voulant participer au développement de la vallée.

Pour ce qui est du journal, le départ de Chartrand en 1970 ouvre la porte à une nouvelle direction. Pour la première fois depuis sa création à Buckingham en 1961, le journal choisit une résidente de la vallée

¹⁰⁵ « Malgré le maigre intérêt manifesté... La traversée du Lac Simon aura lieu! », *La Petite-Nation*, 25 avril 1974, p. 3.

¹⁰⁶ Jacques Lamarche, « L'Outaouais a besoin d'un quotidien québécois », *La Petite-Nation*, 11 août 1977, p. 4.

¹⁰⁷ « Le parti québécois "Argenteuil" », *La Petite-Nation*, 4 octobre 1973, p. 17.

¹⁰⁸ Voir Chapitre 2, partie 2.3.2.

¹⁰⁹ Jacques Lamarche, « La vocation humanitaire », *La Petite-Nation*, 7 mars 1974, p. 4.

comme rédactrice en chef : Thérèse Gagnon. Proche des milieux scolaires de la vallée, Gagnon participe activement à la formation du comité de parents de la polyvalente en critiquant leur absence à la première réunion du comité en octobre 1972¹¹⁰. Elle prend alors la plume pour appeler à la participation des parents. À la réunion suivante de novembre, une centaine de parents sont présents pour participer à l'élection de l'exécutif du comité¹¹¹. Sa nomination au poste de rédactrice en chef en 1973 s'inscrit donc dans une volonté de créer une proximité entre le journal et la communauté comme le souligne cette note de la direction en 1970 après le départ de Chartrand :

Pour vous, gens de La Vallée de la Petite-Nation, il faut que le Journal soit beaucoup plus qu'un papier hebdomadaire, il faut que ce Journal reflète votre vie, transmette vos messages et soit un lien, un trait d'union entre vos paroisses et vos familles¹¹².

Le journal souhaite donc approfondir la vocation d'espace public qu'il avait commencé à acquérir à la fin de la dernière décennie. La page dédiée aux opinions du lecteur s'active aussi durant cette période comme nous le verrons sous peu. De plus, les nouvelles institutions et structures comme le CLSC ou le CTVPN utilisent régulièrement le journal pour informer la population de leurs activités. Le comité touristique publie notamment des comptes-rendus de ses assemblées pour informer la population de l'avancement de certains dossiers¹¹³. Il est aussi important de souligner que les acteurs locaux comme Lamarche et Gagnon gravitent autour de ces nouvelles institutions. Lamarche sera par exemple nommé président du comité créé par le CTVPN pour organiser la traversée du lac Simon en 1974¹¹⁴. Le journal devient donc graduellement un acteur central de la communauté en participant à l'émergence et à la démocratisation des institutions et structures locales.

En résumé, la période voit de nouveaux acteurs profiter du départ des anciennes élites politiques et intellectuelles de la dernière décennie. Si le nouveau député local se révèle peu intéressé par la vallée, d'autres acteurs s'imposent et participent à créer un nouvel écosystème communautaire. L'arrivée de Lamarche, du CLSC et de sa vocation communautaire ainsi que le rapprochement du journal permettent la construction d'une cohésion au sein de vallée. L'émergence de ces nouveaux acteurs communautaires sont aussi grandement nourri par une nouveauté pour la Petite-Nation : la participation citoyenne.

¹¹⁰ Thérèse Gagnon, « Les 607 élèves sont représentés par seulement 33 parents », *La Petite-Nation*, 19 octobre 1972, p. 3.

¹¹¹ Thérèse Gagnon, « Comité de parents », *La Petite-Nation*, 2 novembre 1972, p. 11.

¹¹² La direction, « Mieux se connaître pour mieux vous servir », *La Petite-Nation*, 12 novembre 1970, p. 2.

¹¹³ Par exemple : « Le C.T.V.P.N. obtient son permanent », *La Petite-Nation*, 25 janvier 1975, p. 2 ; « Assemblée annuelle du CTVPN », *La Petite-Nation*, 23 octobre 1975, p. 1 et 3.

¹¹⁴ « Malgré le faible intérêt manifeste... La traversée du Lac Simon aura lieu ! », *La Petite-Nation*, 25 avril 1974, p. 3.

3.3.3. De paroissiens à citoyens : l'apparition de pratiques citoyennes

Pour finir cette deuxième partie, penchons-nous sur la transformation des pratiques citoyennes. Comme nous l'avons vu, le journal s'était doté d'une page d'opinion citoyenne à la fin de la décennie 1960. Cependant, celle-ci n'était que très peu utilisée par les citoyens, et encore moins pour une utilisation politique. Les principales opinions recensées au cours de la décennie 1960 concernaient principalement du potinage de village. La politisation de la page concorde avec le narratif de Savard et Pâquet où le tournant des années 1970 à l'échelle nationale est synonyme de libération de la parole et de transformation de la culture politique¹¹⁵. Les citoyens s'organisent désormais pour faire pression sur les décideurs. La Révolution tranquille obtient un second souffle, venant cette fois du bas.

Dans ce contexte, la page d'opinion citoyenne s'anime soudainement. Elle permet notamment aux citoyens de la vallée de prendre la parole. Par exemple, en 1973, après la publication de l'entrevue de Saindon où il s'oppose à la contestation populaire, un citoyen prend la plume pour critiquer le député et remettre en question sa vision de la démocratie¹¹⁶. D'autres citoyens critiquent aussi le travail de Saindon dans la vallée comme son désintéressement face au dossier de l'Autoroute 50¹¹⁷ ou encore sa décision de transférer le bureau des licences de Papineauville vers Plaisance¹¹⁸. L'espace de débat public qui s'était construit à la fin de la dernière décennie s'approfondit donc grâce à une vraie prise de parole politique de la part des citoyens de la vallée. Les citoyens utilisent la page pour exprimer leur mécontentement face aux politiques provinciales du député Saindon qui ne prennent pas en compte les besoins de leur milieu après la réforme de 1972.

Toutefois, l'apparition de pratiques citoyennes est encore plus visible et intense à l'échelle locale. En effet, les prises de position dans le journal concernent principalement des enjeux locaux et s'adressent souvent aux élus municipaux. L'exemple le plus marquant est sans aucun doute un dialogue entre la direction du journal et un citoyen. Celui-ci demande que le journal couvre mieux la politique municipale. Il dit : « Je pense que la période de la grande noirceur est disparue au Québec. L'information est de mise. La peur de renseigner les gens n'existe plus¹¹⁹. » Le journal acquiesce alors à sa demande¹²⁰. D'autres citoyens utilisent la page pour demander des comptes à leur conseil municipal. C'est le cas par exemple d'un citoyen de Duhamel qui demande un accès plus facile aux séances du conseil municipal et qui accuse le conseil de

¹¹⁵ Martin Pâquet et Stéphane Savard, *Op. Cit.* p. 140.

¹¹⁶ Jean-Denis Lalonde, « L'opinion du lecteur », *La Petite-Nation*, 29 novembre 1973, p. 2.

¹¹⁷ Diane Roy et Pat Petigrew, « Opinion du lecteur », *La Petite-Nation*, 31 juillet 1975, p. 2.

¹¹⁸ Gilles Ménard, « Le député Saindon travaille-t-il pour les intérêts de ses électeurs ? », *La Petite-Nation*, 3 avril 1975, p. 2.

¹¹⁹ Jean-Denis Lalonde, « Opinion du lecteur », *La Petite-Nation*, 31 janvier 1974, p. 2.

¹²⁰ Thérèse Gagnon, « Opinion du lecteur », *La Petite-Nation*, 31 janvier 1974, p. 4.

manquer de transparence¹²¹. La politique locale devient ainsi un point d'intérêt majeur du journal, mais aussi pour les citoyens de la vallée.

Ce nouvel intérêt pour la politique municipale coïncide aussi avec une nouvelle pratique politique des citoyens de la Petite-Nation. En effet, on assiste durant la période à la création de nombreux comités citoyens dans diverses municipalités de la vallée. Le journal devient alors un lieu d'organisation pour les citoyens de la région. Le premier est celui de Chénéville en 1972. L'une des citoyennes à l'origine de cette initiative utilise alors le journal pour encourager la population locale à s'engager dans le comité. Elle résume l'importance de s'engager à l'échelle locale ainsi : « Il ne faut pas être citoyen seulement dans le temps des élections fédérales ou provinciales. Il faut être citoyen 365 jours par année.¹²² » Ces comités proposent donc un nouveau rapport au politique où l'exercice de la citoyenneté se fait de façon constante par la prise de parole et la mobilisation.

Cependant, le cas le plus marquant est sans contredit celui du comité de Saint-André-Avellin qui s'organise en réaction à la décision des conseils du village et de la paroisse de créer une corporation intermunicipale pour organiser la construction d'un centre communautaire¹²³. La nouvelle corporation se dote par la suite d'un comité de loisirs pour superviser le centre. Un comité citoyen s'organise alors en réaction pour critiquer le manque de transparence dans le processus¹²⁴. Ce que le comité citoyen critique par-dessus tout, c'est que le nouveau comité de loisirs relève d'une nouvelle corporation où ce ne sont pas des élus qui siègent. Certains citoyens remettent donc en question la légitimité de cette nouvelle organisation. Le 22 juin 1976, 50 citoyens décident donc de se présenter à la première réunion du comité pour demander des comptes à la municipalité et à la paroisse¹²⁵. Comme pour Chénéville, le comité utilise le journal pour recruter de nouveaux membres et appeler à la mobilisation des citoyens du village : « Qu'est-ce qu'un comité de citoyens? C'est un groupe de personnes travaillant ensemble dans le but d'améliorer leur situation et de faire prévaloir LEURS DROITS de citoyens.¹²⁶ »

L'exemple du comité citoyen de Saint-André-Avellin nous permet de prendre toute la mesure des transformations qui ont affecté la vallée. Pour la première fois, des citoyens prennent la parole et s'organisent pour exercer leur pouvoir de citoyen. Aucune trace d'un tel phénomène ne fut relevable dans la lecture du journal entre 1961 et 1970. Le journal joue un rôle de premier plan dans cette transformation

¹²¹ Simon Durivage, « Un citoyen s'interroge », *La Petite-Nation*, 19 août 1976, p. 2.

¹²² Andrée Lalande, « Chénéville – comité citoyen », *La Petite-Nation*, 9 novembre 1972, p. 2.

¹²³ Yvon Whissell, « Lettre ouverte du maire Yvon Whissell aux contribuables de la corporation du village de St-André-Avellin », *La Petite-Nation*, 19 août 1976, p. 1 et 5.

¹²⁴ « Les citoyens de Saint-André-Avellin posent des questions », *La Petite-Nation*, 5 août 1976, p. 2.

¹²⁵ Pauline Périard, « Comité permanent de citoyens de St-André-Avellin », *La Petite-Nation*, 15 juillet 1976, p. 2.

¹²⁶ « Comité provisoire des citoyens », *La Petite-Nation*, 10 juin 1976, p. 2.

en se rapprochant de la population et en approfondissant sa fonction dans l'espace public. Les paroissiens de la décennie 1960 font alors graduellement place à des citoyens capables de s'organiser et de prendre la parole.

En somme, on assiste à l'émergence d'une véritable culture politique où les citoyens sont en mesure de s'organiser pour promouvoir leurs intérêts locaux et obtenir des gains. Comme nous le verrons, cette nouvelle culture politique qui commence à s'imposer entraîne aussi des conséquences sur les référents identitaires mis de l'avant dans le journal.

3.4. Le nombril de l'Outaouais : une identité amenée à se définir

Pour terminer ce chapitre, interrogeons-nous maintenant sur les conséquences des différentes transformations de la période sur les référents identitaires véhiculés dans la Petite-Nation. De prime abord, il serait possible de penser que la réforme électorale de 1972 et le désintéressement des députés provinciaux n'auraient qu'exacerbé le repli identitaire sur les dogmes du traditionalisme que nous avons analysé dans le dernier chapitre. Pourtant, l'étude du journal semble révéler une tendance inverse. La réforme a, au contraire, conduit à un questionnement sur la place de la Petite-Nation au sein de l'Outaouais, mais aussi au sein du Québec.

3.4.1. Qui sommes-nous ? Outaouais contre Laurentides : de nouveaux référents identitaires régionaux

Tout d'abord, il est possible de relever, pour la première fois, une véritable réflexion sur la place de la Petite-Nation à l'échelle régionale. Fait-elle toujours partie de l'Outaouais ou est-elle maintenant partie intégrante des Laurentides ? Différentes prises de position dans le journal nous permettent de répondre à cette question.

L'un des acteurs les plus impliqués dans cette question est Jacques Lamarche. Comme nous l'avons vu, Lamarche cherche justement à créer une plus grande cohésion au sein de l'Outaouais. C'est la raison pour laquelle il milite pour la création d'un journal québécois en Outaouais, afin de faire contrepoids au *Droit* qui exerce son influence sur un espace qui dépasse l'Outaouais québécois¹²⁷. Lamarche sera aussi très actif dans la création d'une coopérative de télévision communautaire en Outaouais avec l'aide de Pauline Marois¹²⁸. L'écrivain est donc préoccupé par le développement d'une culture québécoise en Outaouais¹²⁹. Par conséquent, l'appartenance de la Petite-Nation est un enjeu de taille. Il multiplie alors les éditoriaux sur

¹²⁷ Jacques Lamarche, « L'Outaouais a besoin d'un quotidien québécois », *La Petite-Nation*, 11 août 1977, p. 4.

¹²⁸ Claude Lamarche, *Jacques Lamarche : Un homme, une époque*, op. cit. p. 97.

¹²⁹ Jacques Lamarche, « L'Outaouais doit assumer sa propre culture », *La Petite-Nation*, 9 décembre 1976, p. 4.

ce sujet. Pour lui, il ne fait aucun doute que la vallée a une identité proche de celle de l'Outaouais. Il écrit : « Par son histoire, sa géographie et sa mentalité, la Vallée de la Petite-Nation fait partie de l'Outaouais; elle se sent mal à l'aise dans Argenteuil et parfaitement heureuse dans Papineau¹³⁰. » Comme pour Jacques Dupont, ce qui préoccupe Lamarche est l'éloignement, tant physique que symbolique, du nouveau pôle urbain de la vallée : Lachute. Pour les deux hommes, il est totalement absurde que la Petite-Nation relève de cette ville avec laquelle elle n'entretient aucun lien. Les autres municipalités d'Argenteuil comme Morin-Heights sont bien les satellites de Lachute et entretiennent des liens historiques avec la ville. Ce n'est pas le cas des municipalités de la Petite-Nation qui n'ont aucun lien tant avec Lachute que ses municipalités satellites du nord des Laurentides¹³¹. À l'inverse, la vallée a toujours été proche des autres municipalités de l'Outaouais. D'ailleurs, son pôle urbain historique est Buckingham dans la vallée voisine (La Lièvre).

Ce sentiment est partagé par d'autres acteurs. La nouvelle directrice du journal, Thérèse Gagnon, se prononce elle aussi sur ce sujet. Pour elle, il ne fait aucun doute que la vallée soit partie intégrante de « l'entité outaouaise »¹³². Elle déplore l'absence d'une consultation populaire avant la réforme de la carte électorale et affirme que l'identité électorale d'une région doit refléter son identité régionale. Un autre acteur, proche du PQ, Roger D'Arçon, publie quant à lui une lettre adressée au journal *L'Argenteuil*¹³³. D'Arçon y critique le manque d'intérêt du journal pour les affaires de la Petite-Nation. Ainsi, il affirme que le comté d'Argenteuil n'a que faire de sa nouvelle entité régionale. Sa lettre appelle à une union des deux parties du comté (la Petite-Nation et la partie qui était déjà dans Argenteuil) afin de créer une véritable cohésion. Bien que sa lettre ne dénote pas nécessairement un sentiment d'appartenance pour l'Outaouais, la lettre de D'Arçon nous permet encore de constater l'absence d'une appartenance envers les Laurentides et Argenteuil.

En réaction, on assiste à la naissance d'un mouvement au sein de la vallée pour rapatrier la Petite-Nation dans l'Outaouais. Lamarche est au centre de ce mouvement. Dans son éditorial du 27 février 1977, il exprime clairement la nature du problème occasionné par la réforme de 1972 et son désir de mobiliser la population sur cet enjeu :

Nous sommes 11,000 électeurs dans cette partie du territoire que fort arbitrairement on élimina de Papineau pour renflouer la circonscription d'Argenteuil. Le mariage imposé avec les 20,000 électeurs d'Argenteuil orientés vers les Laurentides et Montréal n'a jamais été accepté, admis, ou consommé. Nous sommes 11,000 électeurs de l'ancienne circonscription de Papineau habitant un territoire homogène ayant des traditions, des

¹³⁰ Jacques Lamarche, « Laurentides ou bien l'Outaouais », *La Petite-Nation*, 6 janvier 1977, p. 4.

¹³¹ *Ibid.*

¹³² Thérèse Gagnon, « La Petite-Nation t'écrit », *La Petite-Nation*, 22 novembre 1973, p. 2.

¹³³ Roger D'Arçon, « Lettre au journal L'Argenteuil », *La Petite-Nation*, 28 février 1974, p. 2.

liens sociaux et familiaux, des affinités avec la vaste région de l'Outaouais. Qu'Argenteuil reprenne ses anciennes frontières. La Vallée de la Petite-Nation demande l'annulation du mariage artificiel !¹³⁴

À l'aube du règne du gouvernement péquiste et avec la création d'un nouveau comité de la réforme électorale présidée par Robert Burns¹³⁵, Lamarche estime qu'il est possible d'organiser le rapatriement. Il agit en publiant un feuillet de consultation afin que la population de la vallée puisse se faire entendre. Après deux semaines, 100 feuillets sont reçus par le journal et aucun n'exprime une volonté de demeurer dans Argenteuil¹³⁶. La culture citoyenne nouvellement acquise par la vallée obtient alors un premier objectif à l'échelle nationale : rapatrier la Petite-Nation dans Papineau.

Ainsi, la réforme électorale et l'éloignement du reste du comté d'Argenteuil conduisent à l'émergence d'un sentiment d'appartenance envers l'Outaouais. Le mariage forcé, pour reprendre les mots de Lamarche, entre la Petite-Nation et Argenteuil n'aura jamais fonctionné et aura, à l'inverse, amené la vallée à se rapprocher de sa région administrative sur le plan identitaire. L'Outaouais devient alors une balise territoriale pour l'identité locale. À l'échelle régionale, la Petite-Nation se donne donc une identité propre en affirmant son appartenance à l'Outaouais, mais qu'en est-il de son identité nationale ?

3.4.2. *Papineau, c'est nous : valorisation du passé seigneurial*

La période permet à de nouveaux référents identitaires de se faire une place dans le discours véhiculé au sein de *La Petite-Nation*. Cette partie visera à définir certains ces nouveaux référents locaux. Par la suite, il pourra aussi être intéressant de se questionner sur l'intégration de ces nouveaux référents locaux aux référents nationaux de l'État québécois.

Pour commencer, la réforme de 1972 a un effet direct sur les référents de la vallée. En effet, la sortie du comté électoral de Papineau mène aussi à une réflexion sur la place de la Petite-Nation au sein du Québec. Comme les députés de l'UN l'avaient relevé lors des débats sur la réforme électorale, les acteurs de la région remarquent rapidement l'absurdité de sortir la Petite-Nation de Papineau d'un point de vue historique et culturel. Le comté tire son nom du passé seigneurial de la région, alors que Louis-Joseph Papineau était le seigneur de la Seigneurie de la Petite-Nation. Il est donc étrange de sortir la partie qui était ladite seigneurie du comté portant le nom de Papineau. Déjà, en 1973, des articles relevaient cette absurdité¹³⁷. Il s'agit là des

¹³⁴ Jacques Lamarche, « Argenteuil est mort, vive la Petite-Nation ! », *La Petite-Nation*, 27 février 1977, p. 4.

¹³⁵ Jean-Charles Panneton, *Le Gouvernement Lévesque, Tome 2*, Montréal, Septentrion, 2017, p. 20.

¹³⁶ « Argenteuil ou la Petite-Nation », *La Petite-Nation*, 24 février 1977, p. 5.

¹³⁷ « Argenteuil ou Papineau », *La Petite-Nation*, 5 avril 1973, p. 1 ; Thérèse Gagnon, « La Petite-Nation t'écrit », *La Petite-Nation*, 22 novembre 1973, p. 2 ; Jacques Dupont, « Les divisions territoriales », *La Petite-Nation*, 17 mai 1973, p. 2.

premières contestations recensées contre la réforme de 1972 qui donne le coup d'envoi pour une valorisation du passé seigneurial de la vallée. Cette mémoire du passé seigneuriale de la vallée était totalement absente durant des années 1960. Cette absence est peut-être attribuable au maintien de l'ordre paroissial et donc à un certain malaise envers la figure de Papineau et son association au mouvement patriote¹³⁸. Quoiqu'il en soit, ce n'est qu'à partir des années 1970 que l'on peut vraiment relever la trace d'une réflexion et d'une mise en valeur de ce passé. La seigneurie devient graduellement un référent identitaire pour la vallée.

Le premier exemple relevable de ce phénomène date de 1974, alors que le moulin seigneurial de Papineauville est menacé en raison du manque d'entretien¹³⁹. La même année, le journal s'intéresse particulièrement à la vente du Château Montebello par le Canadien Pacifique et tente de s'assurer que le domaine seigneurial revienne aux citoyens de la vallée¹⁴⁰. Bien que le château ne soit pas réellement un vestige du passé seigneurial¹⁴¹, sa position sur le domaine de la famille Papineau et sa proximité avec le Manoir Papineau en font un lieu hautement symbolique pour la vallée. La région cherche ainsi à protéger ce passé seigneurial et le patrimoine matériel lui étant lié. Comme le souligne Benoit Grenier dans son livre *Persistence seigneuriale*, la mémoire du passé seigneurial est au cœur de la construction identitaire des régions ayant connu ce modèle de structuration du territoire : « Dans l'imaginaire, la seigneurie semble demeurer une institution associée à un âge d'or et un prestige d'une autre époque auxquels on cherche à s'identifier, sans véritablement savoir ce qu'elle recouvre¹⁴². »

Là encore, Lamarche joue un rôle décisif dans la mise en valeur de ce passé. Plusieurs initiatives locales partent de lui. Il commande, par exemple, la publication d'un cahier historique dans le journal en 1976 afin de faire connaître l'histoire de la vallée à un large public. C'est d'ailleurs sa fille, Claude, qui est chargée de créer ce cahier¹⁴³. Le cahier sera finalement à l'origine d'une première synthèse historique pour la Petite-Nation¹⁴⁴. Cependant, c'est surtout du côté patrimonial que l'action de Lamarche se fait ressentir.

¹³⁸ Geneviève Zubrzycki, *Saint-Jean Baptiste décapité : Nationalisme, religion et sécularisme au Québec*, Québec, Les Éditions Boréal, 2020, p. 60.

¹³⁹ Roméo Carrière, « Il faut sauver un moulin historique de 160 ans », *La Petite-Nation*, 18 juillet 1974, p. 1.

¹⁴⁰ Thérèse Gagnon, « Le journal "Le Jour" divague ! Le Manoir Papineau n'est pas vendu au Gouvernement Fédéral », *La Petite-Nation*, 2 mai 1974, p. 1.

¹⁴¹ Pour rappel le château fut construit dans les années 1930 par des Américains. Pour comprendre toute l'histoire entourant ce lieu : Claude Lamarche et Jacques Lamarche, *Rêves et splendeurs*, Gatineau, Les presses de l'imprimerie Gauvin, 2012, 181 p.

¹⁴² Benoit Grenier, *Persistence seigneuriale : Histoire et mémoire de la seigneurie au Québec depuis son abolition*, Québec, Les éditions du Septentrion, 2023, p. 233.

¹⁴³ Claude Lamarche, *Jacques Lamarche : Un homme, une époque*, Op. Cit. p. 101-102.

¹⁴⁴ Cette synthèse représente à ce jour le premier pas pour quiconque désire s'intéresser à l'histoire de la Petite-Nation. Elle permet de restituer le passé autochtone, le passé seigneurial et l'origine de chacune des municipalités de la vallée. La synthèse est disponible gratuitement en ligne sur le site du musée des Pionniers de Saint-André-Avellin : museedespionniers.qc.ca/assets/files/livre-histoiredelavalleedelaPetite-Nation.pdf.

En 1976, il relève l'absence d'une organisation pour protéger le patrimoine matériel de la vallée¹⁴⁵. Quelques mois plus tard, Lamarche, déjà occupé à faire valoir cet enjeu au niveau régional, propose la création d'un circuit patrimonial qui couvrirait l'ensemble du territoire de la Petite-Nation¹⁴⁶. Ce circuit permettrait non seulement de protéger le patrimoine, mais il permettrait aussi d'attirer des touristes et de les encourager à explorer la vallée selon Lamarche. Le projet se matérialise finalement quelques mois plus tard grâce au soutien du conseil de comté et des municipalités¹⁴⁷. On note toutefois l'absence de soutien à l'échelle régionale. Comme nous l'avons vu, Lamarche est aussi impliqué à l'échelle régionale pour développer une culture outaouaise. Cette tentative d'obtenir du soutien d'instances régionales comme la SAO ou le CRDO se solderont par des échecs¹⁴⁸. Lamarche sera alors particulièrement critique du « mépris » de ces structures régionales pour ce qu'ils qualifient de sous-région. Lamarche leur répond : « Il n'y a pas de sous-bâtisseurs, de sous-civilisés, de sous-régionnaires [*sic*], mais des membres à part entière d'une région, d'un pays¹⁴⁹. » Pour Lamarche, il ne fait aucun doute que la Petite-Nation possède une identité distincte qui mérite d'être valorisée. Dans un autre éditorial, il affirme que la vallée se doit de définir son identité pour obtenir sa juste place au sein de l'Outaouais, mais aussi au sein du Québec. Il dit alors : « La double vocation agricole et forestière de la Vallée et son actuel développement touristique exigent que nous présentions aux habitants et aux visiteurs le visage authentique de notre identité¹⁵⁰. » Ainsi, pour Lamarche, l'identification de la vallée au reste du Québec passe inévitablement par une définition préalable de l'identité distincte de la région.

Cette vision semble se répercuter au niveau politique. En effet, toujours grâce aux données électorales recueillies par Pierre Drouilly, le PQ connaît une véritable percée dans la vallée et remplace quasiment le vote unioniste des années 1960¹⁵¹. En effet, le vote péquiste double entre 1973 et 1976, passant de 18,03% des suffrages à 35,46%. Le discours néonationaliste véhiculé par le PQ semble donc mieux pénétrer cette petite communauté contrairement à la dernière décennie. Des acteurs comme Lamarche se font les relais de cette idéologie. Lamarche adopte d'ailleurs une vision séculaire et territoriale de la nation : « Nous sommes tous Québécois, en cette vieille terre séculaire de Neuve-France¹⁵². » Cette citation nous permet d'ailleurs de positionner idéologiquement Lamarche loin du traditionalisme, et proche d'un néonationalisme où la nation québécoise se définit en terme civique et territorial. Le PQ semble aussi avoir conscience du potentiel de la vallée pour effectuer une percée dans Argenteuil. Le parti choisit ainsi Paul-

¹⁴⁵ Claude Chénier, « Un conseil des biens-culturels chez nous », *La Petite-Nation*, 5 août 1976, p. 1.

¹⁴⁶ Jacques Lamarche, « Un circuit patrimonial pour la vallée », *La Petite-Nation*, 17 février 1977, p. 5.

¹⁴⁷ Jacques Lamarche, « Un circuit touristique est né », *La Petite-Nation*, 18 mai 1977, p. 1.

¹⁴⁸ Jacques Lamarche, « La Petite-Nation n'est pas une sous-région », *La Petite-Nation*, 13 octobre 1977, p. 7.

¹⁴⁹ *Ibid.*

¹⁵⁰ Jacques Lamarche, « L'identité de la Petite-Nation », *La Petite-Nation*, 13 octobre 1977, p. 7.

¹⁵¹ Voir résultats électoraux en Annexe 4.

¹⁵² Jacques Lamarche, « La fête nationale des Québécois », *La Petite-Nation*, 23 juin 1977, p. 4.

André David, gérant de la SAO du lac Simon, comme candidat pour l'élection de 1976¹⁵³. Le candidat lance même sa campagne à Chénéville¹⁵⁴. Fait intéressant, comme le faisait l'UN, il mise sur la nature encore rurale de la Petite-Nation, mais, contrairement aux unionistes, il appelle plutôt les cultivateurs à dynamiser leurs activités en se regroupant pour créer des industries de transformation¹⁵⁵. Le PQ n'obtiendra finalement pas le siège de Saindon en 1976¹⁵⁶. Il n'en reste pas moins qu'ils font grandement reculer l'avance du PLQ en comparaison avec 1973 et qu'ils réussissent sans aucun doute à s'établir comme la deuxième force politique du comté en arrachant le vote nationaliste de la Petite-Nation aux unionistes.

La période est donc synonyme de transformations pour les référents sur lesquels s'appuient l'identité locale et nationale des citoyens de la Petite-Nation. La valorisation du passé seigneurial permet l'émergence d'une conscience régionale et d'une volonté de se définir. C'est donc ironiquement au travers d'un isolement et d'un repli que la région semble mieux s'intégrer à l'État québécois en adoptant des référents séculaires comme le patrimoine seigneurial ou encore l'appartenance au territoire. Cette intégration est le résultat d'une réappropriation de l'histoire locale par les acteurs intellectuels qui gravitent autour du journal. Celle-ci leur permet de mettre de l'avant une vision de la vallée en phase avec le discours néonationaliste des années 1960 et qui s'appuie sur une appartenance à l'État-providence. L'arrivée d'institutions comme le CLSC et l'apparition d'une culture politique citoyenne nourrissent aussi ces nouveaux référents en donnant une place tangible à l'État et au politique dans l'espace public local. Les référents identitaires canadiens-français qui étaient toujours présent dans les années 1960 semble maintenant avoir cédé leur place aux référents québécois.

3.5. Conclusion

Pour conclure, ce deuxième chapitre nous a permis de mettre en lumière une première moitié des années 1970 qui s'accompagne de grandes transformations pour la Petite-Nation. Ces transformations furent amorcées par deux bouleversements majeurs. En effet, l'élection des libéraux en 1970 et la réforme de 1972 viennent modifier durablement la trajectoire historique de la vallée. L'effet de ces deux bouleversements se fait ressentir tout au long de la période en affectant sa structuration, sa culture politique et son identité. Sur le plan institutionnel, on assiste à une véritable prise en charge à l'échelle locale après un abandon graduel des structures régionales. Le développement économique devient l'affaire de structures locales et de nouvelles institutions font leur apparition pour soutenir leurs efforts. On peut aussi observer l'émergence

¹⁵³ « 500 électeurs d'Argenteuil acclament Paul-André David », *La Petite-Nation*, 28 octobre 1976, p. 1.

¹⁵⁴ « Paul-André David s'élance dans une tournée-marathon », *La Petite-Nation*, 4 novembre 1976, p. 2.

¹⁵⁵ *Ibid.*

¹⁵⁶ Voir résultats électoraux en Annexe 4.

d'un nouveau clivage au sein de la région entre le Nord et le Sud. Ce clivage se répercute tant sur la question de l'éducation que sur la question de la voirie. Sur le plan de la culture politique, la période est en complète rupture avec la dernière décennie. Les acteurs qui avaient défini la dernière période quittent la sphère publique et font place à de nouveaux acteurs locaux ayant une nouvelle vision pour la région. De plus, le rapprochement du journal de la communauté et le nouveau rôle communautaire assumé par le CLSC permettent l'émergence de nouvelles pratiques citoyennes. Une nouvelle culture politique axée sur les citoyens et leur mobilisation émerge ainsi dans la vallée. Finalement, sur le plan identitaire, la période voit l'apparition de nouveaux référents identitaires. La vallée se distingue à la fois du reste d'Argenteuil par un sentiment d'appartenance envers l'Outaouais, et se distingue aussi de l'Outaouais par une histoire seigneuriale qui lui est propre. Cette sorte de crise identitaire qui traverse la Petite-Nation avec la réforme de 1972 permet quant à elle une intégration aux référents de l'État québécois et peut s'observer par un soutien accru envers le PQ lors de l'élection de 1976.

Ainsi, cette fois-ci, le cadre temporel de Pâquet et Savard semble concorder avec ce qui se passe dans la vallée. On observe bien un moment de prise de parole citoyenne avec une prise en main des institutions locales, l'apparition d'une culture citoyenne et l'affirmation d'une identité locale propre. Cette réflexion nous invite donc à remettre en question la périodisation de certains historiens de la Révolution tranquille¹⁵⁷. En effet, si on décidait de s'en tenir aux années 1960, il serait possible de conclure que la Révolution tranquille n'a tout simplement pas eu lieu dans la région. Toutefois, en étendant notre analyse aux années 1970, on relève maintenant les traces de grandes transformations qui modifient en profondeur la région. La fameuse rupture (ou le fameux tournant) qui caractérise l'analyse de certains historiens ne se relève pas durant le règne de Lesage, mais bien dans la décennie subséquente. De plus, à l'échelle de la Petite-Nation, la Révolution tranquille semble beaucoup plus caractérisée par une transformation des mœurs politiques que par de grandes réformes en matière d'éducation ou de santé. Le prochain chapitre sera l'occasion d'observer l'arrivée à maturité de la Petite-Nation en observant la consolidation des transformations de cette première moitié des années 1970, véritable trace d'une Révolution tranquille.

¹⁵⁷ On peut notamment penser à la réponse de Denis Monière et Robert Comeau à la thèse de Pâquet et Savard, notamment sur leur cadre temporel qui dépasse les années 1960. On peut consulter l'échange entre ces historiens dans ces deux éditions du *Devoir* : Denis Monière et Robert Comeau, « Une interprétation problématique de la Révolution tranquille », *Le Devoir*, 7 septembre 2021, <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/630186/une-interpretation-problematique-de-la-revolution-tranquille>. ; Martin Pâquet et Stéphane Savard, « Problèmes de méthode », *Le Devoir*, 11 septembre 2021, <http://ledevoir.com/opinion/idees/631419/histoire-problemes-de-methode>.

CHAPITRE IV

1978-1983 : La consolidation d'une nouvelle société rurale

L'objectif de ce dernier chapitre sera d'analyser la consolidation des acquis de la nouvelle culture politique de la Petite-Nation. Pour reprendre le cadre temporel de Savard et Pâquet, cette dernière phase de la Révolution tranquille correspondrait à une période de synthèse faisant le pont entre une première phase où les transformations étaient faites du haut vers le bas, et une deuxième phase où les transformations venaient cette fois des demandes de la société civile¹. L'élection du gouvernement Lévesque en 1976 correspond au début de cette dernière phase alors que le PQ s'engage à représenter un gouvernement « plus concret² » capable de concilier de grandes réformes étatiques avec l'essor d'une démocratie participative. Toutefois, on remarque que le présent chapitre commence en 1978. Ce choix relève de l'histoire propre de la vallée alors que Jacques Lamarche rachète *La Petite-Nation* en décembre 1977 et rapatrie les bureaux de Buckingham vers Saint-André-Avellin en janvier 1978³, une première pour ce journal qui couvre la vallée depuis 1961. À l'échelle locale, le journal devient alors un organe participant à l'effort de décentralisation et de consultations mis en place par ce nouveau gouvernement.

Ce dernier chapitre se penchera donc sur cette dernière phase de la Révolution tranquille jusqu'à la fondation de la Municipalité régionale de Comté (MRC) en 1983. Pour cela, nous reprendrons le découpage en trois thématiques. La première visera à montrer les effets des nouvelles orientations du gouvernement Lévesque en matière de développement régional jusqu'à l'institutionnalisation administrative de la Petite-Nation avec la création de la MRC Papineau. La deuxième montrera l'approfondissement de la culture politique s'étant développée entre 1970 et 1977 et sa capacité à se mobiliser pour des causes qui concernent l'ensemble de la vallée. Finalement, la troisième se penchera sur la consolidation de l'identité locale avec la création définitive d'une identité « Petite-Nation ».

4.1. Réorganiser l'Outaouais : la consolidation d'une organisation locale et dynamique

Pour commencer, il est important de comprendre que la période est marquée par d'importantes transformations sur la vision du développement régional à l'échelle nationale. En effet, l'élection du PQ en

¹ Martin Pâquet et Stéphane Savard, *Brève histoire de la Révolution tranquille*, Montréal, Les Éditions Boréal, 2021, p. 200.

² Expression issue de : Jean-Charles Panneton, *Le Gouvernement Lévesque, Tome 2*, Montréal, Septentrion, 2017, p. 129.

³ « Un nouveau propriétaire du journal », *La Petite-Nation*, 5 janvier 1978, p. 1.

1976 marque un changement de cap dans les politiques régionales alors que le gouvernement Lévesque adopte une politique décentralisatrice. Cependant, à l'échelle locale, ces changements s'inscrivent dans une continuité et cette transformation à l'échelle nationale ne fait que nourrir l'orientation que s'était donnée la région durant les années 1970-1977. Pour démontrer cela, il sera d'abord important de mieux définir la vision du PQ en matière de développement régional. Par la suite, il sera possible de se recentrer sur la Petite-Nation et de regarder le processus et les débats entourant la création de la MRC Papineau. Il sera ensuite question de la prise en charge du développement économique par une nouvelle structure locale.

4.1.1. Le régionalisme du PQ : décentralisation et consultation

Comme nous l'avons posé précédemment, l'élection du PQ est synonyme de synthèse pour la société québécoise. Que ce soit par la mise en place de trois grands sommets économiques nationaux réunissant les parties patronales et les syndicats autour d'une même table⁴ ou encore par l'adoption de la *Loi sur la consultation publique* qui prépare le référendum de 1980, le gouvernement de René Lévesque cherche par tous les moyens à s'imposer comme un gouvernement capable d'être à l'écoute d'une société civile en pleine effervescence⁵.

Dans cette optique, et en matière de développement régional, le PQ adopte une politique de décentralisation. C'est dans ce contexte qu'est élaborée la Loi 125 (ou *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*) sous la responsabilité du ministre Jacques Léonard. Adoptée le 21 novembre 1979, cette nouvelle législation mène à la création des MRC. Cette loi donne aux MRC la responsabilité d'« [...] adopter un schéma d'aménagement portant notamment sur les grandes orientations de l'aménagement du territoire de la municipalité régionale de comté⁶. » Le chercheur en politique régionale Jean-Luis Klein voit dans cette loi le coup d'envoi d'une nouvelle vague de développement régional qui tranche avec la vision qui dominait durant les années 1960 et qui mettait l'accent sur un État centralisateur comme grand organisateur du développement des régions du Québec⁷. Toujours selon Klein, la création des MRC s'inscrit dans une volonté du gouvernement Lévesque de revoir le partenariat entre l'État central et les régions en mettant l'accent sur la capacité du local à se porter garant de son développement. On remet donc en question

⁴ Pour plus de détails sur les politiques du gouvernement Lévesque en matière de concertation nationale, et plus précisément sur les sommets économiques, voir : Gilles Bourgault, *La participation citoyenne aux processus de prise de décision politique au Québec sous les gouvernements libéraux et péquistes, 1970-1989*, Thèse de doctorat (Histoire), Université du Québec à Montréal, 2024, p. 192-253.

⁵ Jean-Charles Panneton, *op. cit.*, p. 25.

⁶ *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, L.Q., 1979, Note explicative.

⁷ Juan Luis Klein, « Chapitre 3 : La planification territoriale au Québec - Une lecture selon la perspective de l'innovation sociale » dans Marc-Urbain Proulx et Marie-Claude Prémont (dir.), *La politique territoriale au Québec : 50 ans d'audace, d'hésitations et d'impuissance*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2019, p. 81.

la pertinence de vieilles structures mises en place durant les années 1960 comme l'Office de Planification et de Développement du Québec (OPDQ) et ses organes régionaux comme les Conseils de Développement Régional (CRD) qui centralisaient les efforts de développement régional hors des localités au profit des centres urbains⁸. Selon un autre chercheur, Gérard Beaudet, les MRC ont pour objectif « d'instaurer des espaces d'appartenance par-delà le clivage urbain rural et à mettre en œuvre des stratégies d'aménagement à une échelle de pertinence optimale⁹. » Il voit donc les MRC comme un moyen de faire contrepoids aux communautés urbaines qui avaient été mises en place durant les années 1960. Ainsi, le gouvernement Lévesque donne une nouvelle orientation au développement des régions du Québec en faisant des régions et des localités des interlocuteurs de premier plan. Cette initiative vise aussi à remplacer les vieux Conseils de comté qui n'avaient plus de véritable pouvoir décisionnel depuis le début de la Révolution tranquille alors que l'État québécois intervient de plus en plus dans le développement des régions¹⁰. L'objectif de la loi 125 est donc de faire des MRC un instrument important de la décentralisation en jouant le rôle d'intermédiaire entre le local et l'État central.

À ce titre, la création des MRC doit aussi être comprise comme découlant d'un autre intérêt majeur pour le PQ : la consultation populaire. En effet, dans sa recherche d'être « plus concret », le gouvernement Lévesque met en place plusieurs initiatives de consultations populaires afin de prendre le pouls de la société québécoise. Par exemple, le premier ministre organise des tournées de ses ministres dans les régions du Québec afin de mettre de l'avant l'image d'un gouvernement proche de la population québécoise¹¹. Ce genre d'initiative est aussi à placer dans le contexte de l'adoption en 1978 de la *Loi sur la consultation populaire* qui permet au gouvernement du Québec de consulter la population par référendum¹². Comme le souligne Pâquet et Savard, cette orientation modifie la nature même de la démocratie québécoise en lui donnant une dimension participative et consultative¹³. Par son utilisation de la concertation, le gouvernement recherche avant tout la conciliation. Les sommets économiques comme celui de Montebello en 1979 représentent un parfait exemple de cet esprit de conciliation¹⁴. Ces sommets réunissaient les grands patrons

⁸ *Ibid.* p. 83.

⁹ Gérard Beaudet, « Chapitre 1 : Les découpages administratifs et l'aménagement du territoire - Le poids des héritages » dans Marc-Urbain Proulx et Marie-Claude Prémont (dir.), *La politique territoriale au Québec : 50 ans d'audace, d'hésitations et d'impuissance*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2019, p. 42.

¹⁰ Le conseil de comté fut mentionné à quelques endroits dans ce mémoire, mais étant donné leur marginalisation avec la mise en place de structures comme l'OPDQ ou encore les CRD, il ne s'agit pas d'un acteur déterminant pour notre analyse. Pour plus de détail sur ce sujet, voir : Natacha Jean, *Les territoires MRC du Québec : Deux décennies d'évolution dans la diversité*, Mémoire de maîtrise (Histoire), Université du Québec à Chicoutimi, 1999, p. 54-63.

¹¹ Jean-Charles Panneton, *op. cit.* p. 178.

¹² *Loi sur la consultation populaire*, L.Q., 1978, c. 6, art. 7.

¹³ Martin Pâquet et Stéphane Savard, *op. cit.* p. 204.

¹⁴ À l'échelle locale, à l'exception d'une couverture directe par le journal *La Petite-Nation*, peu d'analyses peuvent être faites à partir de ce sommet. Toutefois, pour plus de détails sur ce sommet et ses suites à l'échelle nationale, voir : Gilles Bourgault, *op. cit.*, p. 216-233.

du Québec et les syndicats dans un objectif de compromis et de partenariat entre les deux camps. Ainsi, l'État québécois cherche dorénavant à tirer profit de la prise de parole qui s'était démocratisée au début de la décennie en se rapprochant de la population et en se donnant l'image d'un « bon gouvernement ». Cette notion de consultation se retrouve d'ailleurs directement inscrite dans la loi 125 qui propose : « Des mécanismes de consultation de la population sont prévus à différents stades de l'élaboration et de l'adoption du schéma d'aménagement. »¹⁵ La notion participative du processus de création de cette institution se retrouve donc dans l'ADN même de celle-ci.

Ces deux grandes orientations permettent de mettre en lumière la nature synthétique du gouvernement Lévesque. D'un côté, il s'inscrit dans la continuité du gouvernement Lesage en utilisant l'État pour réformer certains pans de la société québécoise, et de l'autre, il se donne les moyens de réaliser ses réformes dans une logique démocratique de concertation populaire¹⁶ pour tirer profit de la prise de parole qui caractérise le début des années 1970. Ainsi, pour le développement régional, le PQ innove en créant une nouvelle structure administrative, les MRC, tout en se servant de celle-ci comme un outil de consultation auprès des milieux périphériques. Ce petit préambule nous permet maintenant de nous tourner vers la Petite-Nation. Comment cette nouvelle orientation s'est-elle manifestée dans la vallée ?

4.1.2. Le long processus de création d'une MRC

Afin d'étudier les effets de cette nouvelle politique de développement régional sur la vallée, la première étape sera d'analyser le processus de création de la MRC. Comme nous l'avons vu, cette nouvelle structure régionale représente la pierre d'assise de la décentralisation amorcée par le gouvernement Lévesque. Il semble donc primordial de se pencher sur la façon dont cette structure s'est mise en place à l'échelle locale. Cette partie mettra en lumière les enjeux, les débats, mais aussi la logique qui ont permis la concrétisation de cette entreprise dans la vallée de la Petite-Nation. Elle permettra aussi de comprendre le rôle donné à cette structure par les acteurs locaux. À des fins de compréhension, nous nous en tiendrons à une analyse chronologique des événements. Certains enjeux spécifiques entourant la MRC seront discutés plus amplement dans d'autres parties du chapitre, notamment dans la troisième thématique sur l'identité. Le but sera donc aussi de poser certains éléments qui serviront au reste de l'analyse.

¹⁵ *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, op. cit.*

¹⁶ Selon Clinton Archibald, cet objectif de « paix sociale » recherché par le gouvernement Lévesque peut être assimilé à une forme de corporatisme. Pour plus de détail sur cette idée et l'histoire de cette idéologie au Québec, voir : Clinton Archibald, *Un Québec corporatiste ?*, Hull, Les éditions Asticou, 1984, 429 p.

Pour commencer, le tournant de l'année 1978 s'accompagne de son lot de changements en matière de développement régional en Outaouais. Les acteurs locaux reprennent rapidement le discours décentralisateur du gouvernement Lévesque en vantant ses bienfaits pour l'autonomie de la vallée et un aménagement en phase avec ses besoins réels¹⁷. Dans ce contexte de décentralisation, l'OPDQ publie de son côté un rapport en 1979 sur l'état du développement de l'Outaouais et sa vision pour l'avenir de la région : *Orientation du développement de l'Outaouais*¹⁸. Ce rapport est âprement disséqué dans le journal dans une série de quatre articles au mois de juin 1979, ce qui permet de mieux comprendre la vision de l'OPDQ, mais surtout la position des acteurs locaux face aux conclusions du rapport. Ces articles sont réalisés alors que des consultations publiques avec le Conseil de développement régional en Outaouais (CRDO) sont annoncées dans la vallée pour préparer la région à la mise en place des MRC.

Concentrons-nous d'abord sur la vision de l'OPDQ véhiculée dans ce rapport. L'OPDQ y met l'accent sur un développement de la région de l'Outaouais par une revitalisation de la Communauté régionale de l'Outaouais (CRO), centrée principalement sur la grande ville de Gatineau. En effet, le rapport prédit une chute du secteur primaire et secondaire dans la région au profit du secteur tertiaire (notamment au sein de la fonction publique fédérale) et envisage par conséquent une croissance importante de la population dans la portion urbaine de l'Outaouais¹⁹. Ainsi, l'OPDQ recommande de concentrer les efforts de développement et d'aménagement vers Gatineau afin de préparer la ville à une augmentation drastique de sa population. Le rapport met non seulement de côté les régions périphériques de l'Outaouais, mais il les accuse aussi de manquer de dynamisme local : « Le dynamisme local de l'Outaouais prendra de l'importance dans la mesure où les agents du milieu exerceront de plus en plus de responsabilités²⁰. » Cette citation tirée du rapport est fortement critiquée par les auteurs de l'article, car elle sous-entend que les acteurs locaux ne seraient pas proactifs. Comme ces derniers le remarquent aussi, cette affirmation occulte complètement les efforts réalisés dans la région durant les dernières années et desquels nous avons discuté dans le chapitre précédent. Les auteurs questionnent alors les informations dont dispose l'OPDQ. Leurs agents ont-ils vraiment étudié les milieux périphériques de l'Outaouais pour tirer ce genre de conclusions ? Comme nous l'avons vu précédemment, et continuerons de le voir dans ce chapitre, la Petite-Nation est pourtant porteuse d'un dynamisme local avec des acteurs régionaux capables d'organiser le développement²¹ et des citoyens

¹⁷ Paul Gariépy, « La place du conseil de comté de Papineau dans la revalorisation du pouvoir municipal », *La Petite-Nation*, 30 août 1978, p. 4.

¹⁸ Huguette Lavallée et Pierre Marsolais, « Dossier : Développement de la Petite-Nation – Dossier 1 : La perspective générale », *La Petite-Nation*, 13 juin 1979, p. 3.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Huguette Lavallée et Pierre Marsolais, « Dossier : Développement de la Petite-Nation – Dossier 2 : Les objectifs régionaux de développement », *La Petite-Nation*, 20 juin 1979, p. 3.

²¹ À titre d'exemple, on peut notamment citer les efforts du Comité Touristique de la Vallée de la Petite-Nation (CTVPN) qui furent discutés dans le chapitre III.

capables de se mobiliser²². Il semble donc y avoir un décalage entre la vision de l'OPDQ et la réalité de ces milieux, notamment celle de la Petite-Nation.

Le rapport va alors plus loin et propose quatre objectifs prioritaires pour l'Outaouais : la création d'un schéma d'aménagement général pour l'ensemble de l'Outaouais, l'amélioration du réseau routier intérieur pour mieux relier les différentes vallées, le développement de l'équipement touristique et l'épuration des eaux usées industrielles²³. Ici, c'est surtout le premier objectif qui pose un problème aux auteurs. Pour eux, cet objectif représente un effort d'homogénéisation de l'Outaouais en centralisant les services et l'aménagement vers la ville de Gatineau. Le rapport témoigne bien d'une volonté de décentraliser la prise de décision en matière de développement régional, et est donc en phase avec les grandes orientations du gouvernement Lévesque, mais les auteurs soulèvent : « Ça ne servait à rien de décentraliser les pouvoirs du Québec vers Hull si les centralisateurs hullois oublient toujours les autres régions de l'Outaouais, sauf la leur ! »²⁴ Il est important de mentionner que la centralisation des services vers Gatineau est un sujet d'actualité à l'époque alors qu'au début de ce même mois de juin 1979, le président de la CRO annonce la fermeture des bureaux d'enregistrement de Papineauville²⁵ pour centraliser ce service à Gatineau²⁶. La décision est loin de faire l'unanimité et Jacques Lamarche est l'une des principales critiques de cette décision alors qu'il rédige une série d'éditoriaux sur le sujet durant tout le mois. Ainsi, au début de la période étudiée, on relève bien une volonté de décentraliser la responsabilité du développement en Outaouais, mais du travail reste à faire pour assurer un développement juste entre l'ensemble des composantes périphériques de la région.

Revenons maintenant aux efforts de consultation publique par le CRDO qui ont suivi la publication de ce rapport. Déjà, en mars 1979, des acteurs locaux, comme le notaire et président du conseil d'administration du CLSC, Louis-Phillipe Robert²⁷, exigent que le CRDO, qui a hérité de la responsabilité de soumettre un rapport sur l'éventuel découpage des futures MRC, consulte la population avant de déposer son rapport²⁸. D'autres, comme Jacques Lamarche, relèvent et critiquent l'absence de consultation en lien

²² L'émergence des comités citoyens entre 1974 et 1976 représente un bon exemple de mobilisation citoyenne.

²³ Huguette Lavallée et Pierre Marsolais, « Dossier : Développement de la Petite-Nation – Dossier 3 : L'aménagement du territoire », *La Petite-Nation*, 27 juin 1979, p. 3.

²⁴ Huguette Lavallée et Pierre Marsolais, « Dossier : Développement de la Petite-Nation – Dossier 1 : La perspective générale », *loc. cit.*

²⁵ Cette centralisation concerne aussi les autres bureaux de l'Outaouais périphérique comme celui de Maniwaki (vallée de la Gatineau) et Campbell's Bay (Pontiac).

²⁶ « Non à la CRO ! », *La Petite-Nation*, 6 juin 1979, p. 1.

²⁷ Le notaire Robert fut aussi particulièrement impliqué dans le dossier du bureau d'enregistrement de Papineauville. Il publie une lettre ouverte dans le journal en juin pour s'opposer à la centralisation. Il affirme alors que ce serait absurde pour lui d'avoir besoin de se déplacer à Gatineau pour consulter des documents, rendant ainsi difficile l'exercice de son métier de notaire dans la vallée : Louis-Phillipe Robert, « Lettre ouverte au président de la CRO », *La Petite-Nation*, 6 juin 1979, p. 1.

²⁸ Jacques Lamarche, « Une consultation intéressante ou intéressé », *La Petite-Nation*, 14 mars 1979, p. 4.

avec le projet de loi 125. Lamarche va même jusqu'à proposer d'être proactif sur le sujet et de soumettre, en parallèle du CRDO, un autre rapport²⁹. C'est donc pour concilier ces demandes du milieu que le CRDO propose d'organiser des séances de consultations populaires à l'été 1979. C'est Monique Prieur, agente de développement au CRDO, qui est chargée de mener ces consultations dans la vallée. Elle tire deux principales conclusions de ces consultations³⁰. Premièrement, elle remarque que le dynamisme local n'est pas porté par les élus municipaux, mais plutôt par des organismes locaux et des regroupements de citoyens. Deuxièmement, elle note que la Petite-Nation serait la composante de l'Outaouais la plus intéressée à son développement. Ces deux conclusions sont en décalage avec les recommandations du rapport de l'OPDQ qui mentionnait une absence de dynamisme local, notamment chez les élus municipaux. Comme le souligne Serge Lamarche, fils de Jacques, les conclusions de Prieur montrent que l'OPDQ aurait dû consulter les milieux locaux de l'Outaouais avant de publier son rapport puisque ces consultations ont infirmé certaines de ses conclusions³¹. Quoiqu'il en soit, cette consultation du CRDO montre une méconnaissance de l'Outaouais périphérique chez les acteurs régionaux. Le processus de création des MRC bénéficie alors de cet effort de concertation.

Ainsi, l'année suivante, les travaux pour le découpage des MRC de l'Outaouais se mettent en branle. Le 15 avril 1980, la loi 125 entre réellement en vigueur et le CRDO, en partenariat avec le Conseil de comté de Papineau, décide de réorganiser des séances de consultation pour effectuer ce découpage³². L'été suivant, à la lumière des séances, un comité de consultation permanent est mandaté par le CRDO pour réaliser le découpage des futures MRC. Le notaire Robert sera d'ailleurs nommé président de ce comité qui prend son nom (comité Robert)³³. Le comité envisage en tout un processus en trois étapes sur une durée de six mois³⁴. L'objectif est de consulter l'ensemble des élus municipaux de l'Outaouais, de proposer un premier découpage et finalement de reconsulter les maires sur ce découpage. La première rencontre du comité a lieu le 2 septembre 1980. Il est intéressant de noter que *La Petite-Nation* est le seul des six hebdomadaires³⁵ de l'Outaouais à être présent à cette rencontre, renforçant ainsi la conclusion de Monique Prieur sur l'intérêt spécifique de la vallée à son développement³⁶. Il devient rapidement évident que le processus sera finalement

²⁹ Jacques Lamarche, « Un plan de dynamisme local pour le conseil de comté de Papineau », *La Petite-Nation*, 2 mai 1979, p. 4.

³⁰ « Monique Prieur achève la consultation politique », *La Petite-Nation*, 25 juillet 1979, p. 2.

³¹ Serge Lamarche, « La problématique de l'Outaouais, ou quand l'OPDQ fonctionne à l'envers », *La Petite-Nation*, 22 août 1979, p. 4.

³² « Le Conseil de comté de Papineau consultera la population », *La Petite-Nation*, 1^{er} avril 1980, p. 3.

³³ « Le notaire Robert à la présidence », *La Petite-Nation*, 22 juillet 1980, p. 17.

³⁴ *Ibid.*

³⁵ Il est important de noter que *Le Droit* est présent à cette rencontre, mais il ne s'agit pas d'un hebdomadaire, mais bien d'un quotidien. Ce sont plutôt les autres journaux locaux de l'Outaouais qui sont concernés.

³⁶ « La création des MRC », *La Petite-Nation*, 2 septembre 1980, p. 15.

beaucoup plus long alors que de nombreux enjeux émergent durant les consultations. Dans le cadre de ce mémoire, nous ne couvrirons que les litiges entourant la future MRC Papineau³⁷.

Une première source de litige concerne la suspicion de certains maires face à la consultation. Le maire de la paroisse de Sainte-Angélique, Pierre Hébert, résume bien cet enjeu durant la rencontre du 23 octobre 1980 : « Je me souviens du zonage agricole. On nous a sûrement consulté mais le ministère a fait ce qu'il a voulu. Les fonctionnaires sont simplement venus nous vendre la loi 90 avec un simulacre de consultation³⁸. » Le premier travail du Comité Robert est donc de rassurer les maires sur le bienfondé de leur entreprise de consultation. Le notaire Robert répond alors à ces critiques de façon très pragmatique : « Je n'ai pas l'impression que le gouvernement aurait investi dans la formation de dix-neuf comités de consultation qui travailleront durant neuf mois, pour ne pas tenir compte de nos recommandations formulées à la suite de ces consultations³⁹. »

Par la suite, le Comité frappe un autre mur important qui fera stagner ses travaux : le découpage des frontières. Pour rappel, les MRC ont pour objectif de regrouper des municipalités selon une logique de « région d'appartenance »⁴⁰. Il s'agit là du principal point de litige qui concerne la MRC Papineau. En effet, les consultations mises en place par le comité Robert révèlent rapidement des divergences au niveau de l'appartenance des municipalités sujettes au découpage de la MRC Papineau, mais aussi des problèmes sur les limites de ce qu'on appelle « La Petite-Nation ». Nombreux sont les enjeux entourant la question des frontières et de la zone d'appartenance. Toutefois, nous nous concentrerons ici sur deux. Premièrement, les travaux du Comité mettent en lumière les besoins de regrouper la vallée de la Lièvre et la Petite-Nation sous une même MRC afin de concilier leur nature rurale, touristique et périphérique. Cependant, cette volonté se bute rapidement à l'identité propre à la Petite-Nation qui continue de se développer dans la vallée. Certaines voix commencent alors à s'élever, notamment les Lamarche, pour demander une MRC qui ne contiendrait que la vallée de la Petite-Nation : « Au moment où doit naître la M.R.C. basée sur la région d'appartenance, sur les retombées économiques régionales et les voies d'accès, le nom de cet organisme doit correspondre à la réalité⁴¹. » Le problème : les municipalités de la Lièvre ne peuvent être regroupées dans une autre MRC pour des raisons démographiques. En effet, le principal pôle démographique, Buckingham, relève de la CRO et ne peut donc pas être inclus dans une MRC⁴². Ainsi, les municipalités de Bowman, Val-des-Bois et Mayo

³⁷ Ces enjeux relèvent aussi énormément de l'identité de la Petite-Nation. Ainsi, nous nous en tiendrons ici aux faits et à la chronologie. Une analyse plus poussée de ces enjeux serait faite dans la troisième thématique.

³⁸ « Une première assemblée d'information régionale », *La Petite-Nation*, 28 octobre 1980, p. 1.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ Gérard Beaudet, *loc. cit.*

⁴¹ Serge Lamarche, « Pourquoi la MRC de Papineau deviendrait-elle celle de Papineau ? », *La Petite-Nation*, 7 décembre 1982, p. 4.

⁴² « MRC Papineau : La Petite-Nation seulement », *La Petite-Nation*, 13 juillet 1982, p. 4.

n'ont pas une population suffisante pour constituer à elles seules une MRC. Inversement, des municipalités rurales de la Lièvre incluent dans la CRO comme L'Ange-Gardien, Val-des-Monts et Notre-Dame-de-la-Salette demandent à intégrer une MRC, ce qui rencontre une forte opposition au sein de la CRO⁴³.

Deuxièmement, un autre litige bien plus important et intéressant émerge vers la fin des travaux du comité à l'été 1982. Cet enjeu concerne directement le ministre responsable des MRC, Jacques Léonard. Ce dernier est aussi député du comté de Labelle, au nord-est de la Petite-Nation. Le litige concerne alors les limites des deux MRC dans cette zone. Les élus de la Petite-Nation, soutenue par le Comité Robert, le CRDO et même le comité exécutif régional du PQ de l'Outaouais⁴⁴, demandent que l'ensemble des lacs Gagnon et Rocheblave, où la rivière Petite-Nation prend sa source, soit inclus dans la MRC Papineau⁴⁵. D'un point de vue administratif, il s'agit essentiellement d'avoir le contrôle sur l'ensemble du bassin hydrographique de la rivière. À l'inverse, la MRC de Labelle, soutenue par le ministre et député Léonard, soutient que ce territoire lui revient⁴⁶. Léonard ira même jusqu'à s'opposer à ce que les deux MRC entreprennent des négociations sur le dossier et tranchera de façon catégorique pour que ce territoire revienne à la MRC Labelle. Il fait alors parvenir une lettre signée par son attaché politique au Comité Robert qui ne laisse aucune ouverture à un changement des limites de la MRC au nord : « En ce qui a trait aux territoires non organisés, vous trouverez ci-joint une carte illustrant leur répartition dans chacune des municipalités régionales de comté. Ainsi, les limites actuelles du comté de Papineau dans le lac Gagnon sont maintenues⁴⁷. » Ce litige émerge à la fin des travaux du Comité, alors que la question de la zone d'appartenance est réglée⁴⁸ et que les maires de l'Outaouais se sont déjà mis d'accord sur le découpage de la région. On accepte donc de remettre la résolution de ce litige afin de pouvoir finalement instituer la MRC, surtout après que le Comité ait connu une stagnation de deux ans. En effet, les MRC étaient initialement prévues pour le début de l'année 1981. Elles ne prendront finalement effet que le 1^{er} janvier 1983⁴⁹. À sa création, la MRC Papineau reprend donc essentiellement les limites du comté municipal de Papineau tel qu'elles étaient, à l'exception de la municipalité de St-Rémi-d'Amherst au Nord-Est qui avait demandé à intégrer la MRC des Laurentides⁵⁰.

⁴³ « Le maire de l'Ange-Gardien préfère Papineau à la CRO », *La Petite-Nation*, 1^{er} décembre 1981, p. 3.

⁴⁴ « La MRC Papineau et le Parti Québécois », *La Petite-Nation*, 30 novembre 1982, p. 17.

⁴⁵ « La MRC Papineau amputée de façon cavalière », *La Petite-Nation*, 20 juillet 1982, p. 3.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ « Le ministère décide sans justification », *La Petite-Nation*, 20 juillet 1982, p. 3.

⁴⁸ Par contrainte de temps, le Comité Robert se voit forcé par le ministre Jacques Léonard à ne pas entreprendre de discussions avec la CRO pour constituer une MRC de la Lièvre. Les municipalités de Val-des-Bois, Bowman et Mayo feront partie de la MRC Papineau : « Création possible d'ici septembre », *La Petite-Nation*, 4 mai 1982, p. 4.

⁴⁹ « La MRC Papineau naîtra sans problème : les 28 maires s'entendent », *La Petite-Nation*, 10 août 1982, p. 2.

⁵⁰ « M.R.C. Papineau : la Petite-Nation seulement », *La Petite-Nation*, 13 juillet 1982, p. 4.

Pour conclure cette partie, il nous a été possible de comprendre que la création des MRC en Outaouais est l'aboutissement d'un long processus conciliant décentralisation et consultation. Le rapport de l'OPDQ et la consultation du CRDO en 1979 ont finalement mis en lumière le manque de compréhension et de considération pour les milieux périphériques de l'Outaouais. Ces deux événements ont mis en évidence le besoin d'effectuer le découpage des MRC dans un esprit de collaboration et de concertation avec ces milieux. Le Comité Robert a répondu à ces attentes et a tenté de réaliser ce découpage selon les demandes du milieu. Des litiges ont bien émergé, mais force est d'admettre que le Comité a finalement rempli son mandat en créant trois MRC en Outaouais, en tentant de concilier les besoins et les demandes des acteurs régionaux et locaux, tout en se pliant aux exigences politiques du ministère⁵¹. Pour ce qui est de la Petite-Nation, la MRC Papineau donne une dimension institutionnelle à la vallée en lui donnant une structure pour être véritablement responsable du développement de son territoire. Elle correspond donc à l'aboutissement d'une préoccupation beaucoup plus vieille pour les gens de la vallée qui voulaient déjà plus de responsabilités en matière de développement régional depuis le début des années 1970. De plus, ce processus concorde avec l'idée d'une période de synthèse : une réforme gouvernementale (les MRC) qui tient compte des préoccupations du milieu. Pour finir, cette structure est aussi porteuse d'espoir pour les acteurs locaux. Le premier préfet de la MRC et maire de Plaisance, Bernard Guindon, voit justement dans la MRC :

[...] un moteur important de concertation économique, il faut, malgré les urgences, développer nos services avec rationalité, en accord avec d'autres organismes du milieu; il faut se donner le temps de vivre une tradition politique sans que les événements nous bousculent afin de gérer au mieux la dimension politique régionale⁵².

La MRC n'est pas la seule structure mise en place durant cette période. Sur le plan du développement économique, une autre structure importante fut mise en place et a même nourri la consultation entourant la création de la MRC Papineau : le Comité de Planification et de Développement de la Petite-Nation (COPLADE).

4.1.3. Organiser localement le développement économique de la vallée : le COPLADE

En parallèle des démarches pour créer la MRC Papineau, une autre structure locale se met en place pour répondre aux enjeux reliés au développement économique de la vallée. Nous avons vu dans le dernier chapitre que le Comité Touristique de la Vallée de la Petite-Nation (CTVPN) avait déjà permis aux acteurs économiques locaux d'amorcer une transition vers une économie centrée sur le tourisme. Nous avons aussi

⁵¹ Les trois MRC initiales sont : Papineau, Vallée de la Gatineau et Pontiac. La MRC des Collines-de-l'Outaouais comprenant les fameuses municipalités rurales de la CRO, sera finalement ajoutée en 1991 pour répondre aux préoccupations de ces municipalités.

⁵² « Prendre le temps de devenir adulte », *La Petite-Nation*, 30 novembre 1982, p. 1.

vu que cet organisme avait pour objectif de pallier le manque de moyens et d'actions de la Société d'Aménagement de l'Outaouais (SAO) tout en rapatriant le développement économique à l'échelle locale. Durant la présente période, le CTVPN connaît une mutation sous l'impulsion d'autres forces vives de la vallée. Cette partie visera donc à montrer la transformation de cette structure économique locale et son rôle dans la consolidation d'une économie touristique.

Avant toute chose, il paraît important de faire le point sur l'état du développement économique effectué par la SAO dans la Petite-Nation et l'évaluation de celui-ci par les acteurs locaux. En 1978, après huit ans d'existence, force est d'admettre que la SAO fait état d'un bilan assez faible dans la vallée. Après un bon départ ayant mené à la construction de deux centres touristiques, l'action de la SAO stagne. Ces centres ont bien stimulé le tourisme, mais des acteurs remarquent que la vision de cette structure reste centrée sur une conception régionale du développement touristique qui ne peut prendre en compte les besoins réels du milieu. L'exemple le plus frappant réside dans la décision de la SAO de fermer le centre touristique du Lac Simon durant l'hiver alors qu'elle avait investi d'importantes sommes pour mettre en place un réseau de pistes de ski de fond. Comme le soulève Gérard Thérault, président de l'Association des propriétaires du Lac Simon, cette décision a des effets dévastateurs sur l'économie de la vallée, particulièrement en hiver alors que moins de touristes se rendent dans la région⁵³. Ce dernier critique vivement la SAO et reconnaît aussi le manque de moyens mis en œuvre par l'organisme : « La S.A.O. avait suscité des espoirs. Est-elle devenue un cercle vicieux dont elle ne peut plus se libérer ou souffre-t-elle d'un vice de forme à cause d'un gigantisme qu'elle ne peut plus assumer ?⁵⁴ » On assiste alors à la naissance d'une contestation active contre cet organisme⁵⁵. Ainsi, des acteurs comme Jacques Lamarche se font de plus en plus entendre sur les limites de cet organisme qui ne semble pas tenir compte des besoins réels du milieu :

Personne, dans notre vallée, n'est emballé par l'idée d'attendre que d'autres viennent nous dire comment développer notre vallée. Nous y vivons par naissance ou par choix et nous voulons y gagner notre vie nous-mêmes. [...] Attirer des touristes, c'est bien; permettre aux gens de la vallée de mieux vivre, c'est plus important. Quand partent les touristes, dix commerces vivent. Faisons d'abord vivre nos commerces et nos entreprises avant de faire vivre la S.A.O. ! Lorsque ces spécialistes hullois n'auront plus assez de travail, ils viendront s'installer dans la vallée et y mettront leur intelligence à l'œuvre, pour une saine politique d'aménagement régional, dans la Petite-Nation⁵⁶.

⁵³ Gérard Thérault, « La SAO : un cercle vicieux ou un vice de forme ? », *La Petite-Nation*, 8 novembre 1978, p. 2.

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ Nous reviendrons en détail sur la portion citoyenne de cette contestation dans la deuxième partie.

⁵⁶ Jacques Lamarche, « Pour saine politique d'aménagement de l'Outaouais dans la Petite-Nation », *La Petite-Nation*, 27 juillet 1978, p. 4. Bien que cette citation de Lamarche semble critiquer le développement de l'industrie touristique dans la région, il est important de saisir que cette critique est plutôt ciblée contre la forme de ce

Comme on peut le voir, un aspect central de ces critiques réside dans l'éloignement de cet organisme. De plus, comme nous l'avons vu précédemment, les acteurs locaux, et notamment la famille Lamarche, adhèrent au discours sur la décentralisation. Ils souhaitent donc que le développement économique de la vallée soit, lui aussi, décentralisé et pris en charge par le local.

C'est dans ce contexte qu'est mis en place le Comité de Planification et de Développement de la Petite-Nation (COPLADE) en mars 1978 par des acteurs locaux influents comme Jacques Lamarche et Louis-Phillipe Robert⁵⁷. Lamarche sera d'ailleurs élu premier président de l'organisme⁵⁸. En tant que nouveau propriétaire du journal, Lamarche utilise alors celui-ci comme organe de communication du comité, renforçant ainsi l'idée d'un écosystème communautaire dont nous avons discuté dans le dernier chapitre. Le comité se donne rapidement une vocation consultative en affirmant sa volonté d'être à l'écoute du milieu, probablement en opposition à l'éloignement de la SAO : « [...] le développement de la Petite-Nation doit s'inspirer d'une volonté des citoyens de prendre en main leur territoire et de participer, avec les organismes dont ils se dotent, à la planification de la Petite-Nation⁵⁹. » Le COPLADE reçoit aussi le soutien d'autres forces vives de la région comme la Chambre de commerce de Montebello⁶⁰ et le Conseil de comté⁶¹. Ces structures reconnaissent l'utilité du comité dans le développement économique de la vallée et soutiennent donc ses efforts d'organisation locale. Il est d'ailleurs important de noter que c'est le COPLADE qui milite à l'été 1979, après la publication du rapport de l'OPDQ, pour que le CRDO se rende dans la vallée et réalise une consultation publique. Le comité s'implique aussi grandement dans le processus entourant la création des MRC et travaille de concert avec le Conseil de comté pour que les besoins de la vallée soient pris en compte dans ce processus⁶². Ainsi, le COPLADE s'impose rapidement comme une structure primordiale au sein de la vallée dans un contexte de décentralisation et de consultation.

Cependant, l'action la plus importante posée par le COPLADE, particulièrement en ce qui a trait au développement économique de la vallée, est sans aucun doute la production d'un inventaire des ressources de la Petite-Nation. Le dernier travail de la sorte avait été publié dans les années 1940 alors qu'un important chantier d'inventaires régionaux avait été mis en place par le gouvernement québécois sous la direction

développement dictée par la SAO, et son incapacité à développer une industrie touristique qui soutienne l'économie locale.

⁵⁷ Louis-Phillipe Robert, « Mise sur pied d'un organisme voué au développement de notre région », *La Petite-Nation*, 2 mars 1978, p. 2.

⁵⁸ Louise Lesage, « Élection du premier Conseil d'administration du Comité de planification et développement de la Petite-Nation », *La Petite-Nation*, 11 mai 1978, p. 1.

⁵⁹ Jacques Lamarche, « À l'aube d'un aménagement régional dans la Petite-Nation », *La Petite-Nation*, 18 octobre 1978, p. 4.

⁶⁰ Denis Legault, « Mise au point », *La Petite-Nation*, 13 juin 1979, p. 7.

⁶¹ « Au conseil de comté, le 14 novembre 1978 », *La Petite-Nation*, 22 novembre 1978, p. 2.

⁶² Jacques Lamarche, « Un plan de dynamisme local pour le conseil de comté Papineau », *La Petite-Nation*, 2 mai 1979, p. 4.

d'Esdras Minville⁶³. Réaliser un inventaire représente donc un premier pas important afin de mieux connaître les besoins et les moyens locaux. Le COPLADE se dote alors d'un bureau de recherche pour effectuer ce travail⁶⁴. Le projet recevra même l'appui de l'OPDQ qui octroie près de quatre mille dollars au COPLADE pour mener à bien la publication de l'inventaire⁶⁵. Le document sera finalement publié en juillet 1979 et représente une source d'information inestimable. L'inventaire compile notamment des tableaux sur la démographie et l'économie de la vallée. Il est impossible de rendre compte ici de l'ensemble du travail réalisé par les chercheurs du COPLADE. Cependant, pour s'en tenir au développement économique, et plus précisément à l'industrie touristique⁶⁶, certaines conclusions méritent d'être mentionnées.

Tout d'abord, l'inventaire met en lumière le principal handicap de l'industrie touristique : l'absence d'activités et d'installations pour soutenir un tourisme hivernal⁶⁷. L'hébergement hivernal est la préoccupation principale des auteurs. Jean-Paul Denis résume bien la situation dans un article de novembre 1979 : « Notre industrie touristique se réchappe en été, mais elle crève en hiver⁶⁸. » De plus, les solutions avancées à ce problème ne peuvent passer par la SAO selon eux : « Nous considérons que le fait de construire un centre d'hébergement sur le terrain de la SAO au Centre touristique du lac Simon n'aurait que l'effet d'un cataplasme sur une jambe de bois, soit un gaspillage de fonds⁶⁹. » La solution avancée par l'inventaire repose plutôt sur le développement d'activités hivernales pour attirer des touristes, et ensuite permettre la construction d'un réseau d'hébergement. Selon eux, la SAO procède à l'envers en tentant de construire des installations d'hébergement avant d'assurer un apport en touristes. Il est alors important de mentionner que le COPLADE milite activement pour un ambitieux projet au sein de la vallée : la création d'un centre de ski alpin sur le site des Montagnes Noires. Il s'agit là d'un vieux projet qui avait d'abord été mis de l'avant par le Syndicat d'Aménagement de Papineau-Est en 1969 et qui était mort dans l'œuf⁷⁰. Ce projet est alors au centre de la vision du COPLADE et le centre de ski est imaginé comme la pierre angulaire du futur de la vallée. On propose même un tracé alternatif de l'Autoroute 50⁷¹ qui passerait plus au nord et

⁶³ Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert, et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain, Tome 2 : Le Québec depuis 1930*, Montréal, Les éditions Boréal, 1989, p. 526.

⁶⁴ « L'appui chaleureux du conseil à l'inventaire économique de la Vallée de la Petite-Nation », *La Petite-Nation*, 22 juin 1978, p. 1.

⁶⁵ « L'OPDQ accorde \$3892 à COPLADE », *La Petite-Nation*, 18 juillet 1979, p. 3.

⁶⁶ À noter que l'inventaire fait aussi état de l'industrie agricole dans la région. Il relève notamment la faiblesse des sols, le maintien d'une agriculture traditionnelle et individualiste, ainsi que le besoin pressant pour les agriculteurs de s'organiser et de diversifier leurs productions. Voir, Jean-Paul Denis, *L'inventaire de la Petite-Nation*, Saint-André-Avellin, Les éditions de la Petite-Nation, 1979, p. 64-65.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 128.

⁶⁸ Jean-Paul Denis, « La SAO n'apprendra jamais ! », *La Petite-Nation*, 20 novembre 1979, p. 4.

⁶⁹ *Ibid.* p. 129.

⁷⁰ « La naissance du SAPE : le premier COPLADE », *La Petite-Nation*, 26 septembre 1979, p. 2.

⁷¹ À noter que ce dossier est au point mort à l'échelle nationale. Dans un contexte de compressions budgétaires, le PQ refuse de se lancer dans de grands travaux d'infrastructures. L'autoroute 50 n'est donc plus un sujet d'actualité comme dans les deux derniers chapitres. Voir : Jean-Charles Panneton, *op. cit.* p. 47.

permettrait de desservir ce centre de ski, tout en facilitant l'accès aux installations du lac Simon⁷². L'inventaire devient donc un outil de premier plan pour le COPLADE et éventuellement la MRC Papineau afin de cerner les problèmes économiques, démographiques et sociaux de la Petite-Nation, mais aussi pour connaître les ressources disponibles.

Le cas du COPLADE nous permet de mieux comprendre la frustration des acteurs locaux à la suite de la publication du rapport de l'OPDQ à l'été 1979. Pour rappel, ce rapport mentionnait l'absence d'organisations locales dynamiques dans les milieux périphériques de l'Outaouais. Le cas du COPLADE témoigne du contraire. L'organisme sera finalement dissout en 1982 pour laisser le champ libre à la MRC dans son rôle de planification et d'aménagement⁷³. Le comité aura tout de même joué un rôle important dans le développement économique de la vallée en assurant une consultation de la population et en fournissant d'importantes informations sur l'état du développement économique de la Petite-Nation. Son action s'inscrit dans la continuité du travail réalisé par les acteurs locaux entre 1970 et 1978 visant une prise en main locale du développement économique.

En somme, on constate une réorganisation de l'Outaouais à l'échelle nationale, régionale et locale. En intégrant le discours décentralisateur du gouvernement Lévesque, les acteurs locaux de la Petite-Nation ont reçu le soutien pour la mise en place d'un cadre structurel local fort et dynamique. La MRC s'est construite au fil d'un long processus visant à décentraliser les responsabilités en aménagement tout en se faisant dans un esprit de collaboration avec le milieu. De son côté, le COPLADE a donné d'importants outils à la Petite-Nation pour continuer la reprise en main de son développement économique, tout en organisant les forces vives de la vallée autour d'objectifs communs.

Ces deux structures remettent en question le rôle et la pertinence des structures de développement régional comme la SAO. Ce débat dépasse de loin le cadre de la Petite-Nation alors que l'OPDQ connaît une réorganisation et une remise en question de son mandat en 1982⁷⁴, qui mènent justement à la dissolution formelle de la SAO⁷⁵. Le bilan final de la SAO est donc mitigé. Si elle n'a pas mené une action dévastatrice

⁷² Cette proposition s'inscrit dans un contexte plus vaste où on remet en question le tracé traditionnel proposé par les gouvernements précédents qui longe la rivière des Outaouais. On craint que ce tracé détruise l'économie des petites municipalités riveraines à long terme. Voir : Jean-Paul Denis, « Le tracé de l'autoroute 50 : une erreur monumentale », *La Petite-Nation*, 23 mai 1979, p. 1. et Jean-Paul Denis, *L'inventaire de la Petite-Nation, op. cit.* p. 159.

⁷³ Serge Lamarche, « Mort de COPLADE après cinq ans d'activité », *La Petite-Nation*, 6 juillet 1982, p. 4.

⁷⁴ Le mandat et la pertinence de l'OPDQ sont remis en question par le gouvernement Lévesque depuis son élection en 1976. Plusieurs mesures sont prises dont la création du Conseil économique et social en 1982 pour mieux informer l'OPDQ jugé trop éloigné des véritables besoins des régions : Marie-Agnès Thellier, « Un Conseil économique et social donnerait une base plus permanente au dialogue social », *Le Devoir*, 8 avril 1982, p. 2.

⁷⁵ La SAO continuera d'exister légalement jusqu'en 1992. Simplement, elle doit se départir de ses installations par manque de fonds découlant des coupures budgétaires de l'OPDQ et perd sa responsabilité en matière d'aménagement

pour les communautés concernées comme ce fut le cas avec le BAEQ dans l'est du Québec, il est difficile de ne pas en tirer un constat d'échec. Comme le montrent les chercheurs Vincent Bourdelay et André Langlois, l'incapacité de la SAO à mener à bien son mandat en Outaouais tient peut-être dans la nature composite de cette région du Québec :

Le caractère disjoint de ses éléments, très apparent dans l'organisation socio-spatiale, lui confère des particularités qui expliquent la difficulté avec laquelle les divers organismes politico-administratifs arrivent à avoir sur lui quelque impact en conformité avec leurs objectifs⁷⁶.

La SAO n'aura donc jamais été en mesure de créer une organisation régionale forte et cohérente en Outaouais qui transcende les diverses vallées et identités locales de la région. Le cas de la Petite-Nation nous permet de constater que les initiatives de développement et d'aménagement sont plutôt venues du milieu lui-même, portées par des acteurs et des structures locales.

4.2. Prendre en main son destin : une culture politique locale à maturité

La consolidation d'une organisation locale dynamique s'accompagne aussi d'un approfondissement de la nouvelle culture politique citoyenne qui s'était développée entre 1970 et 1977 au sein de la Petite-Nation. En effet, dans son effort d'être un gouvernement de synthèse, le PQ continue de valoriser la prise de parole citoyenne qui caractérisait la dernière phase de la Révolution tranquille. Ce deuxième axe de l'analyse aura donc pour objectif de mettre en lumière une certaine arrivée à maturité de la culture politique de la Petite-Nation par l'émergence d'une conscience régionale. Pour cela, il sera d'abord important de montrer que l'écosystème communautaire du précédent chapitre connaît lui aussi un second souffle au début de la période, nourri par les efforts de structuration locale. Par la suite, nous pourrions nous tourner vers des formes concrètes de mobilisation citoyenne et leurs conséquences. Finalement, il sera question de la plus importante lutte politique de la région qui mobilise l'ensemble des forces vives de la vallée : le rapatriement de la Petite-Nation dans le comté électoral de Papineau.

avec l'arrivée des MRC. Elle ne dispose donc plus des moyens pour orienter le développement de l'Outaouais, mais continue d'effectuer de la promotion touristique dans la région. Voir : Serge Lamarche, « Les ministres sabrent beaucoup », *La Petite-Nation*, 12 octobre 1982, p. 4.

⁷⁶ Vincent Berdoulay et André Langlois. « Organisation socio-spatiale et structuration régionale de l'Outaouais », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 33, n. 89, 1989, p. 177.

4.2.1. L'écosystème communautaire : un levier pour la culture politique locale

Pour commencer, analysons le développement de l'écosystème communautaire au sein de la vallée. Pour rappel, un nouvel écosystème communautaire et institutionnel avait commencé à prendre forme durant la précédente période lorsque le CLSC et le CTVPN s'étaient organisés autour du journal afin de participer ensemble à la mise en œuvre de projets régionaux et encourager la mobilisation de forces vives de la vallée. Cet écosystème s'était ainsi construit en opposition à l'esprit de clocher et à l'ordre paroissial qui régnaient sur la région entre 1960 et 1970. Pendant la présente période, l'écosystème continue de se développer et donne de nouveaux outils à la population locale pour revendiquer des changements.

Le premier exemple de cet approfondissement est sans aucun doute le rachat du journal en 1978 par Jacques Lamarche. Plus qu'une simple balise temporelle, cet événement marque un changement important pour l'organisation de la vallée. C'est avant tout pour sa vocation communautaire que Lamarche rachète le journal : « Acheter un journal pour défendre un système, s'engager dans la partisanerie, démolir des réputations ou lancer des croisades, n'en vaudrait pas la peine. La vocation de prophète ou de don-quistotte ne m'a jamais attiré⁷⁷. » Ainsi, ce qui anime Lamarche est de participer au développement de la vallée. Son journal devient donc un organe de consultation qui sert d'autres structures de la vallée comme la COPLADE⁷⁸. Son fils, Serge, sera rapidement nommé directeur et il deviendra un des principaux éditorialistes du journal⁷⁹. Lui aussi voit le journal comme un instrument de développement communautaire. Il donne une orientation résolument démocratique au journal : « Les lecteurs fabriquent le journal par leurs activités⁸⁰. » Les travaux de recherche de l'inventaire nous permettent aussi pour la première fois de constater l'importance du journal pour la région. Un sondage réalisé par les chercheurs du COPLADE montre que sur 340 sondées, 303 lisent le journal de façon hebdomadaire⁸¹. À titre de comparaison, *Le Droit* cumule une consultation de 233 chez les mêmes individus sondés. *La Petite-Nation* est donc bien la source d'information principale des gens de la vallée. La famille Lamarche s'impose alors comme les acteurs intellectuels les plus importants de la communauté. Toutefois, leurs actions dépassent largement la direction d'un journal local.

Le CLSC est une autre composante centrale de l'écosystème communautaire. Son implication dans la création du COPLADE illustre bien son rôle pour le développement de la Petite-Nation. Les premières

⁷⁷ Jacques Lamarche, « Pourquoi j'ai acheté ce journal ? », *La Petite-Nation*, 5 janvier 1978, p. 4.

⁷⁸ Pour rappel, Lamarche utilise le journal pour mousser la participation populaire au COPLADE : Jacques Lamarche, « Moi, je ne m'en contrefous pas ! », *La Petite-Nation*, 27 avril 1978, p. 4.

⁷⁹ « L'assemblée publique du 15 novembre 1978 », *La Petite-Nation*, 18 octobre 1978, p. 1.

⁸⁰ Serge Lamarche, « Offrir à nos lecteurs actuels et potentiels une rédaction de qualité », *La Petite-Nation*, 8 janvier 1980, p. 4.

⁸¹ Jean-Paul Denis, *L'inventaire de la Petite-Nation*, op. cit. p. 169.

assemblées du COPLADE ont lieu dans les locaux du CLSC⁸² et l'institution investit une somme de huit mille dollars pour aider le démarrage du comité⁸³. De plus, Louis-Phillipe Robert, qui est alors président du Conseil d'administration du CLSC, est directement impliqué dans le COPLADE. Son frère, André, remplacera Lamarche à titre de président du comité en 1980⁸⁴. Il est aussi important de mentionner que l'institution commence à publier annuellement ses rapports dans le journal pour garder la population informée de son action dans la région⁸⁵. Tous ces éléments nous permettent de constater que le CLSC joue un rôle important dans la consolidation de l'écosystème communautaire en étant directement lié aux diverses initiatives locales de développement.

On constate donc que la structure communautaire locale qui commençait à prendre forme durant la dernière période se trouve grandement consolidée par l'action des acteurs locaux et leur contrôle sur les institutions locales. Cette structure permet maintenant de mobiliser les forces de la vallée. Le journal représente un organe de communication et de consultation qui sert les intérêts de la communauté et des organismes comme le COPLADE. De son côté, le CLSC permet de donner des ressources et des moyens aux organismes communautaires, remplissant ainsi un rôle de premier plan dans leurs efforts de développement régional. Le tout est quant à lui soutenu par un réseau d'acteurs locaux dynamiques capable de cibler les besoins de la région. Il ne reste maintenant qu'à se pencher sur les revendications politiques de cette organisation communautaire.

4.2.2. *Des citoyens engagés : les demandes du milieu*

La consolidation de l'écosystème communautaire de la Petite-Nation permet aux citoyens d'obtenir du soutien dans leurs revendications. En effet, l'écosystème communautaire et le réseau d'acteurs permettent à certaines causes citoyennes d'obtenir un écho plus large et d'être entendues à l'échelle nationale et régionale. Plusieurs exemples pourraient être donnés ici. Toutefois, nous nous concentrerons sur deux. Le choix de ces deux enjeux vient d'une confusion qui fut relevée dans la synthèse historique de Gaffield sur l'Outaouais. À la section dédiée aux revendications rurales, Gaffield fait une étude de cas à partir d'un conflit concernant la fermeture d'une école à Duhamel en 1979 qui opposerait le comité citoyen à la SAO⁸⁶.

⁸² Louis-Phillipe Robert, « Mise sur pied d'un organisme voué au développement de notre région », *loc. cit.*

⁸³ Louise Lesage, « Faut-il s'occuper du développement de notre région ? », *La Petite-Nation*, 23 mars 1978, p. 4.

⁸⁴ Serge Lamarche, « Coplade à Saint-André-Avellin : Nul ne doit raser le passé pour bâtir l'avenir », *La Petite-Nation*, 25 mars 1980, p. 7.

⁸⁵ Suzie Labrosse, « Assemblée générale annuelle du C.L.S.C. », *La Petite-Nation*, 27 juin 1979, p. 5.

⁸⁶ Chad Gaffield, *Histoire de l'Outaouais*, Vol. 6, Les régions du Québec, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, p. 610-612. Selon Gaffield, la fermeture de l'école de Duhamel serait à l'origine de la formation du COPLADE pour lutter contre les plans d'aménagement de Duhamel par la SAO. Pourtant, nous avons vu que le COPLADE est créé bien avant l'émergence de ce conflit et cherche à répondre à des problématiques qui dépasse le

La recherche dans les journaux a permis de constater qu'il s'agissait en fait de deux conflits distincts. L'un concerne bien le comité citoyen de Duhamel et la SAO, mais il n'a rien à voir avec la fermeture de l'école. En fait, il y a bien une mobilisation importante pour s'opposer à la fermeture d'une école, mais, comme nous le verrons, il s'agit d'un conflit beaucoup plus large qui oppose tout le nord de la vallée à la Commission Scolaire Régionale Papineau (CSRP). Il s'agira donc d'éclaircir cette confusion tout en se servant de ces exemples pour illustrer la capacité des citoyens à se mobiliser pour une cause locale et donc de forger une conscience « régionale » en décalage avec l'esprit de clocher.

Dans un premier temps, intéressons-nous à la contestation citoyenne contre la SAO. Le principal point de litige qui mène à la mobilisation du comité de citoyen de Duhamel est sans aucun doute la fermeture du centre touristique pour la saison hivernale 1978-1979. En réaction, en janvier 1979, un nouveau comité citoyen s'organise dans la municipalité de Duhamel, située sur la rive nord du lac Simon. Le comité se dote de plusieurs sous-comités, dont un qui a pour objectif de travailler à la réouverture du centre touristique en hiver⁸⁷. Comme vu précédemment, cette initiative s'inscrit dans une prise de conscience sur les besoins réels de l'industrie touristique. Le comité reçoit donc le soutien du journal, qui relaie ses actions⁸⁸, du CLSC, qui apporte un soutien matériel⁸⁹, et du COPLADE qui utilise son influence pour que la cause du comité soit entendue sur le plan politique⁹⁰. Ce soutien permet à la cause de devenir véritablement régionale, surtout avec la prise de conscience du besoin de développer le tourisme hivernal.

Ainsi, en avril 1979, une lettre est envoyée à la SAO par le comité. Cette lettre demande une commission d'enquête sur la SAO et donne une liste de 14 motifs⁹¹. Ces motifs font état d'un manque de transparence et d'implication. Cependant, le point le plus important relevé par le comité est la contradiction entre la volonté affirmée de la société en matière de développement touristique et la fermeture du centre. En guise de réponse, le directeur général de la SAO, Antoine Grégoire, affirme que le centre ne dispose pas des installations nécessaires pour soutenir un tourisme hivernal, mais que la société s'engage à développer le centre en ce sens si telle est la volonté de la communauté locale⁹². Cependant, le comité n'accepte pas cette réponse. En effet, les citoyens relèvent encore une fois la contradiction entre le discours de la SAO et ses

cadre de la municipalité de Duhamel. Comme nous le verrons, le conflit ne concerne finalement pas l'école de Duhamel, mais plutôt celle de Chénéville. De plus, la SAO n'est pas impliquée dans ce dossier.

⁸⁷ « Comité citoyens de Duhamel », *La Petite-Nation*, 7 février 1979, p. 7.

⁸⁸ En publiant, par exemple, une lettre envoyée à la SAO par le comité : « Dossier de la S.A.O. : Quelques questions du comité provisoire des citoyens de Duhamel », *La Petite-Nation*, 4 avril 1979, p. 15.

⁸⁹ Jacques Lamarche, « Le Centre touristique du Lac Simon », *La Petite-Nation*, 18 avril 1979, p. 4.

⁹⁰ Une rencontre est organisée entre le comité et le ministre du Tourisme, Yves Duhaime, grâce à l'influence du COPLADE et du réseau de contacts de Jacques Lamarche : Jacques Lamarche, « Le centre touristique du Lac-Simon », *La Petite-Nation*, 18 avril 1979, p. 4.

⁹¹ « Les citoyens de Duhamel et la SAO », *La Petite-Nation*, 4 avril 1979, p. 1.

⁹² « Réponse d'Antoine Grégoire », *La Petite-Nation*, 4 avril 1979, p. 17.

actions réelles. Si le manque d'installations justifie la fermeture en hiver, comment se fait-il qu'aucune action ne fût prise en ce sens au préalable ? Selon le comité, la réponse est simple : la SAO ne connaît pas et ne s'intéresse pas au milieu. Pour illustrer cela, le comité donne l'exemple des publicités de la SAO qui affirment que le centre est bien ouvert en hiver⁹³. Cette fausse publicité amène des touristes à devoir se buter à un centre touristique fermé et nuit donc au développement touristique de la vallée en lui donnant une mauvaise réputation. En conséquence, le comité propose de se porter acquéreur du centre en créant une coopérative municipale⁹⁴. Cette idée s'inscrit dans la lignée d'une reprise en main locale du développement touristique. Le but est de pallier l'éloignement de la SAO et sa méconnaissance du milieu en redonnant la responsabilité du centre à la communauté.

Il est aussi important de mentionner qu'en parallèle du conflit entre la SAO et le comité citoyen, la consultation populaire du CRDO de 1979 est en branle. Le CRDO prend alors lui aussi conscience du besoin de développer le tourisme hivernal⁹⁵. La SAO entreprend donc aussi un effort de consultation et Antoine Grégoire va lui-même à la rencontre du comité en juillet⁹⁶. Le conflit prendra fin en septembre alors que la SAO annonce finalement que l'ouverture du centre sera maintenue pour la saison hivernale 1979-1980 grâce à l'embauche d'un animateur⁹⁷. Il s'agit d'un gain important pour la communauté de Duhamel, mais aussi pour la vallée. Pour la première fois, la population locale fut prise en compte dans le processus décisionnel de la SAO. La mobilisation du comité citoyen, ainsi que le soutien apporté par l'écosystème communautaire, a permis à une cause locale d'être entendue à l'échelle régionale. Toutefois, il ne s'agit pas du seul gain réalisé par une mobilisation populaire de la vallée en 1979. Une autre cause qui dépasse de loin l'ampleur de ce premier exemple est aussi responsable d'une écoute attentive des demandes du milieu.

Dans un second temps, comme nous l'avons vu dans le précédent chapitre, les tentatives de fermeture d'écoles locales et la centralisation des élèves de niveau secondaire vers la polyvalente de Papineauville, commençaient déjà à préoccuper la population entre 1970 et 1978. La CSRP avait toutefois décidé de ne pas aller de l'avant devant l'opposition rencontrée. Or, la situation prend une tout autre ampleur en 1979. Le 14 février, malgré une forte opposition, connue par la Régionale⁹⁸, la CSRP décide de fermer l'école secondaire de Chénéville⁹⁹ et de déplacer les élèves vers Saint-André-Avellin pour l'année 1979-

⁹³ « Dossier de la S.A.O. : Quelques questions du comité provisoire des citoyens de Duhamel », *loc. cit.*

⁹⁴ « Le comité de citoyens : une coopérative à Duhamel ? », *La Petite-Nation*, 18 avril 1979, p. 1.

⁹⁵ Serge Lamarche, « Le tourisme hivernal », *La Petite-Nation*, 15 août 1979, p. 4.

⁹⁶ Serge Lamarche, « La SAO ouvrira l'hiver prochain si... », *La Petite-Nation*, 15 juillet 1979, p. 1.

⁹⁷ « La SAO ouvrira à Duhamel », *La Petite-Nation*, 19 septembre 1979, p. 1.

⁹⁸ La CSRP entreprend une consultation sur la question en janvier 1979 et doit faire face à des parents refusant catégoriquement la centralisation vers la polyvalente et la fermeture de l'école de Chénéville : « Le placement scolaire : Chénéville ou Saint-André-Avellin ? », *La Petite-Nation*, 17 janvier 1979, p. 1.

⁹⁹ À noter que, bien que les niveaux 3, 4 et 5 soient déjà centralisés à Papineauville depuis son ouverture en 1970, les écoles de Saint-André-Avellin et de Chénéville disposent toujours d'une classe de secondaire 1 et 2.

1980¹⁰⁰. 250 parents sont présents à l'assemblée de la Régionale et, selon le journal, la décision provoque une forte réaction : « La salle a réagi très vivement et les représentants des parents ont déclaré ouvertement faire la guerre à cette décision par moyens encore à déterminer¹⁰¹. »

La décision de la Régionale fait alors l'objet d'une couverture médiatique étendue au sein du journal. La famille Lamarche est particulièrement impliquée dans le dossier puisque Serge et Claude¹⁰² ont tous deux été enseignants à l'école de Chénéville¹⁰³. De son côté, Jacques s'était déjà impliqué dans le dossier du placement des élèves et possède une opinion tranchée sur le sujet : « [...] l'éducation d'un enfant, c'est l'affaire de toute une vie et ça commence dans sa famille et DANS SON VILLAGE¹⁰⁴ ! » Cette couverture nous permet de suivre le conflit de près alors que Serge et Jacques se rendent dans les assemblées de parents et les réunions de commissaires pour informer la population de chaque rebondissement dans ce dossier. Le journal propose ainsi une couverture jour par jour, et même parfois, d'heure en heure.

Avant de poursuivre sur le déroulement de ce conflit, il est important d'expliquer en quoi cette décision de la CSRP pose autant un problème pour les parents. En effet, cette décision rejoint la question de l'organisation géographique de la vallée. Au précédent chapitre, nous avons vu que la centralisation de la Régionale avait fait naître des tensions entre le Nord et le Sud de la vallée. L'école de Chénéville est alors perçue comme le dernier rempart contre la centralisation vers le sud en raison du fait qu'elle dessert l'ensemble du nord de la vallée. Comme le souligne Serge Lamarche, on craint que la fermeture de l'école ne soit que le premier pas vers une centralisation complète à la polyvalente¹⁰⁵. Ainsi, la mobilisation dépasse de loin les villages du nord de la vallée et s'étend aussi à l'ensemble de la zone « centrale » qui craint aussi l'effet domino de cette décision. La contestation des parents doit impérativement être comprise à la lumière de cette problématique. L'autre enjeu repose sur le fonctionnement même de la Régionale. Le plus éloquent à ce sujet est Jacques Lamarche qui critique le fait que les commissaires de la Lièvre aient pu se prononcer sur le sujet¹⁰⁶. C'est d'ailleurs leur vote en bloc (10 commissaires sur 20) qui a permis la décision alors que seuls deux commissaires de la Petite-Nation¹⁰⁷ ont appuyé la décision¹⁰⁸. La problématique dépasse donc de

¹⁰⁰ « La commission scolaire dit non et décide de fermer l'école de Chénéville », *La Petite-Nation*, 21 février 1979, p. 1.

¹⁰¹ *Ibid.*

¹⁰² Fille de Jacques Lamarche, plus impliquée dans la création des *Éditions de la Petite-Nation* et dans la création littéraire.

¹⁰³ Claude Lamarche, *Jacques Lamarche : un homme, une époque*, Montpellier, Écrits des Hautes-Terres, 2005, p. 106.

¹⁰⁴ Jacques Lamarche, « Les liens entre la famille et l'école », *La Petite-Nation*, 26 janvier 1978, p. 1.

¹⁰⁵ Serge Lamarche, « Le printemps de Prague – Le placement des élèves », *La Petite-Nation*, 28 mars 1979, p. 1.

¹⁰⁶ Jacques Lamarche, « Un magnifique exemple de démocratie scolaire », *La Petite-Nation*, 28 février 1979, p. 4.

¹⁰⁷ Les deux vallées disposent de 10 commissaires chacun à la CSRP.

¹⁰⁸ « La commission scolaire dit non et décide de fermer l'école de Chénéville », *op. cit.*

loin la simple question du placement des élèves et concerne aussi les pratiques démocratiques de la CSRP, surtout dans un contexte national de décentralisation et de consultation.

En ce qui concerne le conflit, les parents s'organisent rapidement contre la Régionale. Il serait impossible de rendre compte ici de l'ensemble des actions prises entre février et avril 1979 concernant ce dossier. Nous essaierons donc de nous en tenir à l'essentiel. Ainsi, le 26 février, douze jours après la décision, un comité de coordination se met en place à Ripon pour organiser la contestation des parents¹⁰⁹. Toutes les municipalités du nord et du centre y envoient un délégué qui agit comme personne-ressource pour les parents¹¹⁰. De nombreux actes de protestation ont ainsi lieu entre février et avril grâce à la coordination offerte par ce comité. On peut donner en exemple le piquetage de l'école de Chénéville par les parents et les enseignants le 25 mars¹¹¹ ou encore une manifestation du 27 mars où 60 parents se rendent au bureau de la régionale à Buckingham. On note d'ailleurs la présence d'acteurs locaux importants comme Louis-Phillipe Robert, alors toujours président du CLSC, et le maire de Chénéville, Alonzo Proulx¹¹². L'organisation et la mobilisation des parents force finalement la CSRP à revenir sur sa décision lors d'une rencontre des commissaires le 3 avril et à maintenir le niveau secondaire à Chénéville¹¹³. La bataille est donc une fois de plus gagnée par la communauté locale qui a réussi à faire reculer une instance régionale dans son effort de centralisation.

Pour conclure cette partie sur la mobilisation citoyenne, on constate la capacité du milieu à dorénavant s'organiser et à se mobiliser pour obtenir des gains. Dans les deux cas, la victoire de la mobilisation locale entraîna des conséquences sur l'avenir des structures concernées. La SAO donnera finalement le contrôle de ces installations à la municipalité de Duhamel en 1981, comme souhaité par le comité en 1979¹¹⁴. De son côté, la CSRP sera contrainte de fermer ses portes en 1983 après que les commissaires décidèrent de saborder la Régionale¹¹⁵. Ce dernier cas doit toutefois aussi se comprendre dans le contexte de décentralisation scolaire amorcée par le ministère de l'Éducation en 1981 suivant les recommandations du livre blanc de Camille Laurin¹¹⁶. Quoi qu'il en soit, la Commission Scolaire Seigneurie devient maintenant la seule commission scolaire œuvrant dans la vallée. La gestion bicéphale d'une CS locale et d'une CS Régionale prend officiellement fin, au grand plaisir des Lamarche : « Pour la Petite-

¹⁰⁹ « Au fil des jours – 26 février », *La Petite-Nation*, 7 mars 1979, p. 3.

¹¹⁰ « Au fil des jours – 2 mars », *La Petite-Nation*, 7 mars 1979, p. 3.

¹¹¹ Jacqueline Lalande, « Les gens du Petit-Nord ne se laisseront pas tondre comme des moutons », *La Petite-Nation*, 28 mars 1979, p. 2.

¹¹² « "J'appelle la police" disait le directeur général », *La Petite-Nation*, 4 avril 1979, p. 3.

¹¹³ « Le président des parents de la Régionale Papineau démissionne », *La Petite-Nation*, 11 avril 1979, p. 11.

¹¹⁴ « S.A.O. accepte de confier la gestion des centres ruraux », *La Petite-Nation*, 29 décembre 1981, p. 2.

¹¹⁵ « La commission scolaire régionale Papineau : hara-kiri », *La Petite-Nation*, 8 février 1983, p. 3.

¹¹⁶ Jean Bernatchez et Olivier Lemieux, *La gouvernance scolaire au Québec : Histoire et tendances, enjeux et défis*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2022, p. 40.

Nation, c'est une question de vie et de survie, une question d'autonomie, une question d'appartenance¹¹⁷. » Ces exemples nous montrent la capacité des citoyens à se mobiliser pour des enjeux qui dépassent leur municipalité, prouvant ainsi définitivement la fin du règne de l'esprit de clocher tant critiqué par les acteurs libéraux des années 1960. À l'inverse, on assiste au déploiement d'une conscience « régionale » qui permet à des citoyens de municipalités différentes de se coordonner pour des causes qui les touchent tous. La table est donc mise pour une autre cause, plus grande, qui vise la reconnaissance de la vallée à l'échelle nationale.

4.2.3. *Rapatrier la Petite-Nation dans Papineau : (ré)obtenir une représentation politique*

Pour terminer cette deuxième thématique sur la culture politique, il convient de s'intéresser à la lutte pour obtenir une représentation politique à l'échelle nationale. Pour rappel, la réforme électorale de 1972 avait sorti la Petite-Nation du comté électoral de Papineau pour l'intégrer, sans consultation au préalable, au comté d'Argenteuil¹¹⁸. La région s'était alors retrouvée noyée dans un comté avec lequel elle n'entretenait aucun lien historique, économique et politique. La Petite-Nation se retrouvait aussi représentée par un député, Zoël Saindon, qui ne s'intéressait que très peu à la nouvelle partie de son comté, comme nous l'avons vu dans le précédent chapitre. Cette décision avait ainsi fait l'objet d'une forte contestation chez les acteurs politiques et intellectuels de la vallée. Cette contestation s'était toutefois limitée à une prise de parole.

Avec l'élection de René Lévesque en 1976, l'idée d'une nouvelle réforme électorale refait surface. Lévesque nomme Robert Burns à la tête d'un nouveau ministère d'État chargé de se pencher sur la question¹¹⁹. La porte s'ouvre alors pour un rapatriement de la Petite-Nation dans Papineau. Ainsi, en 1978, la Commission de la réforme parlementaire dépose un premier rapport où Papineau s'étend à l'ouest pour englober une partie de la ville de Gatineau (Touraine), la partie occidentale de Hull et une partie de la ville d'Aylmer¹²⁰. Jacques Lamarche prend rapidement la plume pour s'indigner de cette décision qui occulte complètement la volonté exprimée par la Petite-Nation depuis les six dernières années : « En 1973, la Commission permanente nous a argenteuillisés, voilà maintenant qu'elle papineaute les Gatinois. [...] Dans son caveau familial de Montebello, Louis-Joseph Papineau doit frémir de honte et de colère ! »¹²¹ Il n'est d'ailleurs pas le seul. En effet, le Conseil de comté de Papineau adopte une résolution, retranscrite dans son

¹¹⁷ Serge Lamarche, « Vive la Seigneurie », *La Petite-Nation*, 8 février 1983, p. 4.

¹¹⁸ Voir Annexe 3 pour l'évolution de la carte électorale entre 1965 et 1980.

¹¹⁹ Il s'agit du ministère de la Réforme parlementaire dont le mandat est de revoir le mode de scrutin et le financement des partis et de consulter la population sur ces enjeux. Voir : Jean-Charles Panneton, *Op. Cit.* p. 20.

¹²⁰ Jacques Lamarche, « Une troufignanterie stupide », *La Petite-Nation*, 16 mars 1978, p. 4.

¹²¹ *Ibid.*

intégralité dans le journal, pour s'opposer à ce nouveau découpage. En mobilisant des facteurs historiques et politiques, le conseil conclut sa résolution :

EN CONSÉQUENCE nous demandons que toute nouvelle délimitation du comté de Papineau respecte l'essentiel de ses anciennes frontières, avant 1973, même si l'on juge bon de détacher la section, autrefois rurale, qui est devenue aujourd'hui la principale ville de tout ce vaste district, soit la Ville de Gatineau, mais sans inclure dans le nouveau découpage des agglomérations lointaines comme Touraine, Aylmer et Hull-Ouest, qui n'appartiennent aucunement à notre district¹²².

Les acteurs locaux s'organisent alors pour obtenir une représentation politique. On forme ainsi le Comité intégrité Papineau qui réunit des délégués de chaque parti politique sous la présidence de Jacques Dupont¹²³. Le Comité se donne pour objectif d'étudier la viabilité d'un comté électoral qui réunirait les vallées de la Petite-Nation et de la Lièvre exclusivement. Le comité rédigera d'ailleurs un mémoire publié dans le journal à l'été 1978. Les conclusions du mémoire sont sans équivoque : la Petite-Nation, pour des raisons historiques, géographiques, politiques, culturelles, sociales et économiques, doit être réintégrée dans Papineau sans que soient ajoutées des parties de Gatineau¹²⁴.

Par un incroyable concours de circonstances, le ministre Burns est justement en retraite de santé¹²⁵ au lac Simon cette année-là¹²⁶. Il organise une rencontre avec son cabinet à son chalet de la Baie de l'Ours le 7 août. Le journal s'intéresse donc de près à la présence du ministre. Dans une entrevue donnée à Jacques Lamarche, le ministre dit ceci :

Je suis de près les travaux de votre comité, appuyés par 27 municipalités de la préfecture du comté Papineau. À la prochaine élection, vous seriez heureux de voter dans Papineau plutôt qu'Argenteuil, n'est-ce pas? Après tout, c'est ici, dans la Petite-Nation, que je suis venu retrouver ma santé¹²⁷.

La cause du Comité Dupont reçoit donc le support du ministre lui-même. Cependant, le projet de rapatriement doit aussi composer avec l'opposition d'un acteur inattendu : Claude Ryan. En effet, après sa nomination comme chef du PLQ en 1979, Ryan a besoin d'un siège pour entrer à l'Assemblée nationale. Ce

¹²² Conseil de comté de Papineau, « L'identité du district électoral de Papineau », *La Petite-Nation*, 16 mars 1978, p. 1.

¹²³ « Formation du Comité d'intégrité », *La Petite-Nation*, 23 mars 1978, p. 1. Pour rappel, Jacques Dupont fut l'un des plus fidèles militants de la campagne du candidat libéral Mark Assad durant l'élection de 1970. Il se présenta comme indépendant en 1973 en signe d'opposition à la réforme de la carte électorale en 1972. Voir Chapitre III, partie 3.1.1. et 3.3.1.

¹²⁴ Comité Dupont, « Le district électoral Papineau », *La Petite-Nation*, 1^{er} juin 1978, p. 16 et 19.

¹²⁵ Le ministre Burns souffre d'un malaise cardiaque le 23 mai 1978, ce qui explique cette retraite : Jean-Charles Panneton, *op. cit.* p. 165.

¹²⁶ « Trois jours de réflexion avec le ministre Robert Burns », *La Petite-Nation*, 16 août 1978, p. 3.

¹²⁷ Cité dans : Jacques Lamarche, « Le ministère d'État aux institutions politiques », *La Petite-Nation*, 16 août 1978, p. 3.

n'est nul autre que le député d'Argenteuil, Zoël Saindon, qui donnera son siège et pourra ainsi à nouveau assumer pleinement ses fonctions de maire de Lachute¹²⁸. L'élection partielle est aisément remportée par Ryan avec 64% des voix exprimées¹²⁹. Lors de sa première visite dans la Petite-Nation en septembre 1979, il est rapidement questionné sur l'avenir de celle-ci au sein d'Argenteuil. Ryan se positionne alors contre le Comité Dupont et affirme que certaines municipalités ont exprimé leur souhait de rester dans Argenteuil¹³⁰. Ryan continuera de soutenir cette ligne en 1980. Pourtant, les sources montrent le contraire. Les maires du Conseil de comté de Papineau avaient appuyé à l'unanimité la résolution de mars 1978. De plus, le journal entreprend une consultation auprès des maires en 1980 et aucun d'entre eux ne dit avoir été approché par Ryan ou par le PLQ sur cette question¹³¹. À la lumière de ces éléments, il est possible de penser que l'affirmation de Ryan ne concernait pas les maires de la Petite-Nation, mais plutôt d'autres maires d'Argenteuil.

L'année 1980 sera donc déterminante pour la vallée. La Commission permanente doit rendre sa décision en mai en vue de l'élection provinciale de 1981. Le 27 février, une ultime rencontre de consultation a lieu à Hull organisée par la Commission pour entendre les revendications de la région sur la carte électorale. Cet évènement permet au Comité Dupont de déposer son rapport final¹³². Selon les propos rapportés par Serge Lamarche, la Commission aurait répondu favorablement au rapport en affirmant que la Petite-Nation était le milieu le plus impliqué dans ce dossier¹³³. Fait intéressant, Lamarche en profite aussi pour donner une copie de l'*Inventaire de la Petite-Nation* aux commissaires présents afin de les aider à comprendre la singularité de la vallée et ses besoins.

L'ensemble de ces événements semble bien avoir fait son chemin vers la Commission. Les procès-verbaux de la Commission nous permettent de constater que Robert Burns est particulièrement sensible aux enjeux identitaires soulevés par le Comité dans ses justifications. Déjà, en décembre 1978, on peut relever cette prise de parole du ministre Burns lorsque le sujet de la délimitation de Papineau est soulevé :

[...] je suis particulièrement au courant du problème que soulève le député de Papineau, parce qu'ayant une résidence secondaire dans l'Outaouais, je connais assez bien le type de problèmes qu'il nous a soulevés. Effectivement, il y a des incohérences surtout dans l'aspect des dénominations des comtés de l'Outaouais où, par exemple, vous avez, à toutes fins pratiques, le chef-lieu du comté d'Argenteuil qui s'appelle Papineauville

¹²⁸ « Le docteur Saindon remet sa démission », *La Petite-Nation*, 3 janvier 1979, p. 1.

¹²⁹ « Résultat des élections », *La Petite-Nation*, 2 mai 1979, p. 1.

¹³⁰ Serge Lamarche, « La Petite-Nation dans la circonscription de Papineau », *La Petite-Nation*, 19 septembre 1979, p. 4.

¹³¹ « Future circonscription de Papineau : Carte de la démocratie ? », *La Petite-Nation*, 11 mars 1980, p. 2.

¹³² « Révisions de la carte électorale », *La Petite-Nation*, 5 février 1980, p. 15.

¹³³ Serge Lamarche, « Nouveau comté aux prochaines élections », *La Petite-Nation*, 4 mars 1980, p. 3.

et que vous avez aussi le chef-lieu du comté de Papineau qui s'appelle Gatineau et qui n'est pas du tout dans le comté de Gatineau, etc. Il s'agit d'une série d'incohérences comme celles-là¹³⁴.

Il est important de rappeler qu'en décembre 1978, Burns sort alors tout juste de sa retraite de santé à la Baie de l'Ours. Il semble donc que les préoccupations du milieu aient directement influencé cette prise de parole. On peut toutefois relever une erreur du ministre dans cette citation : le chef-lieu du comté d'Argenteuil n'est pas Papineauville, mais bien Lachute.

Finalement, le rapport préliminaire de la Commission, déposé le 24 mars 1980, tranche : la Petite-Nation fera dorénavant partie du comté de Papineau avec sa vallée sœur, la Lièvre¹³⁵. Pour les acteurs de la région, il s'agit d'une victoire importante qui rectifie une erreur commise il y a huit ans. Pour Serge Lamarche, il s'agit d'une victoire plus grande. Selon lui, cette nouvelle carte permettra une meilleure représentation non seulement pour la Petite-Nation, mais aussi pour les municipalités rurales de la Lièvre :

Si plusieurs municipalités de la Petite-Nation sont centenaires, la vallée de la Lièvre, plus jeune, a progressé différemment à proximité de Hull. Dans la Petite-Nation, les gens se retrouvent au sein de groupes actifs, soucieux d'un développement autonome et particulier. Dans la Lièvre, les organismes régionaux ont quelque difficulté à cerner et proposer des objectifs semblables. À première vue, le fait d'être isolé entre Hull et Lachute, dans la Petite-Nation, suscite ce développement; dans la Lièvre, les liens avec la Communauté régionale de l'Outaouais créent une certaine dépendance dans le développement¹³⁶.

Plus qu'une victoire symbolique, cette décision est porteuse d'espoir pour les acteurs locaux. L'isolement et l'exclusion de la vallée seraient dorénavant chose du passé avec la réintégration politique de la Petite-Nation à l'Outaouais. Il est terminé le temps des situations ambiguës avec un député tourné vers Montréal et les Laurentides¹³⁷. La Petite-Nation est maintenant politiquement une composante de l'Outaouais et se dote d'une représentation à l'Assemblée nationale plus centrée sur ses besoins réels.

Pour conclure cette thématique, il est possible de formuler trois constats. Premièrement, l'écosystème communautaire mis en place durant la précédente période fut grandement consolidé grâce aux réseaux s'étant construits entre le journal, le COPLADE et le CLSC. Deuxièmement, cet écosystème a ensuite permis à des causes citoyennes d'obtenir un écho important dans l'ensemble de la vallée et ainsi de dépasser les limites municipales. Troisièmement, la Petite-Nation est finalement en mesure de reprendre en main son

¹³⁴ Commission permanente de l'Assemblée nationale sur le remaniement des districts électoraux, *Journal des débats de l'Assemblée nationale*, 31^e législature, 3^e session, 6 décembre 1978, p. B.8621

¹³⁵ « La Petite-Nation de Papineau éclate de joie ! », *La Petite-Nation*, 1^{er} avril 1980, p. 1.

¹³⁶ Serge Lamarche, « La renaissance de Papineau », *La Petite-Nation*, 8 avril 1980, p. 4.

¹³⁷ Voir chapitre III, partie 3.2.2. et 3.3.2.

destin en assurant sa réintégration dans un comté électoral qui lui assurerait une représentation politique adéquate. Ce dernier élément représente en quelque sorte l'arrivée à maturité de la vallée, car, pour la première fois, elle a réussi à se faire entendre à l'échelle nationale comme un tout; la vallée de la Petite-Nation. Cette trame narrative d'arrivée à maturité est aussi ressentie par des acteurs contemporains à la période. Des acteurs comme Bernard Guindon, premier préfet de la MRC de Papineau, parlent, par exemple, de se donner « les moyens de devenir adultes¹³⁸. » Toutefois, celui qui cerne le mieux cette idée est sans aucun doute un collaborateur du journal, Claude Chénier, qui écrit en 1979 à propos de l'émergence d'une conscience régionale :

Comme les individus qui la composent, une communauté doit acquérir une certaine indépendance vis-à-vis les communautés voisines afin de pouvoir affirmer son identité. [...] Elle se compare aux autres pour se définir. C'est la période de son adolescence, de l'esprit de clocher, de la jalousie. Mais une fois que la conscience de soi est suffisamment développée, il importe d'élargir sa conscience et de participer à la vie d'un ensemble tout en restant soi-même. C'est le passage à la maturité¹³⁹.

4.3. Une identité définie : la Petite-Nation de l'Outaouais

Pour terminer ce chapitre, intéressons-nous aux effets des transformations de la présente période sur les référents identitaires véhiculés par les acteurs intellectuels de la vallée. La période 1970-1978 a vu l'identité locale se définir par une revalorisation du passé seigneurial. Ce fut aussi un moment d'intégration à la nouveaux référents identitaires de la nation québécoise axée sur des symboles séculaires et une appartenance particulière au territoire. Dans cette dernière partie, il sera donc possible d'observer, là encore, la consolidation de ces transformations identitaires à l'échelle locale, mais aussi à l'échelle nationale. Pour illustrer cela, nous procéderons en deux temps. Il sera d'abord question de la mise en valeur d'une identité locale, et ensuite de l'appartenance nationale des gens de la vallée. L'identité locale et nationale de la Petite-Nation semble se développer et se consolider autour de deux référents fondamentaux : le patrimoine et le territoire. En d'autres termes, ce qui définit dorénavant la vallée est l'attachement à une histoire singulière s'étant déroulée sur un territoire précis. Décortiquons ces deux aspects.

¹³⁸ « Prendre le temps de devenir adulte », *La Petite-Nation*, 30 novembre 1982, p. 1.

¹³⁹ Claude Chénier, « L'importance d'une conscience régionale », *La Petite-Nation*, 4 décembre 1979, p. 4.

4.3.1. Protéger le passé : un rôle au sein du Québec moderne

Tout d'abord, le patrimoine et l'histoire de la vallée continuent d'intéresser les acteurs locaux. Si la période 1970-1978 avait vu un retour du passé seigneurial, les années 1978-1983 sont un moment pour consolider la valorisation de ce passé. Avec le développement de l'industrie touristique, et sous l'impulsion de Jacques Lamarche et du COPLADE, on assiste à la mise en place de diverses initiatives visant la mise en valeur du patrimoine de la vallée. À ce titre, l'impact de la famille Lamarche est indissociable de leur implication au sein d'autres structures et institutions de la région, notamment le COPLADE. En raison de l'implication de Jacques au sein de l'organisme, la famille participe activement à l'approfondissement de l'écosystème communautaire. Comme premier président du Comité, Lamarche s'implique énormément dans le développement culturel. Il participe ainsi à la mise en place d'un sous-comité patrimonial pour que le COPLADE prenne en main la mise en valeur du patrimoine de la vallée : « Il faut ensuite s'organiser pour mettre ce patrimoine en évidence et favoriser l'accès communautaire et national à cet héritage six fois séculaire¹⁴⁰. » Il propose aussi d'utiliser l'ancien couvent des Sœurs de la Providence, appartenant au complexe du CLSC, pour faire un centre d'exposition¹⁴¹. Là aussi, cette idée se veut un moyen de renforcer l'esprit communautaire et développer une culture propre à la vallée :

À long terme, le projet d'un centre permanent d'exposition artistique et patrimoniale est rentable et s'autofinance sans frais pour la corporation du Centre d'accueil. Vernissages, visites, lancements pourraient se succéder dans ce centre qui, d'une part, aurait une vocation de musée pour notre vallée et, d'autre part, une vocation de galerie artistique pour nos peintres, émailleurs, céramistes¹⁴².

L'autre projet mis de l'avant par les Lamarche est le circuit patrimonial de la Petite-Nation. La première trace de ce projet est relevable à la fin de l'été 1978, alors que Jacques Lamarche pose les bienfaits de ce projet pour l'industrie touristique et le développement d'une conscience régionale¹⁴³. Lamarche propose alors un premier tracé qui permettrait de mettre en valeur vingt sites historiques de la vallée, dont des monuments comme le manoir de la famille Papineau, des infrastructures plus récentes comme l'ancien barrage hydro-électrique de Ripon ou encore du patrimoine populaire bâti comme les maisons centenaires de Montpellier. Lamarche et le COPLADE se lancent donc dans une vaste campagne pour obtenir du financement et du soutien. La première forme de soutien viendra du ministère des Affaires culturelles qui accepte d'octroyer une subvention de 1 950\$ au COPLADE pour aider l'organisme à mettre le circuit en

¹⁴⁰ Jacques Lamarche, « Dépositaires et gestionnaires de notre patrimoine », *La Petite-Nation*, 28 mars 1979, p. 4.

¹⁴¹ « Un centre d'exposition pour la Petite-Nation », *La Petite-Nation*, 13 décembre 1978, p. 1.

¹⁴² *Ibid.*

¹⁴³ Jacques Lamarche, « Le circuit patrimonial de la Petite-Nation », *La Petite-Nation*, 9 août 1978, p. 4.

place¹⁴⁴. De plus, le Conseil de comté accepte de mettre en place le Conseil patrimonial de Papineau pour soutenir le projet et mobiliser les élus municipaux¹⁴⁵. Ce Conseil patrimonial continuera d'exister après la mise en place du circuit et se donnera un mandat plus large de réaliser un inventaire du patrimoine matériel de la vallée et, surtout, de promouvoir cet héritage à l'extérieur de la Petite-Nation¹⁴⁶. Le circuit sera finalement inauguré pour l'été 1980 grâce à la distribution d'un dépliant et la création de panneaux d'interprétation sur les divers sites patrimoniaux identifiées par le Conseil.

L'exemple du circuit patrimonial permet de relever une continuité entre la précédente période et la présente. Cependant, la revalorisation de l'histoire de la vallée prend maintenant une dimension matérielle et démocratique grâce à ce genre de projets permettant aux habitants de la vallée de mieux connaître leur histoire, mais aussi en donnant une raison aux touristes d'explorer la région sans se limiter aux attractions comme le centre touristique du Lac Simon. Cette revalorisation du patrimoine à l'échelle locale reçoit aussi un appui du gouvernement provincial. Le ministère des Affaires culturelles ne soutient pas seulement le circuit patrimonial durant cette période, il finance aussi à hauteur de 250 000\$ la rénovation du Manoir Papineau en 1979¹⁴⁷, joyau patrimonial de la vallée. Cette revalorisation du patrimoine et du passé semble donc donner une nouvelle vocation à la vallée. Dans son livre *Persistances seigneuriales*, l'historien Benoit Grenier montre l'importance de ce qu'il nomme « les passeurs d'histoire » dans la préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti¹⁴⁸. Il semble que la Petite-Nation se donne cette vocation : assurer la survie d'une histoire singulière par la préservation du patrimoine local. Rappelons ici que ce patrimoine est loin d'être anodin puisqu'il s'agit après tout du patrimoine matériel de l'une des familles les plus influentes du XIX^e siècle québécois¹⁴⁹. La vocation de « passeurs d'histoire » se donne alors une dimension institutionnelle. On peut donner l'exemple de la rédaction d'une collection patrimoniale au sein des Éditions de la Petite-Nation sous la direction de Claude Lamarche et qui a justement pour vocation d'assurer la passation de l'histoire de la vallée¹⁵⁰. Les Conseils patrimoniaux municipaux mis en place dans 14 des 25

¹⁴⁴ « \$1 950 pour le Circuit patrimonial de la Petite-Nation », *La Petite-Nation*, 1^{er} novembre 1978, p.1. Cette somme sera principalement investie dans l'impression d'un dépliant permettant aux touristes d'effectuer le circuit. Ce dépliant fut distribué dans les commerces de la vallée et les centres touristiques de la SAO.

¹⁴⁵ « Au conseil de comté, le 14 novembre 1978 », *La Petite-Nation*, 22 novembre 1978, p. 2.

¹⁴⁶ Jacques Lamarche, « Dépositaires et gestionnaires de notre patrimoine », *La Petite-Nation*, 28 mars 1979, p. 4.

¹⁴⁷ « Les travaux de rénovation débutent au manoir Papineau », *La Petite-Nation*, 8 août 1979, p. 2.

¹⁴⁸ Benoit Grenier, *Persistances Seigneuriales : Histoire et mémoire de la seigneurie au Québec depuis son abolition*, Québec, Les éditions du Septentrion, 2023, p.220.

¹⁴⁹ En plus d'être un lieu lié à des figures comme Louis-Joseph et Denis-Benjamin Papineau, il est important de rappeler qu'Henri Bourassa passe une partie importante de son enfance et adolescence au domaine familiale. C'est aussi à Papineauville qu'il fait ses premières armes en politique comme maire du village. Voir : Réal Bélanger, *Henri Bourassa : Le Fascinant Destin d'Un Homme Libre (1868-1914)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2013, p. 1-42.

¹⁵⁰ Jacques Lamarche, « Nos institutions centenaires dans la Petite-Nation », *La Petite-Nation*, 27 novembre 1979, p. 2.

municipalités pour orienter le Conseil patrimonial de Papineau¹⁵¹ représentent aussi un bon exemple de l'institutionnalisation de cette vocation mémorielle.

La valorisation du patrimoine et la vocation de « passeurs d'histoire » qui en découle permettent à la Petite-Nation d'acquérir une identité distincte au sein de l'Outaouais. Comme l'explique Serge Lamarche, les racines de cette identité remontent à un passé antérieur à celui de l'Outaouais : « Nous faisons partie de l'Outaouais, nous en sommes même la constituante la plus ancienne. Hull n'existait pas que la Petite-Nation se dotait déjà de la première paroisse de l'Outaouais [...]»¹⁵². » L'identité locale de la Petite-Nation ne se construit donc pas en contradiction avec celle de l'Outaouais. Au contraire, elle s'affirme comme sa racine, sa forme la plus ancienne. Tout le combat entourant le rapatriement de la vallée dans un comté électoral de l'Outaouais prouve la volonté du milieu de faire partie de la région administrative. Toutefois, les acteurs, et surtout les Lamarche, ont aussi conscience de la nature distincte de la vallée. Ils se donnent même le rôle de faire survivre cette mémoire.

4.3.2. Être québécois : s'approprier l'identité nationale par l'appartenance au territoire

Pour terminer, le sentiment d'isolement et d'exclusion qui caractérisait les référents identitaires véhiculés dans la région entre 1960 et 1970 est-il vraiment chose du passé ? La Révolution tranquille dans sa dimension identitaire, dans ce qu'elle représente de plus fondamental, a-t-elle finalement atteint cette région autrefois orpheline de l'action de l'État ? Il est difficile de répondre à ces questions dans l'absolu. Toutefois, certaines traces relevables dans le journal permettent de penser que la Petite-Nation adhère aux référents de l'État québécois à la fin de cette période.

En effet, il est important de saisir que le passé seigneurial et le patrimoine matériel et immatériel en découlant ne sont pas les seules composantes de l'identité locale. Il est possible de relever un lien plus profond qui justifie l'appartenance à la région :

Il existe une histoire d'amour entre la Petite-Nation et nous. Ce nous n'a rien de pontifical; il désigne vous et moi. Nous y vivons, y travaillons, y respirons. Plusieurs d'entre vous sont nés dans ce pays de vallées, de lacs et de forêts, de montagnes, de sable et de roches. Des grappes d'ancêtres ont façonné nos villages et nos paroisses, bâti nos églises et nos écoles, tracé nos routes et nos sentiers. Leurs corps fatigués reposent dans nos cimetières: leurs œuvres et leurs noms demeurent. Ils ont créé ce pays de leurs mains et de leurs cœurs. D'autres, comme moi, l'ont choisi non par naissance, mais par volonté. Nous y sommes venus par goût, en

¹⁵¹ « Coplade aborde la deuxième étape : Le circuit patrimonial de la Petite-Nation », *La Petite-Nation*, 21 mars 1979, p. 14.

¹⁵² Serge Lamarche, « Les ministres sabrent beaucoup », *loc. cit.*

touristes; nous avons décidé de rompre avec le macadam des villes et d'y vivre en paix avec la nature et l'histoire¹⁵³.

Cette citation de Jacques Lamarche permet d'observer une appartenance particulière pour le territoire de la vallée. Toutefois, le lien entre l'identité propre de la vallée et son territoire est plus facilement relevable dans le débat qui entoure les limites de la MRC Papineau. On se rappelle que cet enjeu avait suscité un litige avec le ministre Jacques Léonard et son comté de Labelle. Plus spécifiquement, ce sont les frontières nord de la MRC qui posaient des problèmes, car la Petite-Nation réclamait le contrôle du lac Gagnon, source de la rivière qui lui donne son nom. Il serait alors possible de penser que ce litige ne concernait que le contrôle du bassin hydrographique de la vallée. Cependant, les acteurs locaux mobilisent des facteurs historiques pour justifier cette volonté.

Par exemple, dans une lettre envoyée au premier ministre en 1982, Lamarche affirme que le lac Gagnon et ses alentours ont une valeur historique pour la vallée puisque c'est là que c'est déroulé le massacre des Oueskarinis par les Iroquois¹⁵⁴. Cet événement a une importante valeur symbolique puisqu'avant d'être le nom d'une rivière, d'une seigneurie ou encore d'un journal, la Petite-Nation est surtout le nom donné par Champlain au peuple algonquin qu'il a rencontré en remontant l'Outaouais¹⁵⁵. Ainsi, dans sa lettre, Lamarche fait le pont entre territoire et histoire, entre identité et appartenance. Ce lac n'est pas seulement la source de la rivière, il est aussi le lieu où les premiers habitants de cette terre ont disparu. Lamarche conçoit donc la vallée comme un tout qui s'étend de sa source au lac Gagnon, jusqu'à son embouchure à Plaisance :

Personne, à ce jour, n'a réfuté la preuve déjà fournie par ce journal. Les Algonquins de la Petite-Nation, les Oueskarinis, furent massacrés en juin 1653 en revenant à la source de la rivière Petite-Nation, dans leur pays séculier devenu le nôtre¹⁵⁶.

La revalorisation de la mémoire des Premières Nations permet de mettre en lumière le lien profond qui unit l'histoire de la vallée et son territoire. Il permet aussi d'approfondir la vocation mémorielle de la Petite-Nation. L'histoire singulière de la vallée ne commence pas avec la seigneurie de Louis-Joseph Papineau. Ces racines sont ancrées dans l'appartenance à un territoire qui abritait les premiers gardiens de cette terre. De plus, la mobilisation d'un facteur historique pour justifier les frontières de la MRC est loin d'être anodine, car, pour rappel, le principe même qui guide la délimitation des MRC est censé être le territoire

¹⁵³ Jacques Lamarche, « Le circuit patrimonial de la Petite-Nation », *loc. cit.*

¹⁵⁴ Jacques Lamarche, « Lettre de la Petite-Nation au premier ministre du Québec », *La Petite-Nation*, 23 novembre 1982, p. 2-3.

¹⁵⁵ Pour plus de détail sur les Oueskarinis et leur destin tragique : Jacques Lamarche, *Au cœur de la Petite-Nation : Le château Montebello*, Ottawa, Les Éditions de la Petite-Nation, 1984, p. 15-23.

¹⁵⁶ Jacques Lamarche, « Des oreilles de loups à la M.R.C. », *La Petite-Nation*, 14 juin 1983, p. 4.

d'appartenance. Par conséquent, la définition de la Petite-Nation comme entité distincte au sein de l'Outaouais passe nécessairement pour une réflexion sur les limites de son territoire, et sur le rapport qu'elle entretient avec celui-ci.

Cette réflexion sur l'appartenance au territoire à l'échelle locale résonne avec les référents identitaires nationaux. En effet, l'identité québécoise se construit, entre autres, par une réflexion sur le rapport au territoire. Dans *Option Québec*, René Lévesque affirme clairement la nature du rapport entre la nation et son territoire : « [...] nous sommes attachés à ce seul coin du monde où nous puissions être pleinement nous-même, ce Québec qui, nous le sentons bien, est le seul endroit où il nous soit possible d'être vraiment chez nous¹⁵⁷. » Par conséquent, en réfléchissant en terme géographique et séculier pour se définir, la Petite-Nation adhère au néonationalisme québécois et sa vision territoriale de la nation. C'est en s'appropriant une partie du territoire québécois, où elle se sent véritablement chez elle, que la vallée devient québécoise. La création de la MRC Papineau représente donc un événement qui dépasse le simple cadre administratif : il s'agit aussi pour la Petite-Nation d'exister au sein de l'État québécois.

Même si le degré de cette adhésion est difficile à mesurer, certaines traces nous permettent de penser que des référents identitaires rattachés au discours néonationaliste ont bien pénétré la Petite-Nation. Tout d'abord, intéressons-nous à la campagne référendaire de 1980. Entre janvier et mai 1980, le journal propose une couverture étendue de la campagne. Chaque semaine, on retrouve deux éditoriaux, généralement signés par Jean Alfred et Claude Ryan¹⁵⁸, pour défendre les camps du OUI et du NON. De plus, cette page contient toujours quelques opinions citoyennes. Malgré le fait que la famille Lamarche décide de s'afficher publiquement pour le camp du OUI¹⁵⁹, le journal balance systématiquement des opinions en faveur du OUI avec une autre opinion appuyant le NON. Il est ainsi difficile de relever une véritable tendance au sein de l'opinion citoyenne. On peut cependant relever un fort intérêt pour la campagne en raison du nombre constant d'opinions recensées entre janvier et mai 1980¹⁶⁰. Les résultats du référendum dans la Petite-Nation représentent peut-être la meilleure trace dont nous disposons pour mesurer l'adhésion au projet

¹⁵⁷ René Lévesque, *Option Québec*, Montréal, Édition Typo, 2016, p. 161.

¹⁵⁸ La réforme électorale n'a pas encore pris effet à ce moment. Ryan est donc toujours techniquement le député local, alors qu'Alfred est le député péquiste de « l'ancien » Papineau. Ce dernier suivra finalement le nouveau comté de Chapleau qui contient essentiellement la partie urbaine de l'ancien comté et qui est créé par la réforme de la carte à l'automne 1980. Il sera défait à l'élection de 1981. Pour plus de détails sur la fascinante carrière politique de ce politicien : Paul Morissette, *Alfred : premier député noir à l'Assemblée nationale du Québec*, Montréal, Les Éditions du Mont-Royal, 2022, 168 p.

¹⁵⁹ Serge Lamarche, « Une volonté démocratique claire », *La Petite-Nation*, 13 mai 1980, p. 4.

¹⁶⁰ Quelques exemples de billets signés par des citoyens : Pierre Champagne, « Le référendum souveraineté-association », *La Petite-Nation*, 29 janvier 1980, p. 5 ; Nicole Legault, « Un oui au référendum va-t-il faire fuir les investisseurs ? », *La Petite-Nation*, 1^{er} avril 1980, p. 5 ; Réal Duquette, « La faiblesse du livre beige me fera dire OUI », *La Petite-Nation*, 29 avril 1980, p. 5.

souverainiste. Le NON l'emporte dans la région avec 62,6 % des voix contre 37,4 % pour le OUI¹⁶¹. Ces chiffres sont près des résultats nationaux. En comparaison, les autres comtés de l'Outaouais ont répondu NON de manière beaucoup plus franche¹⁶². Cette singularité au sein de l'Outaouais permet de penser que le discours indépendantiste a rejoint plus efficacement les citoyens de la Petite-Nation que les autres sous-régions de l'Outaouais.

De plus, l'élection de 1981, où la Petite-Nation réintègre enfin le comté de Papineau, est sans doute plus révélatrice de l'adhésion au discours néonationaliste. En effet, le candidat choisi par le PQ est le maire de Plaisance, directeur de la polyvalente et futur premier préfet de la MRC, Bernard Guindon¹⁶³. Le parti semble donc, comme en 1976¹⁶⁴, miser sur la vallée pour gagner le comté. Le PQ l'emporte finalement dans la Petite-Nation par une petite avance de 50,38 % contre 49,62 % pour le Parti libéral¹⁶⁵. Cependant, l'appui plus franc pour le PLQ dans la Lièvre (60,58 % contre 39,42 %) permettra aux Libéraux de remporter le comté, marquant le retour de Mark Assad comme député du comté de Papineau. Il n'en reste pas moins que l'appui pour le PQ est radicalement différent de 1970 où il avait récolté 9,4 % des voix. Ce changement de cap en un peu plus de 10 ans permet lui aussi de penser que le discours néonationaliste et les référents identitaires qui en découle ont finalement atteint la vallée portée par des acteurs adhérant au discours néonationaliste comme Jacques Lamarche.

En somme, l'isolement qui définissait la vallée de l'époque seigneuriale aux années 1970 aura donc joué un rôle déterminant dans l'émergence d'une identité propre à la Petite-Nation, puisqu'elle aura permis une valorisation du patrimoine local et le développement d'une appartenance particulière au territoire. Les premières réflexions sur l'histoire de la Petite-Nation qui avaient animé la première moitié des années 1970 connaissent donc elles aussi une consolidation. Ces réflexions ont permis à cette identité de se définir. Serge Lamarche résume bien la nature de cette identité locale nouvellement définie :

La Petite-Nation, pour chacun de nous, c'est d'abord la fenêtre derrière laquelle on découvre l'embrasement de l'immédiat et, le rideau tiré, la maison où l'on grandit au milieu des siens. [...] Que s'épanouisse notre fierté d'habiter, de respirer, d'aimer et de vivre dans l'un ou l'autre de nos trente-et-un villages de la Petite-Nation,

¹⁶¹ Voir Annexe 4 pour les résultats électoraux détaillés de la Petite-Nation et les autres comtés de l'Outaouais.

¹⁶² Le résultat pour les quatre comtés de l'Outaouais (qui exclue alors la Petite-Nation) donne un total de 28% pour le OUI contre 72% pour le NON (Voir Annexe 4).

¹⁶³ « Bernard Guindon, candidat du PQ », *La Petite-Nation*, 30 septembre 1980, p. 1. À noter que Guindon est aussi président du OUI dans Papineau durant la campagne référendaire.

¹⁶⁴ Voir chapitre III, partie 3.4.2.

¹⁶⁵ Voir Annexe 4.

voilà un esprit de clocher qu'il faut développer et faire rayonner dans tout l'Outaouais, dans tout l'univers qui nous entoure¹⁶⁶.

Cette citation nous permet de nous tourner vers la place de la vallée au sein du Québec. Son appartenance à la nation québécoise se développe par une réappropriation du territoire et l'émergence d'un sentiment d'appartenance fort envers celui-ci. L'identité nationale assumée par la Petite-Nation n'est donc plus celle d'un îlot canadien-français oublié et rural en Outaouais, mais bien celle d'une composante originale, dynamique et séculaire de la mosaïque régionale québécoise. Encore une fois, Serge Lamarche et sa plume capturent bien l'esprit de cette idée :

Pour nous, même si elle n'est pas autonome, la vallée de la Petite-Nation est une région en soi. [...] Sans vouloir faire de notre vallée un pays à l'intérieur de l'Amérique du Nord, il faut que de plus en plus les Québécois connaissent la Petite-Nation comme une entité originale au Québec¹⁶⁷.

4.4. Conclusion

Pour conclure ce dernier chapitre, il nous est possible de voir, à l'échelle locale, une synthèse de la trajectoire historique discutée dans les deux chapitres précédents. En matière de développement régional, la présente période se caractérise par une prise de conscience à l'échelle régionale et nationale des besoins spécifiques des milieux locaux. Pour la première fois, les grandes structures comme l'OPDQ, le CRDO ou encore la SAO prennent conscience des besoins particuliers de ces milieux. En conséquence, les structures locales mises en place entre 1970 et 1976 et leur vision du développement sont maintenant prises en compte dans les orientations nationales et régionales. La MRC de Papineau est créée au terme d'un processus alliant décentralisation administrative et consultation, ce qui permet à la Petite-Nation de se doter d'un cadre structurel capable de faire le pont entre le local, le régional et le national. Du côté de la politique locale, l'écosystème communautaire, dont les origines sont aussi retraçables dans les années 1970-1977, participe à l'émergence d'une conscience régionale qui permet à la population de la vallée de se mobiliser pour des causes « régionales ». Toute l'étendue de cette conscience régionale se constate dans la victoire pour rapatrier la Petite-Nation dans un comté électoral capable de mieux représenter ses aspirations à l'échelle nationale. Finalement, l'identité locale qui se développe épouse cette conscience régionale nouvellement acquise. L'histoire et le patrimoine local font l'objet d'une importante revalorisation et donnent une vocation à la région. Cette vocation permet quant à elle à la vallée de s'approprier les nouveaux référents nationaux de l'État québécois. Par une réflexion sur son territoire et sur son rapport avec celui-ci, la Petite-Nation

¹⁶⁶ Serge Lamarche, « L'esprit de clocher : un défaut ? », *La Petite-Nation*, 1^{er} avril 1980, p. 4.

¹⁶⁷ Serge Lamarche, « La force d'une culture », *La Petite-Nation*, 23 mars 1982, p. 4.

s'intègre à la nation québécoise. C'est donc au terme d'un long processus de remise en question, de débats et, pour finir, d'affirmation, que la vallée de la Petite-Nation se donne une place au sein du Québec moderne.

Il est maintenant possible de revenir à notre cadre temporel. La synthèse politique relevable à l'échelle nationale se retrouve-elle à l'échelle de la Petite-Nation ? L'argumentaire soutenu dans ce chapitre permet de penser que oui. En se réappropriant le discours décentralisateur et participatif du gouvernement Lévesque, la vallée adhère selon ses termes au projet québécois. L'époque du repli sur les dogmes du traditionalisme et d'opposition catégorique aux incursions de l'État n'est plus. L'époque de la lutte pour la reconnaissance et l'inclusion est elle aussi terminée. La Petite-Nation est maintenant capable de se faire entendre par l'État central. Il semble donc que c'est surtout dans sa dernière phase que la Révolution tranquille se fait le plus sentir dans la vallée. Les grandes réformes de Lesage ne sont pas ce qui a permis à la région de se sentir comme une partie intégrante du projet québécois de la Révolution tranquille. C'est plutôt au travers d'une prise de parole locale, d'une affirmation de soi, que la Petite-Nation s'intègre à la nation québécoise telle qu'imaginée par les néonationalistes et les élites définitrices québécoises des années 1960 et 1970. Cette prise de parole avait toutefois besoin d'un récepteur. La politique de décentralisation et de consultation du gouvernement Lévesque est ainsi ce qui a véritablement permis cette intégration en prêtant, pour la première fois, une oreille aux préoccupations et aux besoins de la vallée. L'étude du cas de la Petite-Nation entre 1960 et 1983 révèle peut-être une vérité toute simple sur la vision que devrait avoir l'État central de ses milieux périphériques : ils veulent tout simplement que l'on prenne en compte leurs besoins, que l'on reconnaisse leurs particularités. À l'inverse, ce cas nous révèle aussi la responsabilité de ces milieux à s'affirmer pour, justement, se faire une place et être entendu.

CONCLUSION

Pour conclure ce mémoire, rappelons rapidement la problématique qui fut énoncée en introduction. Pour rappel, l'objectif était de proposer une histoire politique de la Révolution tranquille dans un milieu rural. Par conséquent, il fut choisi de mettre au-devant de la scène des acteurs locaux et leurs discours afin de produire une histoire où ces milieux ne sont pas témoins ou victimes de la Révolution tranquille, mais bien des acteurs à part entière qui ont, à leur façon, interprété et intégré les transformations qui se déroulaient à l'échelle de la province. L'étude du cas de la Petite-Nation en Outaouais permettait aussi de pallier une lacune au sein de l'historiographie régionale. En effet, peu d'études s'étaient intéressées à l'Outaouais périphérique dans le contexte de la Révolution tranquille alors même que l'État québécois est appelé à occuper une place prépondérante dans le développement régional. L'intérêt historiographique de ce mémoire était donc double. À la lumière de la trajectoire historique qui vient d'être relatée, que retenir ?

Premièrement, il fut possible d'observer que de limiter le cadre temporel de la Révolution tranquille aux années 1960 ne peut rendre compte de l'ensemble des changements et des transformations qu'a subi cette petite société de l'Ouest québécois dans la deuxième moitié du XX^e siècle. Au contraire, l'étude de la décennie 1960 a permis de montrer la persistance des structures de ce que le sociologue Frédéric Parent appelle la « société paroissiale », mais aussi de l'influence de la pensée traditionaliste. Cette première phase de la Révolution tranquille, où les réformes sont imposées par le haut, ne réussit pas à prendre en compte le besoin réel des populations locales de la Petite-Nation. Des structures régionales apparaissent comme la Société d'Aménagement de l'Outaouais (SAO) ou le Conseil Régional de Développement de l'Outaouais (CRDO), mais celles-ci n'arrivent qu'à la toute fin de la décennie pour répondre justement aux inégalités de développement qui affectaient l'ensemble de la région. En parallèle, à l'échelle locale, nous avons pu observer la place prépondérante occupée par le discours traditionaliste, notamment grâce à la plume de l'éditorialiste Roméo Chartrand et par la mainmise des unionistes sur la politique locale. À l'inverse, le discours des Libéraux reste en marge et ne réussit pas à obtenir l'appui politique nécessaire pour s'imposer dans la vallée et amorcer une transition économique vers le tourisme. Cette situation structurelle et idéologique entraîna nécessairement des conséquences sur les référents identitaires locaux de la vallée qui se construisent autour de sa condition d'isolement et d'oubli de la Révolution tranquille. L'identité nationale canadienne-française, sensée être évacuée par l'arrivée au pouvoir des Libéraux de Jean Lesage en 1960 et de leur discours néonationaliste, reste bien ancrée dans la région. Ainsi, il semble difficile de voir une Révolution tranquille s'opérer dans la Petite-Nation en limitant l'analyse seulement aux années 1960.

Deuxièmement, la période s'étalant de 1970 à 1978 montre cette fois des traces convaincantes d'une véritable période de transformations pour la région. Le tournant de la décennie 1970 s'accompagne de deux changements majeurs qui bousculent l'ordre local. D'abord, l'élection des Libéraux en 1970 permet pour la première fois aux acteurs économiques locaux de recevoir un appui politique, tout en évacuant les acteurs traditionalistes et unionistes de la dernière décennie. Par la suite, la réforme électorale de 1972 qui a sorti la vallée de son comté de Papineau pour l'intégrer de force au comté d'Argenteuil a renforcé l'isolement de la Petite-Nation en l'inféodant à des intérêts politiques qui lui étaient étrangers. On assiste alors à une prise de conscience mobilisatrice dans la vallée, notamment portée par l'émergence d'acteurs locaux comme Jacques Lamarche qui véhicule des symboles et des idées attribuables à la Révolution tranquille. En conséquence, des structures locales se mettent en place, comme le Comité touristique de la Vallée de la Petite-Nation (CTVPN), permettant enfin d'amorcer la transition économique tant désirée par les acteurs économiques locaux des années 1960. On voit aussi se développer un véritable écosystème communautaire autour du journal, du CLSC et du CTVPN pour porter la cause de la région. Cet écosystème permet quant à lui l'émergence d'une nouvelle culture politique axée sur les pratiques citoyennes et la mobilisation. En conséquence, l'identité locale semble se redéfinir autour de nouveaux référents comme l'appartenance à l'Outaouais, mais aussi la revalorisation du passé seigneurial de la région. En parallèle de l'émergence de ces nouveaux référents identitaires locaux, l'appui au Parti québécois augmente significativement, permettant de penser que les référents véhiculés par le discours néonationaliste commencent à se faire une place et remplacent les référents du nationalisme traditionaliste. La Révolution tranquille semble alors en marche après une décennie 1960 où cette petite société était encore résolument paroissiale.

Troisièmement, la dernière période couverte, allant de 1978 à 1983, a permis de voir la consolidation de ces acquis. L'arrivée au pouvoir du gouvernement Lévesque ainsi que ses politiques de décentralisation et de consultation ont permis de donner un second souffle aux transformations qui s'opéraient dans la vallée depuis le début des années 1970. La création de la MRC Papineau en 1983 représente alors l'aboutissement d'un long processus visant à donner une structure administrative solide à la région. Une organisation locale et dynamique soutient alors ce projet. Le journal, désormais entre les mains de la famille Lamarche, devient un moteur important de la mobilisation locale et approfondi l'écosystème communautaire avec le soutien du CLSC et du Comité de planification et de développement de la Petite-Nation (COPLADE). Ce réseau permet aux populations de la vallée de s'organiser et de se mobiliser pour des causes qui concernent l'ensemble du bassin de la rivière Petite-Nation comme ce fut le cas pour la question du placement des élèves en 1979. Cependant, la cause la plus importante qui fut portée par cet écosystème communautaire est sans contredit le rapatriement de la Petite-Nation dans le comté électoral de Papineau en 1980. La région a alors réussi à se faire entendre à Québec grâce à une organisation des acteurs locaux. Finalement, sur le plan identitaire, les acteurs renforcent les référents identitaires locaux de la vallée en préconisant une identité

particulière en Outaouais. La mise en valeur du patrimoine local et du territoire permet à la Petite-Nation de devenir une composante originale de l'Outaouais qui la différencie des vallées de la Lièvre ou de la Gatineau. Elle obtient aussi une vocation mémorielle de gardien de ce passé singulier. C'est au travers de cette affirmation de soi que les acteurs intellectuels donnent à la Petite-Nation un caractère réellement québécois.

Ainsi, la trajectoire historique de la Petite-Nation qui fut analysée dans ce mémoire laisse entrevoir le fait que les milieux périphériques du Québec ne sont pas restés passifs face aux changements qui affectaient la province. Au contraire, le cas de la vallée a permis de montrer que, malgré un isolement face au reste de la province, des acteurs locaux ont su s'adapter et trouver une façon d'intégrer leur région à ces transformations. Seulement, il est essentiel de se détacher d'une périodisation traditionnelle du concept de Révolution tranquille. Les années 1960 ne sont pas une période de transformation pour la Petite-Nation. Les réformes de l'éducation ou encore l'imposition de structures régionales par l'OPDQ font face à une importante opposition dans la vallée. La Révolution tranquille est alors étrangère, imposée par des forces extérieures. Inversement, c'est finalement plutôt au travers d'une transformation de la culture politique que la région semble intégrer la société québécoise de la Révolution tranquille. Les années 1970 et le début des années 1980 portent alors des traces beaucoup plus visibles de transformations politiques, économiques, idéologiques et identitaires. La Petite-Nation prend part à la Révolution tranquille à partir du moment qu'elle se mobilise pour des causes qui sont les siennes, et que des acteurs nationaux prêtent l'oreille à ses causes. Elle devient québécoise au moment où elle est appelée à redéfinir son identité et réfléchir son passé. Il semble que c'est beaucoup plus en cela que réside l'idée d'une « Révolution » pour ces milieux. L'histoire politique des milieux ruraux québécois de la deuxième moitié du XX^e siècle semble donc tenir dans une réappropriation de l'imaginaire révolutionnaire de la période, plutôt que dans une imposition de celle-ci.

La trame narrative de la Petite-Nation entre 1960 et 1983 qui fut étudiée dans ce mémoire peut sembler tout droit sortie d'une histoire classique de récit initiatique¹. On pourrait alors croire à une fin heureuse : en intégrant la Révolution tranquille, la Petite-Nation aurait atteint une maturité politique lui permettant de relever tous les défis que l'avenir lui apportera. Seulement, l'Histoire ne connaît pas de fin heureuse. Ce n'est pas tant la notion que cette fin soit « heureuse » qui est incompatible, mais plutôt l'idée même d'une « fin ». En effet, l'Histoire continue inexorablement sa marche, ne laissant aucun répit aux collectivités humaines. Le début des années 1980 marque ainsi un tournant important de l'Histoire mondiale alors qu'une

¹ Sur ce sujet et la mythologie du récit initiatique : Joseph Campbell, *Le héros aux mille visages*, Paris, J'ai lu, 2013, 633 p.

crise économique mondiale entraîne une remise en cause de l'État-providence en Occident² et qu'une révolution conservatrice sur le plan politique met fin aux élans revendicateurs qui avaient animé les années 1960 et 1970³. Au Québec, la Révolution tranquille et le consensus autour de l'État-providence prennent fin avec la décision du gouvernement Lévesque d'adopter la loi 111 en 1983 pour mettre fin à la grève des enseignants⁴. Dans la Petite-Nation, Jacques Lamarche a lui aussi conscience que c'est la fin d'une époque. Dans un éditorial de mars 1983 réagissant à la fin du mandat de la SAO en Outaouais avec la création des MRC, il écrit :

La notion d'État-providence des années soixante, au centre de l'euphorie de la Révolution tranquille, a vécu tant que nous avons les moyens du superflu et la richesse du pourvoyeur. Elle s'est lézardée au début des années soixante-dix; elle n'a plus de sens depuis 1980. [...] L'État-providence et centralisateur n'existe plus⁵.

L'euphorie et l'effervescence qui avaient animé la vallée à partir des années 1970 semblent s'estomper après la période couverte par ce mémoire. Le projet d'un centre de ski alpin aux Montagnes Noires ne prendra jamais forme. La fameuse Autoroute 50, promise initialement pour 1976⁶, devra attendre. Les derniers travaux s'arrêtent en 1989 alors que l'autoroute relie Mirabel à Lachute, et Gatineau à Buckingham⁷. Entre les deux ? La Petite-Nation, décidément condamnée à rester la dernière frontière entre Montréal et Gatineau. L'autoroute, qui porte aujourd'hui le nom de Guy Lafleur, natif de Thurso, fut finalement complétée en 2012, avec deux voies seulement⁸. D'ailleurs, à l'été 2025, le gouvernement Legault a annoncé mettre sur pause les travaux qui visaient un élargissement complet à quatre voies d'ici 2032⁹. La vallée semble toujours être victime de son isolement, en témoigne par exemple la récente fermeture des guichets Desjardins dans

² Certains chercheurs parlent alors d'une crise de l'État-providence. C'est le cas de l'historien et sociologue français Pierre Rosanvallon qui théorise le concept dans : Pierre Rosanvallon, *La Crise de l'État-providence*, Paris, Éditions du Seuil, 1981, 183 p.

³ On peut notamment penser à l'élection de Ronald Reagan aux États-Unis ou à celle de Margaret Thatcher au Royaume-Uni. Pour plus de détail sur la décennie 1980 et les contrecoups de cette révolution conservatrice, voir : Ruxandra Pavelchivici, « La "Révolution conservatrice" dans l'ordre socio-économique américain : mécanismes, trajectoire et force en présence », dans Didier Aubert et Hélène Quanquin, *Refaire l'Amérique : imaginaire et histoire des États-Unis*, Paris, Presses de la Sorbonne, 2011, p. 143-164.

⁴ Martin Pâquet et Stéphane Savard, *Brève histoire de la Révolution tranquille*, Montréal, Les Éditions Boréal, 2020, p. 237-240.

⁵ Jacques Lamarche, « La décentralisation régionale », *La Petite-Nation*, 8 mars 1983, p. 4.

⁶ « Amélioration du réseau routier québécois de la région de la capitale nationale », *La Petite-Nation*, 27 janvier 1972, p. 2.

⁷ « Ouverture du dernier tronçon de l'autoroute 50 », *Radio-Canada*, 26 novembre 2012, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/589191/autoroute-50-ouverture-dernier-troncon>.

⁸ Jessy Laflamme, « La 50 : aussitôt terminée, aussitôt utilisée », *Le Droit*, 27 novembre 2012, <https://www.ledroit.com/2012/11/27/la-50-aussitot-terminee-aussitot-utilisee-60745ff450a332f30743312eb0f7af3f/>.

⁹ Megan Rochette, « L'élargissement de l'autoroute 50 mis sur pause », *Le Droit*, 3 juin 2025, <https://www.ledroit.com/actualites/actualites-locales/2025/06/03/lelargissement-de-lautoroute-50-mis-sur-pause-DGOR2VHGZFAN7KS4IGMM5ZAUJE/>.

plusieurs municipalités¹⁰. La MRC Papineau perçue initialement comme moteur d'émancipation et de souveraineté dans la région au début des années 1980 n'aura finalement pas rempli toutes les attentes que certains acteurs avaient placée en elle.

Pourquoi alors faire cette histoire ? Pourquoi présenter une histoire d'arrivée à maturité pour la vallée, surtout si tel n'est pas vraiment le cas ? Tout d'abord, à l'échelle régionale, l'analyse a permis de définir une des composantes de l'Outaouais. Tel que mentionné par Roger Blanchette dans sa brève synthèse de l'Outaouais, cette région est avant tout composée d'une succession de vallées, chacune avec une histoire, une culture et une identité distincte¹¹. Le travail de recherche a donc permis de mettre en lumière l'histoire particulière de l'une de ces vallées. La nature canadienne-française et rurale de la Petite-Nation, jumelée à son passé seigneurial, en fait une des composantes les plus originales de l'Outaouais. Cette nature fait aussi en sorte que la vallée était probablement plus réceptive à l'imaginaire émancipateur de la Révolution tranquille. Ainsi, à l'échelle nationale, l'étude de la Petite-Nation a permis de mettre en lumière la façon dont les transformations de l'époque affectent une région périphérique, rurale et à majorité canadienne-française. Utiliser la trame narrative d'un récit initiatique permet alors de montrer les conséquences de l'intégration de ces transformations pour cette société :

[...], ce n'est pas simplement le sujet de l'initiation qui meurt et qui renaît, mais c'est tout le monde qui lui était associé. Le grand changement de perspective que la logique initiatique nous invite à adopter, c'est de concevoir le récit comme destructeur de mondes. Les grands textes initiatiques sont crépusculaires. En se lançant dans l'aventure initiatique, le personnage accepte de voir un monde ancien disparaître¹².

L'intégration de la Révolution tranquille par la Petite-Nation a, à sa façon, mis fin à un monde ancien. D'une société paroissiale repliée sur elle-même et sur les dogmes du traditionalisme, elle est devenue une société avec des citoyens capables de se mobiliser et d'influencer leur destin. Pour ce milieu, c'est beaucoup plus en cela que réside la Révolution : la rupture avec un certain ordre passé. De plus, en réfléchissant à son passé, la vallée a obtenu une conscience d'elle-même qui lui permet de s'affirmer dans le Québec moderne. Gérard Bouchard souligne d'ailleurs l'effet de ces réflexions mémorielles sur une société :

¹⁰ Pour plus de détail sur cet enjeu dans la Petite-Nation : Vincent Ouellette-Destroimaisons, *Une histoire à guichet fermé : le Mouvement Desjardins et ses coupes de service en zone rurale – le cas de Ripon, Saint-Joseph-du-Lac*, M Éditeur, 2020, 152 p.

¹¹ Roger Blanchette, *L'Outaouais*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, p. 139.

¹² Xavier Garnier, « À quoi reconnaît-on un récit initiatique », *Poétique*, vol. 140, no. 4, p. 444.

[...], la façon dont une société se représente ses origines exprime la vision qu'elle veut projeter d'elle-même, les symboles auxquels elle veut s'identifier, les valeurs (plus ou moins mythifiées) qu'elle entend célébrer et les traits censés fonder son identité distincte¹³.

De plus, l'analyse présentée a permis de réfléchir au rôle et à l'importance des journaux locaux pour cette prise de conscience. En se penchant sur l'évolution du journal *La Petite-Nation* entre 1960 et 1983, l'étude a permis de montrer que ce dernier a joué un rôle de premier plan dans la diffusion des idées liées à la Révolution tranquille. Il a donc grandement participé à la transformation de cette petite société rurale. Que ce soit au travers du néonationalisme de Jacques Lamarche, ou du discours émancipateur de Raymond Clouston, le journal a permis de donner une voix à ces acteurs et leur a permis d'éventuellement infléchir la trajectoire historique de la vallée. Cependant, l'analyse montre aussi que le journal a joué un rôle allant au-delà de celui d'un simple organe de communication pour ces acteurs. En effet, en devenant progressivement un lieu de débat et un lieu de mobilisation, le journal est aussi et surtout devenu un lieu commun pour les gens de la Petite-Nation. À un moment où les références communes se transformaient et que la société paroissiale laissait sa place à un nouveau type de société, *La Petite-Nation* a permis de poser les bases de cette nouvelle société et d'être une source de références communes pour la vallée. L'analyse propose donc de repenser la façon d'aborder la Révolution tranquille, particulièrement en contexte rural, en utilisant les journaux locaux comme sources pour comprendre les transformations et les préoccupations qui animent ces milieux.

Toutefois, comme le souligne Frédéric Parent dans son étude de cas sur une MRC de la région de Québec, l'histoire des localités québécoises est un travail sans fin. Il faudrait réaliser l'histoire de toutes les localités pour être en mesure de relever les véritables particularités historiques de chacune¹⁴. Le mémoire qui vient d'être présenté se veut donc une pierre à cet édifice. Plus particulièrement dans le cas de l'Outaouais où les chercheurs relevaient le besoin de se pencher sur l'histoire de ses périphéries¹⁵. Les autres vallées de la région mériteraient elles aussi que l'on s'attarde sur leur histoire singulière. Le Pontiac représenterait aussi un excellent choix pour ce genre d'étude étant donné sa nature complètement à l'opposé de la Petite-Nation sur le plan linguistique et culturel¹⁶. Il semble urgent de réfléchir aux expériences particulières et périphériques de la Révolution tranquille pour en restituer un portrait plus global, capable de prendre en considération les milieux qui ne se sont pas industrialisés ni urbanisés. En bref, une histoire qui prend en compte l'expérience et la mémoire des gens qui sont restés.

¹³ Gérard Bouchard, *Pour l'histoire nationale – Valeurs, nations, mythes fondateurs*, Montréal, Les Éditions Boréal, 2023, p. 109.

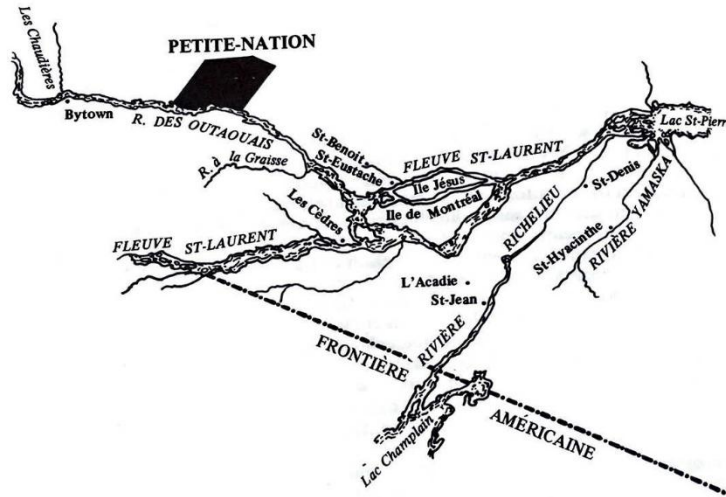
¹⁴ Frédéric Parent, *Un Québec invisible*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2013, p. 19.

¹⁵ Chad Gaffield et al., *Histoire de l'Outaouais*, Saint-Nicholas, INRS-Culture et société, 1994, p. 610-611.

¹⁶ Le Pontiac affiche une écrasante majorité anglophone. Voir Annexe 2.

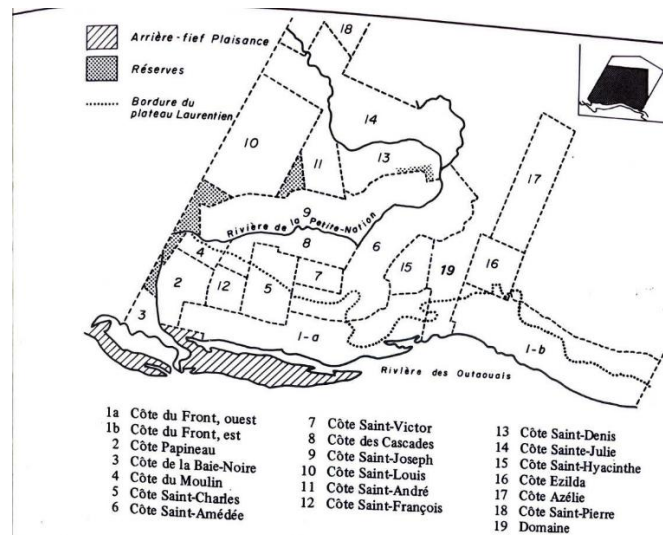
Annexe 1 : Cartes

Carte 1.2. Localisation de la seigneurie de la Petite-Nation en comparaison avec la vallée Laurentienne



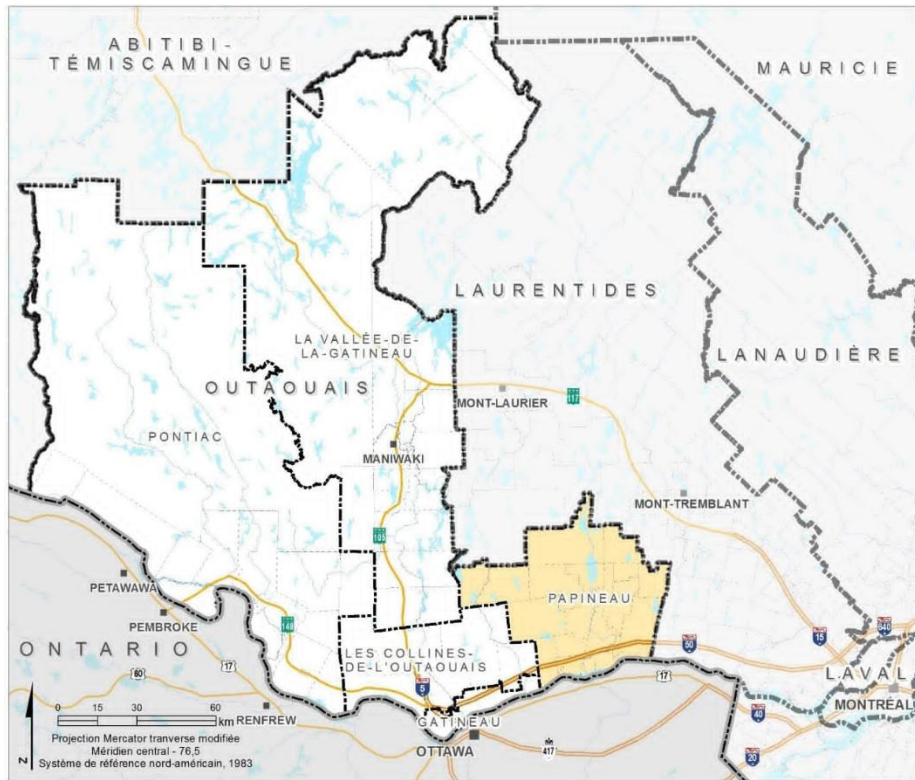
Claude Baribeau, *La seigneurie de la Petite-Nation 1801-1854 : le rôle économique et social du seigneur*, Hull, Les Éditions Asticou, 1983, p. 20.

Carte 1.3. La seigneurie et la divisions des terres en 1855



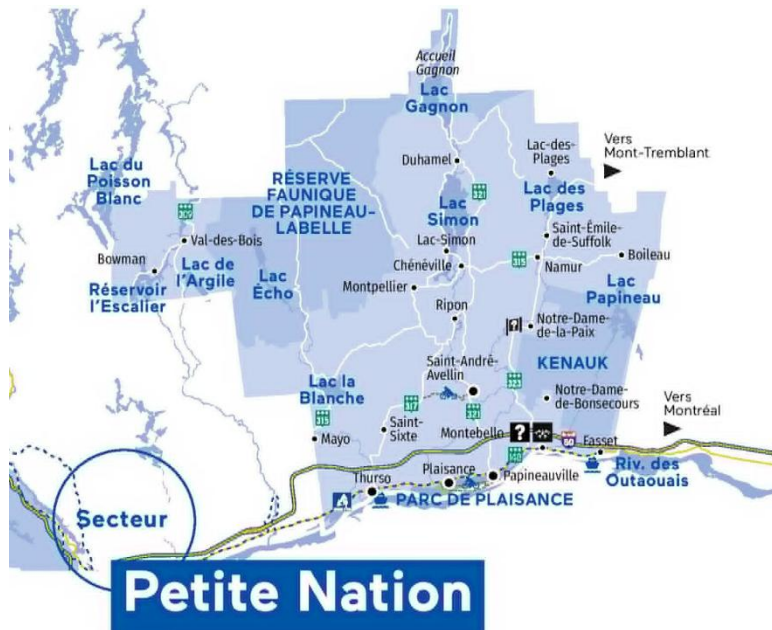
Ibid., p. 69.

Carte 1.4. Localisation de la MRC Papineau au sein de l'Outaouais



MRC de Papineau, *Plan de développement de la zone agricole*, 2017, p. 14.

Carte 1.5. Les municipalités et le réseau routier de la MRC Papineau



<https://gifex.com/fr/fichier/carte-de-la-mrc-de-papineau/>

Annexe 2 : Données démographiques

Tableau 2.1. Population de l'Outaouais selon le comté municipal, la langue officielle et maternelle et l'origine ethnique en 1961

Région	Donnée	Langue officielle			Langue maternelle		Origine Ethnique		Population totale
		Seulement français	Seulement anglais	Bilingue	Français	Anglais	Français	Britannique	
Papineau	Nombre	20 388	2 763	9 502	28 157	4 228	27 937	3 621	32 697
	Pourcentage	62%	9%	29%	86%	13%	85%	11%	
Pontiac	Nombre	3 446	10 352	5 969	8 327	10 979	10 061	8 399	19 947
	Pourcentage	17%	52%	30%	42%	55%	50%	42%	
Gatineau (Périphérie et Ville)	Nombre	59 293	16 250	53 061	106 052	20 841	106 267	18 389	129 111
	Pourcentage	46%	12%	41%	82%	16%	82%	14%	
Gatineau (Périphérie)	Nombre	18 566	11 161	14 428	29 810	13 428	30 683	11 540	44 308
	Pourcentage	41%	25%	32%	67%	30%	69%	26%	
Hull (Ville)	Nombre	40 727	5 089	38 633	76 242	7 413	75 584	6 849	84 803
	Pourcentage	48%	6%	45%	90%	9%	89%	8%	
Outouais (Total)	Nombre	83 127	29 365	68 532	142 536	36 048	144 270	30 409	181 755
	Pourcentage	46%	16%	37%	78%	20%	79%	17%	
Québec (Total province)	Nombre	3 254 850	608 635	1 338 878	4 269 689	697 402	4 241 354	567 057	5 529 211
	Pourcentage	59%	11%	24%	77%	12%	76%	10%	

Tableau 2.2. Répartition de la population de la Petite-Nation selon la municipalité et l'origine ethnique en 1961

Vallée de la B35:G63Petite-Nat	Population		Origine ethnique		
	Nombre	Pourcentage	Français	Anglais	Autres
Chénéville (+Lac-Simon)	392	2,21%	381	4	7
Duhamel	382	2,16%	364	12	6
Fassett	578	3,26%	526	43	9
Lac-des-Plages	264	1,49%	249	5	10
Lochaber	641	3,62%	522	113	6
Lochaber-PN	429	2,42%	401	28	0
Lochaber-PO	424	2,39%	305	96	23
Montpellier	561	3,17%	560	1	0
Notre-Dame-de-Bonsecours	295	1,66%	240	33	22
Notre-Dame-de-la-Paix	729	4,11%	723	1	5
Plaisance	816	4,60%	782	18	16
Ponsonby (Boileau)	256	1,44%	220	36	0
Ripon	646	3,64%	645	1	0
Saint-André-Avellin	1 159	6,54%	1 125	13	21
Sainte-Angélique	577	3,26%	525	35	17
Suffolk & Addington (Namur)	873	4,93%	767	53	53
Vinoy	218	1,23%	217	0	1
Total Paroisses	9 240	52,13%	8 552 (92,55%)	492 (5,32%)	196 (2,12%)
Villages					
Chénéville	746	4,21%	718	11	17
Montebello	1 486	8,38%	1 312	122	52
Papineauville	1 300	7,33%	1 237	42	21
Ripon	576	3,25%	568	4	4
Saint-André-Avellin	1 066	6,01%	1 059	4	3
Thurso	3 310	18,68%	2 923	313	74
Total villages	8 484	46,87%	7 817 (92,14%)	496 (5,85%)	171 (2,01%)
Total :	17 724	100,00%	16 369 (92,35%)	988 (5,57%)	367 (2,07%)

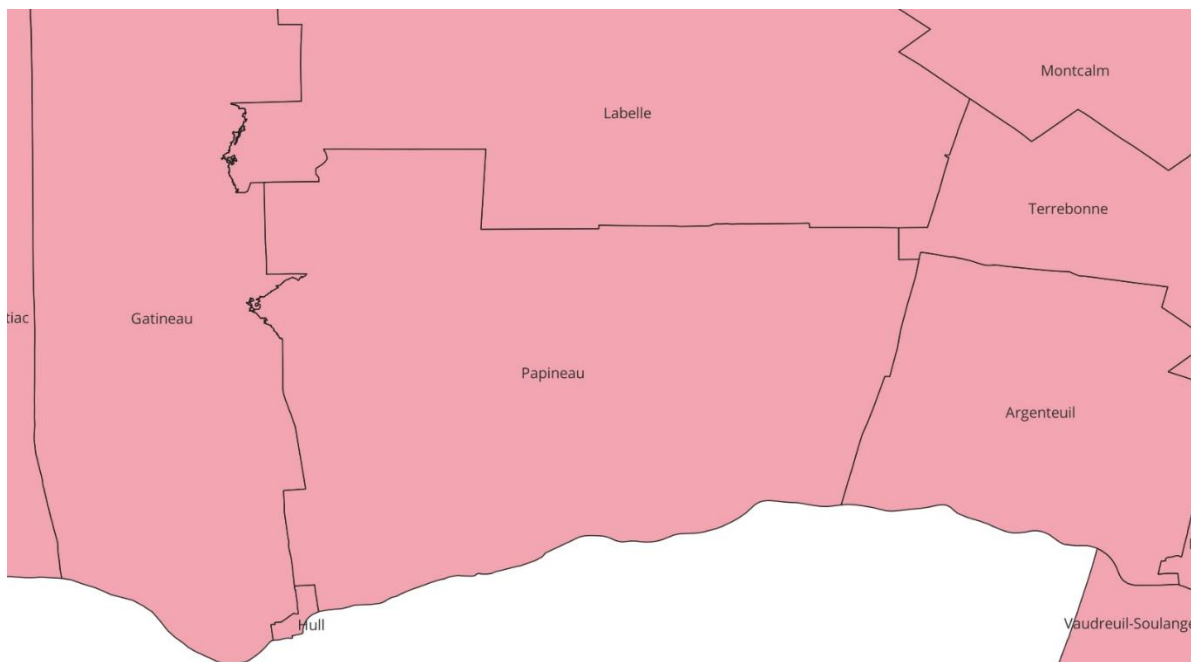
Tableau 2.3. Répartition de la population de la Lièvre selon la municipalité et l'origine ethnique en 1961

Vallée de la Lièvre	Population		Origine ethnique		
	Nombre	Pourcentage	Français	Anglais	Autres
Bowman	354	2,49%	312	6	36
Buckingham	696	4,90%	457	205	34
Buckingham, partie O	275	1,93%	93	179	3
Buckingham, partie S	200	1,41%	150	47	3
L'Ange-Gardien	514	3,62%	472	39	3
Mayo	184	1,29%	78	87	19
Mulgrave-et-Derry	266	1,87%	79	58	129
Portland	727	5,11%	689	15	23
Portland, partie O	480	3,38%	194	167	119
Val-des-Bois	591	4,16%	523	52	16
Total paroisses	4 287	30,15%	3 047 (71,08%)	855 (19,94%)	251 (5,85%)
Villes					
Buckingham	7 421	52,20%	5 583 (75,23%)	1 494 (20,13%)	344 (4,64%)
Villages					
Angers	575	4,04%	519	42	14
Masson	1 933	13,60%	1 722	187	24
Total villages	2 508	17,64%	2 241 (89,35%)	229 (9,13%)	38 (1,51%)
Total	14 216	100,00%	10 871 (76,47%)	2578 (18,13%)	633 (4,45%)

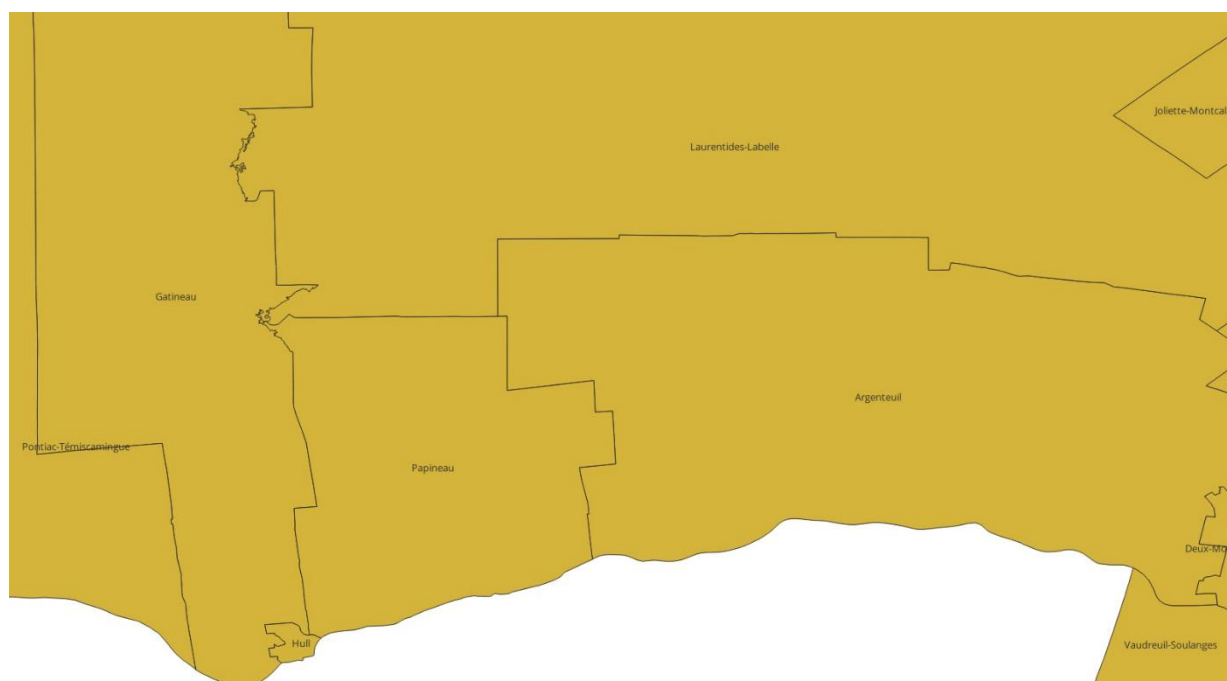
Données démographiques issues de : STATISTIQUE CANADA, *Recensement du Canada : population : vol. I - partie 2*, produit CS92-549-1961 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ontario, 1961, version mise à jour le 3 avril 2013.

Annexe 3 : Cartes électorales

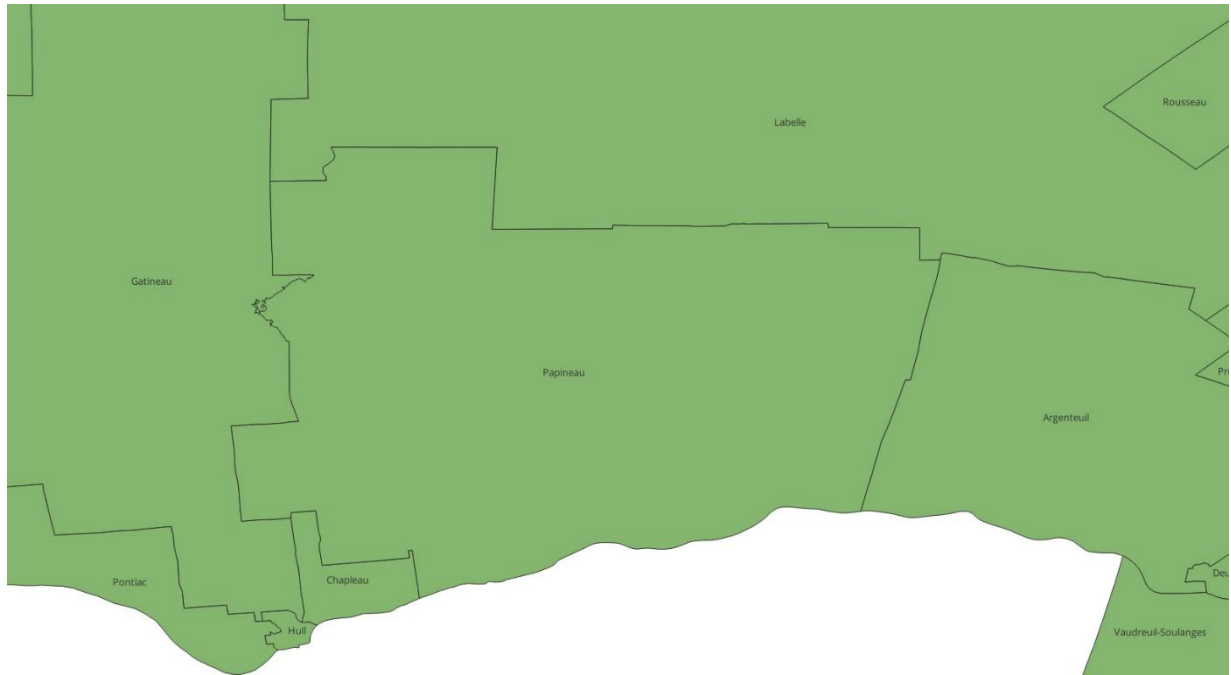
Carte 3.1. Carte électorale en 1965



Carte 3.2. Carte électorale en 1972



Carte 3.3. Carte électorale en 1980



Données cartographiques issues de : Directeur général des élections du Québec, *Atlas historique des circonscriptions électorales du Québec*, <https://www.electionsquebec.qc.ca/cartes-electorales/carte-electorale-du-quebec/atlas-historique-des-circonscriptions-electorales-du-quebec/>.

Annexe 4 : Résultats électoraux

Élection de 1966

Tableau 4.1. Répartition du vote dans la Petite-Nation selon la municipalité

Petite-Nation	RN	RIN	PLQ	UN
Fassett	4	23	129	149
Montebello	16	66	345	400
Papineauville	9	114	353	462
Plaisance	2	37	143	259
St-André-Avellin	11	131	399	585
N-d-l-P	9	39	141	186
Thurso	19	237	567	550
Thurso R.R. 1	4	7	68	43
Thurso R. R. 3	0	15	47	61
Lochaber Ouest	0	14	66	74
St-Sixte	2	13	73	83
Ripon (Village)	2	14	118	164
Ripon (Canton)	9	28	122	156
Chénéville	4	29	113	238
Chénéville paroisse	3	18	75	69
Duhamel	1	8	45	112
Montpellier	3	18	77	167
Namur	4	10	111	114
St-Emile	0	9	57	102
Vendée	0	0	8	8
Lac-des-Plages	1	7	52	33
Vinoy	1	1	23	40
Boileau	1	6	24	69
Total	105	844	3156	4124
Total en pourcentage	1,28%	10,25%	38,35%	50,12%

Tableau 4.2 Répartition du vote dans le reste du comté de Papineau (1965)¹ selon la municipalité

Reste du Comté de Papineau	RN	RIN	PLQ	UN
Mayo	3	1	43	37
Notre-Dame-de-la-Salette	7	37	97	159
Poltmore	3	2	83	123
Notre-Dame-du-Laus	22	75	231	218
Buckingham (Ouest)	8	47	317	387
Buckingham (Sud)	20	80	469	720
Buckingham (Nord)	14	111	406	678
Canton Buckingham (Ouest)	1	2	34	54
Canton de Buckingham	7	27	95	178
Canton Buckingham (S-E)	0	7	49	42
Masson	8	119	303	505
Mulgrave-Derry	1	4	58	69
Angers	9	37	144	128
Ange-Gardien	2	6	62	107
Templeton	4	118	582	435
Gatineau	66	830	3479	2166
Canton Templeton	6	47	93	72
Templeton Est	1	23	79	74
Templeton partie Est	5	7	65	24
Templeton partie Nord	2	12	59	107
Templeton Nord	2	4	108	118
Templeton Ouest	2	14	154	77
Val-des-Bois (Bowman)	4	11	78	73
Val-des-Bois	1	30	113	121
Total	198	1651	7201	6672
Total en pourcentage	1,26%	10,50%	45,80%	42,44%

¹ Le comté de Papineau selon les limites du comté en 1965.

Élection de 1970

Tableau 4.3. Répartition du vote dans la Petite-Nation selon la municipalité

Municipalités	PLQ	PQ	UN	CRED
Fassett	80	31	140	38
Montebello	351	86	247	158
Notre-Dame-de-la-Paix	131	32	109	75
Saint-André	367	95	546	189
Papineauville	343	174	297	196
Plaisance	167	40	178	66
Thurso+Lochaber	909	218	517	283
Lochaber Ouest	90	16	41	31
Saint-Sixte	39	5	81	57
Ripon	188	32	231	119
Montpellier	50	11	134	59
Chénéville + Lac Simon	199	35	147	142
Vinoy	11	1	29	13
Namur	91	5	35	127
St-Émile	29	11	53	73
Ponsonby	34	3	22	20
Lac-des-Plages	25	12	30	20
Duhamel	29	1	111	16
Total	3133	808	2948	1682
Total en pourcentage	36,55%	9,43%	34,40%	19,62%

Tableau 4.4. Répartition du vote dans le reste du comté de Papineau (1980)² selon la municipalité

Municipalités	PLQ	PQ	UN	CRED
Mayo	55	4	11	2
Masson	540	93	394	138
Buckingham	2606	388	1262	767
L'Ange-Gardien	74	4	88	38
Val-des-Monts	384	39	322	229
Mulgrave-et-Derry	79	0	40	0
Notre-Dame-de-la-Salette	109	23	105	41
Val-des-Bois	99	29	98	35
Bowman	36	10	49	36
Total	3982	590	2369	1286
Total en pourcentage	48,40%	7,17%	28,80%	15,63%

² Le comté de Papineau selon le redécoupage de la réforme de 1980.

Élection de 1973

Tableau 4.5. Répartition du vote dans la Petite-Nation selon la municipalité

Municipalités	PLQ	PQ	UN	CRED
Fassett	167	52	13	37
Montebello	469	130	28	154
Notre-Dame-de-la-Paix	141	43	27	98
Saint-André	563	168	66	290
Papineauville	426	268	44	183
Plaisance	245	84	15	104
Thurso+Lochaber	779	356	41	320
Lochaber Ouest	108	24	3	28
Saint-Sixte	74	16	5	47
Ripon	341	85	16	134
Montpellier	174	19	12	48
Chénéville + Lac Simon	307	80	12	142
Vinoy	32	12	0	7
Namur	160	7	4	84
St-Émile	115	27	10	42
Ponsonby	56	11	3	13
Lac-des-Plages	65	18	3	19
Duhamel	100	11	2	39
Total	4322	1411	304	1789
Total en pourcentage	55,23%	18,03%	3,88%	22,86%

Tableau 4.6. Répartition du vote dans le reste du comté de Papineau (1980) selon la municipalité

Municipalités	PLQ	PQ	UN	CRED
Mayo	71	6	4	4
Masson	796	218	30	195
Buckingham	3286	887	157	574
L'Ange-Gardien	143	16	2	57
Val-des-Monts	677	147	48	133
Mulgrave-et-Derry	88	4	10	1
Notre-Dame-de-la-Salette	178	47	21	32
Val-des-Bois	147	67	7	31
Bowman	88	17	3	27
Total	5474	1409	282	1054
Total en pourcentage	66,60%	17,14%	3,43%	12,82%

Élection de 1976

Tableau 4.7. Répartition du vote dans la Petite-Nation selon la municipalité

Municipalités	PLQ	PQ	UN	CRED
Fassett	113	103	62	30
Montebello	356	261	159	64
Notre-Dame-de-la-Paix	97	119	46	20
Saint-André	405	397	303	100
Papineauville	302	492	181	108
Plaisance	145	192	136	32
Thurso+Lochaber	632	703	352	213
Lochaber Ouest	59	59	49	10
Saint-Sixte	63	60	30	41
Ripon	197	205	130	61
Montpellier	81	92	49	51
Chénéville + Lac Simon	263	198	84	38
Vinoy	28	16	10	4
Namur	98	41	66	32
St-Émile	60	31	31	25
Ponsonby	42	18	17	3
Lac-des-Plages	55	77	9	11
Duhamel	73	46	28	6
Total	3069	3110	1742	849
Total en pourcentage	34,99%	35,46%	19,86%	9,68%

Tableau 4.8. Répartition du vote dans le reste du comté de Papineau (1980) selon la municipalité

Municipalités	PLQ	PQ	UN	CRED
Mayo	71	15	28	3
Masson	337	543	316	60
Buckingham	1937	1613	1607	317
L'Ange-Gardien	120	70	102	18
Mulgrave-et-Derry	56	17	35	6
Val-des-Monts	456	359	343	60
Notre-Dame-de-la-Salette	81	92	110	25
Val-des-Bois	76	79	68	9
Bowman	45	34	41	20
Total	3179	2822	2650	518
Total en pourcentage	34,67%	30,78%	28,90%	5,65%

Élection de 1981

Tableau 4.9. Répartition du vote dans la Petite-Nation selon la municipalité

Municipalités	PLQ	PQ
Fassett	136	160
Montebello	512	357
Notre-Dame-de-la-Paix	174	189
Saint-André	629	677
Papineauville	481	650
Plaisance	231	366
Thurso+Lochaber	922	911
Lochaber Ouest	136	99
Saint-Sixte	110	97
Ripon	320	317
Montpellier	144	140
Chénéville + Lac Simon	300	278
Vinoy	36	23
Namur	192	77
St-Émile	146	202
Ponsonby	57	45
Lac-des-Plages	78	97
Duhamel	80	71
Total	4684	4756
Total en pourcentage	49,62%	50,38%

Tableau 4.10. Répartition du vote dans le reste du comté de Papineau (1980) selon la municipalité

Municipalités	PLQ	PQ
Mayo	139	22
Masson	897	1028
Buckingham	2952	1589
L'Ange-Gardien	645	313
Val-des-Monts	1160	810
Mulgrave-et-Derry	105	25
Notre-Dame-de-la-Salette	172	129
Val-des-Bois	149	122
Bowman	88	66
Total	6307	4104
Total en pourcentage	60,58%	39,42%

Référendum de 1980

Tableau 4.11. Répartition du vote dans la Petite-Nation selon la municipalité

Municipalités	Oui	Non
Fassett	104	190
Montebello	279	627
Notre-Dame-de-la-Paix	142	201
Saint-André	528	798
Papineauville	531	638
Plaisance	255	316
Thurso+Lochaber	709	1251
Lochaber Ouest	75	180
Saint-Sixte	59	139
Ripon	253	416
Montpellier	108	204
Chénéville + Lac Simon	241	355
Vinoy	18	46
Namur	30	231
St-Émile	104	155
Ponsonby	36	85
Lac-des-Plages	76	92
Duhamel	57	111
Total	3605	6035
Total en pourcentage	37,39%	62,60%

Tableau 4.12. Répartition du vote dans le reste du comté de Papineau (1980) selon la municipalité

Municipalités	Oui	Non
Mayo	28	145
Masson	731	1251
Buckingham	1208	3522
L'Ange-Gardien	249	781
Mulgrave-et-Derry	16	116
Val-des-Monts	557	1392
Notre-Dame-de-la-Salette	116	196
Val-des-Bois	111	179
Bowman	40	117
Total	3056	7699
Total en pourcentage	28,41%	71,59%

Tableau 4.13. Répartition du vote en Outaouais selon le comté électoral (1980)

Comté électoral	Oui	Non
Gatineau	8 943 (25,02%)	26 807 (74,98%)
Hull	10531 (33,22%)	21 173 (66,78%)
Papineau (Sans PN)*	12 317 (29,91%)	28 866 (70,09%)
Pontiac-Témiscamingue**	5 591 (25,34%)	16 476 (74,66%)
Total Outaouais	37 382 (28,60%)	93 322 (71,40%)
Total Québec	1 485 851 (40,44%)	2 187 911 (59,56%)

* La réforme électorale n'ayant pas pris effet au moment du référendum, le comté de Papineau ici concerné exclu encore la Petite-Nation.

** Même chose pour le comté du Pontiac qui est toujours à l'époque le comté de Pontiac-Témiscamingue. N'ayant pas accès aux données pour le Pontiac seulement, il fut décidé d'inclure le résultat selon les limites du comté de l'époque.

Note explicative : Les données électorales par municipalités pour les élections de 1970 à 1981, ainsi que celles du référendum de 1980, sont issues de : Pierre Drouilly, *Statistiques électorales du Québec par municipalités et secteur de recensement, 1970-1989*, vol. 2, Québec, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 1991, p. 931-946. ; Il est important de saisir que Drouilly utilise les limites découlant de la réforme de 1980. Ce qu'il appelle « Papineau » est donc le comté tel qu'on le retrouve à la fin du mémoire. Les données de l'élection de 1966 viennent de : « Le résultat du vote dans Papineau », *La Petite-Nation*, 9 juin 1966, p. 1. ; Finalement, les données du référendum par comté électoral viennent de : Directeur général des élections du Québec, *Référendum sur le projet de souveraineté-association pour le Québec de 1980*, <https://www.electionsquebec.qc.ca/resultats-et-statistiques/referendum-sur-le-projet-de-souverainete-association-pour-le-quebec-de-1980/>.

BIBLIOGRAPHIE

Sources

Débats parlementaires

Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, *Débats de l'Assemblée nationale*, 1960-1983.

Journal

La Petite-Nation (1961-1983)

Monographies

DENIS, Jean-Paul, *L'inventaire de la Petite-Nation*, Saint-André-Avellin, Les éditions de la Petite-Nation, 1979, 223 p.

Source audiovisuelle

PROULX, Maurice, *Film politique de Roméo Lorrain*, BANQ, 1960, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2489363>.

Sources imprimées

Commission royale d'enquête sur les publications, *Rapport de la Commission royale d'enquête sur les publications*, Ottawa, L'imprimeur de la Reine, 1961.

DROUILLY, Pierre, *Statistiques électorales du Québec par municipalités et secteurs de recensement, 1970-1989*, vol.2, Québec, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 1991, 1422 p.

Québec (Prov), *Commission d'étude sur l'intégrité du territoire du Québec. La Frontière Québec-Ontario*, Québec, La Commission, 1970.

Sources numériques

Directeur général des élections du Québec, *Atlas historique des circonscriptions électorales du Québec*, <https://www.electionsquebec.qc.ca/cartes-electorales/carte-electorale-du-quebec/atlas-historique-des-circonscriptions-electorales-du-quebec/>.

Directeur général des élections du Québec, *Référendum sur le projet de souveraineté-association pour le Québec de 1980*, <https://www.electionsquebec.qc.ca/resultats-et-statistiques/referendum-sur-le-projet-de-souverainete-association-pour-le-quebec-de-1980/>.

Données Québec, *Atlas des élections 1970*, <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/atlas-des-elections-au-quebec/ressource/4a328b39-ac4a-47ba-aa70-48c2d233c0a1>.

DOUCET, Chantale et Alexandre DUBÉ-BELZILE, « État de situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires – Situation linguistique », *ODO - Observatoire du développement de l'Outaouais*, Étude : Statistiques et données, 2020, <https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/etat-de-situation-socioeconomique4/etat-de-situation-socioeconomique-situation-linguistique/>.

Ministère de l'industrie et du commerce, *Inventaire des ressources naturelles du comté municipal de Papineau*, BANQ, 1942, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2988929>.

Statistique Canada, *Recensement du Canada : population : vol. I - partie 2*, produit CS92-549-1961 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ontario, 1961, version mise à jour le 3 avril 2013, <https://publications.gc.ca/site/eng/9.831185/publication.html>.

Textes de loi

Loi de la Communauté régionale de l'Outaouais, L.Q. 1969.

Loi sur la consultation populaire, L.Q., 1978.

Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, L.Q., 1979.

Études

Monographie

ALLARD, Yves Michel, *Histoire de Montebello 1929-2003*, Montebello, La Société historique Louis-Joseph Papineau, 2003, 401 p.

ARCHIBALD, Clinton, *Un Québec corporatiste ?*, Hull, Les éditions Asticou, 1984, 429 p.

BACHARAN, Nicole, *Les noirs américains – Des champs de coton à la Maison Blanche*, Paris, Éditions Périm, 2010, 619 p.

BARIBEAU, Claude, *La seigneurie de la Petite-Nation 1801-1854*, Québec, Les Éditions Asticou, 1983, 166 p.

BÉDARD, Léo et al., *Ripon, J'ai la couleur d'une rivière (1865-2015)*, Ripon, Comité du patrimoine de Ripon, 2015, 286 p.

BEHIELS, Michael D., *Prelude to Quebec's Quiet Revolution : Liberalism versus Neo-Nationalism : 1945-1960*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1985, 366 p.

BÉLANGER, Réal, *Henri Bourassa : Le Fascinant Destin d'Un Homme Libre (1868-1914)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2013, 552 p.

- BERNATCHEZ, Jean et Olivier LEMIEUX, *La gouvernance scolaire au Québec : Histoires et tendances, enjeux et défis*, Québec, Les Presses de l'université du Québec, 2022, 182 p.
- BIENVENUE, Louise, *Quand la jeunesse entre en scène : L'action Catholique avant la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003, 291 p.
- BLANCHETTE, Roger, *L'Outaouais*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009, 180 p.
- BOIVIN, Robert, *Histoire de la clinique des citoyens de Saint-Jacques (1968-1988). Des comités citoyens au CLSC du plateau Mont-Royal*, Montréal, VLB éditeur, 1988, 257 p.
- BOCK, Michel, *Quand la nation débordait les frontières : Les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Hurtubise HMH, 2004, 452 p.
- BOCK, Michel et François CHARBONNEAU, *Le siècle du Règlement 17 : regards sur une crise scolaire et nationale*, Sudbury, Éditions Prises de parole, 2015, 460 p.
- BOUCHARD, Gérard, *Pour l'histoire nationale – Valeurs, nations, mythes fondateurs*, Montréal, Les Éditions Boréal, 2023, 392 p.
- BOUDREAU, Phillippe et Claude PERRON, *Lexique de Science politique*, Montréal, Chenelière éducation, 2016, 228 p.
- BRICAULT, André et Lucien LAVOIE, *Le Mémorial de Plaisance*, Ottawa, Les Éditions de la Petite-Nation, 1986, 203 p.
- CAMPBELL, Joseph, *Le héros aux milles et un visages*, Paris, J'ai lu, 2013, 633 p.
- CARLOS, Jean-Philippe, *François-Albert Angers : le rebelle traditionaliste*, Montréal, Les Éditions Boréal, 2023, 410 p.
- CARLOS, Jean-Philippe et Stéphane SAVARD (dir.), *La Révolution tranquille : entre l'ici et l'ailleurs*, Québec, Septentrion, 2024, 324 p.
- CÔTÉ, Jean, *Marcel Chaput, pionnier de l'indépendance*, Montréal, Les Éditions Québecor, 1979, 169 p.
- COUTURE, Jean-Pierre et Jean-Marc PIOTTE, *Les Nouveaux Visages Du Nationalisme Conservateur Au Québec*, Montréal, Québec Amérique, 2012, 170 p.
- D'ALLEMAGNE, André, *Histoire du colonialisme au Québec*, Montréal, Lux Éditeur, 2010, 192 p.
- D'AVIGNON, Mathieu, *Premier récit de voyage en Nouvelle-France 1603-1619 – Samuel de Champlain*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2018, 385 p.
- DION, Léon, *Le Bill 60 et la société québécoise*, Montréal, Les Éditions HMH, 1967, 197 p.
- DUMONT, Fernand, *Le sort de la culture*, Montréal, L'Hexagone, 1987, 332 p.
- FERRETI, Lucia et Xavier GÉLINAS (dir.), *Duplessis, son milieu, son époque*, Québec, Septentrion, 2010, 511 p.
- GAFFIELD, Chad, *Histoire de l'Outaouais*, Saint-Nicholas, INRS-Culture et société, 1994, 876 p.

GAUMER, Benoit, *Le système de santé et des services sociaux du Québec - Une histoire récente et tourmentée : 1921-2006*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2018, 282 p.

GAUVREAU, Michael, *The catholic origins of Quebec's Quiet Revolution*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2005, 501 p.

GÉLINAS, Xavier, *La droite intellectuelle québécoise de la Révolution tranquille*, Lévis, Les Presses de l'Université Laval, 2007, 486 p.

GRENIER, Benoit, *Persistances seigneuriales : Histoire et mémoire de la seigneurie au Québec*, Québec, Septentrion, 2023, 266 p.

HARDY, René, *Contrôle social et mutation de la culture religieuse au Québec; 1830-1930*, Montréal, Les Éditions Boréal, 1999, 284 p.

HARVEY, Fernand Harvey et Normand PERRON, *Le chantier sur l'histoire des régions du Québec : genèse et réalisations, 1980-2013*, Montréal, INRS - Centre Urbanisation Culture Société, 2018, 44 p.

HOBBSAWN, Eric, *L'Ère des extrêmes : Histoire du court XX^e siècle (1914-1991)*, Paris, Éditions Agone, 2020, 958 p.

IGUARTA, José Eduardo, *The other quiet revolution : national identities in English Canada, 1945-71*, Vancouver, Les presses de l'Université de Colombie-Britannique, 2006, 277 p.

JEAN, Bruno (dir.), *Le BAEQ revisité : un nouveau regard sur la première expérience de développement régional au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2016, 230 p.

KOLCHIN, Peter, *Une institution très particulière : l'esclavage aux États-Unis, 1617-1877*, Paris, Belin, 1998, 299 p.

LAMARCHE, Claude, *Histoire de la vallée de la Petite-Nation*, Ottawa, Les Éditions de la Petite-Nation, 1976, 99 p.

LAMARCHE, Claude, *Jacques Lamarche : un homme, une époque*, Montpellier, Écrits des Hautes-Terres, 2005, 154 p.

LAMARCHE, Claude et Jacques LAMARCHE, *Rêves et splendeurs*, Gatineau, Les presses de l'imprimerie Gauvin, 2012, 181 p.

LAMARCHE, Jacque, *Les caisses populaires*, Montréal, Lidec Inc., 1967, 146 p.

LAMARCHE, Jacques, *Au cœur de la Petite-Nation : Le château Montebello*, Ottawa, Les Éditions de la Petite-Nation, 1984, 150 p.

LAPERRIÈRE, Guy, *Histoire des communautés religieuses au Québec*, Montréal, VLB, 2013, 329 p.

LAPOINTE, Pierre-Louis, *La vallée assiégée : Buckingham et la Basse-Lièvre sous les MacLaren, 1895-1945*, Gatineau, Vent d'Ouest, 2006, 278 p.

LAPOINTE, Pierre-Louis, *Thurso : sa rivière et son domaine forestier (1807-2017)*, Québec, Les Éditions GID, 2017, 188 p.

- LAPOINTE-GAGNON, Valérie, *Panser le Canada : Une histoire intellectuelle de la commission Laurendeau-Dunton*, Montréal, Les éditions Boréal, 2018, 413 p.
- LAURIN, Suzanne, *L'éChiquier de Mirabel*, Montréal, Les éditions Boréal, 2012, 320 p.
- LEMIEUX, Olivier, *Penser l'histoire et son enseignement au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2023, 189 p.
- LÉVESQUE, René, *Option Québec*, Montréal, Éditions Typo, 2016, 355 p.
- LINTEAU, Paul-André et al., *Histoire du Québec Contemporain, Tome II : Le Québec depuis 1930*, Montréal, Les Éditions Boréal, 1989, 739 p.
- LIVERNOIS, Jonathan, *La Révolution dans l'ordre*, Montréal, Les Éditions Boréal, 2018, 248 p.
- MARTIN, Michael, *Working class culture and the developpement of Hull, Quebec, 1800-1929*, Gatineau, J. Bernier, 2006, 261 p.
- MEMMI, Albert, « Les Canadiens français sont-ils des colonisés ? », dans *Portrait du colonisé, précédé du portrait du colonisateur*, Montréal, L'Étincelle, 1972, p. 135-146.
- MEUNIER, E-Martin et WARREN, Jean-Philippe, *Sortir de la grande noirceur : l'horizon personnaliste de la Révolution tranquille*, Québec, Les Éditions du Septentrion, 2002, 207 p.
- MILLS, Sean, *Contester L'empire : Pensée Postcoloniale et Militantisme Politique à Montréal, 1963-1972*, Montréal, Hurtubise, 2011, 349 p.
- MORISSETTE, Paul, *Alfred : premier député noir à l'Assemblée nationale du Québec*, Montréal, Les Éditions du Mont-Royal, 2022, 168 p.
- OUELLETTE-DESTROISMAISONS, Vincent, *Une histoire à guichet fermé : le Mouvement Desjardins et ses coupes de service en zone rurale – le cas de Ripon, Saint-Joseph-du-Lac*, M Éditeur, 2020, 152 p.
- PANNETON, Jean-Charles, *Le Gouvernement Lévesque, Tome 2*, Montréal, Septentrion, 2017, 359 p.
- PÂQUET, Martin et Stéphane SAVARD (dir.), *Balises et références*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007, 565 p.
- PÂQUET, Martin et Stéphane SAVARD, *Brève histoire de la Révolution tranquille*, Montréal, Les Éditions Boréal, 2021, 276 p.
- PAQUETTE, Marcel, *L'Outaouais : le cœur à l'ouvrage*, Québec, Les Éditions GID, 2013, 207 p.
- PAQUIN, Jean-Guy, *Au pays des Weskarinis*, Chénéville, Jean-Guy Paquin, éditeur, 2014, 160 p.
- PARENT, Frédéric, *Un Québec invisible : Enquête ethnographique dans un village de la grande région de Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2015, 281 p.
- PERRAS, Jean-Guy, *La Saga de Thurso*, Ottawa, Les Éditions de la Petite-Nation, 1985, 160 p.
- PERRON, Normand, *L'État et le changement agricole dans Charlevoix, 1850-1950*, Sainte-Foy, Les presses de l'Université Laval, 2003, 318 p.

- RICARD, François, *La Génération Lyrique*, Montréal, Les Éditions Boréal, 1992, 287 p.
- RIVARD, Babia, *Mai 68*, Paris, Les Presses universitaires de France, 2018, 199 p.
- ROSANVALLON, Pierre, *La Crise de l'État-providence*, Paris, Éditions du Seuil, 1981, 183 p.
- ROUILLARD, Jacques, *Le mythe tenace de la Folk Society en histoire du Québec*, Québec, Septentrion, 2023, 149 p.
- SARRA-BOURNET, Michel, *Entre corporatisme et libéralisme : le patronat québécois dans l'après-guerre*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2021, 332 p.
- SAVARD, Stéphane, *Hydro-Québec et l'État québécois : 1944-2005*, Québec, Septentrion, 2013, 436 p.
- STEIN, Michael Bernard, *The dynamic of right-wing protest : a political analysis of social credit in Quebec*, Toronto, University of Toronto Press, 1973, 256 p.
- TACHÉ, Louis, *Le nord de l'Outaouais : manuel-répertoire d'histoire et de géographie régionales*, Ottawa, Le Droit, 1938, 396 p.
- THÉRIAULT, Joseph-Yvon, *Critique de l'américanité. Mémoire et démocratie au Québec*, Montréal, Québec Amérique, 2002, 374 p.
- VALLIÈRE, Marc, *Portneuf*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2012, 198 p.
- VALLIÈRE, Pierre, *Nègre blanc d'Amérique*. Montréal, Typo, 1994, 472 p.
- VERVILLE, Julien, *La réforme du mode de scrutin au Québec: Trajectoires gouvernementales et pistes de réflexion*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2020, 339 p.
- WARREN, Jean-Philippe, *L'engagement sociologique : la tradition sociologique du Québec francophone (1886-1955)*, Montréal, Les éditions Boréal, 2003, 447 p.
- WHISSELL, Raymond, *Le régime municipal de Saint-André-Avellin : 1900-1949*, Ottawa, Les Éditions de la Petite-Nation, 1987, 160 p.
- ZUBRZYCKI, Geneviève, *Saint-Jean-Baptiste décapité, nationalisme, religion et sécularisme au Québec*, Montréal, Les éditions Boréal, 2020, 304 p.

Articles de revue et de journaux

« Ouverture du dernier tronçon de l'autoroute 50 », *Radio-Canada*, 26 novembre 2012, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/589191/autoroute-50-ouverture-dernier-troncon>.

BÉLANGER, Mathieu, « L'Assemblée nationale reconnaît officiellement le sous-financement en Outaouais », *Le Droit*, 30 octobre 2019, <https://www.ledroit.com/2019/10/30/lassemblee-nationale-reconnait-officiellement-le-sous-financement-en-outaouais-ad0fd9c13d2118455a95d9127389f827/>.

COMTOIS, Martin, « L'homme qui formait des champions », *Le Droit*, 22 septembre 2017, <https://www.ledroit.com/2017/09/23/lhomme-qui-formait-des-champions-ddd4d4f0ff4056ed9a8f122ae48def2f/>.

LAFHAMME, Jessy, « La 50 : aussitôt terminée, aussitôt utilisée », *Le Droit*, 27 novembre 2012, <https://www.ledroit.com/2012/11/27/la-50-aussitot-terminee-aussitot-utilisee-60745ff450a332f30743312eb0f7af3f/>.

MONIÈRE, Denis et Robert COMEAU, « Une interprétation problématique de la Révolution tranquille », *Le Devoir*, 7 septembre 2021, <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/630186/une-interpretation-problematique-de-la-revolution-tranquille>.

PÂQUET, Martin, et Stéphane SAVARD, « Problèmes de méthode », *Le Devoir*, 11 septembre 2021, <http://ledevoir.com/opinion/idees/631419/histoire-problemes-de-methode>.

ROCHETTE, Megan, « L'élargissement de l'autoroute 50 mis sur pause », *Le Droit*, 3 juin 2025, <https://www.ledroit.com/actualites/actualites-locales/2025/06/03/lelargissement-de-lautoroute-50-mis-sur-pause-DGOR2VHGZFAN7KS4IGMM5ZAUJE/>.

SYLVESTRE, Paul-François, « Première édition du quotidien Le Droit », *L'Express*, 22 mars 2011, <https://l-express.ca/premiere-edition-du-quotidien-le-droit/>.

THELLIER, Marie-Agnès, « Un Conseil économique et social donnerait une base plus permanente au dialogue social », *Le Devoir*, 8 avril 1982, p. 2.

THÉRIAULT, Charles, « Roméo Chartrand n'est plus », *Le Droit*, 27 juillet 2009, <https://www.ledroit.com/2009/07/28/romeo-chartrand-nest-plus-eb5eb3fdd7de314176d5c6f1c2356651/>.

THÉRIAULT, Charles, « Décès de l'ancien maire Théorêt », *Le Droit*, 1^{er} octobre 2013, <https://www.ledroit.com/2013/10/01/deces-de-lancien-maire-theoret-b061e0cc66bf6b9319215fd56e83a921/>.

Articles scientifiques

BACHAND, Marc, « Comités citoyens et enjeux urbains à Hull », *Logements et luttes urbaines*, No. 4, 1980, p. 134-140.

BELLIVEAU, Joël et Frédéric BOILY, « Deux révolutions tranquilles? Transformations politiques et sociales au Québec et au Nouveau-Brunswick (1960-1967) », *Recherches sociographiques*, vol. 46, no 1, 2005, p. 11-34.

BERDOULAY, Vincent et André LANGLOIS, « Organisation socio-spatiale et structuration régionale de l'Outaouais », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 33, no. 89, 1989, p. 165-178.

BÉRUBÉ, Harold et Olivier LEMIEUX, « "Un examen de conscience" : Joseph Papin-Archambault et la reconquête linguistique de Montréal (1912-1922) », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 24, no. 3, 2016, p. 51-64.

BOUCHARD, Gérard, « L'historiographie du Québec rural et la problématique nord-américaine avant la Révolution tranquille, Étude d'un refus », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 44, no. 2, 1990, p. 199-222.

BOUCHARD, Gérard, « L'imaginaire de la Grande noirceur et de la Révolution tranquille : fictions identitaires et jeux de mémoire au Québec », *Recherches sociographiques*, vol. 46, no.3, 2005, p. 411-436.

CASTONGUAY, Charles, « Les transferts linguistiques dans l'Outaouais », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 33, no. 89, 1989, p. 241–252.

CHIASSEON, Guy, Mario GAUTHIER et Anne MÉVELLEC, « L'Outaouais : entre région périphérique et région sous influence métropolitaine », *Cahiers de géographie du Québec*, vol 66, no 186, p. 219–232.

CRAIG, Béatrice, « La Madawaska entre marche et région frontalière au 19^e siècle ou les limites de la construction étatique américaine », *Acadiensis*, vol. 45, no. 2, automne 2016, p. 5-25.

DIOTTE, Léa et Louis FAVREAU, « Les années 60 dans l'Outaouais : les bouleversements annonciateurs de la réforme Castonguay-Nepveu », *Nouvelles pratiques sociales*, automne 1995, vol. 8, n. 2, p. 51–71.

DUGAS, Clermont, « Évolution du monde rural québécois », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 103, no. 73-74, 1984, p. 183-204.

GARNIER, Xavier, « À quoi reconnaît-on un récit initiatique », *Poétique*, vol. 140, no. 4, p. 443-454.

GUIMOND, Olivier, « Seigneur absent, seigneur effacé ? Louis-Joseph Papineau et la gestion de la Petite-Nation par l'entremise de Denis-Benjamin, son frère et agent seigneurial (1817-1854) », *Histoire Québec*, vol. 22, no. 2, 2016, p. 13-17.

HARRIS, Cole, « Of poverty and helplessness in Petite-Nation », *The Canadian historical review*, vol. 52, no. 1, mars 1971, p. 23-50.

HARVEY, Fernand, « L'historiographie régionaliste des années 1920 et 1930 au Québec », *Les cahiers des dix*, no 55, 2001, p. 53-102.

LANIEL, Jean-François, « L'Église-nation canadienne-française au siècle des nationalités : regard croisé sur l'ultramontanisme et le nationalisme », *Études d'histoire religieuse*, vol. 81, no 1-2, 2015, p. 15-37.

LAPINTE, Pierre-Louis, « Géographie, histoire et définition d'une identité régionale : le cas de l'Outaouais », *Histoire Québec*, vol. 11, no. 2, 2005, p. 4–17.

LEBLANC, Claire et Martin PARENT, « Le fief et la seigneurie de la Petite-Nation : un vaste territoire, une histoire captivante », *Histoire Québec*, vol. 29, no. 2, 2023, p. 34-36.

MEUNIER, E-Martin et Jean-Philippe WARREN, « La question sociale à la question nationale : la revue *Cité Libre* (1950-1963) », *Recherches sociographiques*, vol. 39, no 2-3. 1998, p. 291-316.

PERRON, Normand, « Le Chantier des histoires régionales et la *Public history* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, no 1, 2003, p. 23-32.

PETITCLERC, Martin, « Notre maître le passé ? Le projet critique de l'histoire sociale et l'émergence d'une nouvelle sensibilité historiographique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 63, no.1, 2009, p. 83–113.

ROUILLARD, Jacques, « La Révolution tranquille : tournant ou rupture ? », *Journal of Canadian studies*, vol 32, no 4, 1997, p. 23-51.

SAVARD, Stéphane, « Histoire politique de la Révolution Tranquille : Quelques jalons pour une approche renouvelée », *Bulletin d'Histoire Politique*, vol. 25, no. 3, 2017, p. 145-161.

Chapitres d'ouvrages collectifs

BEAUDET, Gérard, « Chapitre 1 : Les découpages administratifs et l'aménagement du territoire - Le poids des héritages » dans Marc-Urbain Proulx et Marie-Claude Prémont (dir.), *La politique territoriale au Québec : 50 ans d'audace, d'hésitations et d'impuissance*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2019, p. 23-48.

BOURGEOIS, Marie Josée, « Papa ours et la petite histoire », dans Marie Josée Bourgeois et Marthe Lemery, *Au fil de l'histoire – 350^e anniversaire de la seigneurie de la Petite-Nation (1674-2024)*, Papineauville, MRC Papineau, 2025, p. 146-150.

KLEIN, Jean-Luis, « La planification territoriale au Québec – Une lecture selon la perspective de l'innovation sociale », dans Marie-Claude Prémont et Marc-Urbain Proulx (dir.), *La politique territoriale au Québec : 50 ans d'audace, d'hésitations et d'impuissance*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2019, p. 77-93.

MORIN, Dominique, « La BAEQ, la légende et l'esprit du développement régional québécois », dans Harold Bérubé et Stéphane Savard, *Pouvoir et territoire au Québec depuis 1850*. Québec, Septentrion, 2017, p. 265-309.

OUELLET, Fernand, « La Révolution tranquille, tournant révolutionnaire? », dans Thomas S. Axworthy et Pierre Elliott Trudeau (dir.), *Les années Trudeau : la recherche d'une société juste*, Montréal, Le Jour, 1990, p. 333-362.

PAVELCHIEVICI, Ruxandra, « La "Révolution conservatrice" dans l'ordre socio-économique américain : mécanismes, trajectoire et force en présence », dans Didier Aubert et Hélène Quanquin, *Refaire l'Amérique : imaginaire et histoire des États-Unis*, Paris, Presses de la Sorbonne, 2011, p. 143-164.

ROCHER, François, « "Retour vers le futur" : de Daniel Johnson à Daniel Johnson », dans Michel Sarra-Bournet, *Les nationalismes au Québec du XIXe au XXIe siècle*, Saint-Nicolas, Les Presses de l'Université Laval, 2001, p. 133-144.

WARREN, Jean-Philippe, « L'invention du Canada français : le rôle de l'Église catholique », dans Martin Pâquet et Stéphane Savard, *Balises et références*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007, p. 21-56.

Mémoires et thèses

BOURGAULT, Gilles, *La participation citoyenne aux processus de prise de décision politique au Québec sous les gouvernements libéraux et péquistes, 1970-1989*, Thèse de doctorat (Histoire), Université du Québec à Montréal, 2024, 421 p.

DONAIS DE WEALE, Éric, *La communauté de Thetford Mines et le Québec face aux problèmes économiques reliés à l'industrie de l'amiante, 1964-1987*, Mémoire de maîtrise (Histoire), Université du Québec à Montréal, 2021, 173 p.

GUIMOND, Olivier, *La trahison d'un amoureux des « vieilles lois françaises » ? Louis-Joseph Papineau et le paradoxe du seigneur républicain*, mémoire de maîtrise (Histoire), Université de Sherbrooke, 2017, 303 p.

JEAN, Natacha, *Les territoires MRC du Québec : Deux décennies d'évolution dans la diversité*, Mémoire de maîtrise (Histoire), Université du Québec à Chicoutimi, 1999, 217 p.

PROVOST, Simon, *L'indépendance, une histoire de mot : utilisations des termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessioniste dans les revues intellectuelles québécoises, 1957 à 1970*, Mémoire de maîtrise (Histoire), Université du Québec à Montréal, 2025, 149 p.

Ouvrages de référence

Richard Stursberg, « Commission royale d'enquête sur les publications », dans *L'Encyclopédie canadienne*, 7 février 2006, <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/commission-royale-denquete-sur-les-publications>.